This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

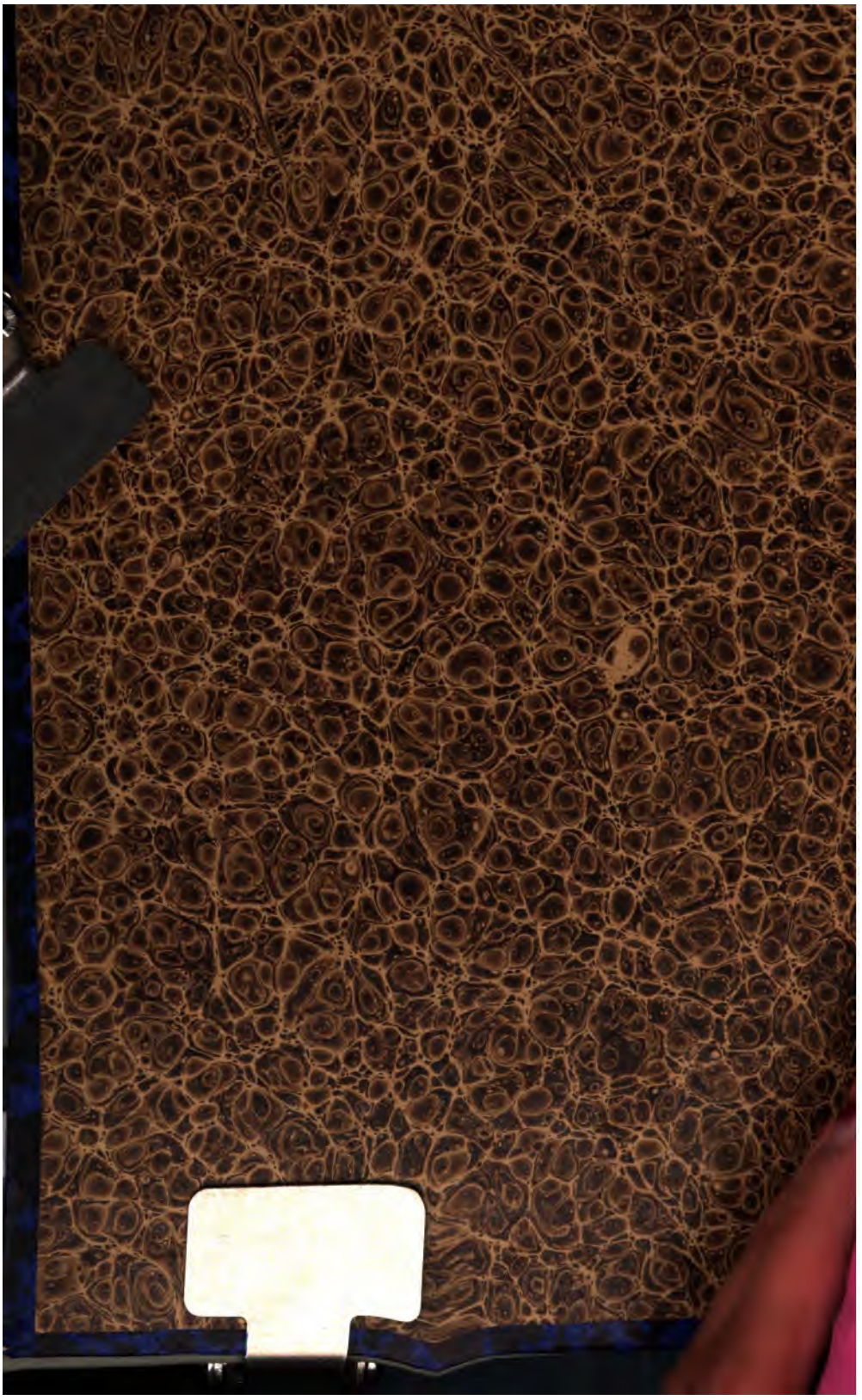

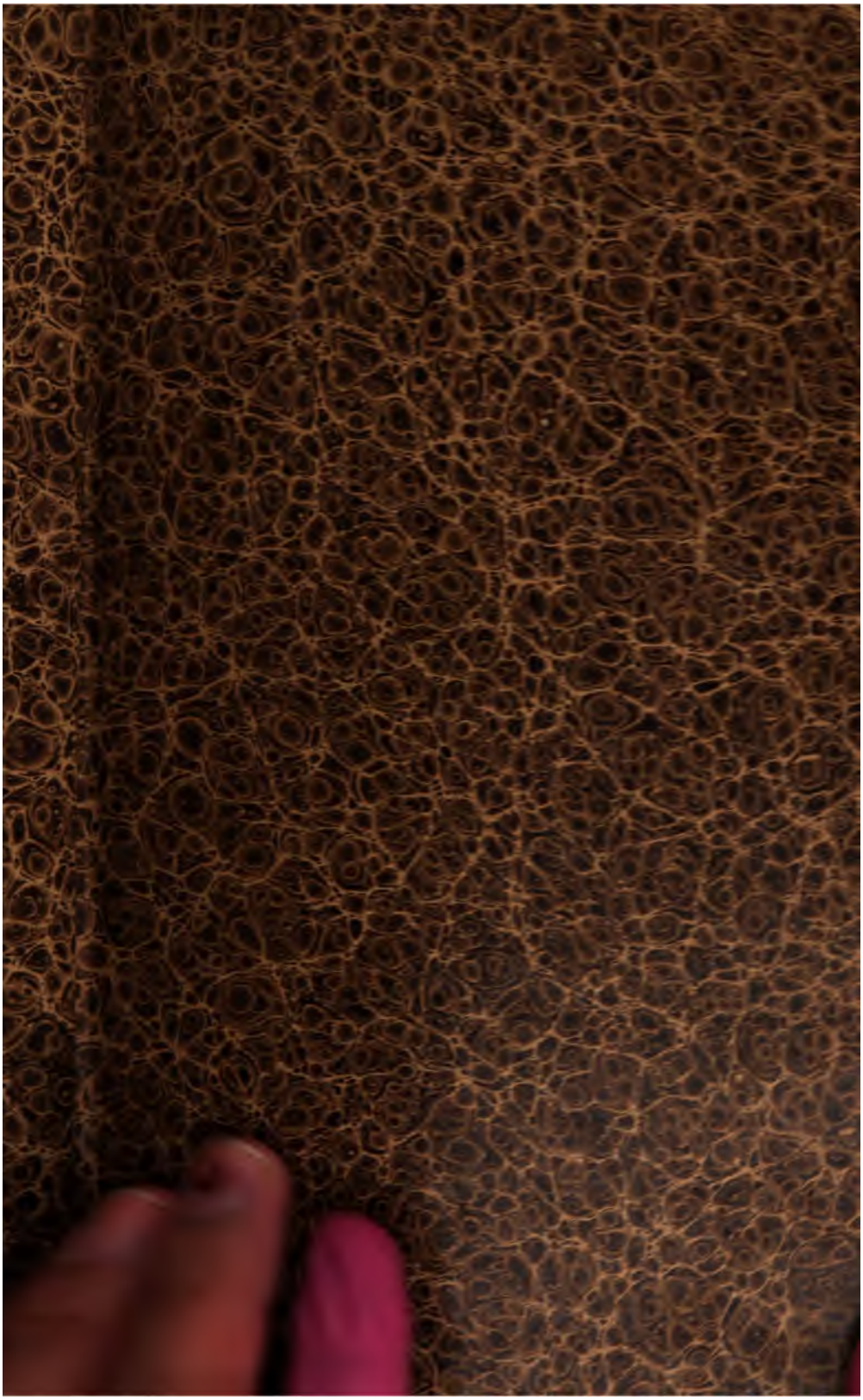

A68

4 CX2

Marie-Adélaïde de SAVOIE

LETTRES ET CORRESPONDANCES

DU MÊME AUTEUR

Les Confessions d'une abbesse au XVI^e^ siècle. 1 vol.

La Reine Marie-Caroline de Naples. . . . . . 1 vol.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous les pays, y compris la Suède et la Norvège.

S'adresser, pour traiter, à M. Paul Ollendorff, éditeur, 28 *bis*, rue de Richelieu, Paris.

A. GAGNIÈRE

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE

LETTRES ET CORRESPONDANCES

PARIS
PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR
28 *bis*, RUE DE RICHELIEU, 28 *bis*

1897

Tous droits réservés.

Il a été tiré à part, de cet ouvrage, cinq exemplaires sur papier de Hollande, numérotés à la presse (1 *à* 5).

AVANT-PROPOS

Avant tout, l'auteur de ce livre tient à remercier Monsieur le baron de Saint-Pierre, Surintendant des Archives d'État de Turin, des bontés qu'il a toujours eues pour lui. Grâce à M. de Saint-Pierre, nous sommes en possession des *Lettres de Marie-Adélaïde de Savoie à sa famille,* de 1696 à 1712, et de tous les documents adjoints à la correspondance. Trésor d'une valeur inestimable, et que bien des écrivains envieraient.

Ajoutons aux noms des personnes que nous devons remercier celui du chevalier Charles d'Agliano, Archiviste d'État, un collaborateur intelligent et dévoué qui nous a secondé dans tous nos travaux.

Et si, de Turin, nous passons à Venise, que Monsieur Cecchetti, le Surintendant des Archives d'État de cette ville, veuille bien nous permettre de lui témoigner toute notre reconnaissance pour l'empres-

sement qu'il a mis à nous procurer les renseignements que nous lui demandions. Grâce à lui, nous avons pu nous servir de toute la correspondance diplomatique des Ambassadeurs de Venise à Paris, de 1696 à 1712, où nous avons trouvé, non des lettres de Marie-Adélaïde, mais, ce qui était beaucoup plus précieux, des nouvelles de son séjour à Versailles.

Et comment pourrais-je oublier que je dois à Monsieur le Surintendant de Venise les deux pièces les plus importantes de mon livre? La relation du mariage de la duchesse de Bourgogne à Paris et des fêtes qui suivirent, et celle de la maladie et de la mort de la Dauphine de France, qui ne pouvait se trouver aux Archives de Turin, en raison de l'état de guerre qui existait alors entre les deux États.

Madame la comtesse Della Rocca a publié, en 1864, la *Correspondance inédite de la Duchesse de Bourgogne et de la Reine d'Espagne* (1). Dans le premier chapitre de son livre, l'auteur explique que la régularité de la correspondance de la duchesse de Bourgogne et surtout celle de la Reine d'Espagne

(1) Comtesse Della Rocca, *Correspondance inédite de la Duchesse de Bourgogne et de la Reine d'Espagne*, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, 1864. — Le volume est introuvable aujourd'hui, sauf dans les dépôts publics et les collections particulières.

avec Jeanne-Baptiste de Nemours, leur aïeule, l'a engagé à publier ces lettres plutôt que celles adressées à son père et à sa mère, le duc et la duchesse de Savoie. Certes, la place ne manquait point à Mme Della Rocca pour les publier toutes, ainsi que les documents qui les accompagnent. Son œuvre consiste en un mince volume de 262 pages rempli d'interlignes de plusieurs centimètres de largeur.

Visiblement Mme Della Rocca, en composant son livre, doit avoir eu pour principal objectif la correspondance de la Reine d'Espagne; aussi a-t-elle tout sacrifié à cette idée en ne donnant qu'écourtées le tiers à peine des lettres de Marie-Adélaïde à sa grand'-mère. Dans ces conditions, la nouvelle publication que nous faisons des lettres de Marie-Adélaïde, non seulement à son aïeule, mais aussi à sa famille, doit être considérée comme inédite (1).

Nous avons toujours cru qu'un auteur n'a pas le droit de mutiler un document et qu'il doit le citer dans son entier, sous peine de perdre toute la confiance de ses lecteurs. Aussi avons-nous respecté religieusement le texte des lettres de Marie-Adélaïde,

(1) L'auteur de la *Correspondance inédite de la Duchesse de Bourgogne et de la Reine d'Espagne* a poussé la manie de la suppression jusqu'à retrancher le commencement et la fin des lettres de son héroïne Marie-Louise, à en écarter beaucoup, et à ne pas les publier toutes.

en poussant le scrupule jusqu'à répéter chaque fois les formules enfantines d'introduction et d'adieu qu'elle adressait aux siens. Nous avons laissé aux phrases leurs tournures souvent irrégulières, en nous contentant de souligner avec des *sic* les mots incompréhensibles. Le style des deux sœurs est émaillé d'italianismes, *ie* pour je, *avevons* pour avons, *anderon* pour aller, etc., etc.

Divers écrivains ont beaucoup trop vanté l'esprit que montre la reine d'Espagne dans ses lettres. M^me^ Della Rocca, avec une impartialité dont il faut la louer, les juge avec plus de justesse : « Elles sont familières et curieuses. » L'écriture des deux sœurs a quelque ressemblance; le style de Marie-Louise est plus coulant et plus correct que celui de Marie-Adélaïde, qui ne devait vraiment se former qu'en 1706. Au surplus, si l'on en excepte Marie-Christine de France, Jeanne-Baptiste de Nemours, Anne-Marie d'Orléans, trois princesses françaises, celles de Savoie ont rarement brillé par l'esprit et le savoir.

Les lettres que nous publions de Marie-Adélaïde à sa famille sont au nombre de cent vingt-deux, soit :

Cent écrites à Madame Royale, son aïeule. Quelques-unes sont complètement dépourvues de dates, surtout au début de la correspondance; d'autres sont entièrement datées; celles qui restent, contrairement

à l'assertion de Mme Della Rocca, portent toutes la date de l'année.

Treize à son père, Victor-Amédée II, duc de Savoie, dont une fort intéressante.

Une à son frère, le prince de Piémont, sans date autre que Versailles, et aussi courte qu'insignifiante.

Huit à sa mère, Anne d'Orléans, de 1697 à 1711, tout ce qui reste d'une volumineuse correspondance disparue pour toujours. Perte à jamais regrettable, car, sur ces huit lettres, trois sont les plus importantes de la collection.

Les caractères de l'écriture sont tellement gros que ces lettres si courtes remplissent une page, et parfois deux, d'un beau papier blanc, jauni par le temps, doré sur tranche et de vingt-trois centimètres de hauteur sur seize de largeur. Les lettres ne sont signées que d'un monogramme et les cachets, en forme de losange, sont de cire rouge ou noire, dont le fil de soie est de même couleur. Quelques-uns sont aux armes de Savoie, parfois un petit chien, mais la plupart n'en ont pas. On ne peut toucher sans une émotion profonde ces derniers souvenirs écrits par les deux plus charmantes princesses que la Savoie ait jamais possédées. Madame Della Rocca a orthographié et ponctué les lettres de Marie-Louise, nous avons dû suivre son exemple pour celles de Marie-

Adélaïde. Sans cette précaution, la lecture du volume devenait illisible.

Au reste, il nous suffira de donner diverses copies des lettres originales adressées à la famille pour montrer combien nous avons eu raison de n'avoir point agi autrement.

Lettre qui ouvre la correspondance de Marie-Adélaïde avec la duchesse de Savoie, Jeanne-Baptiste de Nemours, son aïeule.

De Versaile ce 25 mars

J'espère que iescrive assez bien ma chere gran maman par un maître qui se donne beaucoup de paine jaurai gran tort de ne pas proffiter des soins qu'on prend de tous ce qui me regarde la D. du Lude estre venue auprais de moy dont ie suis ravie et il est vrai que M^me^ de Mentenon me vois le plus souvent qui lui est possible ie croye pouvoir vous assurer sans saut (*sic*) me flatter qûe ces deux dames maimen. Ne douttes pas ma chere gran maman que ie ne vous aime tousjours autan que ie le dois.

Versaie ce 13 noumbre

Nous me pardonere Madame si ie ne nous est pas

écrit la peur de nous annier me la fait ie fini, Madame, nous embrassan.

Tres humble tres obéissante petite fille

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE.

M^me^ Della Rocca, en citant cette lettre, a commis deux erreurs. La première en attribuant à cette lettre, d'après Dangeau, la date de l'année 1696. Dangeau ne parle nullement de cette lettre, se contentant de dire qu'à cette époque la cour était à Meudon, chez le Dauphin. Or, sur le revers du manuscrit une main ancienne a marqué l'année 1698.

Mais une erreur, plus grave encore, est d'avoir donné cette lettre comme écrite à sa grand'mère. M. le baron de Saint-Pierre a mis en marge du volume qu'il a bien voulu nous communiquer, que cette lettre était adressée à M^me^ de Maintenon. Un Surintendant des Archives ne prendrait pas le soin d'ajouter une annotation pareille, s'il n'était certain du fait qu'il avance. Jamais Marie-Adélaïde ne s'est servie de termes aussi obséquieux pour écrire à sa grand'mère. Elle appelait M^me^ de Maintenon *ma tante* et qu'y aurait-il de surprenant que celle-ci, ne pouvant pas lui répondre *ma nièce*, l'eût dénommée ma petite fille? ma fillette, aurait-elle dit aujourd'hui.

Lettre adressée au duc de Savoie Victor-Amédée II, son père.

A Versailles, ce 27 juin 1699.

Quoy que ie conte sur vostre bonte pour moy, mon cher papa, je suis ravie des nouvelles que vous mendonnes, et je vous supplié aussy de ne jamais douttere des sentiment que jay pour vous, quoy que je vous le dise pas souven; vous deves me pardones plus aisement qu'un autre.

Lettre à Anne d'Orléans sa mère.

Le marquis du Coudrai sen retourne à Turin. Vous pourrai apprendre par luy de mais nouvelles plus en détail. Il me paraît charme de ce pais icy; je n'ai rien espargne pour qui fust content de moy et il me paraît que si suis parvenue. Il vous assurera de la tendresse respectueuse que jay pour vous, ma chère mère, qui ne finira quavec ma vie.

Ces quelques exemples des lettres originales de Marie-Adélaïde à sa famille suffiront au lecteur pour juger qu'il nous était impossible de procéder autrement.

Les documents inédits que nous avons l'honneur

de présenter au public, se composent de pièces nombreuses, dont on trouvera le détail à l'appendice. Et seulement après cet examen nos lecteurs pourront apprécier l'intérêt historique de notre livre.

Après Saint-Simon, après Dangeau, après le *Mercure*, journal officiel de la cour, que restait-il à glaner dans la vie de la duchesse de Bourgogne à Versailles? Poser la question, est, je crois, la résoudre. Aussi aucun écrivain n'a-t-il jamais osé entreprendre une pareille tâche. Mais nous, grâce au concours admirable que nous avons rencontré auprès des Surintendants de Turin et de Venise pour procéder à nos recherches, nous sommes aujourd'hui en possession de documents d'une valeur historique indiscutable sur la famille, l'enfance, la jeunesse, le mariage à Turin, le voyage à Paris, le mariage à Paris de la duchesse de Bourgogne, et la maladie et la mort à Versailles de la Dauphine de France, documents qui nous montrent, sous un jour plus vrai, Marie-Adélaïde de Savoie, rédigés qu'ils étaient par des ambassadeurs étrangers qui avaient tout intérêt à faire connaître la vérité à leur gouvernement.

En terminant cet avant-propos, nous demandons au lecteur toute son indulgence pour l'auteur.

Quod potui feci, faciant meliora potentes.

LA

FAMILLE DE SAVOIE

I

Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours était la fille de Charles-Amédée de Savoie Nemours, le chef d'une branche de la maison de Savoie, depuis longtemps établie en France. Elle eut à regretter toute sa vie d'avoir été obligée de quitter Versailles, où elle avait été élevée, pour épouser son cousin Charles-Emmanuel II de Savoie. Une union qui fut loin d'être heureuse. Le prince menait une vie de licence effrénée, entouré qu'il était toujours de favorites, et en négligeant complètement sa nouvelle femme. Mais Jeanne-Baptiste ne possédait pas seulement jeunesse et beauté, elle était aussi douée d'une énergie et d'une intelligence extraordinaires. Aussi le duc de Savoie voulut-il l'initier aux choses du gouvernement afin de pouvoir la nommer régente en cas de mort. L'événement ne tarda pas à donner raison aux craintes qu'avait le duc sur la courte durée de son règne. Charles-Emmanuel,

épuisé par la vie d'excès qu'il menait depuis sa jeunesse, mourut en 1675, en laissant un fils Victor-Amédée, qu'on peut appeler le vrai fondateur de la dynastie de Savoie.

Certains historiens ont fait un grand éloge de Madame Royale. Muratori, dans ses *Annali d'Italia* dit qu'elle se fit connaître pour une des plus sages princesses de son siècle.

Suivant d'autres il faudrait beaucoup en rabattre de ce jugement : non sans amertume ils lui reprochent de n'avoir jamais rien fait pour tirer le Piémont de la triste situation où il se trouvait. Jeanne-Baptiste de Nemours, qui n'avait jamais pu oublier son origine française, durant quarante années de sa vie, servit activement la France au détriment de sa nouvelle patrie. Les preuves en sont formelles (1). En outre, Madame Royale entretenait une correspondance suivie avec Louvois, par l'intermédiaire du marquis de Pianezza. Mais le Piémont, dont les idées étaient antifrançaises, attendait impatiemment la majorité de Victor-Amédée II pour faire alliance avec la coalition européenne. Et ce devait être son salut.

Victor-Amédée étant né le 14 mai 1666, avait donc onze ans lorsque sa mère ressaisit les rênes du pouvoir. Dès lors, elle s'appliqua à suivre l'exemple que lui avait donné la première Madame Royale, Marie-Christine de France, en tenant son fils soigneusement à l'écart des affaires publiques, et, ce qui est plus fort

(1) Il suffit de consulter aux Archives de France, la correspondance de Savoie, principalement celle de d'Arcy au Roi.

encore, en l'éloignant du Piémont pour l'expédier en Portugal avant qu'il n'eût atteint sa majorité.

Elle projetait de le marier avec une nièce à elle, l'infante Donna Isabelle Louise, fille de sa sœur Mademoiselle d'Aumale, devenue reine de Portugal, à la suite d'aventures incroyables. Elle n'avait rien moins que répudié, détrôné, enfermé, expatrié le Roi, son premier mari, pour épouser son frère, sous la condition expresse que, sa vie durant, il ne porterait que le titre de prince régent.

Ainsi, dans cette maison Nemours-Savoie, trois princesses ont voulu gouverner pour leur propre compte les États où elles résidaient. Et Madame Royale tenait tellement à ne jamais être dépossédée du pouvoir, qu'elle avait voulu faire insérer dans le contrat avec le Portugal une clause qui, du reste, fut repoussée, déclarant que dans le cas « où Victor-Amédée II viendrait à mourir en laissant des fils mineurs, il lui serait accordé la régence du Piémont ».

Une dernière difficulté se présentait alors. Une loi fondamentale du Portugal défendait à une infante, héritière du nom, d'épouser un prince étranger. Mais la duchesse de Savoie parvint à briser ce dernier obstacle en prouvant que Victor-Amédée n'était point un étranger, puisqu'il descendait du grand Roi Charles-Emmanuel.

Mais le fils, loin d'avoir hérité de la nature molle et indécise de son père, tout au contraire était doué d'une pénétration d'esprit surprenante et d'une dissimulation telle que, toute sa vie, il put tromper sa mère sur ses

intentions. Alors que Jeanne-Baptiste de Nemours le croyait bien décidé à se soumettre à sa volonté, lui, avait déjà résolu de résister de toutes ses forces au projet de mariage que méditait sa mère. Une conduite pareille le révoltait, et, tout en conservant devant elle, l'attitude d'un fils respectueux, il la méprisait à fond.

Lorsqu'on soumit à Victor-Amédée l'absurde contrat de mariage stipulé en son nom, le 14 mars 1679, le jeune duc tout d'abord refusa catégoriquement de le signer. Mais finalement, il dut se soumettre et le ratifier, attendu qu'il n'avait point encore atteint sa treizième année, âge où un prince possède une volonté déterminée. Mais s'il ne voulut point protester contre cet acte de violence arbitraire, il n'en était pas moins décidé à s'y opposer toujours. Une dépêche de d'Estrades, notre ambassadeur à Turin, disait : « Victor-Amédée est une nature fermée qui sait garder un secret, et quiconque chercherait à connaître ses vrais sentiments y arriverait difficilement. »

On ne peut mieux juger un homme en moins de paroles.

Victor-Amédée, réduit à ses propres forces, n'hésita plus à tourner ses regards vers la France, persuadé que là seulement se trouverait le salut. Le marquis de Pianezza écrivait à Louvois, en date du 30 novembre 1679 : « qu'il était parfaitement vrai que S. A. R., par l'entremise du marquis Morozzo, avait fait savoir à Madame Royale qu'il ne songeait plus à s'éloigner de ses États sous prétexte d'un voyage en Portugal, ni à entendre plus parler de cette affaire. « S. A. R.

ajoutait qu'il lui faisait parler dans ce sens pour ne pas être obligé de s'expliquer avec elle » mode qui ne lui aurait point été bien agréable (1).

Le jour où le jeune duc était entré dans ses quatorze ans, le conseil l'avait proclamé solennellement majeur. Mais, au fond, ce n'était que pour la forme; Jeanne-Baptiste continuait à gouverner, sur la demande de son fils, aux conditions suivantes : de la Régente, dépendraient la délibération et la résolution des affaires, du jeune duc la signature des actes importants. Aussi son premier acte fut-il de fixer à deux ans au plus tard le moment de son embarquement pour le Portugal et le second, d'envoyer aux ambassadeurs des instructions diamétralement contraires à celles de sa mère. A Lisbonne, par exemple, il écrivait au marquis de Dronezo, qu'il désirait maintenir la situation dans un état d'incertitude permanente, malgré les assurances de Madame Royale « que le plus désireux de tous pour voir conclure ce mariage était encore son fils ».

« Ce fut alors, dit Muratori, que Victor-Amédée ayant consulté quelques gentilshommes de son parti, ils lui répondirent que le seul moyen de se débarrasser de Madame Royale était de la faire enfermer dans une forteresse. »

Victor-Amédée, bien qu'il fût entouré d'hommes énergiques et résolus qui le pressaient d'agir, refusa absolument de signer un pareil ordre. Et l'histoire doit en tenir d'autant plus compte au duc de Savoie

(1) « Pianezza » *Louvois.* — Archives de France (Dépôt de la guerre).

que Charles-Emmanuel III n'eut pas les mêmes scrupules lorsqu'il s'agit d'arrêter son père.

Certainement la duchesse mère connaissait mal le caractère rancunier de son fils pour exiger que, lorsqu'il lui adressait la parole, il vît toujours en elle la mère et la souveraine. Aussi, sous des apparences de soumission complète, la haïssait-il cordialement, en n'attendant que le moment opportun pour lui enlever toute ingérence dans les affaires de l'État.

Deux années allaient s'écouler depuis qu'il s'était engagé à se rendre à Lisbonne. L'heure du départ avait sonné pour lui. La flotte portugaise attendait ancrée devant Villefranche que le jeune duc prît une décision; et le duc de Cardoval, son commandant, s'était rendu à Turin, où l'attendait un accueil des plus flatteurs de la Régente. Mais le parti piémontais était parfaitement décidé à empêcher, même avec la force, le départ du duc de Savoie. Leurs chefs étaient le prince Emilio de Parella, le marquis de Pianezza, l'ancien premier ministre destitué par la Régente; et le comte de Druent, tous de la première noblesse et gens de grand courage. Victor-Amédée, encouragé par eux, aurait voulu résister à la volonté de sa mère, mais une longue habitude d'obéissance l'en empêchait; aussi avait-il prié ses amis de chercher un moyen qui pût le tirer de ce mauvais pas.

Mais les destins avaient décidé que le duc de Savoie ne connaîtrait jamais les rives du Tage. Victor-Amédée, assailli d'un violent accès de fièvre, fut, dit-on, durant quelques jours entre la vie et la mort. Le fait

était-il bien exact? L'historien Carutti prétend que quant à sa maladie, on n'avait jamais pu éclaircir si elle était feinte ou réelle. Suivant nous, il n'y aurait rien d'improbable que les troubles de l'âme, les alternatives de crainte et d'espérance n'eussent altéré sa santé qui, du reste, n'a jamais été prospère.

La plus désespérée du contretemps était encore Madame Royale qui assurait à Cardoval que, dans peu de jours, son fils serait en état de s'embarquer. Mais l'amiral portugais, qui n'ignorait point les dispositions de Victor, et qui connaissait la redoutable opposition qu'un certain parti de la cour faisait à ce mariage, demanda des instructions à Lisbonne. Elles furent telles, qu'en les recevant, le premier octobre, Cardoval mettait le cap sur Lisbonne, sans même daigner prendre congé de Madame Royale.

Deux années se passèrent sans que le jeune duc donnât le moindre signe d'insoumission contre les volontés de sa mère. Mais, dès qu'il eut atteint ses dix-huit ans, il ne craignit plus de lever le masque en mettant à exécution le projet qu'il méditait depuis longtemps : s'affranchir à jamais de l'insupportable tyrannie de sa tutrice. Madame Royale, après avoir voulu le marier à une princesse allemande, avait jeté son dévolu sur la princesse Maria-Anna Louisa, fille de Cosme III de Toscane. Une union, suivant elle, fort avantageuse et qui augmenterait l'influence du Piémont en Italie. Aussi la Régente ne douta-t-elle pas un instant que son fils ne se montrât enthousiasmé du choix qu'elle avait

fait pour lui. Mais le jeune duc, plus clairvoyant qu'elle, comprenait que ce mariage achèverait d'aliéner la France contre le Piémont et que le pays courait droit à sa ruine. Louis XIV, à peine informé des intentions de Madame, lui fit signifier nettement par son ambassadeur qu'il désirait que S. A. R. se mariât avec une princesse française, ou du moins qu'il ne s'engageât pas avec une autre sans l'approbation de sa mère.

Victor-Amédée n'hésita plus. Dans une entrevue secrète qu'il eut avec l'ambassadeur de France, il lui déclara qu'il était prêt à accepter de la main de Sa Majesté la princesse qu'il lui plairait de désigner. Mais Louis XIV n'avait point attendu cette demande pour choisir celle qui devait devenir la duchesse de Savoie.

Anne-Marie d'Orléans, une jeune fille de quinze ans, belle, agréable, pleine de grâce, aussi douce qu'affectueuse, était la fille de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre, fille de Charles I^er^ qui, après avoir eu une enfance errante et malheureuse, une jeunesse agitée, fut enlevée à la fleur de l'âge dans des conditions aussi tragiques que cruelles.

Mais, avant la conclusion du mariage, Victor-Amédée était absolument décidé à reprendre à sa mère les rênes du gouvernement. Dans cette intention, il avait fait préparer, par l'abbé della Torre, les lettres dans lesquelles il annonçait aux ministres et aux magistrats que, dès ce jour, il assumait le gouvernement de la chose publique, et qu'il leur enjoignait de s'adresser désormais à lui. Le duc fit courir le bruit qu'il partait pour aller chasser à Rivoli et, sous ce prétexte, on

avait envoyé des détachements de soldats, auxquels s'étaient joints de nombreux partisans.

Madame Royale, à peine informée de la résolution de son fils, prit les devants en lui écrivant une lettre affectueuse, dans laquelle elle lui déclarait que le jour de son mariage étant proche et qu'ayant déjà atteint l'âge où il pouvait prendre en main les rênes du gouvernement, elle le lui remettait avec plaisir.

Ainsi finit la régence de Jeanne-Baptiste de Nemours qui, si comme les précédentes, ne fut point souillée par des guerres intestines, ne s'en montra pas moins d'une faiblesse telle, qu'elle discrédita pour longtemps la réputation de valeur guerrière du Piémont. Dès lors une grande froideur ne cessa de régner dans les relations de la mère et du fils : ils ne se pardonnèrent jamais de s'être trompés l'un l'autre.

Mais nous devons renoncer à suivre plus longtemps Victor-Amédée dans sa carrière aussi longue qu'accidentée.

Nous parlerons de lui quand il sera temps.

II

Anne-Marie d'Orléans, née le 11 mai 1669, avait un an à peine lorsque sa mère Henriette d'Angleterre mourut. Madame, Charlotte-Élisabeth de Bavière, la seconde femme de Monsieur, voulut bien se charger de l'éducation de la petite orpheline. Le portrait de Madame n'est plus à faire.

Elle s'en est chargée elle-même dans la correspondance si remarquable qu'elle nous a laissée. Le mot n'est point exagéré, car, sans elle, nous ne connaîtrions l'intérieur de Versailles que par des apologistes, ou par Saint-Simon qui défend et accuse avec la même passion, suivant les sentiments qui l'agitent. Madame, journellement, envoyait aux siens les événements qui se passaient autour d'elle, flagellant sans pitié les actions honteuses, mais en revanche, louant sans réserve celles qu'elle jugeait dignes de l'être, et cela avec une verve incroyable et une justice d'appréciation telle que Saint-Simon ne peut s'empêcher de la faire remarquer.

Charlotte-Élisabeth de Bavière n'avait jamais été belle. Les traits, le ton de la voix, la taille, les goûts

de chasse, de chevaux, de chiens, tout dénotait chez elle des allures masculines. D'une humeur brusque et chagrine, hautaine, fière de sa position, elle était incapable de se posséder dans les moments de colère, allant jusqu'à souffleter son fils en pleine galerie de Versailles, parce que Louis XIV lui avait imposé un mariage avec une de ses bâtardes. Tous la haïssaient, mais tous aussi la redoutaient, car elle avait su faire trembler les plus hauts par des mots qui emportaient le morceau.

Madame, à côté de ses défauts, possédait aussi de grandes qualités. Bonne et charitable, amie sûre et fidèle, prenant en pitié les victimes et pleine d'indulgence pour les pécheurs repentants. Elle n'eut que deux affections au monde, son fils Philippe, le Régent, allant jusqu'à lui pardonner toutes ses faiblesses, ses inconséquences, sa vie immorale, et sa fatale passion pour sa fille, la duchesse de Berry. Elle adorait les siens et ne pensait jamais qu'à eux.

Allemande elle était née, et allemande elle voulut mourir.

Anne-Marie d'Orléans avait surtout plu à Madame par des grâces toutes françaises, un caractère d'une douceur angélique qui ne se démentit jamais, et une tenue pleine de dignité et de vertu. Visiblement, Madame ne la vit pas s'éloigner sans un très vif chagrin. Une correspondance des plus actives s'est échangée entre elles durant des années, ainsi que le constate l'avertissement placé en tête de la correspondance complète de Madame. Mais elle devait subir le même

sort que celle qu'elle écrivait à l'Électrice de Hanovre, elle a été ou détruite par ordre de Madame, ou perdue. Nos recherches aux Archives de Turin n'ont eu pour résultat que la découverte de deux lettres, sans intérêt aucun, adressées à Victor-Amédée II son beau-fils.

Durant les négociations, une active correspondance s'était échangée entre Madame Royale et le marquis de la Marmora, ambassadeur à Paris, pour qu'il exprimât à Louis XIV toute la satisfaction et la reconnaissance qu'elle éprouvait de ce mariage, tout en lui faisant entendre que Victor-Amédée n'avait pas l'intention de se marier encore, « attendu qu'il n'y avait « pas d'exemple de prince qui l'eût fait aussi jeune ». C'était vouloir donner un démenti à l'histoire entière et à celle de sa propre famille. Les familles royales ont toutes péri pour des unions consommées ou de trop bonne heure, ou entre parents. Marie-Adélaïde et Marie-Louise, à treize ans étaient déclarées filles nubiles. On sait ce qu'il leur en a coûté : la santé et la vie.

Mais le duc de Savoie, qui de plus en plus se défiait des menées sourdes de sa mère, écrivit secrètement au marquis de la Marmora le billet suivant, conservé aujourd'hui aux archives de Turin.

« J'estime devoir vous dire qu'il est nécessaire de terminer au plus tôt cette négociation, car mon intention est que Mademoiselle parte de Paris au commencement d'avril. Je crois devoir vous faire cette confidence pour que vous sachiez comment vous devez vous régler sur la manière de terminer cette négocia-

tion. Vous devez être convaincu que j'ai toujours eu beaucoup d'estime pour votre personne, et qu'à présent j'en aurai encore plus. Je suis très content de la manière dont vous réglez ce mariage.

Le marquis de la Marmora avait accompli sa mission plus heureusement encore que le duc de Savoie n'aurait osé l'espérer. Les fiançailles furent conclues à Versailles le 8 avril 1684. Le lendemain, le cardinal de Bouillon procédait à la cérémonie du mariage en présence du roi et de la cour. Le duc du Maine et l'envoyé extraordinaire du Piémont représentaient le mari.

Victor-Amédée avait fait royalement les choses. Les présents de noce qu'il avait envoyés à l'épouse étaient vraiment splendides. Anne-Marie, en les recevant des mains du comte de Magliano, s'en para tout aussitôt en les montrant aux assistants, et, tous, y compris le Roi, avaient loué le bon goût et la générosité du duc de Savoie. Le marquis de la Marmora en profita pour se faire avancer cent mille écus sur la dot qu'il comptait faire escompter à Lyon.

Le même jour, Anne-Marie d'Orléans, partait pour la Savoie. Le mari, de son côté, était allé à sa rencontre à Chambéry, où il parvint le 1er mai. Le 6, il arrivait au Pont-de-Beauvoisin, au moment où sa jeune femme sortait de table. Cette petite bourgade, devenue plus tard si célèbre lors de l'échange de Marie-Adélaïde entre les deux cortèges, est un village des plus pittoresques séparé en deux parties par le torrent Guiers, alors frontière qui séparait le Dau-

phiné de la Savoie. Les époux, à peine rentrés à Chambéry, se rendirent à la cathédrale où l'archevêque de Grenoble procéda à une nouvelle bénédiction nuptiale.

Madame Royale avait eu l'intention d'aller attendre les nouveaux époux à Rivoli. Tous les trois en se retrouvant, échangèrent de nombreux compliments de bienvenue après s'être embrassés affectueusement. Deux heures du matin sonnaient lorsque le cortège fit son entrée dans Turin resplendissant de lumières et de feux de joie, au son du carillon des cloches de toutes les églises de la ville. La population entière acclamait sur son passage la nouvelle duchesse de Savoie.

Anne-Marie d'Orléans, à peine âgée de quatorze ans, avait toutes les allures d'une princesse de sang royal; elle était gaie, affable, courtoise, spirituelle, pleine de désinvolture, et, ce qui ne gâtait rien, fort jolie. Un grand front bien découvert, de beaux yeux noirs fendus en amande, le nez allongé et pincé à la Bourbon, de jolies lèvres, une figure ovale, le cou élancé, de longs cheveux noirs retombant en boucles frisées sur une gorge blanche et arrondie, tel est le portrait d'Anne-Marie d'Orléans, conservé aujourd'hui au palais royal de Turin près de ceux de Marie-Adélaïde et de Marie-Louise ses deux filles bien-aimées. Mais les jeunes princesses n'ont jamais eu la beauté régulière de leur mère; elles étaient charmantes, gentilles, mignonnes, mais nullement faites pour jouer les rôles de reines, qui demandent une prestance et des allures imposantes qu'elles n'avaient pas.

Victor-Amédée, bien qu'il ne ressentît pas encore pour elle une affection véritable, ne l'en estimait pas moins profondément et lui accordait une confiance pleine et entière. Et si la jeune duchesse avait voulu prendre le pas sur sa belle-mère, son mari ne l'en eût point empêchée. La même année, au moment de son départ pour Venise, le duc transmettait son autorité dans les mains de « Madame Royale Anne d'Orléans, notre épouse bien-aimée. » Elle lui écrivait souvent, durant ses absences et ses maladies loin de Turin, des lettres émues, douloureuses sur le silence obstiné qu'il gardait avec elle. Victor-Amédée, établi à la Vénerie avec sa cour militaire, avait toute autre chose qu'amourette en tête, il ne rêvait que guerre. A vingt ans, il pensait et agissait comme un homme de quarante.

Marie-Adélaïde, sa première fille, était née dans les derniers jours de décembre 1685. L'accouchée, âgée de seize ans à peine, avait beaucoup souffert pendant l'enfantement : — « Monsieur, écrivait Dangeau, à la date du 6 janvier 1686, a reçu des nouvelles de sa fille, la duchesse Anne, qui a reçu le Viatique; mais on la croit désormais hors de danger. » La vérité est qu'elle avait été assez gravement malade, que la convalescence dut se prolonger longtemps.

Victor-Amédée, bien qu'il ne fût guère satisfait de la naissance d'une princesse se montra plein d'attentions délicates pour sa femme et sa famille. Le ministre de France, d'Arcy, nouvellement arrivé au Piémont s'en montrait tout surpris. Le duc de Savoie continue

à ressentir une joie très vive pour la naissance de la princesse. « Pour mieux remplir ses devoirs de bon père et de bon mari, il fait porter un petit lit dans la chambre de sa femme pour y dormir, et il ne cesse pas durant la journée de monter dans la chambre de sa fille. »

Des préoccupations autrement plus graves devaient bientôt faire oublier à Victor-Amédée et la mère et la fille. La guerre contre les Vaudois, que Louis XIV avait résolu d'entreprendre sans retard, le forçait à partir sur-le-champ pour l'armée qu'il était obligé de commander en personne. Mais, avant de céder aux ordres impérieux du roi de France, il eut à soutenir une lutte terrible contre sa propre conscience qui lui reprochait de verser le sang de ses propres sujets. L'infortunée Anne-Marie, plongée elle-même dans le désespoir le plus profond, se renferma dans ses appartements en passant ses journées dans la solitude la plus complète. Les malheureux Vaudois, traqués, de repaire en repaire, comme des bêtes fauves, furent tous tués ou faits prisonniers. La rentrée de Victor-Amédée à Turin fut celle d'un vaincu et non d'un vainqueur, et il se trouvait dans un état de tristesse et d'abattement si profond qu'on pouvait croire qu'il avait perdu tout courage.

La ligue d'Augusta s'étant formée depuis peu à Venise, composée du Duc de Lorraine, l'électeur de Bavière et d'autres princes, le Duc de Savoie, sur le désir de l'Empereur, dut partir précipitamment pour cette ville, sous le nom de comte de Tende. D'Arcy,

informé de son départ, avait vainement prié Victor-Amédée de ne pas donner suite à son projet. L'absence du Duc fut très brève, le temps de discuter et de conclure un traité d'alliance, et, quand il revint, sombre et préoccupé, ce fut pour se tenir constamment fermé dans son appartement, compulsant des cartes, préparant des plans, et tenant lui-même toute sa correspondance. Bientôt Victor-Amédée ne voulut plus entendre parler de divertissements et de fêtes à la cour; et la jeune duchesse, toujours prête à lui complaire, supprima le jeu du soir et les bals, le seul passe-temps qui lui fît plaisir (1).

Sur ces entrefaites, Anne d'Orléans accoucha d'une seconde fille, Marie-Louise, depuis reine d'Espagne et qui, née deux années après sa sœur Marie-Adélaïde, la suivit au tombeau deux années plus tard, mois pour mois. Dès lors, Victor-Amédée, désespérant d'avoir jamais un héritier mâle, abandonna sa femme pour commencer une liaison fatale qui, loin d'être heureuse, devait le conduire à l'abdication et à la folie.

La comtesse de Verrue, était d'origine française, fille de Charles d'Albert de Luynes, duc et pair de France, un des plus grands seigneurs de la cour de Louis XIV; mariée, très jeune encore, à un gentilhomme piémontais, le comte de Verrue, Jeanne de Luynes, elle aussi, avait eu une enfance très malheureuse. L'époux, un jeune gentilhomme aussi droit que brave, était tellement épris de sa femme, qu'il ne se

(1) D'Arcy au Roi, ce 19 juillet 1687. (Arch. de France.)

sentait plus la force de défendre son honneur, au cas où elle en arriverait à y toucher. Pour comble d'infortune, le jeune ménage était condamné à partager la vie d'une vieille sorcière de belle-mère, douée d'un caractère insupportable. Aussi le mari, désespéré, voulut-il partir pour faire campagne en Hongrie, avec la permission du duc de Savoie. M. C. Rousset, dans son *Histoire de Louvois,* ajoute spirituellement : « Il partit en mai, et ne revint qu'au mois de novembre. Il avait eu tort de partir. La comtesse de Verrue, qui, jusqu'alors, n'avait éprouvé qu'un sentiment de dignité satisfaite en se voyant l'unique objet des attentions d'un souverain aussi dédaigneux que superbe, sans plus hésiter, se donna à lui. Leur liaison, qui ne fut qu'une longue suite de scènes orageuses et de réconciliations toujours fort onéreuses pour l'amant, ne devait cesser que lorsque cette aventurière de haut vol, dont la vie remplirait un volume, la briserait non plus à cause de ses infidélités, mais de son infâme trahison. »

III

Nous n'avons pas à entrer dans le détail de la guerre qui éclata entre la France et la Savoie. Catinat ayant menacé le duc de Savoie de descendre à Turin si on ne lui livrait pas Verrue et la forteresse à Turin, le prince ne répondit à la demande que par un refus absolu. Vainement Victor-Amédée fit-il des prodiges de valeur à la bataille de *Staffarda*, vainement ses soldats suivirent-ils son exemple, tout fut inutile. La victoire devait rester aux Français.

Quelle avait été, durant cette guerre, l'attitude de la mère et de la femme du vaincu? Infâme, celle de Jeanne-Baptiste de Nemours, héroïque, celle d'Anne d'Orléans. Nous ne pouvions pas qualifier autrement l'acte de trahison de Madame Royale, allant jusqu'à communiquer à Louvois le budget de l'année 1687 (1). Les ministres de Louis XIV, qui souvent ont accusé Victor-Amédée de duplicité et de trahison, étaient en-

(1) D'Arcy au Roi, février et mars 1687. (Arch. de France). En outre, Madame Royale entretenait une correspondance suivie, par l'intermédiaire de d'Arcy, avec Louvois, pour le tenir au courant de tout ce qui se passait à Turin.

Correspondance de Savoie. (Arch. de France.)

core ses maîtres si l'on en juge par l'exemple que nous venons de citer. Aussi, le duc de Savoie, désespéré des trahisons journalières dont il était victime même dans sa propre maison, lançait-il à d'Arcy ces mots pleins d'un mépris écrasant pour le représentant de la France : « Dorénavant je voudrais, s'il m'était possible, négocier et traiter d'affaires sous terre. »

Bien différente était la conduite de la femme de Victor-Amédée. Dédaigneusement, elle avait refusé de recevoir l'envoyé extraordinaire de France, le marquis de Château-Renaud, sous le prétexte que son état de santé ne le lui permettait pas, alors que Madame Royale l'avait fort bien accueilli. L'infortunée duchesse était, en effet, si souffrante, que son mari voulait l'envoyer à Vérulli. Elle allait se résigner à quitter Turin, malgré sa répugnance à laisser la maîtresse commander en son absence, lorsque survint la courte trêve de Cunéo, qui lui permit d'y rester aussi longtemps qu'un événement ne l'obligerait pas à en partir. Le cas se présenta lorsqu'Anne d'Orléans, après une grossesse de plusieurs mois, sentit que le moment approchait. Mais, soit les fatigues du pénible voyage, soit les émotions qu'elle éprouvait depuis des mois, la duchesse fut obligée de s'arrêter à Chivasso, où elle mit au monde une fille à qui on fut obligé de donner l'eau sainte du baptême.

Mais, en ce monde, tout n'est qu'heur et malheur. Cette triste nouvelle parvenait à peine à Victor-Amédée, qu'il en recevait une seconde qui devait le combler de contentement. L'ennemi mortel du Piémont,

celui qui avait été l'instigateur de toutes les guerres pour obliger son maître à lui conserver toujours le pouvoir, Louvois, sans un cri, sans un geste, en moins d'une seconde, s'était affaissé, foudroyé. Les mémoires déclarent unanimement qu'il y a eu empoisonnement : mais qui a fait faire le coup? Le ministre du Roi est mort dans les mêmes conditions qu'était morte sa belle-sœur, Henriette d'Angleterre, après avoir bu de l'eau de chicorée, dont l'un et l'autre étaient très friands. Louis XIV est au-dessus de tout soupçon. Que Louvois ait été envoyé *ad patres* par ordre d'un souverain étranger, le duc de Savoie, par exemple! Une accusation pareille ne soutient pas la discussion.

Décidément, le malheur s'acharnait à persécuter la maison de Savoie. Après avoir pris Embrun, au lieu de se porter à Grenoble, comme le désirait Victor-Amédée, généralissime de l'armée alliée, les généraux décidèrent de ne pas aller plus avant, mais de se contenter de conserver les communications entre les deux pays, ce que, du reste, ils se gardèrent bien de faire. Jusqu'alors ils n'avaient encore commis qu'un acte d'insubordination, mais le second devint un acte de félonie, lorsqu'ils abandonnèrent seul le duc de Savoie malade à Embrun.

La maladie, une petite vérole noire, avait pris des allures tellement graves que Victor-Amédée, sentant sa fin prochaine, crut devoir prendre les dispositions nécessaires pour régler la succession au trône. Carutti assure que le duc de Savoie avait appelé pour héritier de la couronne le fils du prince Emmanuel-Philibert

de Carignan « un sourd-muet de grand sens, fin politique et qui serait régent de l'État (1). » Mais tous les testaments ne pouvaient pas faire passer la couronne à la branche de Savoie-Carignan. Le prince Emmanuel-Philibert, oncle de Victor-Amédée, était après lui le premier prince du sang; quoi qu'il arrivât, il devait rester l'héritier présomptif du trône aussi longtemps que son neveu n'aurait pas d'héritier mâle. La famille de Savoie-Carignan s'était divisée en deux branches : l'une, qui s'est fondue en France avec la maison de Soissons; et l'autre, dont le chef était le prince Emmanuel-Philibert, demeurée en Piémont, et qui est devenue la famille régnante actuelle (2).

La première nouvelle que l'on reçut de la maladie du Duc plongea Turin dans une stupeur générale, en provoquant dans le cœur de la Duchesse Anne un profond désespoir. Plusieurs fois déjà il était survenu à Victor-Amédée diverses indispositions durant ses séjours aux armées, mais, cette fois, celle qui venait d'éclater se présentait sous des symptômes tellement graves que, sans penser au danger auquel elle devait s'exposer en affrontant la contagion de la maladie et sans calculer les difficultés de ce long voyage, la Duchesse résolut d'aller rejoindre son mari, à l'insu du marquis de Saint-Thomas, le premier ministre. Et, pour le dépister mieux encore sur ses intentions, elle

(1) Carutti, *Storia del Regno di Victorio Amedéo II.*

(2) Nous aurons l'occasion de nous étendre plus longuement sur l'histoire de ce singulier personnage en transcrivant la lettre de Marie-Adélaïde d'avril 1709.

le supplia de lui communiquer tous les jours des nouvelles du Duc, en ajoutant que c'était l'unique consolation qui lui restait, étant donnée l'impossibilité d'aller le rejoindre. Victor-Amédée, qui se croyait en péril de mort, ne voulut pas repousser les supplications déchirantes de sa femme pour qu'il lui permît d'aller le rejoindre, et tout aussitôt donna l'ordre à Saint-Thomas de laisser partir la duchesse. Mais Anne d'Orléans n'aurait jamais osé prendre une détermination pareille sans le consentement personnel de son époux. L'autorisation venue, elle partit à bride abattue pour Embrun. Et, durant le trajet, elle écrivit à Saint-Thomas un court billet que nous citons, pour montrer avec quel style élégant et correct écrivait la charmante Duchesse de Savoie.

De Ville Fallet, ce 2 septembre 1692.

« Dès que la marquise de Somerise m'a dit que S. A. R. approuvait que j'aille le joindre, je me suis mise en chemin, et arrive dans ce moment. Je compte de trouver la litière ainsi qu'elle m'a dit, et, en attendant, j'envoie les remèdes qu'on m'a demandés, mourant d'impatience d'être moi-même auprès de S. A. R., à laquelle j'ai une reconnaissance extrême de ce qu'elle me donne la consolation de l'aller servir, et à vous de me l'avoir fait savoir. Faites-lui mes compliments en attendant que je les lui fasse moi-même (1). »

(1) *Lettres de la Duchesse au marquis de Saint-Thomas*, 2 *septembre* 1692. (Archives de Turin.)

Mais, en arrivant à Demonte, elle apprit que sa litière avait été prise par un des médecins qui la précédaient. La Duchesse, très désolée de n'en pouvoir trouver une autre, se plaignit au marquis de Saint-Thomas de ce contretemps qui retardait le moment si attendu de pouvoir se retrouver auprès de S. A. Elle termine en priant le ministre d'envoyer des ordres catégoriques pour qu'elle ne rencontre plus aucun obstacle le long de la route.

Son arrivée à Embrun, l'accueil qu'elle reçut du Duc, qui avait l'humeur massacrante d'un homme que le doigt de Dieu frappait en plein succès, les tristes conditions de santé dans lesquelles elle se trouvait elle-même, voilà ce qu'on lit dans les lettres qu'elle adressait à Madame Royale. La plus curieuse est certainement la première, datée du jour de son arrivée, le 3 septembre 1692. Le malade est beaucoup mieux qu'elle n'avait osé l'espérer. Les pustules commençaient à mûrir, ce qui lui permettait de rassurer Madame Royale sur l'issue de la maladie. Mais les yeux, ces chers yeux, étaient tout couverts de l'horrible mal. Bien qu'il ne pût pas reposer la nuit, en ce moment il semblait comme assoupi, et elle en profitait pour écrire à sa belle-mère qu'elle supposait tout aussi inquiète qu'elle. Et la duchesse terminait en lui promettant d'envoyer tous les jours des nouvelles, sinon elle-même, du moins par l'intermédiaire d'autres personnes.

Après bien des alternatives de haut et de bas, Victor-Amédée entrait enfin en convalescence. La du-

chesse Anne annonçait à sa belle-mère que, grâce au ciel, la fièvre depuis plusieurs jours n'avait pas reparu. — « Demain est le jour du départ, quoique S. A. ne soit pas dans un état très satisfaisant. » Le cortège ne pouvait procéder que pas à pas, car les rechutes succédaient aux rechutes, en provoquant de terribles accès de fureur chez le malade qui se croyait guéri. Vainement sa jeune femme lui prodiguait-elle ses consolations, elle ne pouvait réussir à le calmer. La duchesse l'avait précédé à Turin pour faire tout préparer avant son arrivée. A peine y était-elle installée, qu'elle apprenait que la fièvre avait reparu avec assez d'intensité. Le marquis de Saint-Thomas, sur sa demande, supplia son maître de venir achever sa convalescence à la *Vigna di Madama,* la résidence favorite des duchesses, qui s'y établirent pour cette circonstance (1).

Après des années et des années de lutte acharnée,

(1) *La Regina Anna di Savoia. — Studio storico su documenti inediti,* di Luisa Saredo, Torino, 1887, 2 vol. in-12.

Madame Luisa Saredo, après avoir débuté dans la carrière littéraire par des romans très appréciés, vient de donner une œuvre historique remarquable comme style et renseignements. Mais, avec une modestie qui l'honore, Mme Saredo nous déclare que son livre est moins une œuvre historique qu'une compilation de documents et d'extraits d'ouvrages. Son observation est juste; l'auteur cite de nombreux documents intéressants sans les donner, notamment les lettres de la reine d'Espagne, que Mme della Rocca a négligé de relever aux Archives de Turin, adressées à son père, et celles de ce dernier.

Nous aurons à consulter souvent son ouvrage avec d'autant plus d'intérêt qu'il est le premier qui ait été écrit sur la reine Anne de Savoie. Il serait d'autant plus à souhaiter qu'il fût traduit, qu'il s'agit de deux princesses françaises, qui ont eu une influence considérable sur les destinées du Piémont.

Victor-Amédée consentit enfin à signer une trève avec la France, le 12 juillet 1692. Les avantages considérables que fit la première puissance au Piémont pour qu'il gardât sa neutralité, compensèrent largement tous les dommages de la guerre. Enfin on stipula les conditions du mariage de la jeune Marie-Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin (1).

La plus heureuse de cette union aussi inespérée fut encore la duchesse de Savoie qui songeait qu'après tant d'infortunes et de malheurs supportés courageusement depuis six ans, on touchait enfin au repos et au bonheur. Elle savait si peu contenir sa joie qu'elle éclatait en tout dans son visage, ses paroles, son attitude envers les envoyés français, elle qui, jusqu'alors, avait toujours observé une réserve excessive dans ses relations avec eux. Le comte de Tessé, qui se trouvait alors à Turin comme otage, et qui avait fortement aidé à la paix, écrivait à Louis XIV « que sa joie vive et endiablée éclatait en tout, et quoiqu'il lui soit recommandé d'être en garde pour ne point faire connaître aux chefs des alliés la partialité de son cœur, cette princesse ne peut se contenir et cherche tous les

(1) Nous avons placé avant les lettres de Marie-Adélaïde de Savoie à sa famille, les documents des Archives de Turin relatifs aux négociations du mariage, du voyage et de l'arrivée à Paris de la jeune duchesse de Bourgogne, et ceux des Archives de Venise qui nous donnent le mariage à Paris et les fêtes qui suivirent. Quant à ceux de la maladie et de la mort de la Dauphine de France, on les trouvera après la dernière lettre que Marie-Adélaïde ait écrite à sa famille, lettre qui dément absolument le récit de Saint-Simon sur l'empoisonnement de la Dauphine.

moyens de causer avec moi, de parler de Votre Majesté, de sa joie, de ses embarras et de ses mortifications passées.

Entre temps, Victor-Amédée fêtait gaiement les délices de la paix en voltigeant de belle en belle, brune ou blonde, peu lui importait. Un jour, à la suite d'une de ces altercations violentes qu'il avait l'habitude d'avoir avec la comtesse de Verrue, le duc contracta une liaison éphémère, avec M^lle^ Charlotte de Cumiane, que la duchesse Jeanne-Baptiste se hâta de marier avec le comte François de Saint-Sébastien, un gentilhomme accompli, et qui n'eut jamais à se repentir de s'être uni à elle.

Victor-Amédée s'en désolait déjà, lorsqu'il se souvint de celle qui avait été l'unique affection de sa vie. Longtemps il hésita, sentant bien que, tôt ou tard, cette femme lui serait fatale. Mais le Duc était dans la situation d'un homme qui, après avoir vu la mort de près, prodigue sa vie sans compter. La comtesse de Verrue reprit tout son empire sur lui. Son palais s'était transformé en musée où tout se retrouvait, livres anciens à ses armes, tableaux, bijoux, porcelaines, meubles, médaillons, etc., etc (1). Le duc spon-

(1) Madame écrivait à sa sœur, en date du 2 août 1718, à propos de la comtesse de Verrue : « J'ai profité du vol qu'elle avait fait au roi de Sicile (alors duc de Savoie), car elle m'a vendu cent soixante médailles d'or qu'elle a dérobées à ce prince. Je n'ai cependant que la moitié des médailles qu'elle avait volées au roi. Elle avait aussi des cassettes pleines de médailles d'argent; tout cela a été vendu en Angleterre. »

« *Correspondance de Madame Duchesse d'Orléans*, etc., etc. Vol. I.

tanément lui accorda la légitimation de ses deux enfants. Victoria, née en 1690, décédée en 1766, mariée à Victor-Amédée Ier de Savoie-Carignan, et de Victor, marquis de Suse, né le 11 décembre 1694, décédé le 20 mars 1762, marié avec Lucrèce Franchi de Pont, *autre fille naturelle* de la Verrue. Elle voyageait avec un train de reine, accompagnée d'un médecin, des gentilshommes et des dames de la cour. Les autorités du pays qu'elle traversait pour se rendre aux bains, l'attendaient pour la saluer et se mettre à sa disposition.

Les plus beaux rêves sont les plus courts. Le duc de Savoie devait en faire, avant peu, la cruelle expérience. C'est une curieuse histoire de femmes que nous raconterons, d'après des documents diplomatiques peu connus.

Le comte de Tessé, sur le conseil du marquis de Saint-Thomas, avait rendu visite à la favorite, en l'assurant de toute l'estime et de la protection que le roi de France semblait être disposé à lui accorder. Tessé, ayant informé son maître de la démarche du premier ministre, tout aussitôt reçut plein pouvoir pour agir. Mais lui, en fin renard qu'il était, après visite faite, avait parfaitement jugé la personne avec qui il avait eu affaire. — « A vrai dire, il ne me paraît pas à sa figure, à ses manières, à son attitude, qu'elle ne songeât qu'à plaire; et je suis trompé si M. de Savoie lui dit son secret (1). »

(1) *Négociations avec la Savoie.* Tessé au roi 16 juillet 1696.

Voilà le grand mot lâché! Victor-Amédée était trahi en même temps, par sa mère, son premier ministre et sa maîtresse. Tessé avait compris que si la comtesse avait été frivole et coquette à la première visite, elle n'en serait que plus vénale à la seconde. Elle se vendit corps et âme à l'envoyé de France et, en échange, elle lui communiquait tous les événements intérieurs, les bavardages de la cour, toute réflexion surprise à son amant dans un moment d'expansion.

Mais on n'en impose pas longtemps à un homme qui toute sa vie a été trompé. Aussi Victor-Amédée en était-il arrivé à adorer l'espion, comme un chat la souris. Depuis longtemps les doutes qu'il avait sur la fidélité de la Verrue étaient tels, qu'il la surveillait et la faisait surveiller si étroitement qu'elle dut recourir à un moyen aussi étrange qu'ingénieux pour pouvoir écrire en sûreté à son ami Tessé (1). Elle-même commençait à comprendre que l'air de Turin n'était plus sain pour elle, et qu'il n'était que temps de mettre en sûreté sa précieuse personne et le gros magot qu'elle emportait. Victor-Amédée, cette fois, se montrerait-il inflexible? Il ne lui était plus permis d'en douter. Après tout, n'était-elle pas d'origine française, et la patrie ne pouvait-elle pas lui offrir un asile aussi tranquille qu'assuré?

La Verrue, dans une de ses lettres, déclarait à Tessé

(1) « Devinez d'où je vous écris? De ma chaise percée, car je ne sais à qui me fier, tellement je suis observée. »

(*Correspondance de Savoie*) Lettre de la comtesse de Verrue à Tessé, du 6 février 1697.

qu'elle serait toujours prompte à le servir en tout et pour tout, et que, même au cas où elle viendrait à quitter Turin, elle y laisserait une personne de confiance pour l'informer de tout. Ces lignes suffirent au diplomate pour comprendre que son espionne sentait le terrain trembler sous elle. Dès lors Tessé la recommanda vivement au roi et aux ministres. Lui-même combina avec son frère, le chevalier de Luynes, le plan de sa fuite. Et quelques mois plus tard, frère et sœur mettaient à exécution leur beau projet en profitant d'un voyage du duc de Savoie à Chambéry pour s'enfuir nuitamment de Turin, après avoir sauvé les plus précieux objets, et sans même daigner laisser une lettre d'excuse et d'adieu à celui qui l'avait tant aimée et si prodigieusement enrichie.

Le duc de Savoie, en apprenant la nouvelle, ne ressentit point la vive irritation dont parle Saint-Simon. La Verrue, à la longue, lui était devenue si indifférente, qu'il n'éprouvait plus pour elle que de la répulsion. Aussi accepta-t-il comme une délivrance son retour au pays natal. Même lorsque son représentant à Paris lui demanda comment il fallait traiter la comtesse de Verrue, Victor-Amédée se contenta de lui répondre qu'il excusait son départ, qu'elle avait agi sous l'impulsion de ses frères. » Voyez-la, portez-lui secours et faveur. Nous conserverons toujours une estime entière pour cette dame (1) ». Si graves qu'eussent été les torts de cette femme envers lui, le duc de

(1) *Lettre de Victor-Amédée au Comte de Vernon*, 23 octobre 1702. (Archives d'État de Turin.)

Savoie ne pouvait oublier qu'elle était la mère de ses enfants. Jamais ils ne se revirent, jamais ils n'échangèrent une lettre.

La comtesse de Verrue mourut à Paris en 1736 dans un âge avancé, sans avoir jamais renoncé à sa vie d'aventures et d'intrigues. En dernier lieu, elle avait donné asile à son gendre le prince de Carignan, et à sa fille Victoria, qui avaient dû fuir de la cour de Turin à la suite de la vie désordonnée qu'ils y menaient, et que, du reste, ils continuèrent à Paris. Bon chien chasse de race (1).

Au surplus, Victor-Amédée n'eut pas lieu de se repentir de sa réconciliation avec sa femme, un ange de douceur qui toujours avait fermé les yeux pour ne point voir les vilenies de la maîtresse de son mari envers elle. La duchesse lui avait déjà donné, en 1697, un héritier mâle, Victor-Amédée-Philippe, prince de Piémont. La joie et l'allégresse de la famille furent immenses. Le Piémont entier célébra avec des fêtes magnifiques la naissance du nouveau-né. Marie-Adélaïde, qui en parle dans ses lettres, annonçait le départ du comte de Tessé pour porter à Turin ses félicitations et celles du roi. Le 27 avril 1701, naissait le

(1) Les mœurs, les dépenses et la conduite de ce gendre, que Victor-Amédée supporta longtemps, les brouillèrent tellement que celui-ci vint en France. On lui souffrit l'incognito pour le contraindre et l'empêcher d'y fixer sa demeure. Il y est pourtant resté avec son prétendu incognito sous le nom de M. de Basque. Sa femme est venue l'y trouver; « ce qu'ils y font depuis qu'ils y sont, tout le monde le voit, le sent et en gémit ». (*Addition au journal du marquis de Dangeau.*)

prince Charles-Emmanuel, le seul prince qui ait vécu et régné depuis. Mais les fêtes et les réjouissances ne furent pas renouvelées à cette occasion. Les temps étaient durs et les cœurs serrés.

IV

Nous n'avons pas à exposer les faits qui déterminèrent la conflagration de l'Europe et la grande lutte qui s'ensuivit, à la suite du testament de Charles II, roi d'Espagne, instituant comme héritier Philippe d'Anjou, second fils du Dauphin de France. Guerre terrible, qui devait s'éterniser douze années, en ruinant pour jamais la puissance de Louis XIV, et en posant sur la tête de Victor-Amédée la couronne royale. Bien habile, qui aurait pu prévoir cet étrange revirement de fortune.

Mais aussi le duc de Savoie avait tout lieu d'être mécontent du prix dont Louis XIV prétendait payer son alliance : une offre dérisoire du titre de généralissime des armées franco-espagnoles durant le cours de la guerre, et la proposition d'un mariage de la seconde de ses filles avec le duc d'Anjou, appelé à occuper le trône d'Espagne. Victor-Amédée se trouvait en face d'une situation inextricable; ou passer du côté de l'Empereur qui n'était pas assez fort pour attaquer ses ennemis et, en même temps protéger ses alliés, ou accepter l'alliance française.

Le duc de Savoie, rongeant son frein, dut signer, en remerciant, le traité d'alliance.

Quelques jours plus tard, il partait pour prendre possession de son commandement en laissant la duchesse Anne comme Régente. A peine avait-elle pris possession du pouvoir, qu'un nouveau malheur venait fondre sur elle. Une attaque d'apoplexie foudroyante avait emporté Monsieur, son père, à la suite d'une discussion violente avec le roi, son frère, au sujet de la vie de débauche que menait le duc de Chartres. Anne-Marie n'avait jamais cessé d'aimer profondément son père et sa mère d'adoption, Charlotte-Élisabeth de Bavière, avec lesquels elle avait conservé d'excellentes relations, même après la rupture entre la France et la Savoie. Leur correspondance est toujours écrite en termes affectueux, où l'on sent percer l'inaltérable douceur de sa fille et son affection pour lui.

Un profond chagrin pour elle était le prochain départ de sa seconde fille pour l'Espagne. Mère et fille s'adoraient; et la séparation était d'autant plus pénible pour elle que Marie-Louise, en restant quelques années de plus auprès de sa mère que sa sœur, Marie-Adélaïde, avait pu mieux l'apprécier, et conserver pour elle une tendresse profonde, qu'on ne retrouve pas dans la correspondance de l'aînée quand elle en vient à parler de sa mère. Aussi Madame, la mère d'adoption d'Anne d'Orléans, écrivait-elle à sa sœur « que la reine d'Espagne était restée plus longtemps avec sa mère que notre Dauphine;

aussi avait-elle été beaucoup mieux élevée » (1).

Il est certain que Marie-Adélaïde, si charmante qu'elle ait pu être, a laissé dans l'histoire une triste idée de l'éducation qu'elle avait reçue. Il suffit pour s'en convaincre de connaître certains actes d'elle d'un laisser-aller si révoltant qu'on hésite à les croire (2).

En tout et pour tout, Marie-Louise a été supérieure à Marie-Adélaïde, qui n'eut jamais comme elle, l'esprit, l'instruction, le sérieux, l'élévation des idées, la fermeté énergique en face du danger. Malheureusement, il y a toujours dans les familles les favorisés et les déshérités. Marie-Louise, malgré ses brillantes qualités, a été une des reines les plus infortunées que mentionne l'histoire, alors que la duchesse de Bourgogne a été toute sa vie caressée, choyée et portée aux nues, et cela sans raison plausible.

Marie-Louise était âgée de treize ans à peine, lorsque fut célébrée à Turin son union avec Philippe V, le 11 septembre 1701. Ce furent des noces funèbres, où la cour assista en longs habits de deuil. L'absence forcée du duc de Savoie, la mort de Monsieur, son grand-père, enlevèrent toute solennité à cette cérémonie. La jeune reine ne put se séparer des siens sans éprouver un grand déchirement de cœur, que

(1) *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans.* Lettre du 16 mai 1716.

(2) Michelet, *Histoire de France*, Paris, Chamerot, libraire-éditeur, 1862. ch. XIII, volume XIV.) Gouvernement des Dames.

Nous renvoyons nos lecteurs à Michelet et non à Saint-Simon. Le maître, en quelques pages, éclaire mieux une situation que le noble duc en cinquante.

n'avait pu ressentir Marie-Adélaïde plus jeune et d'une nature plus indifférente que la sienne.

Les lettres qu'elle écrivait à sa famille, dès les premiers jours de son départ, respirent tant de tendresse, tant de regrets pour l'éloignement, qu'on ne peut les lire sans ressentir une émotion profonde. Voici la fin de la lettre d'adieux qu'elle adressait de Nice, en date du 24 septembre, à sa mère : « Je finis en vous suppliant de vouloir bien toujours avoir des bontés pour moi, les méritant par le respect et la tendre amitié que j'ai, ma très chère maman, pour votre chère et aimable personne. Je vous prie de vouloir bien embrasser pour moi mes très chers frères et remercier « le grand » de ce qu'il a bien voulu m'écrire » (1).

Le « grand » était son père, Victor-Amédée, qui préféra toujours Marie-Louise à son aînée. Les archives de Turin ne possèdent aucune lettre de lui, adressée à Marie-Adélaïde qui, du reste, s'en plaint, et les siennes sont très rares, de courtes lettres de bonne année, sauf une très importante, visiblement dictée par Madame de Maintenon. Au contraire, le duc en écrivait d'assez longues à Marie-Louise et, lorsqu'il ne pouvait pas lui écrire, il ajoutait souvent quelques lignes affectueuses au bas de celles de la duchesse Anne. Il n'en était pas de même pour les lettres qu'elle adressait à sa grand'mère, affectueuses comme forme,

(1) *Correspondance du Roi de Sardaigne.* (Arch. d'État de Turin). Nous ne pouvons comprendre comment Mme della Rocca n'a pas fait figurer dans son volume les lettres admirables de la reine d'Espagne à son père, et les réponses du père, autrement plus chaleureuses que celles qu'elle écrivait à sa grand'mère. Quelle perte pour l'histoire !

mais elles manquent de l'entrain et de la spontanéité de celles qu'elle écrivait à ses père et mère; le cœur ne parlait plus.

Le voyage de la jeune reine d'Espagne fut traversé d'une foule d'incidents pénibles et douloureux. La première amertume qu'elle eut à éprouver, fut d'être obligée de se séparer à la frontière de toutes les dames de sa suite. Avec elles disparaissait la patrie. Leur départ était comme un dernier adieu qu'elle envoyait à tous les siens.

Le mal de mer, dès les premières heures, la secoua si affreusement qu'elle se crut perdue. La princesse des Ursins, qu'on avait attachée à sa personne, et qui devait devenir tout à la fois sa conseillère et son amie, fit placer des lits auprès d'elle pour elle et sa première femme de chambre (1). Mais toutes les trois furent tellement mangées des punaises durant la nuit, qu'on dut débarquer la jeune reine à Antibes, d'où elle se rendit par terre à Toulon. Mais, arrivée dans ce port, Marie-Louise ne put y débarquer sans attendre l'assentiment du cabinet de Versailles.

(1) Anne-Marie Noirmoutiers de la Trémoille, Princesse des Ursins, appelée par Philippe V aux fonctions de « *Camerera mayor,* » avait des attributions multiples et de grands privilèges.

Veuve du prince de Chalais, elle avait épousé, en secondes noces, le duc de Braciano. Mais, chargée de dettes, elle dut vendre le duché à un Odescalchi, à condition qu'elle renoncerait au titre.

Elle a joué un rôle considérable en Espagne aussi longtemps que la reine Marie-Louise vécut. Mais, en 1714, elle en fut misérablement chassée par la nouvelle reine Élisabeth Farnèse, alors qu'elle était allée au-devant d'elle à son entrée en Espagne.

Louis XIV et Madame de Maintenon, irrités que le mariage eût été

Elle dut continuer sa route jusqu'à Marseille, où elle reçut enfin la permission de poursuivre son voyage par terre. — « Je ne voudrais pas être à sa place, écrit Madame à sa sœur; être reine, c'est en tout pays chose pénible; mais reine d'Espagne c'est la pire de toutes. » Louville, que Louis XIV avait placé auprès de Philippe V, comme gentilhomme de la chambre, pour conseiller et surveiller le jeune roi, attendait à Montpellier l'arrivée du cortège royal.

Louville, comme premier acte d'autorité, en commit un que la reine ne lui pardonna jamais, malgré toutes les attentions qu'il eut depuis pour elle (1). Les ordres de Philippe V étaient précis : il ne voulait autour de sa femme aucune femme de chambre française, ni même un confesseur de cette nationalité. Louville n'eut garde de faire fléchir son devoir; la reine fut remise, sans aucune suite, dans le premier village d'Espagne, au roi Catholique.

Le désespoir de Marie-Louise fut si profond en apprenant cette exécution sommaire, qu'elle refusa tout service de femmes espagnoles, en déclarant qu'elle voulait passer seule la nuit. La princesse des Ursins

traité directement par elle sans leur assentiment, furent enchantés de la mésaventure qui lui arrivait.

(1) Et ces attentions s'expliquent par l'impression profonde que fit sur lui Marie-Louise à la première entrevue. Dans ses « Mémoires-secrets, » il s'exprime en ces termes sur elle : « Marie-Louise de Savoie, alors âgée de treize ans, était déjà une souveraine véritable. Grâce, esprit, discernement profond, rien ne lui manquait. Sa taille noble, quoique petite, parfaitement formée et relevée par une blancheur éclatante, par la plus vive, la plus douce physionomie, annonçait à la fois et parait de mille charmes les mérites dont elle était douée. » (*Mémoires-secrets* du marquis de Louville, vol. I.)

dut signifier cette décision à Philippe V qui fit contre mauvaise fortune bon cœur en se retirant sans observation. Mais les deux premières journées de ce roi et de cette reine, qui réunissaient sur leurs têtes trente-et-un ans à eux deux, se passèrent en bouderies enfantines. Philippe V, dès la première entrevue, n'avait pu s'empêcher de prendre pour elle une de ces affections profondes qui ne cessent qu'avec la vie, et sa femme y répondit en lui restant fidèle et en l'aidant dans toutes les circonstances de sa vie. Le souvenir de la reine Marie-Louise est encore bien vivant à Madrid. L'Espagne entière n'a jamais oublié la conduite admirable qu'elle tint, en 1706, alors qu'elle était régente.

Et, à ce propos, on a prêté bien à tort à Madame des Ursins une influence sur la reine qu'elle n'eut jamais. Certainement que les conseils d'une *Camerera mayor,* dont l'âge dépassait de plus d'un demi-siècle celui de sa maîtresse, ont été parfois d'une grande importance pour la reine. Mais, Marie-Louise a donné en sa vie trop de preuves d'énergie et de courage pour douter que, dans toutes les circonstances, elle n'ait pas su prendre elle-même son parti.

Les nécessités de la situation obligèrent le roi d'Espagne à se rendre en Italie, où ses nouveaux sujets, désireux de connaître leur nouveau roi, l'attendaient impatiemment. La reine, à son grand regret, ne put l'accompagner, dans l'impossibilité où se trouvaient les souverains d'Espagne de voyager avec un train royal. Mais en lui faisant ses adieux, elle sut

montrer son énergie habituelle. Sa gloire et ses intérêts exigeaient cette séparation; il ne devait point hésiter à partir. Durant son absence, elle présiderait les États d'Aragon du mieux qu'elle le pourrait. Marie-Louise s'acquitta si bien de ses fonctions de régente, qu'elle sut se rendre digne de la confiance complète qu'avait son mari en elle.

Victor-Amédée, qui ne connaissait point son gendre, aurait dû éprouver une grande satisfaction de l'entrevue qu'il devait avoir avec lui. Loin de là, sans parler des difficultés ridicules que soulevait la question d'étiquette, il reculait ce moment le plus qu'il pouvait en pensant que lui, le généralissime de l'armée franco-espagnole, il n'en devenait désormais que le commandant en second et que si, comme effectivement il est arrivé, il gagnait une grande bataille, à son gendre en reviendrait tout l'honneur.

Victor-Amédée, bien que son cœur débordât d'une indignation légitime à l'idée d'avoir à supporter une humiliation pareille, mû par un sentiment de délicatesse paternelle, ne voulut pas révéler cette situation à sa chère fille. La longue et affectueuse lettre qu'il écrivit est si intéressante, en raison des détails qu'elle fournit sur l'entrevue du beau-père et du gendre, que nous n'hésitons pas à la donner (1).

(1) Nous partîmes d'ici, ma chère fille, avec beaucoup de précipitation, ma mère, Madame la Duchesse et moi. Je ne m'arrêtai plus jusqu'à ce que j'eus le bien d'embrasser le Roi, comme je le fis entre Montaldon et le Cairo. Quoique je fusse prévenu par ce que vous m'avez écrit, je ne laissai pas d'être frappé à la première entrevue. Mais, par la suite, je fus charmé de la manière obligeante dont il me par-

Les lettres de Marie-Adélaïde nous feront connaître les événements qui suivirent : la bataille de Luzzara gagnée par Vendôme et l'armée piémontaise commandée par le roi d'Espagne; le retour précipité de Philippe V en Espagne chargé de lauriers facilement conquis, et enfin la rupture définitive de la paix entre la France et la Savoie, en septembre 1703, à la suite de l'ordre de Louis XIV au duc de Vendôme de désarmer toutes les milices piémontaises placées sous ses ordres. Louis XIV avait écrit de sa main la lettre suivante que Vendôme remit au duc de Savoie :

« Monsieur, puisque la religion, l'honneur, l'intérêt, les alliances et votre propre signature ne sont rien entre nous, j'envoie mon cousin, le duc de Vendôme, à la tête de mes armées, pour vous expliquer

lait et de la tendresse qu'il m'a toujours témoigné avoir pour vous. Je vois, ma chère fille, avec un sensible plaisir, combien votre bonheur est grand par tout ce que le Roi, et ceux qui ont l'honneur d'être à sa suite, m'ont dit de votre conduite. Vous avez d'autant plus besoin d'une grande prudence au-dessus même de votre âge, pour conserver ce bonheur, et mériter de plus en plus la tendre amitié que le Roi a pour vous, et l'opinion qu'on a conçue de vous. J'ai tâché, ma chère fille, de lui faire connaître ma reconnaissance et de me procurer ses bontés par tous les endroits qu'il m'a été possible; le regret qu'il m'est resté c'est de l'avoir quitté sitôt, n'ayant pu demeurer que deux fois vingt-quatre heures auprès de lui. Votre mère et votre grand'mère n'y ont été qu'une soirée et un moment le lendemain. (*Archives d'État de Turin*).

Un passage d'une lettre de Marie-Louise, en réponse à celle de son père, fait comprendre ce que veut dire la seconde phrase de la lettre de son père. « Je me réjouis infiniment que vous ayez vu le Roi; ne vous avais-je pas mandé que vous le trouveriez un peu froid dans les premiers moments? Lettre du 13 juillet 1702. (*Archives d'État de Turin.*)

mes intentions. Il ne vous donnera que vingt-quatre heures pour vous déterminer (1).

LOUIS.

Victor-Amédée ne répondit à cette lettre que par la proclamation suivante à son peuple :

« J'ai fini par rompre une alliance qui a été déjà violée plusieurs fois, à mon grand détriment. Je préfère mourir les armes à la main plutôt que de me laisser opprimer plus longtemps (2). » Ne croirait-on pas entendre encore tonner la grande voix de Danton à la tribune de l'Assemblée.

« Quand la Patrie est en danger, tout appartient à la Patrie. »

Aussi tout le Piémont s'enrôla-t-il comme un seul homme : enfants, adolescents, jeunes gens, maris, vieillards et jusqu'aux femmes pour le service des ambulances, tous partirent au son de l'hymne national. Les campagnes de 1704 et de 1705 tournèrent toutes au profit de l'armée franco-espagnole. Le Piémont se trouvait désormais réduit à Turin et ses alentours; les ennemis campaient à trois milles de la Vénerie. Heureusement que la saison avancée et le besoin de vivres et de renforts retardèrent le siège de Turin jusqu'en 1706.

Mais il n'est point de médaille sans revers. En Flandre, en Allemagne, en Espagne, les Franco-Espagnols avaient été battus à plate couture par Malbo-

(1) *Archives d'État de Turin.*
(2) Carutti, *Storia del regno di Vittorio Amadeo*, chap. XV.

rough, le prince Eugène et l'Archiduc. Donauwœrth, Blenheim (le second Hochstedt), la reddition d'Ostende, la levée du siège de Bainhour, autant de noms, autant de défaites pour la France. Le duc de Savoie n'avait peut-être pas tort d'espérer que, tôt ou tard, le même sort l'attendait en Italie.

De nouvelles forces avaient été expédiées en Italie conduites, cette fois, par le grand capitaine, le prince Eugène de Savoie, auquel Louis XIV avait opposé tout d'abord Vendôme, rappelé en Flandre, à la place de l'inepte Villeroy, qui venait de compromettre la France par la perte de la bataille de Ramillies. Le duc de la Feuillade, qui lui succéda, ouvrit la tranchée le 13 mai, avec 80,000 hommes d'élite, une artillerie aussi nombreuse que puissante, des vivres et des munitions en abondance. Grâce à l'impéritie du général et de l'ingénieur, ce formidable armement devait aboutir à un désastre comme en compte peu l'histoire.

Pendant ce temps, Eugène reprenait l'offensive; en passant le Pô, il prit Couggio, et ne craignit pas, avec 30,000 hommes, d'aller affronter les 80,000 retranchés devant Turin. Louis XIV, qui s'aperçut trop tard de la bévue énorme qu'il avait commise en écartant Vauban et Catinat qui s'offraient à lui en répondant du succès, envoya en hâte son neveu, le duc d'Orléans, frère de la duchesse Anne de Savoie, pour prendre la direction du siège. Dès qu'il vit la gravité de la situation, il pressa vivement Marsin de sortir des lignes et d'aller lui-même à la rencontre d'Eugène. Le refus du maréchal, appuyé par un ordre de la cour, l'arrêta dans

ses lignes. Et le siège de la ville commença le 13 mai. La duchesse, qui connaissait la valeur de son frère, se désespérait en songeant à quel redoutable adversaire son mari allait avoir affaire. Sans hésiter, elle s'adressa à lui, en le suppliant de prendre en pitié la triste situation de la famille de Savoie. Le duc d'Orléans, qui avait toujours conservé des relations affectueuses avec sa sœur, lui répondit par une lettre qui porte la date du 28 mai, aujourd'hui aux archives de Turin, dans laquelle il déplorait d'avoir été obligé d'obéir aux ordres du roi (1). Ce qui n'empêchait point les Français, le lendemain 29, de commencer le bombardement de la ville, pendant que la famille ducale assistait à un *Te Deum* chanté en l'honneur de la retraite de Philippe V devant Barcelone, tombée au pouvoir de son compétiteur l'archiduc Charles. Le 3 juin, les Français

(1) « Au champ de Saint-Benetti, ce 28 mai, j'ai reçu, ma très chère sœur, la lettre que vous m'avez écrite, et vous pourrez voir par la mienne que je prévois et sens tous vos sentiments, malgré la peine que ma venue dans ce pays vous a pu faire. Je ne puis m'empêcher de regretter de n'y être pas venu plus tôt, non que j'eusse moins servi que les autres à l'affaire générale, mais quoique je ne sois pas directement chargé de l'armée du Piémont et que je n'y ai que le commandement général, j'aurais pu prévenir et empêcher toutes les choses inutiles au bien de l'affaire, et qui vous ont pu et dû faire de la peine. Je vous prie dorénavant de m'en avertir, et vous serez contente sur toutes ces choses-là. Dieu veuille que je puisse assez bien faire sur les autres pour nous amener une bonne paix qui me puisse procurer l'extrême plaisir, au bout de vingt-trois ans de séparation, de pouvoir embrasser une sœur avec qui je me souviendrai toujours avoir été élevé, et pour qui j'ai gardé et conserverai toute ma vie la plus tendre amitié. »

A Madame la Duchesse de Savoie, Madame ma sœur.

(*Arch. d'État de Turin. — Lettres des princes étrangers.*)

recommencèrent le bombardement de la ville, pendant que la famille de Savoie assistait à la procession du *Corpus Domini,* donnée pour rappeler aux habitants de la ville le courage héroïque qu'ils avaient montré lors du premier assaut. Dès lors, malgré toutes les promesses de protection du frère, le duc et la duchesse de Savoie durent songer à éviter par la fuite les chances probables d'une arrestation. Le départ ne pouvait pas être différé plus longtemps : Victor-Amédée, après avoir pourvu à tout, abandonna avec sa famille la capitale, afin de la protéger et de la secourir en se joignant à l'armée du prince Eugène. Les duchesses se dirigèrent vers Cherasco; et là, elles commencèrent la pénible descente qui devait les conduire à Oneglia, l'unique port du Piémont où les attendaient les galères de Gênes, gracieusement mises à la disposition du duc de Savoie par la République.

On ne peut songer à l'affreuse situation où se trouvait la duchesse de Bourgogne sans ressentir une profonde émotion. L'annonce de la fuite précipitée de la famille de Savoie ne laissait aucun doute que la situation de Turin ne fût désespérée. L'infortunée Marie-Adélaïde, malgré la grande appréhension d'un désastre qu'elle aussi croyait prochain, devait faire contre mauvaise fortune bon cœur, en se montrant toujours gaie et souriante devant le roi et la cour, et en partageant tous leurs plaisirs. Elle ne se doutait pas que le moment de la résurrection approchait, et que ceux que l'on croyait avoir à tout jamais anéantis, après avoir délivré Turin et le Piémont, ne s'arrêteraient

qu'aux portes de Toulon. La Provence ne s'est jamais relevée de cette invasion. Les alliés en ont fait un désert. Le plus fort est que Fleury, alors évêque de Fréjus, accueillit le prince Eugène avec les honneurs dus à un vainqueur. Les assiégeants continuèrent le bombardement jusqu'au 7 septembre, jour de l'attaque des lignes par le prince Eugène. Mais depuis un mois déjà, le duc d'Orléans, devant le refus obstiné du maréchal Marsin de sortir des lignes pour marcher à l'ennemi, avait écrit avec force au roi contre sa conduite, en déclarant qu'il ne voulait plus se mêler de rien. Malgré tout, le vaillant prince, quand la bataille de Turin fut engagée, ne put s'empêcher d'y prendre une part active, et il tenta l'impossible pour emporter la ville : il y fut même blessé deux fois, dont une grièvement. Marsin expia par sa mort la honte qu'il s'était acquise durant cette campagne. L'armée française se retira en déroute sur Pigneroles. L'Italie et Naples tombèrent au pouvoir du vainqueur. La maison de Savoie devait y gagner une couronne.

La première pensée de Victor-Amédée fut de rappeler sa famille, alors réfugiée à Gênes, qui reçut cet ordre avec une joie facile à comprendre. L'absence, loin de nuire à la duchesse, avait redoublé l'affection que son mari avait pour elle. Guicciardini, l'envoyé de Modène à la cour de Turin, écrivait à son maître que : « Victor-Amédée ne veut plus aimer que sa femme, et que Dieu le bénisse de cette résolution en lui accordant une postérité prospère. » Sa confiance était telle que, dans les patentes de Régente, qu'il lui accordait

durant ses absences, les provisions seraient comme si elles étaient signées de lui. Madame Royale, qui aurait voulu avoir la signature royale en l'absence de son fils, ne pouvait digérer cette injure. Mais qu'elle le voulût ou non, elle dut s'y soumettre.

Durant les absences de son mari, Anne d'Orléans, entourée de ses enfants, vivait avec une simplicité extrême à la Vénerie, qu'elle ne quittait que le plus rarement possible. Même elle avait poussé la générosité du pardon jusqu'à garder auprès d'elle les enfants de la comtesse de Verrue, reconnus par Victor-Amédée sous le nom de marquis et de Mademoiselle de Suse. Elle avait accompagné la duchesse à Gênes, et elle vécut toujours avec les honneurs accordées aux princesses. Victoria de Suse, née en 1690, devait épouser en 1714, Victor-Amédée I^{er} de Savoie-Carignan.

Et, lorsque son mari revenait, la même vie continuait aussi simple que tranquille. Lui, depuis qu'il n'avait plus sa maîtresse en titre, préférait épargner l'argent des fêtes qui se donnaient surtout pour elle, et la duchesse se mettait facilement d'accord avec lui sur ce sujet. Jeune fille, elle avait aimé follement la danse; elle n'en était pas moins passionnée pour la musique. La reine d'Espagne lui demande si, cette année, on joue l'opéra à Turin, « sachant bien que c'est là le divertissement favori de sa mère. » Mais, dans une autre, elle se moquait spirituellement de sa sœur, la duchesse de Bourgogne, « qui se divertissait pour nous trois; mais elle est dans un pays à cela, et je trouve qu'elle fait bien d'en profiter. » Dans celle du

25 janvier 1712, Marie-Louise prophétisait vraiment la fin prochaine de sa sœur. « Je crains surtout pour sa santé, vous ayant souvent parlé des imprudences qu'elle commet. Je crains que si cette vie de fêtes et de plaisirs dure longtemps encore, elle n'ait un terme funeste. »

Moins d'un mois après, Marie-Adélaïde n'était plus. La mort de sa fille chérie plongea la duchesse Anne dans un tel chagrin, qu'en en recevant la nouvelle, elle n'eut plus la force de terminer une lettre qu'elle écrivait à sa fille, la reine d'Espagne, qui ne la reçut qu'un mois plus tard.

Cette paix, aussi vivement désirée qu'attendue de tous, fut enfin conclue, le 13 août 1712, à Utrecht. Mais dans les conditions stipulées avant la signature, Philippe V avait renoncé à tous ses droits sur le royaume de Sicile en approuvant la cession au duc de Savoie et à ses successeurs, avec l'obligation de ne pas échanger l'île, ni de la vendre. Aussi Victor-Amédée, dans le ravissement qu'il éprouvait à se réveiller roi, s'empressa-t-il de l'annoncer à sa fille dans une lettre que nous donnons, vu son intérêt.

— « Voilà, Dieu mercy, ma chère fille, mon traité signé avec S. M. Catholique. Je le reçus samedi passé, croyant que vous l'aurez reçu aussi présentement de vôtre côté. Vous jugez bien de la joie parfaite que je ressens que toutes choses soient terminées, et je viens la mêler avec la vôtre. Félicitons-nous de cet ouvrage qui fait la réunion pour toujours, non pas de nos cœurs, qui n'ont jamais été séparés, mais de nos intérêts.

Il est maintenant à souhaiter que la ratification ne soit pas retardée, car le moindre délai me serait de surcharge, ainsi que j'en écris à Milord Lenington. Je vous prie d'en vouloir bien presser l'expédition et les ordres nécessaires du roi pour la prise de possession et pour l'évacuation de la Sicile. Votre tendresse m'en assure, et la mienne est au delà des expressions. »

Votre père affectionné,

V. AMÉDÉE (1).

A la Vénerie, 26 juillet 1713.

Quelle tendresse et quelle affection respirent ces lignes adressées à sa fille cadette! La correspondance des deux reines d'Espagne et de Sicile devint de plus en plus affectueuse et intime. Mais Marie-Louise, déjà atteinte du mal qui devait l'emporter, ne pouvait plus écrire que des lettres fort courtes, à l'exception de quelques-unes. Elle aussi appelait à grands cris la paix, et, plus fortunée que sa sœur, elle devait la voir. Une lettre à sa mère, du 4 juillet 1712, ne parle que de ce sujet : « C'est aussi une agréable idée pour moi celle de penser que la paix que nous pouvons espérer finira toutes sortes de malheurs que cette pénible guerre nous a causés, et que nous pourrons nous écrire plus agréablement que nous faisons depuis si longtemps. Dieu veuille, ma très chère maman, accomplir nos souhaits et me donner de plus en plus des occasions de témoigner à mon père et à vous, mon aimable

(1) *Correspondance de Victor-Amédée II*, Arch. d'État de Turin.

maman, qu'on ne peut vous aimer avec une tendresse ni plus vive, ni plus sincère que celle que j'ai et que j'aurai toujours pour vous (1). »

Anne de Savoie n'était devenue reine de Sicile qu'au prix du plus grand sacrifice que pût faire une mère. Le prince de Piémont et le duc d'Aoste ne pouvaient suivre leur père et mère en Sicile. Marie-Louise, en déplorant cette décision, faisait un triste retour vers le passé, sa séparation avec sa famille, bien autrement cruelle celle-là, « et sans espérance ». Il est à regretter que l'on ne possède plus les lettres de la reine Anne à sa fille : par les réponses que celle-ci y faisait, on peut juger du grand intérêt qu'offrait cette correspondance. La mère demandait des conseils et des informations à sa fille sur le mode de régler le cérémonial de la cour de Sicile sur celui de la cour d'Espagne. Anne de Savoie désirait surtout connaître la présentation des grands d'Espagne et de leurs femmes. Que ne s'adressait-elle à Saint-Simon! Le noble duc, très flatté de la demande, se serait fait un devoir de renseigner une reine mieux que personne au monde.

Victor-Amédée avait été proclamé roi de Sicile le 22 septembre 1713, en présence des princes du sang, du clergé, de la noblesse, de la magistrature, des hauts fonctionnaires de l'État. Son premier acte, dit Carutti, « fut de prononcer l'abolition de certaines taxes imposées durant la guerre. » Une mesure bien entendue et qui fut accueillie avec joie de l'île entière.

(1) *Lettre de la Reine d'Espagne à sa mère,* 4 juillet 1712. (Arch. d'État de Turin.)

Nos lecteurs seront peut-être curieux de connaître quelle fut l'attitude de Madame Royale en voyant tomber sur la tête de son fils une couronne royale. Quelle aurait été sa joie si elle avait pu la ceindre elle-même! Mais Jeanne-Baptiste, toujours vaniteuse, voulut prouver à sa belle-fille qu'elle était enchantée du bonheur qui lui arrivait. A peine la nouvelle fut-elle connue à Turin, qu'elle tint à être la première à reconnaître son titre et sa qualité de reine, en lui cédant le pas et la main. Cette belle action était bien faite pour étonner la Cour, peu habituée à voir tant de générosité chez Madame Royale.

Mais, quand il s'agit de réordonner le nouveau cérémonial pour une cour royale, elle poussa les hauts cris en se voyant enlever son titre de Madame Royale pour reprendre celui de duchesse. Mais Victor-Amédée, tout en voulant contenter sa mère dans la mesure du possible, n'avait jamais eu l'idée de lui confier le gouvernement durant ses absences. Aussi, n'est-ce point sans surprise qu'on trouve dans une lettre de la reine d'Espagne, du 3 décembre 1713, que la duchesse mère avait refusé la régence offerte à l'occasion du départ de Victor-Amédée pour la Sicile. Jeanne-Baptiste avait donc légèrement altéré la vérité en envoyant cette nouvelle à sa petite-fille.

Les mémoires après la régence, une apologie en règle, écrite par la duchesse elle-même, cherchent vainement à dissimuler combien elle désirait reprendre une fois encore ce simulacre de pouvoir.

La duchesse Anne avait toujours été la régente dési-

gnée, mais, puisqu'elle était partie avec son mari, quel motif y avait-il désormais pour l'exclure elle, la mère? Victor-Amédée se contenta de lui répondre qu'il avait déjà désigné pour le remplacer au gouvernement son fils, le prince de Piémont, âgé de quinze ans. *Les mémoires* ajoutent que Madame Royale donna toute son approbation à la décision si sage de son fils : mais il est plus que probable qu'elle avait dû l'accueillir avec des grincements de dents (1).

(1) *Mémoires après la régence,* Manuscrits. Bibl. du Roi. Turin.

V

L'heure du départ avait sonné pour Victor-Amédée ; mais cette fois, ses sujets savaient qu'il n'abandonnait que provisoirement ses États et qu'il reviendrait. Heureux d'avoir désormais un roi pour chef, ils le voyaient partir sans inquiétude, car il avait entouré son fils aîné, à peine âgé de quinze ans, des plus sages et des plus savants conseillers du Piémont.

Mademoiselle de Suse fut confiée par la duchesse Anne à Madame Royale, en se réservant de la reprendre auprès d'elle à son retour. La duchesse mère et elle les accompagnèrent jusqu'à Racconigé.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les Siciliens firent un accueil triomphant à leurs nouveaux souverains. Le roi, contrairement aux habitudes espagnoles, se levait dès l'aurore, heure à laquelle il entendait recevoir ses conseillers et leur donner ses ordres pour la journée. La fonction à remplir la plus insupportable fut toujours celle des exercices religieux que comportait le cérémonial : messes, bénédictions, processions, fonctions religieuses, etc. Cependant, Victor-Amédée eut assez de force de caractère pour s'y plier, en soule-

vant même l'admiration de ses sujets, édifiés d'une piété aussi ardente que sincère.

Victor-Amédée avait une façon si engageante de recevoir les visiteurs, que tous les Palermitains s'empressaient de lui rendre hommage. Le roi et la reine de Sicile durent apprendre à parler l'italien, la langue française étant alors la seule admise à la cour, à l'exception du dialecte piémontais encore en usage aujourd'hui. Mais ce ne fut point une chose facile car, ainsi que l'écrivait la reine à Madame Royale : « Je pense, avec votre permission, que si vous étiez ici, je rirais un peu de voir comment vous feriez pour parler aux dames et les entendre, le sicilien étant pire que le génois; et, quand je me suis bien fatiguée à leur parler italien, plusieurs ne savent pas ce que je leur dis, et je leur rends la pareille en ne les entendant pas (1).

Le nombre des visiteuses que la nouvelle reine recevait le jour du baisement de main était incroyable et le nombre en aurait été plus considérable, si beaucoup de dames italiennes ne s'étaient présentées en costume qui ne permettait pas de les recevoir.

Les fêtes du couronnement furent splendides. L'archevêque, après avoir posé la couronne sur la tête du roi au son des décharges répétées des artilleries de terre et de mer, entonna le *Te Deum*. L'hymne termi-

(1) *Lettre à Madame Royale*, du 2 décembre 1713. Arch. de Turin. Qui n'a pas entendu parler le génois ne peut se faire une idée de la difficulté de le comprendre, même pour un Italien d'une province voisine.

née, la Reine descendit de la tribune et s'avançant vers le Métropolitain, elle s'agenouilla à ses pieds en lui baisant la main. La première dame d'honneur lui découvrit le bras, « et décemment l'épaule, » comme disent les chroniqueurs contemporains. L'onction sacrée reçue, la reine, en se relevant, rejoignit le Roi qui l'attendait dans la pièce où il s'était habillé. Bientôt elle en ressortit avec le manteau royal et, après avoir reçu la couronne et le sceptre, elle s'assit sur le trône à côté de son époux.

C'est une loi de la fatalité, mais une bonne et une mauvaise nouvelle toujours se précèdent ou se suivent. On touchait à la fin de 1713, et les nouvelles que les souverains de Sicile recevaient d'Espagne n'étaient pas seulement désolantes, mais aussi fort incertaines à cause de la guerre qui durait encore en Espagne contre les Impériaux. Un bâtiment, venu de Gênes à Palerme en cinq jours, avait rapporté le bruit qui courait dans cette ville d'une amélioration dans l'état de la reine d'Espagne. La reine Anne envoyait tout aussitôt la nouvelle à la duchesse mère, en ajoutant qu'elle doutait fort de sa véracité. Une lettre de Morozzo, l'ambassadeur Piémontais en Espagne, datée du 17 janvier, annonçait une amélioration notable dans l'État de S. M. la Reine, et qu'il était à espérer qu'elle irait toujours en continuant jusqu'à la guérison. Malgré cette nouvelle rassurante, la reine écrivait à la grand'mère « que se trouver si éloignée était une peine horrible pour elle, et qu'elle n'avait plus qu'un seul désir, rentrer au plus tôt à Turin, où elle

pourrait par la voie de France recevoir bien plus vite des nouvelles. »

Une chose certaine est que Marie-Louise avait perdu tout espoir de revenir jamais à la vie. Elle, si jeune et si frêle; était épuisée par la vie agitée qu'elle était obligée de mener, et par quatre couches qui s'étaient succédées à bref intervalle (1). Mais à aucun prix, la reine d'Espagne ne voulait faire connaître la vraie situation à sa famille : elle écrivait à sa mère qu'elle allait en se remettant peu à peu et qu'elle serait bientôt rétablie. Mais un beau jour les lettres cessèrent. Dès lors, la reine Anne comprit que sa fille était morte ou dans un état désespéré.

Victor-Amédée, qui partageait les angoisses de sa femme, entretenait une correspondance active avec Morrozzo, mais les nouvelles n'arrivaient toujours qu'après d'interminables retards. Le roi répondait à Morozzo, le 24 février, en lui annonçant que le 20 courant était parti le médecin Ricca en passant par Naples pour prendre le plus tôt possible la poste. Louis XIV, lui-même, en avait envoyé un qui arriva

(1) Un rapprochement étrange, mais qui ne peut surprendre les écrivains, qui, épris de questions d'atavisme, se plaisent à rechercher dans l'ascendance les traces mystérieuses de la filiation intellectuelle et physique qui lient les pères et les mères aux enfants. La destinée de Marie-Louise de Savoie devait être celle de son aïeule Henriette d'Angleterre, mariée à Monsieur. L'une et l'autre, aussi frêles que délicates, d'un tempérament lymphatique et nullement dévotes, se sacrifièrent sans hésiter. Henriette, pour son frère, en traversant la Manche, ce qui lui valut les faveurs du roi; Marie-Louise, en parcourant l'Espagne de long en large durant ses régences. Aussi, à chaque retour de voyage, Madame et la Reine étaient-elles enceintes, ce qui achevait de ruiner leur santé déjà si fragile.

deux jours avant la mort et qui déclara que la reine était perdue. En terminant, il ajoutait : « Vous pouvez juger de l'anxiété dans laquelle nous nous trouvons d'attendre le progrès de l'amélioration de la reine, ma fille. »

Alors que Victor-Amédée écrivait ces dernières lignes à l'ambassadeur, Marie-Louise de Savoie, Reine d'Espagne, était décédée depuis le 14 février 1714.

Philippe V, en la perdant, avait perdu son ange tutélaire. Dans la campagne de 1706, le roi avait dû se retirer du siège de Barcelone devant l'arrivée des renforts anglais. Les Portugais, après la déroute de l'armée de Berwick, entrèrent triomphalement à Madrid, où ils proclamèrent Charles III (juillet 1709.) Mais la reine, la vaillante Marie-Louise de Savoie, réfugiée en Castille, ordonna la levée en masse en incorporant les nobles et fidèles castillans et les rassembla autour de l'étendard royal. L'armée qui semblait dissoute, se recomposa, et Philippe V put rentrer triomphalement dans sa capitale, le 22 septembre 1706.

Mais aussi la jeune reine ne se divertissait pas avec la musique, la danse, la chasse, et autres passe-temps si chers à sa sœur. Le peuple, qui connaissait son énergie et sa vaillance, l'adorait. Durant dix années de luttes et d'aventures, elle sut se montrer la digne fille de Victor-Amédée. Fuites précipitées, inclémences des éléments, douleurs de mère, d'épouse, de fille, Marie-Louise les a supportées d'un cœur viril. Elle mourut à vingt-cinq ans; et lorsque la nouvelle épouse,

Élisabeth Farnèse, pour la première fois prit place dans la couche nuptiale, le peuple de Madrid criait, en passant sous les fenêtres du palais : *Viva el Rey y la Savoyana; y la Savoyana!*

Comment décrire le désespoir des souverains de Sicile en apprenant la mort de leur fille bien-aimée? Père et mère ne se consolèrent jamais de cette perte douloureuse. Aussi Victor-Amédée et Anne d'Orléans n'eurent plus qu'un désir, quitter au plus tôt la Sicile, avec l'intention, bien arrêtée, de n'y jamais plus rentrer. Le comte Maffei, qui avait été nommé vice-roi et capitaine général de la Sicile, annonça aux Siciliens le départ de Leurs Majestés. Le message disait que le roi devait se transporter « quelque temps » en Piémont. Les Siciliens comprirent aussitôt de quoi il retournait : une fois de plus on les abandonnait au gouvernement d'un vice-roi qui les rançonnerait sans merci.

Muratori dit que le séjour du roi en Sicile, loin de lui rapporter, lui avait coûté gros, bien qu'il eût reçu un don gratuit important des Siciliens. Et le Piémont devait se ressentir assez longtemps du bonheur de posséder non plus un duc, mais un roi (1).

La dernière grande joie que devait éprouver la reine Anne fut celle d'embrasser ses deux fils à son arrivée à Nice, où ils étaient allés l'attendre. Le roi, la reine, le prince de Piémont, et le duc d'Aoste furent reçus au son des décharges de l'artillerie et des milices.

A peine réinstallé au palais, Victor-Amédée voulut

(1) Muratori, *Annali* MDCCXIV.

qu'on procédât au mariage de Mademoiselle de Suse, la fille de la comtesse de Verrue, qu'il affectionnait profondément, avec son cousin Victor-Amédée de Carignan, fils aîné du prince Emmanuel-Philibert, le fameux muet. Mère, mari et femme se valaient comme moralité. Nous avons déjà parlé de leur réunion à Paris et de la vie scandaleuse qu'ils y menèrent.

Ce n'est pas sans un grand déplaisir que la reine Anne dut assister et même présider à la cérémonie du mariage de la fille d'une rivale, pour laquelle elle avait dû supporter tant de déplaisirs : mais la crainte de déplaire au roi l'empêcha de suivre l'exemple de Madame Royale et de rentrer à Turin après la cérémonie, sans assister aux fêtes qui suivirent.

Six mois plus tard, un nouveau malheur frappait Victor-Amédée dans ses affections les plus chères, le prince de Piémont mourait de la petite vérole, le 22 mars 1715, après seize jours de fièvre ardente. La douleur du roi fut telle qu'on craignit un moment qu'elle ne provoquât un accès de folie. — « De cette perte, dit Muratori, le roi fut longtemps inconsolable. Et comme les astronomes avaient prédit la guérison du fils, qui ne s'est pas effectuée, il en fit retomber la faute sur les médecins, qui perdirent la grâce souveraine (1). »

Saint-Simon montre, une fois de plus, combien il est léger dans ses affirmations. Est-ce pour calomnier une famille qu'il déteste? Nous préférons croire que c'est seulement par ignorance. Preuves en main, nous

(1) Muratori, *Annali* MDCCXIV.

avons établi qu'entre Madame Royale et la duchesse Anne, il y avait toujours eu un abîme. L'une, quarante années durant, avait trahi son fils au profit de la France, et l'autre s'était toujours montrée profondément dévouée à son mari. Le noble duc ajoute que le motif pour lequel le roi emmenait avec lui sa femme, était pour lui enlever cette régence, « la sachant autant française que sa propre mère, Madame, qui aurait gouverné sous le nom de sa belle-fille. » Enfin il affirme que le prince de Piémont serait mort, après cinq jours de maladie, à la suite d'une violente altercation qu'il aurait eue avec son père, à propos d'un bal qu'il lui demandait au nom des dames de la cour. Le Cérémonial d'Angrogna donne, tout au long, le détail de sa maladie, la petite vérole, qui a duré seize jours.

A la suite de l'accession au traité de la quadruple alliance du 10 novembre 1718, le duc de Savoie renonça, en faveur de l'Empereur, à ses droits sur la Sicile, et, en échange, l'Empereur, céda au duc de Savoie la Sardaigne, dans le même état qu'il l'avait reçue du roi d'Espagne, et avec tous les honneurs de la royauté. Le droit de succession du duc de Savoie à la couronne d'Espagne était confirmé à la condition que, le cas échéant, les États d'Italie du duc de Savoie passeraient à un cadet de la maison, sans pouvoir être réunis à la monarchie d'Espagne.

Victor-Amédee ne crut pas utile de renouveler un voyage coûteux pour prendre possession lui-même de son nouveau royaume. En créant un vice-roi, il comp-

tait régler les choses de façon à contenter tout le monde, sans tenir compte des opinions et des adhérences particulières des partisans de tel ou tel gouvernement.

VI

Malgré tout notre désir de passer, sans tarder, à la publication des lettres de Marie-Adélaïde de Savoie à sa famille, notre œuvre serait incomplète si nous ne faisions connaître à nos lecteurs la fin des personnages auxquels s'adressait la correspondance.

En 1715, le nombre des survivants se montait à quatre. Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours mourut le 15 mars 1724, âgée de soixante-six ans, et complètement paralysée depuis plusieurs années. Elle ne pouvait plus marcher, encore moins écrire, sa passion favorite, ni même se soulever, lorsqu'elle était assise, sans l'aide de quelqu'un. Victor-Amédée et la Reine Anne ne purent se séparer sans douleur d'une personne avec laquelle ils avaient passé leur vie.

Bientôt un nouveau malheur mettait en deuil la famille royale, le duc d'Aoste décédait le 11 août 1725. La princesse Polissena, fille de Charles-Emmanuel, Carlino, comme on l'appelait en famille, n'était pas encore mère, et même elle se trouvait dans de tristes conditions de santé. Le résultat le plus clair était que la descendance masculine vînt à manquer

complètement. Victor-Amédée, à cette idée seule, se désespérait comme un damné.

La question de descendance préoccupait fort peu la reine Anne : elle ne pensait qu'à l'enfant chéri qu'elle venait de perdre; elle appelait auprès d'elle Carlino, n'ayant point revu le roi depuis le terrible malheur. Sa santé fort atteinte ne lui permettait plus de se tenir en pieds. « Ce que j'ai, c'est une faiblesse, qui vient de mon accablement. » Désormais, toutes ses attentions s'étaient portées sur la princesse Polissena, à qui elle prodiguait des soins de mère. La maladie, commencée le 15 août 1728, l'obligea à s'aliter : alors, ses souffrances augmentèrent d'heure en heure avec des accès de délire effroyables. Le mal se porta au cerveau et aux nerfs. — « Sa Majesté, dit le médecin Fautone, était toujours assoupie, répondant avec peine et toujours balbutiant. On ne pouvait remarquer, en tâtant le pouls, que son bras avait des frémissements; son visage était complètement changé; elle avait les mains et les pieds gelés. Elle était sujette à de fréquents évanouissements et parfois à des battements de cœur qui rendaient le pouls inégal et intermittent. La reine perdit peu à peu la parole, et rendit son âme à Dieu, le matin du 26 août à sept heures (1). « Anne d'Orléans, née en 1669, était donc âgée de cinquante-neuf ans. Mais elle était bien conservée pour son âge, tout comme son mari, qui en avait soixante-deux lors de son veuvage. Victor-

(1) Manuscrits. Bibliothèque du Roi. Turin. — Catégorie funérailles. « *Archives de Turin* ».

Amédée était un grand et superbe cavalier qui dominait de la tête son entourage, et que les Siciliens et surtout les Siciliennes ne cessaient d'admirer. Victor-Amédée devait survivre à tous les siens. Les deux dernières années de son règne furent consacrées à préparer un acte qui aurait été aussi glorieux que généreux si, à peine consommé, il n'eût été suivi d'un repentir sans dignité (1).

Le projet d'abdication du roi, précédé de graves et savantes consultations, avait été longuement pesé et discuté. Outre sa santé ruinée, Victor-Amédée, qui croyait son fils d'humeur facile et par conséquent faible, craignait qu'après lui, entouré de courtisans et de ministres, il ne commît de lourdes fautes. Lui vivant, il voulait donc l'habituer à gouverner ses États, en le conseillant et, au besoin, en le dirigeant. La seconde question à trancher était celle du mariage du roi avec la comtesse de Saint-Sébastien, qu'il était fermement décidé à contracter, malgré toute l'opposition que pourrait y faire son fils.

La comtesse de Saint-Sébastien, plus connue sous le nom de marquise de Spigno, titre d'un marquisat que lui avait donné Victor-Amédée, sortie de la noble maison des Canali de Cumiane, était veuve du comte Novarino, de Saint-Sébastien. Elle atteignait la cinquantaine lorsqu'il arriva l'aventure qui nous reste à

(1) Tous les renseignements que nous donnons sur les dernières années de Victor-Amédée sont tirés de la « *Storia del Regno de Vittorio Amedeo II,* » de l'historien Domenico Carutti, un ouvrage de valeur comme style et informations, le seul qu'on puisse consulter utilement.

raconter. Qu'on se représente une femme élancée, élégante, avec des yeux noirs brillants et fendus en amande, le teint mat, les traits d'une régularité parfaite, ayant bien résisté aux ravages du temps et des passions plus destructives que tout le reste. Elle était, en 1695, à l'âge de seize ans, demoiselle d'honneur de Madame Royale, qui la maria tout aussitôt au comte de Saint-Sébastien, avec qui elle a vécu jusqu'en 1723. A cette époque, le roi, qui la savait veuve et sans fortune, la nomma dame d'honneur de la princesse Polissena, et, à la mort de la reine, il se mit à lui faire de nombreuses visites. Mais l'ingénue, était devenue une femme experte, qui savait comment prendre son ancien amoureux. La comtesse désormais assurée de son amour pour elle, insinua au père Douriglia et à l'abbé Boggio de parler au roi d'un mariage possible entre elle et lui. Et Victor-Amédée, désespérant d'en devenir jamais l'amant, résolut d'en faire sa femme. Un jour que le roi se montrait plus entreprenant qu'à l'ordinaire, la comtesse lui répondit d'un ton vif et ému : « Vous me traitez comme si j'étais votre maîtresse, et vous savez bien que je ne le suis pas. » Le roi, interdit, ne put reprendre la parole qu'après un instant, puis, brusquement : « Vous vous souvenez de la Maintenon? » — « Majesté, qu'entendez-vous dire? demanda la Saint-Sébastien. » — « Vous serez ma femme, » répondit Victor-Amédée.

Dès lors son abdication fut résolue. Après avoir changé tout le haut personnel, consulté les jurisconsultes les plus éminents, malgré les supplications

désespérées de son entourage, il fit appeler le prince Charles-Emmanuel et lui annonça son intention bien arrêtée d'abdiquer. Rien ne put le toucher, ni les prières, ni les larmes du fils; il répondit qu'il le voulait ainsi. « *Sic volo, si jubeo.* » Le 3 septembre, devant tous les grands dignitaires réunis, le marquis de Borgo lut la proclamation de Victor-Amédée à son peuple pour lui annoncer l'abdication. Ce document est trop long pour pouvoir être inséré ici. Mais il est admirable de verve et d'entrain. Qu'on se rappelle la proclamation qu'il fit à son peuple en réponse à la lettre de Louis XIV, et l'on n'en sera nullement surpris.

Un an plus tard, le roi qui avait déjà donné des signes manifestes de folie, fit appeler son confident l'abbé Boggio et lui dit : « Je révoquerai l'abdication; je délivrerai de cette façon mon fils de la chiourme qui l'entoure. Monsieur l'abbé, approchez-vous de cette table et écrivez la minute de la révocation. » Boggio, se jetant à ses pieds, le conjura de ne pas le charger de cette douloureuse tâche; qu'il n'aurait ni la tête, ni la force de l'écrire. — « Écrivez, répondit Victor-Amédée, je le veux. Vous ne sortirez pas d'ici que la minute ne soit faite. » Et l'infortuné abbé dut obéir.

Charles III, dès le lendemain, rassemblait le conseil. Après une courte discussion, tous les membres, à l'unanimité, votèrent l'arrestation. — « Majesté, dit l'inflexible ministre Orméa, il y va de la vie et de l'honneur de tous. » Charles-Emmanuel, sans répondre, prit la plume, signa, et, d'un geste, congédia le

conseil. La reine entra précipitamment dans la salle et se jeta en sanglotant au cou de son mari qui pleurait. Orméa prit la feuille et sortit.

Le soir, à onze heures, deux régiments entouraient le palais. Le comte de la Perosa, avec douze officiers, entra dans la chambre de Victor-Amédée. La marquise de Spigno, qui dormait à côté du roi, entendant du bruit, se précipita en chemise vers la porte, mais, dès qu'elle eut aperçu les officiers et les torches, elle se rejeta sur le lit en criant : « Mon roi, mon roi, nous sommes perdus ! » — « Vous nous arrêtez donc? demanda Victor-Amédée au comte de la Pérosa. » — « Nous avons ordre de nous assurer de votre personne. » — « Que dites-vous? vous ne savez pas que ma personne est sacrée, et que vous commettez un crime de félonie ! » — « Nous devons exécuter les ordres du roi, reprit le comte. » — Et comme la marquise s'y opposait en criant : « Jamais, jamais ! » les officiers s'approchèrent du lit, et, sans s'arrêter aux cris furieux et aux imprécations du mari, ils la transportèrent demi-nue dans la pièce voisine. Après une résistance désespérée, Victor-Amédée fut descendu sur la place où l'attendait un carrosse précédé et suivi de deux compagnies de dragons, le pistolet au poing. Le cortège partit à fond de train pour Rivoli, où tout était déjà préparé pour recevoir le prisonnier.

Le marquis d'Orméa, à peine Victor-Amédée fut-il sorti de la chambre à coucher, y entra pour s'emparer de tous les papiers, et revint à Turin pour annoncer à Charles-Emmanuel que tout était fini. « Acte

barbare, a dit Carutti, et qui confine les sévices. » L'arrestation de Victor-Amédée fut une nécessité d'État; sa détention, les molestations, les précautions et la façon dont elles furent pratiquées, est une iniquité. Ce traitement était infligé à un prince qui, cinquante années durant, avait glorieusement régné, à un vieillard de soixante-dix ans, infirme de corps, plein de douleurs que la bile qu'il se faisait augmentait, à une existence qui avait, durant dix-huit ans, conduit les armes du Piémont et de la ligue Européenne, au vainqueur de Toulon, au prince qui avait augmenté la situation de la Maison, en l'ornant du diadème royal. Et ce traitement était ordonné par un fils à son père!

L'emprisonnement de Victor-Amédée a duré treize mois et deux jours, d'après les rapports journaliers que Solaro adressait à Charles-Emmanuel III. L'intérieur de cette sombre prison, les châtiments immérités qu'endurait le vieux prince, soulèvent le cœur en lisant le récit qu'en fait Carutti. Victor-Amédée avait perdu cette grandeur d'âme qui lui avait permis de vaincre la fortune rebelle. Querelles vulgaires, mesquines demandes pour obtenir le renvoi d'un valet de chambre, ou le changement d'un aumônier, folles espérances que les princes étrangers le feraient délivrer, telle était la vie que menait le royal prisonnier. Enfin, une action qui ne surprendra pas ceux qui connaissent la fragilité humaine, il usait d'une brutalité incroyable envers la marquise de Spigno, à qui il n'épargnait même pas les corrections (1).

(1) La marquise de Spigno, enfermée tout d'abord dans la forteresse

A Moncalieri, où l'on avait transporté l'ex-roi sur sa demande, l'humeur s'assombrit au point qu'il voyait tout en noir. En octobre, il tomba en enfance, la langue ne pouvait plus articuler un son, et il n'avait plus la force de quitter le lit. Le 31 octobre, commença l'agonie. Aux pieds du lit, la marquise de Spigno agenouillée et sanglotant à fendre l'âme, et dans le fond, les capucins qui récitaient d'une voix lente et monotone les prières des morts. A neuf heures du soir, Victor-Amédée II expirait.

Trop dur avait été le châtiment d'un homme dont la renommée est après tout impérissable. On devrait graver sur la tombe du fondateur de la dynastie de Savoie :

Victor-Amédée II.

Un petit prince qui a fait de grandes choses.

de Ceva, puis avec les prisonniers, fut reléguée, après sa mort, dans un couvent où elle vécut plus de trente-six ans. Elle-même avait voulu choisir celui du Salisiannes de Vignerol particulièrement favorisé de la famille royale, et dans lequel plusieurs princesses de Savoie avaient été élevées. Charles-Emmanuel III se conduisit fort généreusement avec elle. Un jour qu'il avait occasion de parler avec l'abbé Bernardi, il lui demanda « si la veuve de son père était satisfaite de la tranquille et heureuse condition qui lui avait été faite; » sur la réponse affirmative de l'abbé, le roi s'en montra très heureux, lui conféra le titre d'Excellence, et lui restitua le marquisat de Spigno qu'elle avait reçu de Victor-Amédée II, et dont elle avait toujours porté le nom et le titre.

LE MARIAGE

DE LA

PRINCESSE MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE

AVEC LE DUC DE BOURGOGNE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS DES ARCHIVES DE TURIN

LE MARIAGE

DE LA PRINCESSE MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE

AVEC LE DUC DE BOURGOGNE

Lettres du comte Solaro de Govon,

Envoyé extraordinaire à la Cour de France pour démontrer au Roi la sensibilité de S. A. R. soit pour sa réconciliation, soit pour le mariage de la Princesse Marie-Adélaïde, sa fille, avec le Duc de Bourgogne par suite de la Paix conclue (1).

Au camp sous Valence, 19 septembre 1696.

Vous représenterez à Sa Majesté l'extrême joie où nous sommes de l'honneur qu'elle a bien voulu nous faire en destinant la Princesse ma fille au mariage de Monsieur le duc de Bourgogne, qu'elle est dans un extrême empressement d'aller faire la révérence à Sa Majesté, et qu'elle aura tout le soin imaginable de conformer entièrement sa conduite présentement et toujours suivant les volontés de Sa Majesté.

Vous lui présenterez ensuite la lettre de Madame la Duchesse, que vous accompagnerez d'un compliment

(1) Extrait des Lettres des Ministres à Paris (carton 124). Archives d'État de Turin.

conforme à peu près aux expressions de sa lettre, qu'on vous remet à cachet volant; ce que vous ferez pour notre compte, et pour le sien, en présentant nos lettres à Monsieur le Dauphin : Quand vous aurez l'audience de Monsieur le duc de Bourgogne, vous l'assurerez de l'empressement que nous aurons toujours de mériter l'honneur de son amitié et de ses bonnes grâces, que nous lui remettons ce que nous avons de plus cher au monde, espérant qu'il voudra bien nous en honorer... (Le reste de la lettre regarde d'autres questions.)

Lettres du comte Solaro de Govon au ministre de la cour de Savoie.

Fontainebleau, 28 septembre 1696.

Excellentissime Monsieur. — Jours courts, nuits sombres, avec pluie et postes détestables jusqu'au Pont-de-Beauvoisin, ont trompé mon espérance, n'ayant pu, malgré toute la diligence dont j'ai usé, arriver ici avant ce soir, et la Cour ne s'y trouvant pas, je me rendrai à Paris afin d'arriver après-demain à Versailles où, autant que j'ai pu le comprendre, elle doit rentrer demain de Marly et y demeurer quelques jours, et peut-être même jusqu'à ce qu'on ait reçu l'annonce du départ certain de Madame la Princesse, qu'on attend dans ce royaume comme la colombe qui porte le rameau d'olivier de la paix. J'ai rencontré hier, Madame la Duchesse du Lude avec toute la Cour qui se rend en Italie pour la recevoir, bien plus nom-

breuse que celle qu'avait eue Madame la Duchesse Royale, et vraiment celle d'une reine. J'ai continué la route avec eux, en me présentant au nom de S. A. R. et de M^me^ la Duchesse R... comme c'était indispensable (1).

Le comte de Govon à la duchesse de Savoie.

Paris, 8 octobre 1696.

Madame. — Je n'ai pas plutôt été arrivé à Paris que ma première occupation a été de songer à exécuter les ordres dont V. A. R. m'avait honoré. Je commençai par le plus essentiel qui fut de remettre au Roi la lettre dont elle m'avait chargé. Sa Majesté la reçut avec joie et avec empressement et, après l'audience publique, elle me demanda fort au long des nouvelles de V. A. R., et de l'état de sa santé, témoignant qu'elle y prenait beaucoup de part et me chargeant de lui écrire qu'elle s'intéressait toujours beaucoup à tout ce qui la regardait; ajoutant à tout cela qu'il était persuadé que cette paix et cette alliance étaient pour V. A. R. aussi bien que pour lui un véritable sujet de joie. Je remis le lendemain de cette audience, à Monsieur, la lettre que j'avais ordre de lui remettre de la part de votre V. A. R. Il me fit les mêmes questions

(1) Les lettres du comte de Govon à la Duchesse de Savoie et celles à M^me^ Royale, Jeanne-Baptiste de Nemours, sont en français. Les correspondances avec le duc de Savoie et le ministre, toujours en italien. Victor-Amédée écrivait toujours en français, et en bon français du dix-septième siècle.

et les mêmes compliments que le roi m'avait faits, et me dit qu'il partageait avec elle la joie qu'elle ressentait de cette agréable alliance. Je n'ai pas eu le même bonheur avec Monseigneur, parce qu'il est parti pour Fontainebleau avant l'audience publique, après m'en avoir cependant donné une particulière avant son départ, pendant laquelle il me témoigna un extrême plaisir d'apprendre des nouvelles de V. A. R.

Le comte de Govon au duc Victor-Amédée II de Savoie.

Paris, 8 octobre 1696.

Altesse Royale. — Malgré toute ma sollicitude à satisfaire l'empressement de V. A. R. et le mien, tous mes efforts ont été infructueux, n'ayant pas pu, grâce à l'interruption des postes jusqu'au Pont, la brièveté des jours et des nuits obscures, arriver ici avant le 29 du mois dernier. Tout aussitôt, j'ai fait part de mon arrivée à l'introducteur des ambassadeurs, M. Sainctot, qui seul exerce l'emploi cette année. Tout d'abord il montra beaucoup d'empressement, mais bientôt, devant l'impossibilité d'être à moi tout de suite en raison des autres services qu'il avait à remplir avant, il me fit connaître l'heure où je pourrais le retrouver. M'étant présenté exactement, il me répondit que l'impatience de la Cour de me recevoir étant égale à la mienne d'être reçu, il s'offrait de

me conduire immédiatement avec son propre carrosse. Mais ayant trouvé que Sa Majesté avait pris médecine, je rendis visite à MM. de Torcy et Pomponne, auxquels je communiquai les instructions de V. A. R. Leur réponse fut très claire, et M. de Torcy me retint à dîner, en se chargeant d'annoncer mon arrivée à Sa Majesté et l'impatience que j'avais de la saluer en m'accordant une audience. C'est grâce à cela que nous fut bénignement (*sic*) assignée une audience particulière pour le surlendemain, et publique le jour suivant, à laquelle intervint toute la noblesse de Savoie qui réside ici. Après avoir entendu bienveillamment mon exposition, conforme aux ordres de V. A. R., Sa Majesté ne craignit pas de manifester le singulier plaisir qu'elle éprouvait en revoyant dans sa cour un sujet se présentant au nom de V. A. R., qu'elle espérait que vous auriez motif d'être satisfait de Sa Majesté. Elle manifesta aussi le désir constant de cultiver et de maintenir cette bonne intelligence, que ce nouveau lien du sang rendrait indissoluble.

L'impatience d'avoir Madame la Princesse, la confiance qu'elle prenait dans votre conduite et la valeur de V. A. R., Sa Majesté a hautement confirmé ces mêmes sentiments dans l'audience publique du lendemain, d'une façon que j'admire. Et la cour a déclaré n'avoir jamais vu audience plus hilarante et plus clémente que celle d'hier.

Et l'on sentait comme partant du cœur les expressions dont se servit le Roi, qui tout en souriant et en

regardant M. le duc de Bourgogne, ajouta qu'il répondait pour lui des sentiments que je lui avais exprimés au nom de M^me^ la Duchesse Royale et de M^me^ la princesse, et termina la conversation en me disant que le jeune époux attendait impatiemment son épouse. Mais au moment de me licencier, Sa Majesté ajouta que le maréchal de Catinat et Monsieur de Tessé lui écrivaient que V. A. R. augmenterait encore, comme à plaisir, les dangers, en se plaçant constamment en tête de la tranchée. Elle me prie de vous écrire, comme elle le ferait elle-même, de prendre plus de précautions pour sauvegarder sa personne dont la conservation est si utile et si chère.

A la lettre précédente, il faut joindre une relation en français, dans laquelle le comte de Govon, après avoir exposé les choses à peu près dans les mêmes termes, dit :

« .... Au sortir de l'audience, comme Monseigneur était déjà parti pour Fontainebleau, après m'avoir donné la veille une audience particulière, qui se passa en protestations d'amitié, de retour et de reconnaissance pour V. A. R., en me montrant l'extrême joie que lui causait le mariage de Madame la Princesse avec Monsieur le duc de Bourgogne, lequel m'accorda aussi audience et me demanda avec un très grand empressement si Madame la Princesse ressemblait au dernier portrait qu'on avait envoyé, j'eus enfin audience des deux princes, ses frères, le duc de Berry et le duc d'Anjou.

J'ai été ensuite exécuter les ordres de V. A. R. auprès du Roi et de la Reine d'Angleterre, du Prince de Galles et de la Princesse, qui n'ont rien oublié pour me marquer leur joie et la part qu'ils prennent à cette paix et au mariage de Madame la Princesse avec Monsieur le duc de Bourgogne.

Le comte Solaro de Govon au Ministre du duc de Savoie.

Paris, 8 octobre 1696.

Excellentissime Monsieur. — De la lettre que j'ai l'honneur d'écrire à S. A. R. et de la relation en français, que j'estime qu'il serait bien de lui communiquer, je supplie votre Excellence d'observer dans l'article de Monsieur de Barbésieux... (1).

Vous vous représenterez facilement quelle faveur rencontre cette mission, qui a fait reconnaître en moi l'accent, l'air et les manières françaises, et, si elle continue, je m'en persuaderai finalement moi-même.

Je me transporterai demain à Fontainebleau avec la Cour pour attendre l'arrivée de notre Princesse appelée *de la Paix*, et de l'éducation de laquelle entend se charger uniquement Madame de Maintenon. Elle n'aura pas rang, comme on le dit, sinon que celui d'être épousée, et elle recevra sur le lit les princesses du sang au Pont-de-Beauvoisin. On rendra à nos

(1) Cet article ne parlant que de politique au sujet de la paix et non du mariage, nous croyons bon de le supprimer dans son entier.

dames jusqu'à un mouchoir qu'elle aurait apporté d'ici. La France la veut nue (1).

Le comte Solaro de Govon à Madame Royale de Savoie.

Fontainebleau, 15 octobre 1696.

Madame. — Comme je n'ai rien tant à cœur que de ménager, par mon exactitude, les bontés que V. A. R. a toujours eues pour moi et la confiance dont elle m'a honoré, je dois lui rendre un compte fidèle des devoirs que j'ai remplis par ses ordres depuis que je suis à Fontainebleau. J'ai vu de sa part tous les Princes et Princesses du sang, qui m'ont témoigné une extrême joie d'apprendre des nouvelles de V. A. R., et qui s'intéressent à tout ce qui la regarde. Ils m'ont tous chargé de le lui marquer et de lui faire en même temps mille compliments. Je ne dois pas oublier M. le duc d'Anjou, lequel, après avoir répondu fort juste à tout ce que j'eus l'honneur de lui dire à l'audience publique, me chargea de faire ses compliments à V. A. R., à l'exemple de M. le duc de Bourgogne qui est un prince si accompli, qu'il ne lui reste plus rien à désirer, ni pour l'esprit ni pour le corps. M. le duc de Beauvilliers voulut le laisser sur sa bonne foi, pour la réponse qu'il me devait faire : il en fit une qui partait de source et qui fit rire l'assemblée, car il me dit,

(1) Victor Hugo aurait envié cette phrase.

d'un ton naturel, que ce mariage lui faisait beaucoup de plaisir et qu'il ferait son possible pour contenter la Princesse.

Le roi me fit dire, avant-hier au soir, qu'il déclarait la Princesse Duchesse de Bourgogne et, dès ce jour même, il fit dépêcher un courrier à Madame du Lude pour lui porter ses ordres là-dessus. Les sollicitations de Monsieur ont eu beaucoup de part dans cette affaire. On ne peut rien ajouter à l'attention que S. M. fait paraître pour tout ce qui peut faire plaisir à S. A. R., faisant à tout moment son éloge aussi bien que tous ses Ministres qui me disent sans façon qu'il a tout le gain de la partie entre les alliés, et que jamais prince n'a joint à tant de valeur une si grande habileté pour ses propres intérêts.

Le comte Solaro de Govon au duc de Savoie.

Fontainebleau, 16 octobre 1696.

... Et au souper du même jour (14 octobre), Sa Majesté me remercia de nouveau, en me signifiant que Monsieur, qui était présent, lui avait exprimé son désir et sa convenance que, sans retard, Madame la Princesse fût déclarée Duchesse de Bourgogne, et que lui, se voyant délivré par cette insistance de l'unique motif de résistance qui le retenait encore, rencontrait avec satisfaction une occasion de plaire à Monsieur, et de donner en même temps cette marque d'estime à V. A. R., en en expédiant l'ordre à la duchesse du

Lude. Monsieur m'avait fait plaisir en s'étendant longuement sur le trouble qu'aurait produit à la Cour la non nomination de Madame la Princesse à ce grade, en me citant les exemples de la Reine Delphine d'Écosse et de Marguerite d'Autriche, qui eurent les honneurs et le titre de Dauphine, bien qu'elles ne fussent pas encore mariées. De là, il en arriva à me dire que nonobstant les différents sujets de plainte qu'il avait contre V. A. R., principalement de l'avoir toujours contrecarré, dans chaque occasion où il aurait pu l'appuyer, il voulait rendre le bien pour le mal. En fait, depuis, ce prince n'a jamais laissé échapper une occasion de montrer combien il s'intéresse, avec un cœur plein d'une affectueuse cordialité, dans les affaires de V. A. R. Et comment expliquer l'impatience d'avoir aussitôt que possible auprès de lui M^me^ la Princesse, en me parlant continuellement de votre Royale Personne et du voyage, soit au lever, au dîner et au souper. Le roi a ordonné que personne ne lui parlât à l'oreille, et prié Monsieur de donner ce bon exemple.

Le comte Solaro de Govon au Ministre du duc de Savoie.

Fontainebleau, 16 octobre 1696.

Excellentissime Monsieur. — La retraite sévère dans laquelle S. M. entend tenir Madame la duchesse de Bourgogne, en la privant de l'opéra, des bals et des

comédies, la font plaindre de beaucoup de gens qui ignorent que le sérieux de cette cour est un continuel divertissement, et qu'elle fréquentera fort peu Monsieur et Saint-Cloud, parce qu'on sait que le roi ne se contente pas de divertissements modestes (1). Je me suis trompé en disant à S. A. R. que Monsieur le duc de Beauvilliers n'avait pas indiqué à M. le duc de Bourgogne la réponse qu'il devait me faire; elle était toute naturelle en disant qu'un pareil mariage lui faisait grand plaisir, et qu'il ferait tout le possible pour satisfaire Madame la Princesse. Ce qui n'empêcha point beaucoup de gens de la cour, de l'interpréter malignement à double sens. On ne peut s'imaginer un jeune homme plus parfait que le duc de Bourgogne; ses deux frères ont un mérite égal à lui. Grande fortune pour ce roi d'avoir trois princes de cette façon.

Le comte de Govon au ministre du duc de Savoie.

Fontainebleau, 17 octobre 1696.

Excellentissime Monsieur. — Je ne trouve pas d'ex-

(1) Réflexion aussi vraie que profonde. Ce n'est pas la première fois que nous remarquons la façon admirable dont sont rédigées les dépêches de l'ambassadeur de Savoie. Certaines phrases révèlent que le comte de Govon joignait à une grande finesse d'esprit une justesse d'appréciation admirable. Au surplus, Marie-Adélaïde nous montrera dans ses lettres, combien elle eut à regretter plus tard ces fêtes, ces bals, ces voyages perpétuels. La duchesse de Bourgogne ne cache pas que ce genre de vie ne pouvait que la conduire à la ruine de sa santé.

pression suffisante pour vous exprimer..... l'impatience de S. M. d'avoir ici notre princesse, pour laquelle elle a expédié avant-hier, sur l'insistance de Monsieur, l'ordre à Madame la duchesse du Lude, de la traiter comme duchesse de Bourgogne. Elle doit arriver aujourd'hui à Pont-de-Beauvoisin, qui est le premier confin de la France, à deux journées de Lyon, en calculant qu'elle arrivera ici où l'attend la Cour le 4 ou 5 du mois prochain au plus tard, M^gr le duc de Bourgogne, son époux, est le plus beau et le plus parfait prince qu'ait pu produire jamais la nature.....

Le comte de Govon au duc de Savoie.

Fontainebleau, 23 octobre 1696.

Altesse Royale. — Madame de Maintenon ayant admis, comme elle me l'avait fait espérer, ma visite, en me donnant champ libre pour lui prouver l'estime distinguée et la considération qu'avaient pour elle V. A. R. et M^me la duchesse Royale, le désir de son amitié et celui de répondre aux obligations qu'ils connaissaient lui devoir depuis longtemps, sachant bien qu'ils n'auraient jamais encouru le dédain de S. M. s'ils avaient tenu compte des avertissements que, secrètement, elle leur avait fait donner (1).

Madame de Maintenon m'interrompit en me demandant avec étonnement comment on avait pu savoir

(1) Les obligations que Louis XIV voulait imposer au duc de Savoie étaient la conclusion d'un traité de paix et le mariage de Marie-Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne.

pareille information. Je l'assurais que V. A. R. en avait été informée, et qu'elle n'oublierait jamais cette obligation étroite de reconnaissance contractée avec elle, et que c'était une fatalité pour votre A. R. de ne l'avoir point crue.

Madame de Maintenon me répondit qu'elle ne pouvait pas approfondir cette affaire sans réveiller des morts qu'il convenait de laisser en repos, et en me démontrant le malheur auquel le plus souvent sont sujets les Princes de posséder des ministres qui vont à l'encontre de leurs instructions, sans qu'on ait le temps d'y remédier (1).

Je me suis permis de répondre à Mme de Maintenon que je croyais connaître assez le cœur de Sa Majesté pour la croire incapable de commettre le moindre acte contraire à la justice et à la clémence.

Je passai alors à un autre sujet en l'assurant de toute la reconnaissance qu'avait votre V. A. R. pour elle. Mme de Maintenon me répondit que, moi-même, j'avais pu m'assurer de l'empressement cordial avec lequel Sa Majesté était rentrée dans ce rétablissement d'amitié. Parfois même, le roi a la bonté de déférer à ses conseils, car il n'ignore pas qu'ils sont donnés pour sa gloire et son avantage. Et, en me disant cela, on sentait qu'elle était heureuse et fière de me faire comprendre ce que prévalaient souvent ses très prudents conseils.

(1) Ces lignes visiblement sont une allusion à Louvois, l'ennemi le plus mortel de Victor-Amédée et qui, effectivement, avait contrevenu aux ordres de Louis XIV relatifs à la Savoie.

Je lui fis part alors de l'extrême satisfaction qu'avaient éprouvée V. A. R. et M^me^ la duchesse Royale du choix qu'avait fait Sa Majesté de M^me^ la Princesse pour M^gr^ le duc de Bourgogne, satisfaction augmentée encore par la nouvelle que M^me^ de Maintenon avait l'intention d'user de la plus pénétrante et prudente attention à la former, en conservant toujours pour elle une affection de mère.

Je me permis alors de la remercier, au nom de V. A. R., de cette intention.

M^me^ de Maintenon me répondit qu'elle avait connu par différentes lettres de M^me^ la Duchesse Royale sa grande tendresse, ses appréhensions, son inquiétude, et qu'elle désirait extrêmement — *sommamente* — que le caractère de M^me^ la Princesse se tournât au bien comme elle l'espérait, et qu'elle s'interposerait entre elle et le monde pour le lui faire connaître comme il était nécessaire avant qu'elle n'y entrât, et qu'elle mettrait toute son application à unir la piété avec le grand rôle qu'elle était appelée à soutenir, et que comme elle devrait, avec le temps, servir d'exemple à ce vaste royaume, elle s'arrangerait pour qu'il ne fût que celui des vertus.

Alors M^me^ de Maintenon s'étendit en considérations d'un ordre si élevé, que ma mémoire et ma plume seraient incapables de les reproduire. Et après que je l'eus informée sommairement de la grande retraite que M^me^ la Princesse avait été habituée à mener chez sa mère et qu'elle désirait toujours garder, elle m'en témoigna une grande satisfaction, ajoutant qu'elle ne

croyait pas que pussent convenir les bals, les opéras, le jeu, la comédie, distractions qu'à son âge elle était incapable de goûter; et que forcément elle s'y ennuierait et que ce serait une indiscrétion de l'y conduire contre son gré; enfin qu'un collin-maillard ou autre jeu semblable serait son vrai divertissement.

Je n'oublierai jamais, que cette dame incomparable me dit, en me congédiant, qu'elle n'avait jamais admis en visite, ni le Nonce, même s'il apportait un bref pontifical, ni d'autres ministres; mais qu'elle n'avait pas voulu garder cette réserve pour moi, en me donnant à entendre que Sa Majesté lui savait gré de me recevoir, et qu'elle espérait que ce ne serait pas la dernière fois que je me présenterais chez elle, à quoi je répondis avec la soumission due.

Sa Majesté ne cesse pas de m'honorer, en expliquant combien elle est satisfaite des relations qu'elle reçoit sur le caractère de la Princesse, en me le répétant continuellement, et en en faisant l'unique objet de ses conversations avec moi et toute la Cour. La bonne éducation de Sa Majesté, sa désinvolture et sa politesse avec toutes les personnes de la Cour qui la servent est chose notoirement connue. On raconte qu'il aurait confidentiellement dit, un jour, à M^me^ la duchesse du Lude, qu'il aurait désiré qu'elle eût été cachée dans un recoin pour entendre ce que sa mère disait d'elle; et que la Princesse avait répondu mieux qu'il ne l'aurait fait lui-même à la fatale harangue de la ville de Lyon; et, qu'en passant à Montmélian, elle avait donné Saint-Louis pour mot d'ordre, en disant qu'à l'avenir celui-

là serait son Saint; en louant ainsi combien est de bonne mise la passion si sereine de Monsieur pour tout ce qui regarde V. A. R. et M^me^ la duchesse Royale, et qu'elle lui fait éprouver certaines admirations qu'il croit déplacées, en disant qu'elles viennent d'une Cour, pour le moins aussi policée que celle-ci. Enfin, le roi ne cesse de me parler de sa petite-fille avec des sentiments très amoureux, comme aussi Madame, qui ne sait pas encore s'il lui sera permis d'aller l'attendre à Montargis, comme elle le désirait.

En résumé, l'attente de l'arrivée de M^me^ la duchesse de Bourgogne, et les relations qui viennent journellement de son voyage font l'objet des conversations du Roi et de la Cour, qui a résolu hier d'aller l'attendre à Montargis, soit à six postes d'ici, accompagné du Dauphin et de Monsieur.

Et prosterné, je fais à V. A. R. ma très humble révérence.

Très humble, très respectueux
et très obéissant serviteur, sujet et vassal,
SOLARO de GOVON.

Quel fut notre étonnement après la lecture de cette lettre! Visiblement, nous nous trouvions en présence d'un des documents les plus importants qu'on ait sur M^me^ de Maintenon. Nous l'entendons parler elle-même d'une voix grave et mordante tout à la fois, et non plus d'après les mémoires du temps plus ou moins véridiques, et jamais impartiaux. On comprend enfin l'ascendant qu'une femme aussi éminente a pu exercer

sur tous ceux qui l'approchaient, à commencer par Louis XIV. Et si la duchesse de Bourgogne a laissé d'aussi charmants souvenirs de son court passage à la Cour de France, elle le doit beaucoup à l'éducation qu'elle avait reçue de Mme de Maintenon.

L'accueil si bienveillant, unique pourrait-on dire, que Mme de Maintenon fit au comte de Govon, provenait du désir extrême qu'elle avait de connaître à fond le caractère, les habitudes, l'éducation de la jeune princesse destinée à monter un jour sur le trône de France. Mais il a fallu ce concours de circonstances pour que Mme de Maintenon, si réservée à l'ordinaire, se déboutonnât à cœur ouvert devant l'ambassadeur de Savoie.

Le comte Solaro de Govon au duc de Savoie.

Fontainebleau, 30 octobre 1696.

Le roi est très perplexe sur le choix du titre que doit prendre la princesse Marie-Adélaïde de Savoie. Est-ce celui de Princesse Royale (comme on croit généralement qu'elle sera appelée)? Ou faut-il lui accorder le titre et les honneurs de duchesse de Bourgogne? Aussi fait-il rechercher les exemples du passé.

Les réponses et les discours prononcés par Madame la Princesse durant son voyage ont accru, d'une façon inexplicable (*sic*), la tendresse et la passion de Sa Majesté pour elle, ainsi que me l'assurait encore hier M. de Pomponne avec qui j'ai dîné chez M. le cardinal de Bouillon. Le roi se complaît à parler d'elle jusque pendant le Conseil, et daigne souvent

aussi me communiquer ses idées, et moi, je m'en montre surpris, comme je crois qu'il convient que je fasse. Je lui ai insinué que la retraite dans laquelle elle a été élevée et aussi que son caractère, joint à sa nature enfantine, demandent qu'elle ait ici le même repos, ce qu'elle désire, du reste.

Et à l'interrogation du seigneur comte de Brionne, avant son départ, si elle ne lui donnait pas de commission pour M^gr^ le duc de Bourgogne, elle répondit que tout son empressement était de saluer Sa Majesté, Monseigneur et son grand'Père (un nom comme dit le Roi que ne veut pas monsieur, mais celui de *bon* au lieu de *grand*) et encore, pour avoir dit à sa cour de ne pas pleurer pour la séparation, en raison de l'importance de l'État auquel elle était destinée, enfin elle regrettait ses travaux manuels et ses poupées laissées ici. De tout cela m'en entretenait M^me^ de Maintenon, en m'assurant combien Sa Majesté était satisfaite de cet esprit, de cette innocence et de l'espérance qu'elle avait que la Princesse répondrait à l'attente générale. L'ordre avait été donné à Paris pour qu'elle retrouvât à son arrivée poupées et travaux, qui lui fassent démentir ceux qu'elle avait laissés à Turin, sans parler des vêtements et joyaux déjà achetés, qui feront ses amusements.

Le rôi est toujours résolu à aller l'attendre à Montargis, où l'on calcule qu'elle arrivera le 4 novembre prochain et le 5 ici, où elle logera dans l'appartement qu'occupait le roi d'Angleterre, le plus somptueux des appartements de ce Palais Royal.

Le comte de Govon au Ministre du duc de Savoie.

Fontainebleau, 30 octobre 1696.

... Entre dix jours, je pense faire une course à Paris avant de suivre la cour à Versailles, où elle se transférera le 8 du mois prochain, devant arriver ici notre Royale Princesse vers le 5. Le roi ira à sa rencontre et la recevra à Montargis à une journée d'ici, étant inexplicables son impatience et sa tendresse, et moi j'ai l'idée d'aller une journée plus loin, soit à Briare...

Post-Scriptum de la lettre du Comte de Govon au Comte de Buttigliera.

Fontainebleau, 6 novembre 1696.

Après vous avoir écrit, j'ai eu l'opportuné de rendre compte à Sa Majesté, après souper, des très humbles remercîments de S. A. R. pour le traitement accordé à M^me^ la Princesse de duchesse de Bourgogne. le Roi m'entretint longuement en me renouvelant, avec des expressions charmantes, le contentement que vous lui aviez fait et la tendresse qu'il se sentait pour la Princesse, ce qui m'a été confirmé par M^me^ de Maintenon, en ajoutant que Monseigneur n'a jamais montré passion à ses enfants égale qu'il a pour la

Princesse, et qu'il ne reste qu'à désirer que cet état continue. S. M. l'a prise au fond de son carrosse et l'a conduite dans les allées du parc. La duchesse du Lude m'a dit qu'elle parlait trop peu, ne disant que oui ou non, et qu'elle désire que je la reprenne de temps en temps de ce qu'elle m'avisera être nécessaire, de façon à ce que cela paraisse venu par ordre de S. A. R. et de M^me^ la Duchesse Royale.

1696. — 8 octobre.

Déterminations données par S. A. R. aux questions du Marquis de Dronero, destiné à accompagner avec la Princesse de la Cisterna, la Princesse Marie-Adélaïde, épouse du duc de Bourgogne jusqu'au Pont-de-Beauvoisin, sur divers points du Cérémonial.

Lettre au Comte de Vernon.

Illustrissime Seigneur, j'ai reçu hier soir de M. le Comte de la Trinité la lettre que Votre Seigneurie Illustrissime s'est plu à m'écrire sur l'ordre de M^me^ la Duchesse Royale relativement à certains points relevés par M. le marquis de Dronero sur le cérémonial à suivre.

J'en ai rendu un résumé complet à S. A. R., laquelle m'a ordonné de répondre dans la forme qu'elle verra dans la relation ajoutée que j'ai faite à sa lettre, où il y a les demandes et les réponses. D'où je conclus que tout est terminé.

Mon père est revenu ce matin de Vigevano et, grâce au Ciel, nous sommes à la paix, le traité ayant été signé.

J'augure à Votre Seigneurie Illustrissime un très heureux voyage et de me croire sans autre

De Votre Seigneurie Illustrissime

Très dévoué et très obligé serviteur,

DE BUTTIGLIERA.

Du camp sous Valence, le 8 octobre 1696.

1° Quel carreau on donnera à Mme la Duchesse du Lude et où on le mettra à la messe?

1° Comme Mme la Duchesse du Lude sait ce qu'elle devra pratiquer, dès que Mme la Princesse sera entre ses mains, il ne faut pas entrer dans cette discussion; mais que Mme la Princesse de la Cisterna lui demande confidentiellement comme pour son instruction ce qu'elle désire qu'on fasse, et s'y conformer.

2° On demande comment on doit en user à l'égard de M. le comte de Brionne.

2° Le savoir de la duchesse du Lude, et se conformer à ce qu'elle dira.

3° Quelle chaise on devra donner à Mme du Lude.

3° Le savoir d'elle confidentiellement et se conformer à ce qu'elle dira.

4° Si on doit offrir à M. le Comte de Brionne de se mettre à table quand Mme la Princesse mangera?

4° Prendre conseil de Mme la Duchesse du Lude et le suivre.

5° Mme la Princesse de la Cisterna ne prétend prendre aucun ordre de M. le marquis de Dronero.

5° On ne croit pas que M. le marquis de Dronero le prétende, mais ils peuvent raisonner ensemble, s'il s'en présentait l'occasion.

6° Elle croit que l'honneur lui est dû de présenter Mme la Princesse à qui sera destiné de la recevoir de la part du Roi.

6° Cela est juste, étant une fonction qui convient proprement à la première Dame d'honneur, comme d'insinuer à Mme la Princesse ce qu'elle devra dire,

et comme elle devra traiter les personnes qui auront l'honneur de l'aborder, qui devront s'adresser à Mme la Princesse de la Cisterna comme première Dame d'honneur. Enfin Mme la Princesse de la Cisterna doit faire toutes les fonctions qui appartiennent à la première Dame d'honneur qui est auprès d'une Princesse, et à M. le marquis de Dronero toutes celles qui conviennent à un grand seigneur qui a l'honneur de la servir.

7° M. le marquis de Dronero demande s'il devra faire des compliments à Mme la Duchesse du Lude et à M. le Comte de Brionne de la part de S. A. R.

7° M. le marquis de Dronero fera compliment de la part de S. A. R. à M. le Comte de Brionne, et autres hommes qui seront de portée à cela, et Mme la Princesse de la Cisterna les fera à Mme la Duchesse du Lude et autres Dames.

8° M. le marquis de Dronero souhaite de savoir s'il devra prendre le présent de la part du Roi si on lui en offre quelqu'un.

8° En pareilles occasions, il est de la convenance de le recevoir, et S. A. R. l'approuve de tous.

9° Mme la Duchesse Royale dit que Son Altesse Royale nomme les dames qu'on doit prendre à Chambéry : elle croit que cela est superflu.

9° S. A. R. est du même sentiment que Mme la Duchesse Royale, ainsi il n'en faudra point.

De Buttilière.

1696

Instructions au Marquis de Dronero pour son voyage au Pont-de-Beauvoisin pour accompagner la Princesse Marie-Adélaïde, épouse du Duc de Bourgogne.

Votre Seigneurie conclura de l'estime distinguée que nous faisons de sa personne devant la volonté bien arrêtée que nous avons eue de la charger de la conduite de la Princesse, ma Fille, au Pont-de-Beauvoisin, où elle devra être remise à ceux qui sont destinés à la recevoir de la part de Sa Majesté quatorzième.

Durant le cours du voyage, nous sommes persuadés que Votre Seigneurie veillera que la Princesse soit servie avec toute l'attention nécessaire, et que les choses que nous avons ordonnées soient ponctuellement exécutées.

Dans les occasions principales il conviendra que Votre Seigneurie lui donne la main, et, dans le passage qu'elle fera dans les lieux les plus importants et particulièrement à Chambéry, nous approuvons, que la Princesse, ma Fille, reçoive les démonstrations de respect et d'obéissance que les Dames et la noblesse lui présenteront en public et en particulier, sans pour cela cependant affecter de les désirer, ni supporter d'autres actes publics comme actes de zèle et de révérence que ceux qui seront adressés par le bon cœur de la Noblesse et de nos Sujets.

Quant aux Dames, nous estimons en propre qu'Elle les salue toutes sans conséquence ni pour l'une ni pour l'autre, et M^me^ la Princesse de la Cisterna présentera ces Dames, et les fera connaître à la Princesse, en prenant l'heure la plus commode pour elle pour recevoir ces Dames.

17 octobre 1696

Lettre du Marquis de Dronero à son Altesse Royale dans laquelle il fait la relation du voyage de la Princesse Marie-Adélaïde jusqu'au Pont-de-Beauvoisin,

Altesse Royale,

Grâce à Dieu, le bon pronostic que j'avais fait de l'heureux début du voyage de la sérénissime Princesse, ainsi que j'avais eu l'honneur d'en faire part à Votre Altesse Royale, a continué après la montagne. J'annonce à Son Altesse qu'elle est arrivée ici hier soir en parfait état de santé. Son passage à Montmélian fut solennisé par trois salves d'artillerie du château; dont le Gouverneur et une partie des officiers de la garnison à moitié distance du château l'attendaient pour lui présenter leurs respectueuses salutations, et ils les renouvelèrent ensuite à Planaixe. La Princesse soupa, et, dans les deux circonstances, elle répondit à M. de Tui comme il convenait. En passant à Montmélian, elle fut saluée par le M. le marquis de Tassa et la noblesse du pays.

La ville de Chambéry a fêté son entrée avec toutes les démonstrations de réjouissance qui pouvaient prouver sa fidélité sincère envers Votre Altesse Royale. Chaque ordre de la noblesse, de la magistrature, de la ville a lutté d'empressement pour exprimer publiquement à la Princesse les sentiments de vénération

qu'il avait pour elle. Son Altesse a reçu d'une façon aussi obligeante qu'affectueuse tous les actes de salut qui lui ont été présentés. Avec les Dames, elle a soigneusement observé l'attitude que Votre Altesse Royale lui avait recommandée. M^me^ la Princesse de la Cisterna, très attentive à tout, a distribué avec une si bonne règle les heures de réception de la Princesse, que sans fatigue, ni temps de repos, elle a pu toutes les recevoir, et les renvoyer enchantées de son accueil.

M. le marquis Des Granges, maître de cérémonies du Roi, arriva à Chambéry en même temps que Son Altesse Sérénissime, et vint me trouver incognito pour concerter et presser l'arrivée de la Sérénissime Princesse au Pont. Après avoir échangé avec lui les convenances dues, je lui exposais les ordres que je tenais de Votre Altesse Royale, de faire servir la Sérénissime Princesse le soir et le lendemain au dîner sur la partie de la Savoie. M. le Comte de Brionne et M^me^ la Duchesse du Lude répondirent qu'ils avaient espéré que la Sérénissime Princesse serait conduite aussitôt du côté de la France, où ils l'attendaient pour la recevoir, car le Roi s'impatientait de la voir, et que le moindre retard pouvait préjudicier à la santé de Sa Majesté, car les appartements de Fontainebleau étaient peu salubres dans cette saison.

Nous répondîmes que du moment qu'il s'agissait d'une santé aussi précieuse, on devait faire cesser toute considération, mais qu'il était pourtant convenable que M^me^ la Princesse prît logement dans les États de

Votre Altesse Royale, en ajoutant diverses autres raisons concertées entre la Princesse de la Cisterna et avec le comte de Vernon, sans que le Maître de cérémonies en parût satisfait. Après diverses répliques, de part et d'autre, on en arriva à décider que pour montrer à Sa Majesté l'impatience dans laquelle se trouvait la Sérénissime Princesse de l'embrasser et de contribuer à la conservation de la santé qu'elle préférait à la sienne, elle serait remise le même soir de son arrivée. Mais là surgit une nouvelle difficulté; le Maître des cérémonies exigea que la Sérénissime Princesse fût conduite du côté de la France, ce qui me parut étrange comme aussi à M^me^ la Princesse de la Cisterna et au comte de Vernon, et, comme on espérait qu'en traitant directement avec M. le Comte de Brionne et la duchesse du Lude on pourrait éclaircir ce point, on répondit au Maître des cérémonies qu'en arrivant au Pont ou réglerait tout. Sur ce, on partit. La Sérénissime Princesse se dirigea vers les Échelles, où nous crûmes à propos d'expédier avant M. le Comte de Vernon pour conférer avec le comte de Brionne. Celui-ci lui ayant montré les ordres du Roi qui portaient que suivant le traité, V. A. R. serait obligée de faire conduire la Sérénissime Princesse dans les États de Sa Majesté, où le comte de Brionne devait attendre pour la recevoir, et qu'il restait ferme dans cet accord, le comte de Vernon proposa que la remise se fît sur le Pont lui-même qui séparait les États de V. A. R. de ceux du Roi, à quoi, après avoir réfléchi un moment, le comte de Brionne consentit.

Conformément à l'accord qui venait d'intervenir, la Sérénissime Princesse, au moment où elle arriva au Pont, se rendit au logement qu'on lui avait préparé pour qu'elle prît quelque repos. Ensuite, elle reçut les hommages et adieux des officiers de la Maison de V. A. R... qui avaient eu l'honneur de la servir durant le voyage, et après la Princesse s'achemina vers l'endroit où l'attendaient M. le comte de Brionne, M^me^ la duchesse du Lude et toutes les autres dames et chevaliers destinés à la servir.

Le comte de Brionne, ayant présenté au comte de Vernon l'autorisation qu'il avait de recevoir la Sérénissime Princesse, ce dernier la lui consigna, en se servant d'expressions choisies et dignes d'un homme qui occupait une pareille fonction. M^me^ la Princesse, elle aussi, s'en tira admirablement. Le comte de Brionne, à son tour, parla au nom du Roi, en termes de grande estime pour V. A. R., et pour la Sérénissime Princesse, et de l'indicible impatience qu'il avait de lui exprimer son affection et sa tendresse de Père. Ensuite M. le comte de Brionne présenta M^me^ la duchesse du Lude et M. le marquis Dangeau qui présenta, ainsi que le comte, ses salutations, à la Sérénissime M^me^ la Princesse. Conduite tout aussitôt à son appartement, avant le souper elle parla à ces dames avec une désinvolture telle qu'elle semblait les avoir toujours connues. La Sérénissime princesse de la Cisterna monta après S. A. S. dans la voiture, mais M^me^ du Noyer n'y fut pas admise, car M. le comte de Tessé devait avoir écrit qu'elle n'avait que le grade

de sous-gouvernante, bien qu'il eût été informé par nous que V. A. R. la réputait pour gouvernante, et que dans toutes les occasions il lui en avait reconnu les honneurs. Mais tout fut inutile.

Mme la princesse de la Cisterna a servi la Sérénissime Princesse jusqu'au moment de son départ et à dormi dans sa chambre, ayant été priée de le faire par Mme la duchesse du Lude. Son Altesse Sérénissime a soupé avec toutes les dames, et tous admirent ses manières aussi obligeantes que majestueuses. Je puis assurer V. A. R. qu'elle a rempli dignement son rôle, et qu'elle a stupéfait toutes ces dames et ces gentilshommes qui ne cachent pas leur contentement indicible en voyant l'Altesse Sérénissime aussi bien élevée qu'aimable.

M. le comte de Brionne m'a offert de la part du Roi un très beau et très riche bijou accompagné de paroles très généreuses à mon égard. Ayant eu la permission de V. A. R., je l'ai accepté avec le respect dû à la générosité d'un grand monarque. Le comte en a fait un pareil à Mme la princesse de la Cisterna et à Mme du Noyer. Le Maître des Cérémonies a ensuite distribué différents bijoux aux gentilshommes qui ont eu l'honneur de servir la Sérénissime Princesse. Le reste de la Maison a reçu son cadeau en argent. Ainsi les faveurs de Sa Majesté se sont étendues sur tout le personnel. Quant à ce qui me regarde, je présente à V. A. R. mes très humbles remerciements, car je tiens tous mes honneurs de la généreuse bonté de V. A. R. J'avais oublié de dire à V. A. R. que M. le marquis

Dangeau était venu aux Échelles incognito, pour voir la Sérénissime Princesse, dont il est resté très satisfait. Et vraiment je puis assurer à V. A. R. que la comparution de Son Altesse Sérénissime, avec son attitude majestueuse, sa grâce et sa douceur, a dépassé l'attente de ceux qui croyaient voir une jeune princesse à laquelle il fallait suggérer tout ce qu'elle devait faire dans toutes les occasions.

Je supplie V. A. R. de pardonner la mauvaise écriture et le style peu soigné de ma lettre, écrite précipitamment pour ne pas faire retarder M. le comte Maféi, qui meurt d'impatience de se trouver aux pieds de V. A. R, à laquelle très humblement je reste avec la plus grande révérence.

De Votre Altesse Royale, le très humble, très dévoué et très fidèle serviteur.

D. Charles Victor d'Este.

Du Pont-de-Beauvoisin, 17 octobre 1696.

1696. — 10 septembre.

Copie des commissions du Roi de France Louis XIV, au Comte de Brionne, pour recevoir aux confins de la Savoie, la princesse Marie-Adélaïde, fille aînée du duc de Savoie, qui doit épouser le duc de Bourgogne.

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à notre très cher et bien-aimé cousin le comte de Brionne, chevalier de nos ordres, Grand Écuyer de France, Salut.

L'un des articles du traité que nous avons conclu et arrêté avec notre frère le duc de Savoie, portant expressément que la Princesse Marie-Adélaïde, sa fille aînée, sera conduite dans notre royaume, pour être mariée à notre petit-fils le duc de Bourgogne lorsqu'elle aura atteint l'âge requis pour la célébration du mariage, et étant nécessaire de commettre une personne d'un rang et d'une naissance distingués et en qui nous ayons une entière confiance, pour aller recevoir cette princesse sur notre frontière, des mains de ceux qui auront ordre de l'y conduire de la part de notre frère le duc de Savoie, et ensuite l'accompagner sur la route qu'elle tiendra pour se rendre auprès de nous, nous avons estimé pour cet effet ne pouvoir faire un meilleur choix que de vous, tant par les preuves différentes que vous nous avez données de votre prudence et sage conduite, que du zèle que vous avez toujours également témoigné pour notre service dans

toutes les occasions, qui se sont présentées. A ces causes, et autres, nous vous avons ordonné, commis et député, et par ces présentes signées de notre main, commettons, ordonnons et députons pour aller recevoir de notre part la dite princesse de Savoie au Pont-de-Beauvoisin, des mains de ceux qui auront charge de notre dit Frère le duc de Savoie de nous la confier, en donner tous actes dont vous serez requis en vertu des présentes, et pour conduire ensuite la dite Princesse.

De ce faire, nous avons donné pouvoir, commission et mandement spécial par ces présentes, car tel est notre plaisir. En témoin de quoi nous y avons fait apposer notre scel secret.

Donné à Versailles le dixième jour de septembre mil six cent quatre-vingt-seize, et de notre règne, le cinquante-quatrième.

LOUIS.

Et sur le repli par le Roi, Colbert a scellé.

Le comte de BRIONNE.

1696. — 16 octobre.

Copie d'attestation du Comte de Brionne, de l'arrivée de la Princesse au Pont-de-Beauvoisin au jour indiqué, où elle fut conduite par le Marquis de Dronero par l'ordre du duc, et où le susdit Comte l'a reçue.

Nous, Henry de Lorraine, comte de Brionne, commis par le Roi pour recevoir en son nom, sur la frontière de ses États, M^me^ la Princesse de Savoie, certifions que Madame est arrivée aujourd'hui en ce lieu du Pont-de-Beauvoisin, conduite par M. le marquis de Dronero, gouverneur de la ville et province de Turin, qui avait été chargé de la part de M. le duc de Savoie, de conduire M^me^ la Princesse, au quel lieu nous avons eu l'honneur de la recevoir, pour la conduire en suivant et exécutant les ordres que nous avons reçus de Sa Majesté. En témoin de quoi nous avons signé de notre main le présent acte et fait apposer le cachet de nos armes, et à la fin duquel nous avons fait mettre la copie de notre pouvoir.

Fait au dit lieu du Pont-de-Beauvoisin, le seizième jour d'Octobre, mil six cent quatre-vingt-seize.

Signé : HENRY de LORRAINE,
Comte de BRIONNE.

1696. — 31 octobre.

Copie de la lettre, où l'on fait voir que, dans ces deux actes il est sans fondement qu'on n'ait pas donné le titre d'Altesse Royale au Duc de Savoie, alors que tous les Princes souverains le lui ont toujours accordé, et pour restituer les susdits actes au Comte de Brionne afin qu'il répare cette omission.

Lettre du marquis de Dangeau au comte de Vernon.

Monsieur,

Je n'ai pu vous faire réponse plus tôt parce que M. le comte de Brionne, à qui je montrai d'abord la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, a voulu consulter ici M. le prince d'Harcourt qui est de la maison de Lorraine comme Lui; ils assurent l'un et l'autre que jamais aucun prince de leur maison n'a donné d'Altesse Royale. M. Des Granges, maître des Cérémonies et moi, avons cherché les moyens de vous satisfaire en cela, et n'en avons point trouvé de meilleur que de ne point nommer.

Je vous envoie, Monsieur, les deux actes. Vous choisirez; et si vous pouviez fournir des exemples qu'aucun prince de leur maison en eût fait davantage, ils le feront de bien bon cœur, ne cherchant qu'à satisfaire Son Altesse Royale; mais ils ne peuvent être les premiers des princes de Lorraine qui se soient servis de ce terme. Vous remarquerez, s'il vous plaît, Monsieur,

que cet acte-ci est purement de M. le comte de Brionne ; et que si le Roi n'y parle point ainsi, cela ne peut être d'aucune conséquence, ni préjudicier aux droits de Son Altesse Royale, que nous n'avons assurément envie que d'augmenter.

M. le comte de Brionne s'en va après-demain à Fontainebleau ; il rendra compte au Roi de cette difficulté, et je renvoie votre lettre à M. le marquis de Torcy pour la lui montrer. Je voudrais, Monsieur, pouvoir faire mieux ; car je chercherai toujours avec soin les occasions de faire ce qui sera le plus agréable à Son Altesse Royale. Et je souhaiterais fort qu'en votre particulier, Monsieur, vous puissiez être content de moi et que je trouvasse une occasion de vous témoigner combien je suis

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DANGEAU.

A Lyon, ce vendredi 29.

P. S. — Permettez-moi d'assurer ici Monsieur le Marquis de Dronero de mes très humbles services, et que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour mériter l'honneur de ses bonnes grâces, l'honorant parfaitement.

C'est la première fois qu'il nous a été donné de lire un autographe du marquis de Dangeau. Quelle a été notre surprise en voyant que cette lettre manquait d'orthographe, de ponctuation, et, chose étrange,

était pleine d'italianismes. Nous en donnons un échantillon.

« Je voudrais Monsieur pouvoir faire mieux car ie chercheray touiours avec soin les occasions de faire ce qui sera le plus agréable à Son Altesse Royalle et ie souhaiterois fort qu'en vostre particulier Monsieur vous puissies estre content de moy et que ie trouvasse une occasion de vous témoigner combien ie suis vostre tres humble et tres obéissant serviteur.

DANGEAU.

Cette lettre ressemble à celles qu'écrivait Marie-Adélaïde.

Réponse du comte de Vernon au marquis de Dangeau.

Monsieur,

J'ai reçu, Monsieur, à Chambéry, la lettre que Votre Excellence me fit l'honneur de m'écrire de Lyon, en date du dix-neuf avec les deux actes, que je prends la liberté de lui renvoyer, la suppliant de rechef de vouloir les rendre à M. le Comte de Brionne, puisqu'il n'est pas convenable que S. A. R. ne soit point nommée dans le second, pour éviter de lui donner ce qui lui est justement dû, et que l'on ait oublié de mettre dans le premier. Je ne réponds pas à Votre Excellence de Chambéry, parce que je lui écris en chemin, et que je ne sais pas où lui adresser une lettre. Je le fais présentement de Turin où j'y ai pu m'assurer encore mieux de ce que je ne doute nullement, et que j'y ai l'honneur de lui mander en cette même lettre en réponse de la sienne du dix-neuf, dans laquelle je vois que M. le Comte de Brionne souhaitait que je lui fournis des exemples qui pussent servir. Je dirai donc à Votre Excellence que par les mémoires et certificats que j'ai pu avoir en notre Cour, il est hors de doute que plusieurs entre Messieurs les Princes de Lorraine ont reçu à notre Cour les traitements d'honnêtetés que Leurs Altesses Royales ont, avec beaucoup de plaisir, rendu à des personnes d'un rang et d'une naissance

aussi illustre et distinguée que la leur, et dans toutes les occasions que ce sont les seules que l'on a eu de traiter avec eux, l'on ne croit qu'ils aient oublié de donner à nos souverains le titre d'Altesse Royale qui leur est donné par tant de Princes souverains.

Mais quand M. le Comte de Brionne n'aurait pas de tels exemples, s'étant chargé de la commission que le Roi lui a donnée, il ne peut pas refuser avec raison de traiter S. A. R. comme ont fait de vive voix et par écrit tous ceux qui ont parlé avec lui de la part du Roi, qui a eu la bonté de le nommer son frère et de ratifier et signer les actes, lorsque l'occasion s'est présentée, dans lesquels S. A. R. est nommée avec le titre d'Altesse Royale.

Par les susdites causes, je suis persuadé que Votre Excellence conviendra avec moi que dans la représentation que j'ai l'honneur de lui faire, il y a toute sorte de convenance et de raison pour justifier ce que je lui ai demandé dans ma précédente lettre et qui répond au commencement de celle-ci.

Que Votre Excellence me permette après cela, que je la supplie d'assurer de ma soumission très respectueuse M. le Comte de Brionne, et de m'honorer de ses ordres, et croyez que je suis avec un très profond respect, de Votre Excellence, Monsieur,

Comte Solaro de Vernon.

Turin, ce 31 octobre 1696.

Lettre du comte de Vernon au comte de Govon.

Turin, ce 31 octobre 1696.

Monsieur,

Vous verrez, Monsieur, par la copie de la lettre que je vous envoie, ce que j'ai écrit à M. le marquis de Dangeau touchant la difficulté que fait M. le comte de Brionne de donner le titre d'Altesse Royale dans l'acte qu'il a fait au Pont-de-Beauvoisin. Cet acte fut remis dans le temps que M^me^ la Princesse partit dudit lieu, sans que l'on pût y réfléchir avant le départ de M. le comte de Brionne. Mais le même jour, par un courrier que j'expédiais au marquis de Dangeau, je lui envoyais le même acte en le priant de le rendre à M. le comte de Brionne, puisque l'on avait omis de faire précéder le titre d'Altesse Royale de celui du duc de Savoie.

M. Dangeau m'envoya un second acte et me répondit ce que vous verrez, Monsieur, dans la copie de la lettre que je reçus à Chambéry, que je vous envoie avec celle des deux actes. Je ne jugeais point à propos de lui écrire de Chambéry, mais de différer jusqu'à ce que j'en eus informé S. A. R. qui a approuvé ma conduite, et il m'a ordonné d'écrire à M. Dangeau comme de mon chef et de vous en informer, afin que vous ne soyez pas nouveau dans cette affaire si l'on vous en parlait, ou que vous ayez l'occasion d'en

parler à M. Dangeau ou à d'autres, suivant que par votre prudence vous le jugerez à propos.

J'aurais pu nommer Messieurs les Princes de Lorraine, à qui on donne le titre d'Altesse Royale lorsqu'ils sont reçus à notre Cour; mais comme ils seront juge et partie, j'ai cru bien de ne pas les nommer, mais le prince d'Harcourt, quand il vient ici, et qui fut présenté par le marquis d'Arcy, ambassadeur du Roi, qui lui donna ce titre. Votre Altesse : M. le prince Pol, M. le chevalier de Lorraine, M. le prince de Commercy et d'autres qui, en des temps très différents ont été à notre Cour, se sont toujours servi du terme d'Altesse Royale en parlant à notre personne et de sa personne. Mais un exemple plus particulier et qui répond au cas de M. le comte de Brionne, est celui de Madame de Lillebonne quand elle vint à Chambéry et qu'elle y conduisit Madame la duchesse (Anne d'Orléans). S. A. R. M. le marquis Ferero et beaucoup d'autres se souviennent qu'elle n'oublia en aucune circonstance de donner de l'Altesse Royale à tous les deux.

Note des personnes, qui furent à la suite de Madame la duchesse de Bourgogne jusqu'au Pont-de-Beauvoisin. — Note des Dames pour le diner, à l'occasion de la fête donnée par S. A. R. pour le mariage de la dite duchesse. Tirée de la relation de son voyage.

M. le marquis de Dronero, chargé de la remise. M^me^ la princesse de la Cisterna, première dame d'honneur de la feue reine Anne, première dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne. — M^mé^ du Noyer, dame d'honneur de la feue reine Anne, seconde dame et sous-gouvernante de M^me^ la duchesse de Bourgogne. — M. l'abbé de Cumiana, aumônier de S. A., aumônier de la duchesse de Bourgogne. — M. de Mondragon, majordome. — Le maître des cérémonies. — M. le commandeur de Saudiglian, second écuyer. — M. le chevalier d'Aglié. — M. le comte d'Harcourt. — Gentilshommes de bouche. — Quatre pages. — M. Grondana, intendant de la maison. — M. le comte Roubbi, fourrier. — M. Dumas, exempt des gardes du corps. — Un piquet de quatorze gardes du corps. — Un autre piquet de la garde suisse.

Les autres personnes ne sont pas nommées dans la relation. On voit cependant que l'escorte était fort nombreuse.

M. le comte Maffey, second écuyer du feu roi Victor, fut dépêché en diligence pour complimenter la du-

chesse de Bourgogne à la sortie des États de son Altesse.

La remise se fit sur le milieu du Pont-de-Beauvoisin.

Les personnes de la Maison de France venues au Pont-de-Beauvoisin pour y recevoir la duchesse de Bourgogne et nommées dans la relation sont : M. le comte de Brionne, grand écuyer de France. — M^me^ la duchesse du Lude. — M. le marquis Dangeau, chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne, qui vint la complimenter aux Échelles. — M^me^ la marquise Dangeau, dame d'honneur, et trois autres dames d'honneur qui ne sont pas nommées. — M. le marquis Des Granges, maître des cérémonies, qui vint jusqu'à Chambéry pour concerter le jour de l'arrivée au Pont-de-Beauvoisin et le cérémonial de la remise.

1696. — 15 septembre.

Contrat de Mariage entre Louis, duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, Louis, fils aîné de Louis XIV, Roi de France, et la princesse Marie-Adélaïde, fille aînée du duc Victor-Amédée II et d'Anne d'Orléans, duchesse de Savoie, dans lequel il est établi la dot de deux cent mille écus d'or, sans compter les joyaux et la corbeille de noce en rapport avec la situation des nouveaux époux. En retour, Sa Majesté le Roi de France a promis à la Princesse cinquante mille écus en joyaux, qui, réunis à ceux qu'elle apportera, seront considérés comme bien patrimonial et lui assignera par douaire vingt mille écus d'or annuels; moyennant cette dot la Princesse devra renoncer à tous ses droits patrimoniaux en faveur de son Père, des Princes ses frères et leurs descendants comme aussi en faveur des Princes collatéraux.

Au nom de la très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit.

Soit notoire à tous que comme le très haut, très puissant et très Excellent Prince Louis Quatorzième, par la grâce de Dieu, Roi très chrétien de France et de Navarre, aurait non seulement donné des assurances solides de retour de son estime et de son affection pour le très haut, et très puissant Prince Victor-Amédée, second duc de Savoie, par le traité de paix signé entre le sieur comte de Tessé, chevalier des ordres de Sa Majesté, lieutenant général dans ses armées, colonel général des dragons de France, gouverneur de la ville d'Ypres, lieutenant général dans la province du Maine et du Perche, commandant dans les pays et places de la frontière du Piémont et

Plénipotentiaire de Sa Majesté, et le sieur marquis de Saint-Thomas, ministre et premier secrétaire d'État, plénipotentiaire du très haut et très puissant prince Duc de Savoie.

Mais aussi pour lui témoigner encore davantage la singulière considération qu'elle fait de sa maison pour tant d'alliances réciproques, si souvent contractées depuis plusieurs siècles entre la maison de France et celle de Savoie, Sa Majesté serait convenue par l'article troisième du dit traité, que le mariage de Monseigneur le duc de Bourgogne avec M^me^ la princesse de Savoie, fille aînée du très haut et très puissant duc de Savoie et de M^me^ Anne d'Orléans, duchesse de Savoie, se traitera incessamment pour s'effectuer de bonne foi lorsqu'ils seront en âge et que le contrat se fera présentement. Après quoi, la dite Dame princesse sera remise entre les mains du Roi, en exécution duquel article, Sa Majesté aurait envoyé à Turin le sieur comte de Tessé, chevalier de ses ordres, lieutenant général dans ses armées, colonel général des dragons de France, gouverneur de la ville d'Ypres, lieutenant général dans la province du Maine et du Perche, pour stipuler et résoudre avec les Ministres de Savoie les articles et conditions dudit mariage entre Monseigneur le duc de Bourgogne et la Dame princesse de Savoie.

Et en conséquence ce jourd'hui, quinzième du mois de septembre mil six cent nonante-six, par devant moi, marquis de Saint-Thomas, ministre et premier secrétaire d'État du dit Seigneur duc de Savoie et en présence et du consentement de très haute et très puis-

sante princesse Anne d'Orléans, duchesse de Savoie, et en présence de très haute et très puissante princesse Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, duchesse douairière de Savoie, de très haut et très puissant prince Emmanuel-Philibert Amédée de Savoie, prince de Carignan, et des témoins ci-bas signés, ont comparu le très haut et très puissant prince Victor-Amédée, second duc de Savoie, d'une part, et le dit sieur comte de Tessé, en vertu des pleins pouvoirs tant dudit seigneur Roi très chrétien que de Monseigneur le dauphin et de Monseigneur le duc de Bourgogne, en date du premier d'août de l'année courante, d'autre part déclarant le dit seigneur duc de Savoie, que comme il veut répondre sincèrement aux sentiments de l'affection toute particulière et de là très grande estime que Sa Majesté lui témoigne et à toute sa maison, et qu'il désire aussi passionnément que la bonne intelligence qu'il avait bien rétablie avec une joie très parfaite entre Sa Majesté et lui, soit non seulement continuée sous le gouvernement présent, mais aussi qu'elle passe encore avec la même fermeté aux successeurs et descendants. Il juge que le moyen le plus efficace, pour parvenir à cette bonne fin, est de renouer bien étroitement cette bonne intelligence et amitié par le lien de ce Mariage, dont les articles ont été accordés et arrêtés ainsi qu'il suit :

Article premier. — Qu'avec la grâce et bénédiction de Dieu préalablement obtenue dispense de Sa Sainteté, à raison de la promiscuité et consanguinité entre Monseigneur le Duc de Bourgogne et Madame la Princesse de Savoie, sitôt qu'elle aura atteint l'âge de douze

ans accomplis ils feront célébrer leurs épousailles et Mariage par parole de présent, selon la forme ; et en la solennité prescrite par les sacrés Canons et Constitutions de l'Église Catholique Apostolique et Romaine, et se feront les dites épousailles et Mariage en la Cour et en présence de Sa Majesté Très Chrétienne, où la dite Dame Princesse de Savoie sera élevée d'une manière convenable à sa haute naissance, et se fera la dite solennité des Épousailles, quand le temps de l'accomplir sera concerté et arrêté entre Sa Majesté, mon dit seigneur le Dauphin et le très haut et très puissant Prince Duc de Savoie et Madame la Duchesse de Savoie.

Article deux. — Le dit très haut et Puissant Prince Duc de Savoie promet et demeurera obligé de donner en dot, à Madame la Princesse Marie-Adélaïde de Savoie sa fille aînée, en faveur du Mariage qu'elle contracte avec Monseigneur le Duc de Bourgogne, la somme de deux cents mille écus d'or ou leur juste valeur payable de la manière qu'il a été convenu à part ; comme aussi de lui donner les pierreries et autres ornements, ainsi qu'il sera trouvé convenable, promettant en outre de lui donner au temps de la célébration du dit mariage son fardel, soit trousseau ou présent de noces, lequel sera estimé.

Article trois. — Sa Majesté Très Chrétienne s'oblige à assurer et assurera la dot de la dite Dame Princesse Marie-Adélaïde de Savoie sur bonnes rentes et sur fonds et assignations valables au contentement du dit très haut et très puissant Prince Duc de Savoie, ou des Personnes qu'il nommera pour cet effet. Et Sa Majesté

enverra aussitôt à mon dit seigneur, le Duc de Savoie, les actes de l'assignation de rentes. Et, en cas de dissolution de mariage, que de droit la restitution de la dot ait lieu; elle se rendra en comptant à la dite Dame Princesse ou à celui qui aura charge ou droit d'Elle avec son fardel, ses pierreries et joyaux. Et pendant le temps qui courra, qu'on ne lui rendra point la dot, la dite Dame Princesse, ou ses héritiers et successeurs, jouiront des revenus à quoi se monteront les dits deux cent mille écus d'or, à raison du denier vingt qui seront payés en raison des dites assignations, que Sa Majesté et ses héritiers et successeurs seront obligés de garantir jusqu'à la juste valeur des intérêts au denier vingt de la dite dot.

Article quatre. — Sa Majesté très chrétienne donnera pour Monseigneur le duc de Bourgogne à M^me^ la Princesse Marie-Adélaïde de Savoie pour ses bagues et joyaux la valeur de' cinquante mille écus d'or, lesquels, et tous autres qu'elle apportera avec soi, lui appartiendront sans difficulté, comme étant biens de son patrimoine propre à Madame la Princesse, ses héritiers et successeurs, ou à ceux qui auront son droit et cause.

Article cinq. — Sa Majesté, suivant l'ancienne et louable coutume de la Maison de France, assignera et constituera à Madame la Princesse pour son douaire vingt mille écus d'or, chaque année, sur des revenus et terres dont le principal lieu aura titre de Duché, desquels lieux et terres la Princesse jouira par ses mains, et de son autorité et de celle de ses commis-

saires et officiers, et elle aura la justice comme il a toujours été pratiqué. Davantage à elle appartiendra la provision de tous les offices vacants, comme sont accoutumées d'avoir les Reines et Dauphines de France. Bien entendu que les dits offices ne pourront être donnés qu'à naturels français, comme aussi l'administration et les fermes des dites terres conformément aux lois et coutumes du Royaume de France. Et la dame Princesse Marie-Adélaïde de Savoie entrera en possession et jouissance de cette assignation si tôt que le douaire aura lieu pour en jouir toute sa vie, soit qu'elle demeure en France, ou qu'elle se retire ailleurs.

Article six. — Il a été particulièrement convenu que Madame la Princesse Marie-Adélaïde de Savoie ferait les renonciations suivantes, et, à cet effet, le dit Seigneur Duc de Savoie, son Seigneur et Père l'a dispensée de prêter le serment, vu son bas âge, étant mineure de douze ans et néanmoins proche d'achever la onzième année, et eu égard principalement à la grande connaissance et au jugement au-dessus de son âge dont elle est douée. Monseigneur le duc de Savoie en agissant ainsi, a dérogé à toutes les lois, constitutions, édits, décrets et usages contraires à l'habitation et à la dispense.

Au surplus, Madame la Princesse reconnaît fort bien, ainsi qu'elle l'a déclaré et déclare, combien avantageuse sera à elle et à ses enfants la consommation de ce mariage, qui lui donne une juste espérance de parvenir au rang de Reine, et à ses descendants de

succéder à la couronne de France (1). La Princesse réfléchissait aussi que c'est principalement pour raffermir la Paix si désirée et si nécessaire qu'elle devait se montrer heureuse de voir consommer cette union. Enfin un dernier motif la portait à vouloir conserver l'éclat de la maison de Savoie dans la personne des Princes ses frères qu'il plaira à Dieu de lui donner, et, dans le cas contraire, des autres Princes mâles d'une ligne collatérale, plus éloignée. Aussi Madame la Princesse Marie-Adélaïde de Savoie s'est-elle personnellement constituée, en présence du Haut et très Puissant Prince Victor-Amédée, son Seigneur et Père, par devant moi Marquis de Saint-Thomas, ministre et premier secrétaire d'État, et en présense des mêmes témoins de l'autorité et assistance de M. le Marquis de Bellegarde, Grand chancelier de Savoie, Madame la Princesse Marie-Adélaïde, informée que, sans cette renonciation, le mariage ne serait point fait, ni la paix conclue, a renoncé et renonce sous serment prêté sur les Saints Évangiles entre mes mains, pour elle, ses enfants et descendants à tous les droits, noms, raisons et actions personnelles, réelles, mixtes, hypothécaires et remèdes possessoires qui pourraient appartenir à elle ou à ses enfants dans les États, Duchés, Principautés, Marquisats, Comtés, Seigneuries, juridictions et fiefs, appartenant tant çà que de là des

(1) L'espérance qu'avait Marie-Adélaïde de Savoie de parvenir au rang de Reine, s'est en effet réalisée : Elle est morte Dauphine de France, avec toutes les prérogatives d'une reine. Et c'est un enfant d'elle, le duc d'Anjou, qui a régné après Louis XIV.

monts à son Seigneur et Père, et qui pourraient à l'avenir lui appartenir ainsi qu'à son Seigneur et Père et à ses descendants mâles à la Couronne.

A cet effet, M. le comte de Tessé s'est personnellement établi et constitué, en qualité de Procureur et au nom de Sa Majesté, de Monseigneur le Dauphin et de Monseigneur le duc de Bourgogne, a promis et promet pour eux leurs héritiers et successeurs à la Couronne d'observer et de faire inviolablement observer ces renonciations comme un article du présent contrat de mariage et de la paix, et de n'y jamais contrevenir, ni qu'il y soit contrevenu d'aucune manière.

Article sept. — Sa Majesté donnera et assignera à Madame la Princesse Marie-Adélaïde de Savoie, pour la dépense de sa chambre et entretien de sa maison, une somme convenable telle qu'elle revient à une Princesse d'un si haut rang, en la lui assignant en la forme et manière qu'on a accoutumé en France et donnera assignation pour tel entretenement.

Article huit. — Le très haut et très puissant Prince, Duc de Savoie, fera amener Madame la Princesse à ses frais et dépens jusqu'au Pont-de-Beauvoisin avec la dignité et appareil qui appartient à une si grande Princesse, et elle sera reçue de même de la part de Sa Majesté.

Article neuf. — Qu'en cas que le mariage se dissolve entre Monseigneur le Duc de Bourgogne et Madame la Princesse, et qu'elle survive, en ce cas, Madame la Princesse sera libre, ou de demeurer en France en tel lieu qu'il lui plaira, ou de retourner en

Savoie sans aucun empêchement, ou d'aller en tel autre endroit qu'elle choisira plus convenable hors de France avec tous ses biens, dot, fardel, douaire, bagues et joyaux, vêtements, vaisselle d'argent et tous autres meubles et choses quelconques, avec ses officiers et serviteurs de sa maison, sans que pour quelque cause que ce soit on lui puisse donner aucun empêchement, ni arrêter son départ directement, ou indirectement, empêcher la jouissance de sa dot, fardel et douaire.

A cet effet, Sa Majesté, Monseigneur le Dauphin et Monseigneur le duc de Bourgogne, donneront au très haut et très puissant Prince, le Duc de Savoie, pour Madame la Princesse, telles lettres de sûreté, qui seront nécessaires, signées de leur propre main, et scellées de leur sceau, dès à présent comme dès lors, Sa Majesté les assure et promet pour soi et pour ses successeurs Rois, en foi et parole de Roi.

Article dix. — Ce traité et contrat de mariage a été fait avec dessein de supplier notre Saint-Père le Pape qu'il ait la bonté de l'approuver et de lui donner sa bénédiction apostolique, comme aussi d'en approuver les articles et capitulations qui en ont été faites de part et d'autres. M. le Comte de Tessé, en sa qualité de Procureur, a promis et promet au nom de Sa Majesté, de Monseigneur le Dauphin, et de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qu'ils approuveront et ratifieront de point en point le présent contrat, et qu'à cet effet, ils en fourniront leurs ratifications en bonnes et dues formes dans un mois, à compter du jour et date

du contrat, avec promesse de le faire entériner au Parlement de Paris, et enregistrer au conseil d'État de Sa Majesté sans restriction ni modification, ainsi qu'il devra être aussi approuvé et entériné au Sénat de Piémont.

Promettent et s'obligent respectivement Sa Majesté Monseigneur le Dauphin et Monseigneur le Duc de Bourgogne, sur leur fait et parole, tant pour eux que pour leurs héritiers et successeurs, et M. le Comte de Tessé en leur nom, en vertu des pouvoirs qu'il a reçus, et le Seigneur Duc de Savoie aussi sur sa foi et parole, et celle de Madame la Duchesse de Savoie, son épouse, et de Madame la Princesse Marie-Adélaïde leur fille aînée, et pour leurs héritiers et successeurs, de garder, accomplir et observer inviolablement les susdits articles et conventions sans jamais y pouvoir contrevenir directement, ni indirectement, ainsi qu'ils l'ont promis et stipulé.

Desquelles conventions j'ai fait deux originaux dont l'un a été remis entre les mains de M. le Comte de Tessé, et l'autre est demeuré entre les miennes comme Ministre premier secrétaire d'État du Seigneur le Duc de Savoie, et notaire de la Couronne.

Fait et signé à Turin le dit jour, quinze de septembre, mil six cent nonante-six

Marie-Adélaïde de Savoie,
Victor-Amédée,
Anne-René de Troullay Tessé,
Marie-Jeanne-Baptiste,
Emmanuel-Philibert de Savoie.

Marie-Catherine d'Este de Savoie.
Bellegarde,
† Alexandre, archevêque de Meousarea, *témoin*,
† Michel-Antoine Vibo, archevêque de Turin, *témoin*,
D. Charles-Philibert d'Este, *témoin*,
Le Marquis de Pianesse, *témoin*,
De Saint-Thomas.

1696. — 15 septembre

Note des personnes qui entreront dans la Chambre où la stipulation du contrat se fera.

S. A. R. m'a commandé d'inviter Monseigneur le nonce pour le contrat, et me donne une note pour ces personnes qui entreront dans la pièce où se stipulera le contrat.

Nous ne jugeons pas à propos de donner cette longue liste de personnages et de dames de la cour de Savoie, la plupart inconnus en France.

1696

Relation des réceptions qu'a eues la Princesse de Bourgogne Marie-Adélaïde dans les diverses cités de France du Pont-de-Beauvoisin jusqu'à Versailles, à l'occasion de son voyage pour contracter son mariage avec le duc de Bourgogne, et de la manière avec laquelle elle fut reçue du Roi et de la Cour.

M^me^ la Duchesse du Lude, avec tous les officiers nommés pour servir M^me^ la Princesse de Savoie, arriva à Lyon le dernier septembre 1696.

M. de Canaple, qui avait fait mettre en haie toute la garnison, alla au-devant de cette Duchesse, accompagné de ses officiers, au delà de la porte du faubourg de Vaise, et l'accompagna ensuite jusqu'au palais qu'on lui avait préparé à Bellecour; toutes les rues étaient bordées de peuple et les fenêtres remplies de tout ce que Lyon a de plus distingué. Madame du Lude trouva à la descente de son carrosse M. le Prince d'Harcourt, M. le Comte de Brionne, M. de Valentinois et plusieurs autres personnes de qualité. Le lendemain matin, Messieurs de Ville qui avaient pris le soin de faire meubler le palais qui lui avait été destiné, vinrent pour haranguer cette Duchesse; Monsieur de Canaple les lui présenta. Elle voulut bien recevoir quantité de boîtes de confitures sèches. Mais les harangues furent converties en compliments, cette Duchesse voulant qu'elles fussent réservées pour Madame la Princesse de Savoie, en ayant usé ainsi dans tous

les lieux où elle a passé. Ensuite de ce compliment, Monseigneur l'Archevêque de Lyon lui rendit visite, et elle reçut en même temps des compliments de Madame de Villeroy, religieuse dans le couvent des Carmélites, et de Madame Chantue, abbesse de Saint-Pierre.

Madame la Princesse de Savoie arriva le 13 de ce mois à Chambéry. Elle y fut reçue aux acclamations de tout le peuple ; la Bourgeoisie était sous les armes, et il y eut des feux et des illuminations pendant toute la nuit.

Cette princesse séjourna le 14 dans la même ville où le Sénat, la Chambre des Comptes et tous les autres corps la complimentèrent; elle coucha le 15 aux Échelles, elle arriva le 16 au Pont-de-Beauvoisin, accompagnée de M. le Marquis de Dronero, et de Madame la Princesse de Cisterna.

M. le Comte de Brionne, qui attendait à Lyon avec les officiers nommés pour servir cette Princesse, ayant eu avis qu'elle devait arriver le 16 au Pont-de-Beauvoisin, en partit le 14 et alla coucher le même jour à Bourgoin avec toute la nombreuse suite qui l'accompagnait, et le 15 au Pont-de-Beauvoisin. Le matin du mardi 16 qui était le jour qu'on devait recevoir la Princesse, il arriva un courrier de la cour qui apporta l'ordre de la faire traiter comme Duchesse de Bourgogne. Cela dérangea un peu les mesures qu'on avait prises et donna lieu à plusieurs conférences entre les Maîtres des Cérémonies des deux cours. Enfin tout fut réglé pour l'arrivée de la Princesse qui fut sur les quatre heures après midi.

Le Pont-de-Beauvoisin est un petit lieu séparé en deux par une rivière peu considérable qui divise la France d'avec la Savoie. Il y a un grand couvent de Carmes où les Maréchaux des Logis de M. Duc de Savoie avaient marqué le logis de la Princesse; elle y descendit avec un cortège de noblesse très nombreux et la bourgeoisie de Chambéry en armes qui l'avaient accompagnée jusqu'à ce lieu-là. Elle se reposa dans son appartement et y prit quelques rafraîchissements. A peine eut-on reçu la nouvelle de son arrivée qu'on se mit en marche. Les gardes du Roi se portèrent jusqu'à la raie du milieu du pont, en de çà du carrosse du Roi, justement sur le milieu, la tête des chevaux tournée du côté de France, M. le comte de Brionne avec toutes les dames avança aussi jusqu'à la moitié du pont. Madame la Princesse de Savoie, après avoir reçu les adieux de toutes les dames et de tous les officiers qui composaient la cour, partit des Carmes dans sa chaise à porteur, accompagnée des gardes et des suisses, de M. de Savoie et de beaucoup de noblesse, au bruit des trompettes et des acclamations du peuple. Lorsque cette princesse arriva sur le milieu du pont, le page qui portait sa robe la quitta et un page du roi la prit, ses écuyers lui quittèrent la main, et M. de Brionne, à la tête des dames et de la maison du Roi, la salua et lui fit son compliment de bienvenue, en ayant été chargé par le Roi.

Successivement, M. de Brionne appela M. le marquis de Dangeau qu'il lui présenta, Madame la Duchesse du Lude et les dames du Palais. Toutes ces cé-

rémonies étant achevées, M. le comte de Brionne lui donna la main et la mit dans le carrosse du Roi où toutes les dames eurent l'honneur d'entrer. Toute la cour de Savoie fondit en larmes. Cette Princesse, ayant traversé la partie du pont qui appartient à la France, arriva au logis qui lui était préparé au milieu d'un peuple infini et au bruit des acclamations de vive le Roi et madame la Princesse de Savoie! La plus grande partie de la noblesse du Dauphiné et des provinces voisines s'y était rendue. Cette Princesse étant descendue de carrosse au milieu d'une foule incroyable de peuple, fut conduite dans son appartement, et elle y entra d'un air qui ne parut point embarrassé; on lui présenta tous les officiers de la maison du Roi, les uns après les autres, et elle les reçut avec une grâce infinie et leur donna des marques d'une grande bonté... Elle parut à tous, dans ses discours et ses manières, beaucoup au-dessus de son âge.

La princesse Marie-Adélaïde est très bien faite, et des plus agréables; elle a beaucoup de noblesse dans sa physionomie, le teint beau et de très belles couleurs quoique naturelles; elle a les yeux parfaitement beaux, les cheveux d'un très beau blond cendré. Cette Princesse joint à mille agréments, des manières prévenantes et une vivacité d'esprit qui surprend (1).

Les dames et les Seigneurs de Savoie vinrent voir

(1) Ce portrait est autrement plus vrai que celui de Saint-Simon qui, tout en reconnaissant que les grâces naissaient sous ses pas, ajoute « qu'elle était régulièrement laide, et qu'elle avait les dents complètement gâtées ».

cette princesse deux heures après l'avoir quittée, et la trouvèrent aussi accoutumée avec les Français que si elle avait toujours vécu parmi eux. Elle se mit à table avec Madame la Princesse de la Cisterna, sa dame d'honneur et gouvernante, Madame du Noyer envoyée pour la conduire et plusieurs autres dames de la cour de Savoie.

Madame la Duchesse du Lude et des dames du Palais ont servi dans le même temps trois tables de douze couverts chacune, pour les Seigneurs de Savoie et plusieurs autres pour les officiers. On régala jusqu'aux moindres personnes de leur suite avec beaucoup de profusion et de magnificence. Monsieur le Comte de Brionne avait distribué, avant le souper, quantité de présents de la part du Roi, qui surprirent tellement par leur richesse et leur beauté, qu'on en parla toute la soirée. Madame la Duchesse du Lude fit l'honnêteté à Madame la Princesse de la Cisterna de la laisser coucher encore cette nuit dans la chambre de la Princesse, ainsi que Madame Marquet, qui est la femme de chambre qui passe en France.

Madame la Duchesse du Lude, le lendemain, pria la Princesse, lorsqu'elle reçut le dernier adieu de toutes les personnes qui l'avaient accompagnée, de passer légèrement sur ces sortes de cérémonies, de crainte que cela ne lui fît de la peine. Cette princesse répondit qu'elle ne devait pas s'affliger quand elle allait être la plus heureuse du monde. Ayant reçu avant que de partir, un courrier de la cour, elle fit appeler Madame la Duchesse du Lude et lui dit qu'il

n'était pas de la décence d'une personne de son âge d'ouvrir des lettres sans les lui faire voir, et qu'elle la suppliait de les ouvrir. Tout cela se passa avec beaucoup de compliments et d'amitié de part et d'autre. Madame la Duchesse du Lude avait toutes les qualités nécessaires pour bien remplir l'emploi dont le Roi l'a honorée. Tous les officiers qui ont l'honneur de servir la Princesse en sont charmés. Elle monta dans le carrosse du Roi, après la messe, pour aller coucher à Bourgoin. Monsieur des Granges, Maître des Cérémonies, avait si bien réglé toutes choses, que chacun a été content. Toute cette cour partit le lendemain 18, pour Lyon. La Princesse était à la droite de Madame du Lude; son habit était blanc glacé d'argent. Elle rencontra à quelque distance du faubourg de la Guillotière, par où elle devait faire son entrée, environ deux mille chevaux qui étaient sortis de Lyon pour aller au-devant d'elle, ainsi qu'un grand nombre de dames, qui remplissaient une fort grande quantité de carrosses.

M. Juilleron, qui avait été reçu ce jour-là Colonel de son quartier, et qui avait fait bénir son drapeau dans l'église Cathédrale par M. le comte de la Poape, fit mettre douze cents hommes sous les armes, choisis dans son quartier, et dont l'ajustement répondait au zèle de celui qui les avait assemblés.

Ils furent placés des deux côtés du faubourg de la Guillotière. M. Juilleron se posta dans la plaine, à l'entrée du faubourg, où il campa sous une tente. Il avait fait mener un chariot au même lieu où il avait

aussi douze mulets. Il eut l'honneur de faire un compliment à la Princesse qui arriva sur les quatre heures après midi. Les rues de la ville, par où elle passa, étaient bordées par dix-huit cents jeunes hommes, tous d'une même taille et magnifiquement vêtus. On avait choisi dans les quartiers de la ville, la jeunesse la mieux faite et qui était le plus en état de faire de la dépense. MM. les Prévots des Marchands et Échevins firent leurs compliments à la Princesse entre les deux portes.

M. le Marquis de Canaple, qui commande dans la ville, la reçut à la porte de la maison de M. de Mascavany qui lui avait été préparée comme la plus belle de la ville.

Ce logis a toujours été gardé par la compagnie Franche de Souternon, les arquebusiers et les gardes du corps du Roi. Le lendemain 19, la Princesse alla à la messe dans l'église de Saint-Jean, où elle fut reçue à la porte par messieurs les comtes de Lyon et complimentée par M. le Doyen (1).

La Princesse était accompagnée de M. le comte de Brionne, de M. le marquis de Dangeau et de toutes les dames. La messe fut chantée en musique, quoique ces chanoines ne chantent jamais que le plain-chant; cette Princesse alla l'après-dîner aux jésuites, elle entra dans leur maison, et vit leur bibliothèque. Elle permit aux Pères Célestins de faire tirer le soir dans

(1) Les Chanoines de l'église cathédrale de Saint-Jean étaient de droit Comtes de Lyon, une situation qui les plaçait au-dessus de tout, en raison des immenses revenus dont ils disposaient. Cette congrégation célèbre a subsisté jusqu'à la Révolution.

leur jardin un très beau feu d'artifice qui fut accompagné de quantité de boîtes. Tout leur couvent était illuminé aussi bien que leur clocher qui était rempli de trompettes.

Cette Princesse alla le 20 à la messe dans leur église où elle fut reçue avec beaucoup de zèle, et l'on peut dire avec magnificence, ce couvent ayant été fondé par un Duc de Savoie.

Le même jour, elle alla aux Dames de Saint-Pierre et aux Carmélites, où le peuple la suivit ainsi qu'il avait fait les jours précédents; elle se fit voir de temps en temps pour contenter la curiosité.

Pendant tout le temps qu'elle a demeuré à Lyon, toute la place de Bellecour et toutes les avenues ont été éclairées toutes les nuits par un nombre infini de lanternes. Cette Princesse a toujours mangé seule, et tous les instruments de l'Opéra, qui est établi à Lyon, se sont fait entendre pendant tous ses repas. Elle partit le dimanche 21 et la joie cessa dans la ville de Lyon. La bourgeoisie se mit sous les armes et lui donna mille bénédictions à son départ, l'appelant *Princesse de la Paix*.

Je vous parlerai seulement de la Charité, parce que cette Princesse y a séjourné le jour de tous les saints. Elle y arriva le dernier jour d'octobre à cinq heures du soir, et y fut reçue au bruit du canon et au son des cloches. Elle trouva, à cent pas de la ville, la milice sous les armes, formant deux lignes qui aboutissaient à la maison de M. de Chavaut, maire de la même ville où son logement a été préparé. Le premier capitaine

de cette milice eut l'honneur de la saluer le premier et en fut très favorablement reçu. Le maire, les Échevins, et tous les officiers de ce corps revêtus de leurs robes, lui furent présentés en dedans par M. Des Granges, Maître des Cérémonies. M. de Chavaut la complimenta; la Princesse lui fit un remerciement accompagné de la bonne grâce qui lui est naturelle, et parut très satisfaite de son discours qui fut suivi des cris de : vive le Roi! vive la Princesse! par une infinité de peuple qui s'était rendu en foule autour de son carrosse et dans toutes les rues où cette Princesse devait passer.

Il y a eu beaucoup de villes voisines, et particulièrement Bourges, d'où les Dames les plus distinguées étaient venues. Cette Princesse fut reçue à l'arrivée de son carrosse par M. de Sérancourt, intendant du Berry, dans le département duquel se trouve la ville de la Charité. Il lui rendit aussi dûment ses devoirs et tint une table magnifique, où l'on servit tout ce que la province peut fournir de plus exquis. Les officiers de la ville firent présent à la Princesse de confitures sèches et de fruits; ils établirent une garde bourgeoise autour de sa maison et firent illuminer les fenêtres de toutes les rues.

Le lendemain, jour de la fête de tous les Saints, la Princesse alla entendre la messe en l'église principale où elle fut reçue et complimentée par le Prieur des Bénédictins, en chape, à la tête de sa communauté qui est une des plus considérables de l'Ordre de Cluny. Elle visita le dedans du couvent; et tous ceux qui eu-

rent la curiosité de voir ce monastère, eurent permission d'y entrer. La Princesse, à son retour dans son appartement, trouva les officiers du Bailliage à la tête desquels était M. Frachot, lieutenant-général, qui lui fit un compliment dont elle fut très satisfaite. Elle entendit vêpres dans la même église et assista au salut à l'Hôtel-Dieu dont elle visita les salles des pauvres et les principales parties de la maison construite des libéralités de Mgr l'Archevêque de Rouen, prieur et seigneur de la ville. La Princesse y donna des aumônes et y fit admirer sa piété. Elle partit le lendemain à dix heures du matin; le corps de ville en robe se trouva dans sa chambre et prit congé de cette Princesse, en lui demandant la protection qu'elle leur promit en les assurant qu'elle informerait le Roi de la bonne réception qu'on lui avait faite. Elle trouva autour de son carrosse lorsqu'elle partit, cent des principaux habitants bien vêtus et bien montés, ayant l'épée haute, et qui la conduisirent jusque dans le bourg de Poulle, où Son Altesse dîna. Les officiers qui avaient commandé cette cavalerie eurent l'honneur de prendre congé d'elle à l'issue de son dîner, et furent charmés des remerciements qu'elle leur fit.

Je viens à ce qui s'est passé à Montargis, dont on n'a point donné le détail au public. Le Roi partit pour s'y rendre, le 4 de ce mois, à une heure après midi; il était accompagné de Monseigneur, de Monsieur le Duc de Chartres, de Monsieur le Prince de Conty, de Monsieur le Duc du Maine, de Monsieur le comte de Toulouse. Sa Majesté y arriva sur les quatre heures;

Monsieur et le Duc de Chartres s'y étaient rendus quelques heures auparavant. Le Roi logea chez M. Selorge, lieutenant général au présidial; Monseigneur chez M. de Boiscourgeau, avocat du Roi; Monsieur le Duc de Chartres au château. Monsieur était sur le point de partir pour aller plus loin au-devant de la Princesse; mais le Roi étant arrivé plus tôt que son frère ne croyait, il changea de dessein pour tenir compagnie à Sa Majesté.

La Princesse arriva sur les six heures du soir, et sitôt que le Roi, qui était sur un balcon de son logis, eut aperçu le carrosse, Sa Majesté descendit avec tous les Princes pour la recevoir. Elle voulut se jeter à ses genoux en sortant du carrosse, mais le Roi l'embrassa et la retint en lui disant : « Madame, je vous attends avec beaucoup d'impatience, » et le Roi la baisa trois fois. Elle prit la main de Sa Majesté et la baisa très tendrement. Ce Prince lui présenta Monseigneur qu'elle baisa deux fois et Monsieur une fois. Elle demanda où était son cher oncle, M. le Duc de Chartres. Le Roi lui donna la main pour monter l'escalier, ce qui dura assez longtemps à cause que le degré était rempli d'une infinité de personnes distinguées, auxquelles on eut la bonté de la montrer à la lueur des flambeaux qu'un des huissiers portait devant lui. Ce Prince la conduisit dans la grande chambre qui lui était destinée et où il présenta tous les grands seigneurs l'un après l'autre, qu'elle salua selon leur qualité. Les Princes, et les Ducs et Pairs la baisèrent, le Roi ne pouvant se passer de faire remarquer sa

bonne grâce et son esprit. Et comme la jeune Princesse, en répondant aux questions que Sa Majesté lui faisait, elle se servait du mot de Sire, le Roi lui dit que dorénavant il fallait qu'elle l'appelât Monsieur. Monseigneur n'en parut pas moins satisfait que Sa Majesté, qui lui fit beaucoup de questions auxquelles elle répondait avec beaucoup de justesse et de netteté. La Princesse prit pendant cette conversation deux fois la main du Roi qu'elle baisa avec beaucoup d'affection; enfin elle ne parut embarrassée en aucune façon. Sa Majesté alla ensuite dans son appartement jusqu'à l'heure du souper. Pendant ce temps elle reçut le compliment du Présidial, du Maire, des Échevins et de tous les corps de la ville.

Le Roi retourna chez cette Princesse à l'heure du souper, où, avant que de se mettre à table, il y eut encore une petite conversation qui ne fut pas moins agréable à Sa Majesté que la précédente. Elle ne parut point étonnée à table, où elle était placée entre le Roi et Monseigneur. Elle mangea de très bonne grâce, après avoir demandé à l'un et à l'autre, s'ils ne voulaient point toucher à un plat qui se trouvait devant elle. Le Roi la vit déshabiller et lui dit qu'il ne savait pas si elle s'ennuyait avec lui, mais que pour lui il ne pouvait la quitter.

Ce Prince étant revenu chez lui pour se coucher ne cessa point de témoigner sa joie et de vanter toutes ses bonnes qualités. Toutes les fenêtres de la ville furent illuminées; il y eut des feux de joie dans toutes les rues et des réjouissances dans toutes les maisons.

Sa Majesté remercia, à cause du peu de temps qu'elle avait à demeurer dans cette ville, ceux qui lui avaient préparé des harangues.

Le lendemain, à neuf heures du matin, le roi retourna chez cette Princesse. Sa Majesté prit plaisir à la voir habiller et admira ses cheveux qui sont les plus beaux du monde. Il y avait une affluence extraordinaire de peuple qui attendait la Princesse pour la voir passer lorsqu'elle irait à la messe. Il était venu plus de vingt mille personnes des environs et surtout d'Orléans.

Le Roi mena la Princesse dans la nouvelle église du collège des pères Barnabites, qui a été bâtie des libéralités de Monsieur en actions de grâce de la victoire que S. A. R. remporta à la bataille du Mont-Cassel, en 1677. Le père Bizotou, supérieur, à la tête de la communauté, eut l'honneur d'y recevoir Sa Majesté et de lui présenter l'eau bénite. La Princesse pria Dieu avec une piété édifiante pendant toute la messe. La musique y fut chantée par des Piémontais. Le Roi trouva l'église parfaitemeut belle. Le supérieur reconduisit Sa Majesté et la Princesse jusqu'à leur carrosse et leur fit un compliment auquel ils répondirent avec beaucoup de bonté. On dîna ensuite et le repas se passa à peu près comme le précédent.

Le dîner fini, on monta en carrosse pour se rendre à Fontainebleau. Le Roi et Monsieur se mirent dans le fond, la Princesse sur le devant vis-à-vis de Sa Majesté, Monseigneur sur le même devant à la droite.

Madame la Duchesse du Lude à la portière du côté du Roi et de la Princesse.

Monseigneur le duc de Bourgogne, qui était parti à midi de Fontainebleau, alla au-devant une demi-lieue au-delà de Nemours, et lorsqu'il vit le carrosse du Roi, il marcha cinquante pas à pied et, dès qu'il l'eut joint, on arrêta un moment pour lui donner le temps d'entrer dans le carrosse, où il se mit à la portière vide qui n'était pas du côté de la Princesse et, dès qu'il fut placé, il se tourna et baisa deux fois sa main.

On arriva sur les cinq heures à Fontainebleau par la cour du Cheval Blanc; le Roi donna la main à la Princesse. Messeigneurs les ducs du Berry et d'Anjou, qui l'attendaient au haut de l'escalier du fer à cheval, la saluèrent sans la baiser. Le Roi d'abord la conduisit à la tribune de la chapelle, où il se fit une courte prière, et ensuite dans son appartement, qui est celui de la Reine Mère, où toutes les Princesses l'attendaient. La foule était au-delà de ce qu'on peut imaginer. Le roi y demeura plus d'une heure.

Sa Majesté s'étant retirée, toutes les dames vinrent saluer la Princesse dans sa petite chambre; et sitôt qu'elles se furent retirées, elle quitta son habit qui était fort riche et fort garni de pierreries, et prit un déshabillé. Elle soupa seule dans son grand cabinet. Le lendemain, sur les deux heures et demie, le Roi alla prendre cette Princesse et la mena promener dans le Parc.

Quel est l'auteur de cette relation si admirable de

précision, et la plus complète qu'on possédera désormais sur le voyage de la princesse Marie-Adélaïde de Savoie du Pont-de-Beauvoisin à Versailles? Rien ne l'indique dans le manuscrit. Mais tout nous fait supposer que Mme la duchesse du Lude a dû l'écrire pour l'envoyer à ses deux amies intimes, Jeanne-Baptiste de Nemours et Anne-Marie d'Orléans. Ce qui nous confirme absolument dans cette opinion, c'est qu'il existe aux archives de Turin une longue et intéressante lettre de la duchesse du Lude à Mme la duchesse Royale, sur un incident important de la vie de Marie-Adélaïde et de la même écriture. Nous la donnerons dans les lettres, à la date de son année, 1704.

Lettre du Comte de Vernon, maître de Cérémonie, au duc de Savoie.

13 septembre 1696.

Illustrissime et Excellentissime Seigneur et Maitre très affectionné.

Ce soir, la Sérénissime Princesse est arrivée à Chambéry en excellente santé, n'ayant eu d'autre accident que celui d'un moucheron entré par hasard dans son œil gauche, près de Montmélian, et qui lui a causé quelque ennui, mais de peu de temps, et, bien que ce soir il reste encore quelque incommodité dans l'œil, j'espère que demain matin, elle en sera complètement débarrassée.

Le séjour qu'elle fera ici demain, était absolument nécessaire pour la fatigue dont il faut tenir compte à un âge aussi tendre, pour la conserver dans le bon état de santé qu'elle avait en partant de Turin, et pour la conduire au Pont-de-Beauvoisin en un meilleur si possible.

Tout le long de la route, les démonstrations d'affection, de joie, ont été chez ces peuples tout ce que l'on pouvait désirer, et au-dessus de tout ce qu'a jamais fait cette ville, dont la relation serait trop longue, me réservant de la faire de vive voix. Lundi, Madame la Princesse ira dormir aux Échelles où elle déjeunera

mardi matin, et le soir elle arrivera au Pont, et ces deux petites étapes se font avec la réflexion que Madame la Princesse arrive là en bon état, ayant reconnu que pour le restant du trajet une journée longue, comme est celle-là jusqu'au Pont, ne lui aurait pas été avantageuse.

Ce soir est arrivé M. des Granges, maître de Cérémonie du Roi, qui, après s'être abouché avec M. le marquis de Dronero, est resté en longue conférence avec moi pour arrêter la forme de certains traitements pour lesquels je me suis conformé aux désirs de S. A. R, en lui demandant comment elle entendait régler les traitements dont elle me parlait, parce qu'ils ne pouvaient être qu'avantageux, puisque Sa Majesté les avait ordonnés. Mais jusqu'à présent le Seigneur Maître des Cérémonies a insisté longuement pour que M^me^ la Princesse en arrivant au Pont passât immédiatement du côté de la France, prétention qui n'est pas compatible avec les ordres reçus de S. A. R., auxquels on obéira en soupant et couchant dans la partie de ce côté, et au dîner du jour suivant on ne pourra pas faire à moins que de passer de l'autre côté, ne sachant pas encore si elle partira le même jour, c'est-à-dire mercredi, ou si elle y dormira. Voilà tout ce que j'ai à dire à Votre Excellentissime, relativement au voyage et à sa continuation.

Que votre Excellence me permette de me féliciter avec elle de la glorieuse issue qu'ont eue ses grandes fatigues pour la négociation du traité de paix. Votre Excellence sait combien je m'intéresse à tout ce qui la

regarde et par conséquent elle doit rester persuadée de la complaisance avec laquelle j'entends que tous les Français qui sont ici parlent, comme stupides d'admiration, des gloires de S. A. R., et de la grande habileté de son Ministre.

Que Votre Excellence m'honore de la continuation de son haut patronage, et qu'elle me croie avec respect et passion aussi longtemps que je vivrai,

De Votre Excellence, très humblè, très respectueux, très reconnaissant serviteur.

Comte de VERNON.

Chambéry, le 13 octobre 1696.

Le château de Montmélian a salué d'un triple salut et M. de Thuy a pris l'ordre de comparaître, et je me suis prévalu d'une main en mauvais état et la tête légèrement embarrassée pour ne point comparaître.

Résumé de la dépense faite pour le trousseau de feu la Dauphine de France, fille aînée de leurs MM. RR. de Sicile.

Marchands Bistori et Giovanneti pour brocards fond or, et argent glacé or, et argent et d'autres marchandises.	13,160 fr. 15
Barberis et Roland, toile et dentelles.	24,210 fr. 9
Andrea Ricaldini pour des points de Venise. .	1,642 fr. »
Argentari Peretti et Sachetti, travaux d'or et d'argent pour la toilette.	9,538 fr. 13
Brodeuse Servan pour broderies sur jupes. .	2,750 fr. »
Maurel, cordonnier pour souliers.	106 fr. 10
Femme Marchetti, pour rubans.	195 fr. 11
Bassurello Compaire, pour paniers.	261 fr. 50
Menuisier Ausermetto pour une caisse en bois de violettes pour la toilette d'argent.	360 fr. »
Carrossier Varnier. Dépense pour la chaise à porteur, et réparations pour celles des Dames de la suite.	1,682 fr. 11
TOTAL. . . .	53.905 fr. 19

Les fournisseurs de la Maison de Savoie avaient donc attendu quinze ans pour être payés de leurs factures. Avec l'intérêt au 5 p. 100, ils perdaient près de 26,000 fr. Les plus mauvais payeurs sont toujours les puissants de la terre qui se moquent des arrêts de Dame Justice.

LE MARIAGE A PARIS

DE LA PRINCESSE MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE

AVEC MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE (1)

Nisleo Erizzo, ambassadeur.

Paris, 6 décembre 1697.

Sérénissime Prince,

Demain est le grand jour destiné aux noces solennelles du duc de Bourgogne avec la princesse de Savoie. La Cour brillera par les splendeurs de magnifiques fêtes que le Roi, les Princes et autres personnages cherchent en jetant à pleines mains à rendre mémorables et célèbres. Moi qui serai présent à pareil spectacle je renseignerai l'Excellentissime Sénat avec mes lettres habituelles en les remplissant de détails du spectacle des fêtes qui dureront toute une semaine (1).

Le mariage du duc de Bourgogne avec la princesse Marie de Savoie avait eu lieu le samedi 7 décem-

(1) Archives d'État de Venise. — Chancellerie secrète. — Ambassadeurs Vénitiens en France. — Dépêches de France, N° 190, 1696-1697. Nicolò Erizzo, ambassadeur).

bre 1697; le 13 décembre, l'ambassadeur de Venise Nicolo Erizzo, envoyait au Doge de Venise la dépêche suivante :

« La France n'a jamais vu ni plus grand, ni plus joyeux spectacle que celui des noces du duc de Bourgogne. Il y a sept jours aujourd'hui qu'entre les somptueux banquets, les feux d'artifices, les illuminations, les bals, soit dans les théâtres, soit dans les appartements, se déroule une scène de plaisir immense.

Le Roi, samedi dernier, descendit dans la chapelle royale de Versailles avec le Dauphin et avec les époux duc et duchesse de Bourgogne, suivi de tous les princes du sang de la maison royale de France, de Princes et de Princesses et de tous les hauts seigneurs de la Grande Cour. Les cérémonies habituelles furent célébrées par le cardinal de Coislin, grand aumônier, qui bénit les illustres époux. A cette fonction qui se termina par une symphonie d'un nombre immense d'instruments, succéda un grand banquet, auquel eurent l'honneur d'assister les princesses du sang, parmi lesquels figuraient le duc du Maine et le comte de Toulouse, fils naturels de Sa Majesté. J'ai vu ensuite après le repas dans son appartement, la duchesse de Bourgogne entourée de toutes les duchesses et autres dames qui se firent honneur de rester auprès d'elle jusqu'au soir.

Alors, dans la grande galerie, éclairée de flambeaux qui projetaient leur lumière étincelante sur les robes des dames et les costumes chamarrés de broderies d'or et d'argent et couverts de pierres précieuses, apparut

le Roi qui tenait par la main la reine d'Angleterre et qui, avec le Roi son mari, la conduisit aux fenêtres du jardin où, au milieu des grandes eaux jaillissait le plus magnifique feu d'artifice qu'on ait vu jamais. Au dîner exquis furent invités les mêmes Majestés avec les mêmes personnes qui étaient intervenues le matin. Ensuite les nouveaux époux conduits dans l'appartement de la duchesse de Bourgogne, eurent l'honneur, selon l'usage du pays, de recevoir la chemise, l'un du Roi Jacques et l'autre de la Reine. Ainsi placés dans le lit, et regardés par un grand nombre de seigneurs et de dames, le roi, de ses propres mains, tira les rideaux sur eux.

Le roi Très Chrétien et Sa Majesté Britannique, et la plus grande partie des autres invités s'étaient retirés, il ne resta que le Dauphin qui, à force d'encouragements affectueux, décida son fils à s'approcher de l'épouse et l'embrasser. Le dévot et sévère duc de Beauvilliers, son gouverneur, s'y opposait vivement en rappelant les ordres du Roi absolument contraires. Mais le duc de Bourgogne dans cette occasion, préféra obéir au père plutôt qu'à l'autre, il appela la Princesse qui courut, se jeta dans ses bras en donnant d'immenses signes de contentement. Mais passées les premières embrassades, ils ne se retrouvèrent plus ensemble qu'après les deux années nécessaires pour atteindre l'âge adulte.

Ils employèrent leurs premiers jours dans les appartements à des divertissements variés, mais les plus beaux étaient encore les bals parés et masqués. La

grande galerie éclairée par plus de cinq mille bougies, entre les reflets des glaces et des diamants, dont étaient couvertes les dames, avaient rendu ce lieu plus clair que s'il était éclairé par les rayons du soleil, quand soudain, le duc de Bourgogne, avec un habit constellé de pierreries, donna le signal de la grande danse.

Dans cette danse où brillent la beauté et la magnificence, l'œil et l'esprit éprouvent des enchantements comme pourraient à peine les rêver les bienheureux. Les princes et les seigneurs en habits de gala, la Princesse et les dames avec des robes richissimes comme on n'en avait jamais vu. Une partie de leurs cheveux descendait en longues boucles et l'autre moitié était entourée de diamants étincelants.

Les moins riches de ces vêtements étaient estimés douze mille francs, et les plus riches trente mille francs, non compris les pierres précieuses, qui étaient sans nombre et sans prix.

A cette heure apparaissait la grandeur et le brio de la France, et on voyait à cette comparaison combien est pauvre et malheureuse l'imitation des autres pays. La présence du Roi orna et en même temps mit un frein à la fête, où le silence et la réserve furent si grands, qu'on aurait pu se croire dans un Sénat d'hommes graves plutôt que dans une salle de bal.

A la danse succéda la collation portée par cent valets, et la salle disposée si habilement, qu'en un mot la salle fut transformée en un jardin couvert de fleurs, de fruits et de confitures.

Au milieu de tant d'allégresse on vit couler les lar-

mes des yeux du Roi et de la Reine d'Angleterre, infortunés spectateurs de ce grand bal. Cette fête se répliquera encore demain avec d'autres vêtements d'égale valeur; ensuite on chantera un opéra sur le théâtre de Trianon, et les spectacles et les fêtes dureront jusqu'à la Noël. Et pendant que l'on célébrait de cette manière en France les noces du duc de Bourgogne dans le même temps le roi Guillaume faisait son entrée triomphale à Londres (1). »

Quelle dépêche admirable que celle que nous donnons sur les noces de la duchesse de Bourgogne! Après l'avoir lue, que penser des renseignements donnés par Saint-Simon et Dangeau, qui n'ont jamais connu cette finesse d'observation et cette profondeur d'idées? Le mot de la fin est digne de Tacite. Nous qui, grâce à l'obligeance de l'honorable surintendant des Archives de Venise, M. Cecchetti, avons connu divers fragments de cette correspondance, nous pouvons affirmer que les diplomates de la République de Venise étaient, sans conteste, les plus habiles de l'Europe.

Et si Venise avait eu la puissance de la France, elle aurait gouverné l'Europe.

(1) Archives d'État de Venise (Chancellerie Secrète). Correspondances des Ambassadeurs Vénitiens en France. Dépêche de France. N° 190, 1696-1697 Nicolo Erizzo (Ambassadeur.).

Paris, 20 décembre 1697.

Sérénissime Prince,

Reçu samedi dernier en audience publique de Sa Majesté, je la félicitai avec de larges excuses et de la paix conclue avec l'empereur et du mariage du duc de Bourgogne avec la princesse de Savoie. Dans la même intention, je me présentai chez le dauphin, chez l'époux, chez les ducs d'Anjou et de Berry ses frères et chez le duc d'Orléans, accueilli chez tous ces princes avec de singulières démonstrations d'affection et d'estime pour votre représentant...

Nicolo Erizzo, ambassadeur.

Sérénissime Prince,

Quand les ambassadeurs et les autres ministres des princes visitèrent la maison royale pour les noces du duc de Bourgogne avec la princesse de Savoie, ils ne furent pas admis en sa présence, car fatiguée par les grandes fêtes, elle reposait toute la journée pour pouvoir assister dans les heures nocturnes aux danses, aux théâtres, et au jeu. Après une suspension assez longue à ce cours continu de fêtes, la duchesse de Bourgogne se sentit en état de recevoir les ambassadeurs et les autres ministres des princes, mais un petit incident empêcha de réaliser ce projet. L'ambassadeur de Savoie, bien décidé à ne pas comparaître à cette audience

après ma personne, demanda et obtint de l'avoir à un jour divers, afin de l'effectuer par l'entremise de la duchesse du Lude et d'autres dames d'honneur de la cour qui s'avanceraient quelques pas hors de la chambre, et dans la même introduction...

Nicolo Erizzo, ambassadeur.

Paris, 7 février 1697, M. V.

Sérénissime Prince,

... Même le duc de Bavière, bien qu'il ne soit pas allié de la France comme on l'écrit, n'a pas laissé par l'entremise du comte de Monasterol, son Envoyé extraordinaire, de félicitér Sa Majesté, le Dauphin, et le duc de Bourgogne pour le mariage du duc avec la princesse Marie-Adélaïde de Savoie.

Parmi les dépêches de l'ambassadeur vénitien à Paris, nous en relevons une forte curieuse relative au mariage de la nièce de M^me^ de Maintenon avec le comte d'Ayen, fils du maréchal duc de Noailles.

Paris, 4 avril 1698.

Sérénissime Prince,

... La Cour se réjouit en ce moment pour les noces effectuées de la nièce de M^me^ de Maintenon avec le comte

d'Ayen, fils du maréchal duc de Noailles. Outre la richissime dot, qui a déjà été donnée dans une précédente dépêche, Sa Majesté, en l'honneur du mariage, a voulu donner, suivant l'usage du pays, de ses propres mains, la chemise au comte d'Ayen, honneurs qui ne sont accordés qu'aux princes du sang. La duchesse de Bourgogne a fait le même honneur à la mariée. Il reste à tous les deux, outre la faveur suprême dont ils jouissent, une pension de seize mille francs. Les noces se sont passées au milieu des applaudissements et des félicitations unanimes de la Cour. Et comme Sa Majesté ressent depuis quelques jours quelques accès de goutte, elle s'est rendue dans sa délicieuse retraite de Marly, où pour toute la semaine elle y jouira du calme et du repos.

La nièce de M^me^ de Maintenon, Mademoiselle d'Aubigné, était la fille de son frère Constantin d'Aubigné, fils lui-même du fameux Agrippa d'Aubigné, dont on connaît la vie aventureuse. Le fils lui-même n'était pas moins excentrique. M^me^ de Maintenon devait expier durement le prodige incroyable d'élévation auquel elle était parvenue, en étant obligée de soutenir sa famille. Le comte d'Aubigné, qui n'avait jamais été qu'un simple capitaine d'infanterie, était un panier percé, joueur et qui courait les petites filles, ce qui achevait de le ruiner. Ce n'était point un mauvais homme, tout au contraire, mais ses frasques et ses incartades faisaient le désespoir de M^me^ de Maintenon qui, après avoir tout tenté pour le tirer de cette vie de

désordre, en le faisant nommer gouverneur de Béfort, d'Aigues-Mortes, finit par le faire enfermer dans une communauté de Saint-Sulpice.

Revenons au mariage. M^me^ de Maintenon assura six cent mille francs sur son bien après elle, et le Roi trois cent mille francs comptant, cinq cent mille sur l'Hôtel de Ville, cent mille livres de pierreries, avec les survivances de deux gouvernements. Quant à M. de Noailles, trente mille livres de rente.

Cérémonial du Comte de Vernon. — Livre VI. — Année 1696. — Relation du mariage de la Princesse Marie-Adélaïde de Savoie avec le Duc de Bourgogne.

Le volumineux manuscrit du Cérémonial du comte de Vernon se trouve aux Archives de Turin. En tout autre pays, il y aurait beau temps qu'il serait publié comme un document précieux pour l'histoire nationale. Malheureusement, le Maître des cérémonies de la cour de Savoie avait un style si long, si difficile, qu'il est impossible de le traduire sans en couper les phrases pour les rendre correctes et sans en marquer la ponctuation. Les questions puériles d'étiquette surgissent à tout propos et sans rime ni raison. Mais le Comte de Vernon n'en arrive cependant point à l'exagération de Saint-Simon, dont tous les volumes ressassent la question des Grands d'Espagne. Qui donc nous délivrera des sots et des vaniteux.

1696. — Le 15 septembre devant se faire le contrat

de mariage de la Sérénissime Princesse Marie-Adélaïde, fille aînée de S. A. R., avec Monseigneur le Duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin de France, Son Altesse Royale m'a commandé d'inviter Monseigneur le Nonce à assister au contrat, et Elle m'a donné une note des personnes, qui seules devraient entrer dans la chambre de Madame la Duchesse Royale, où doit se stipuler le dit contrat, et le même jour on a laissé le deuil.

Le contrat fut signé de la Sérénissime Princesse contractante, de S. A. R., de Madame la Duchesse Royale, de Madame Royale. Ensuite, sur la même colonne et un peu plus bas, des Sérénissimes Prince et Princesse de Carignan, et, de l'autre part, comme dans une colonne opposée exprès, le Seigneur Comte de Tessé, chevalier du Saint-Esprit et lieutenant général des Armées de Sa Majesté Très Chrétienne en qualité de Procureur de la dite Majesté, du Dauphin et de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Entre les deux colonnes et, presque en face des signatures, signèrent pour témoins Monseigneur le Nonce, Monseigneur l'Archevêque, ensuite le Marquis de Dronero et le Marquis Pianezza, tous les quatre comme témoins, et dans l'ordre indiqué (1). Monsieur

(1) Le marquis de Dronero, et non Dromero comme l'appelle à tort Saint-Simon, un des plus grands seigneurs de la cour de Savoie, jouissait, non sans raison, de la confiance la plus absolue du duc de Savoie. Lui et le marquis de Pianezza, l'ancien premier ministre du duc de Savoie, n'ont pas été seulement les conseillers les plus actifs et les plus dévoués de Victor-Amédée, mais aussi les confidents les plus intimes de ses projets.

Un autre confident du duc était le comte de Vernon, Maître des

le Grand chancelier assista à la cérémonie et signa le contrat comme Curateur de la Sérénissime Princesse pour l'acte susdit. M. le Marquis de Saint-Thomas, ministre et premier secrétaire d'État, en rédigeà l'acte, duquel furent faites deux copies originàles. La porte de la Chambre fut fermée à clef, et n'entrèrent d'autres personnes que celles que j'ai désignées dans la note que S. A. R. m'avait consignée.

Dans cette conjoncture, M. le Marquis de Dronero prétendait vouloir signer avant Monseigneur l'Archevêque, en soutenant que les Seigneurs du sang ne devaient céder à aucun sujet de S. A. R. Elle me commanda tout aussitôt de faire savoir au susdit Marquis de Dronero que le Marquis de Pianezza avait cédé en toutes les occasions à Monseigneur l'Archevêque, et que jamais le Seigneur Don Gabriel de Savoie ne l'avait précédé; qu'au cas où le Marquis de Dronero ne voulait pas signer après Monseigneur l'Archevêque, lui et M^me^ la Marquise pouvaient s'abstenir de paraître à la cérémonie. S. A. R. entendait que Monseigneur l'Archevêque dût y intervenir et signer après Monseigneur Souzes. S. A. R. m'ordonna aussi de demander au Marquis Pianezza ce qu'il avait fait dans cette circonstance, lui me répondit qu'il avait cédé ce droit volontiers à Monseigneur l'Archevêque, et qu'il sup-

Cérémonies de la cour de Savoie, qui accompagna la duchesse de Bourgogne de Turin à la frontière. M. de Vernon devait aller à Paris en qualité d'ambassadeur en janvier 1699 en remplacement du marquis de Ferrero, et il s'y trouvait encore en 1700, lors de l'arrivée de la comtesse de Verrue après sa fuite de Turin, dont nous avons déjà parlé.

pliait S. A. de ne pas le priver de l'honneur d'assister au dit contrat, alors que l'obstacle qui y avait apporté M. le Marquis Dronero ne devait pas nuire à ses avantages. S. A. R. agréa la soumission de M. le Marquis de Pianezza et lui fit savoir qu'il pouvait y intervenir, ce qu'il fit en effet. Le Marquis de Dronero, après avoir mûrement réfléchi, avec son bon sens habituel, résolut d'intervenir et signa après Monseigneur l'Archevêque de la façon indiquée plus haut, en me disant que si S. A. R. voulait bien se complaire à faire la déclaration qu'il avait obtenu cette faveur, je lui en laissai une copie.

Copie du Mémoire que S. A. R. m'a donné des personnes qu'elle entendait voir entrer dans la chambre durant le temps de la stipulation du Contrat.

Son Altesse Royale, Madame la Duchesse Royale, Madame Royale, Sérénissime Princesse Marie-Adélaïde, Sérénissime Princesse Marie-Louise, Prince et Princesse de Carignan, Monseigneur le Nonce, Monseigneur l'Archevêque, Monsieur de Tessé, Marquis et Marquise de Dronero, Marquis et Marquise de Pianezza. Grand Chancelier, Chevaliers de l'Ordre, Marquis de Saint-Thomas et comte de Buttigliera, les Dames d'honneur et d'atours, la Marquise de Gallinara, les capitaines de la Garde, le Maître des cérémonies.

Les charges de Grand Chambellan et de premier Gentilhomme de la chambre étaient vacantes, comme

aussi celles du Grand Écuyer et du Grand Maître de la Maison.

Le 6 octobre 1696, la veille du départ de la Sérénissime Princesse Infante Duchesse de Bourgogne, Marie-Adélaïde de Savoie pour la France, eut lieu la même audience publique de Monseigneur le Nonce, introduit par moi avec les formalités habituelles dans ces circonstances; et Monseigneur fut reçu sous le grand baldaquin dans la chambre de parade de Madame la Duchesse Royale. Ensuite elle fut complimentée de tous les Magistrats et Corps de la ville qui furent introduits les uns après les autres.

Les magistrats s'étaient réunis dans les deux antichambres voisines de la chambre de parade, dans laquelle je suis allé les prendre. Le premier que j'introduisis fut le conseil d'État, et moi je marchais à côté du Grand Chancelier, M. le Marquis de Bellegarde, chef du même conseil, qui était vêtu d'une robe rouge, et je lui ai fait son compliment en langue française, car il est Savoyard. Le compliment terminé, j'ai baisé la main à la Sérénissime Princesse, et je lui ai présenté tous les Référendaires qui, eux aussi baisèrent la main à la Princesse. Ensuite je raccompagnais M. le chancelier jusqu'à la porte de la Chambre de parade qui entre dans l'antichambre. Successivement j'introduisis le Sénat, vêtu en robe rouge, et nous avons marché à côté de M. le Marquis Thiesa, Premier Président, qui fit sa harangue en langue italienne. Ensuite je baisais la main à la Sérénissime Princesse, et seulement alors la lui baisèrent tous les autres Pré-

sidents et les Chevaliers du Sénat et les Sénateurs. Ensuite j'ai accompagné le Sénat jusqu'à la porte.

Après le Sénat, j'introduisis la chambre des Comptes du Piémont, dont le chef est le Premier Président Caseletto, qui lui aussi fit sa harangue en italien et baisa la main à la Sérénissime Princesse, ce que firent aussi, après, les autres Présidents et Chevaliers de la magistrature et autres officiers plus qualifiés, et je les ai raccompagnés comme ci-dessus.

Pour le dernier, j'introduisis le corps de la Ville, au nom de laquelle harangua M. l'Avocat général Frachignono, comme avocat de la même ville. Ensuite Messieurs les Syndics, Vicaire, juges et autres seigneurs plus qualifiés du dit Corps, baisèrent les mains de la Sérénissime Princesse, et moi je les raccompagnai comme les magistrats.

Son Altesse Royale avait destiné et confié la conduite de la Sérénissime Princesse à Monsieur le Marquis de Dronero, des Seigneurs du sang, et à Madame la Princesse de la Cisterna, première dame d'honneur de Madame la Duchesse Royale; et Elle avait ordonné aussi à Madame du Noyer de la suivre en qualité de sous-gouvernante.

Le jour suivant, qui fut le 7, à deux heures de l'après-midi, partit de Turin la Sérénissime Princesse, accompagnée de Madame Royale et de Madame la Duchesse Royale jusqu'à Rivoli avec une nombreuse suite de Gentilshommes et de Dames, et elle alla dormir à Avigliana. Les Sérénissimes Prince et Princesse de Carignan arrivèrent, le matin suivant, à

Avigliana, n'ayant pas pu venir la veille, en raison de la rareté des logements, ce pays ayant été ruiné durant la dernière guerre.

Le jour suivant, le 8, après dîner, la Sérénissime Princesse fut accompagnée au carrosse par Madame la Duchesse Royale, Madame Royale qui prirent tendrement congé d'elle et de la Princesse de Carignan, qui monta dans le carrosse accompagnée de son mari le Prince de Carignan, et qui devaient l'accompagner jusqu'à Suse comme on le verra plus loin. Elle était servie par la Princesse de la Cisterna et Madame Du Noyer qui remplissait les fonctions de sous-gouvernante. Suivait une seconde voiture dans laquelle se trouvaient M. le Marquis de Dronero, des Seigneurs du sang, M. l'abbé de Cumiane, Aumônier de S. A. R., M. de Mondragon, le Majordonne de S. A. R. et moi, en qualité de maître de cérémonies; suivirent à cheval le commandeur de Saudigliano, second écuyer, M. le chevalier d'Aglié et le comte d'Harcourt, Gentilshommes de la bouche; et immédiatement derrière le carrosse, marchait aussi M. Dumas, Exempt des Gardes du corps avec un brigadier et quinze gardes du corps y compris, le brigadier et quatre pages aussi à cheval. Venait enfin un autre carrosse avec les femmes destinées au service de la Sérénissime Princesse.

Après le départ d'Avigliana de la Sérénissime Princesse, Madame Royale et Madame la Duchesse Royale, accompagnées de la Sérénissime Princesse de Carignan et du restant de la Cour, firent retour à Turin.

A Bossolona, on retrouva M. Carrone, Gouverneur

de Suse, avec le Syndic et toutes les personnes de qualité de la ville qui étaient venues saluer la Sérénissime Princesse à son entrée, pendant que l'artillerie du fort répondait aux trois salves tirées par la garnison française, et, à l'entrée de la ville, stationnait sous les armes la milice de S. A. R.

A l'habitation où la Sérénissime Princesse était logée, il y avait un corps de garde d'infanterie à la porte, et au bas de l'escalier, la garde Niçoise de S. A. R., dont douze suivirent la princesse pour la servir, et en haut de l'escalier la garde du Corps.

Le gouverneur du fort et ses officiers vinrent s'incliner devant la Sérénissime Princesse. A la maison où habitaient les Sérénissimes Prince et Princesse de Carignan, le Prince de Carignan, Madame la Princesse de la Cisterna et Madame Du Noyer; on avait aussi placé un corps de garde. Il y avait aussi par ordre de S. A. R., une table pour le Marquis de Dronero et pour moi. A celle de M. le Majordome mangeaient M. l'abbé de Cumiane, l'aumônier et les autres officiers; et, par ordre de la Duchesse Royale, M. de Sainctôt, fils de l'introducteur des ambassadeurs à la cour de France. Le dit ordre a été tenu durant tout le voyage, soit jusqu'au Pont-de-Beauvoisin, et, au retour, M. le Marquis de Dronero et moi avons mangé avec les susdites deux dames. (La Princesse de la Cisterna et M^me^ Du Noyer.)

La matinée du 9, la Sérénissime Princesse entendit la messe dans une église attachée à sa maison, laquelle messe fut servie par un chapelain et un clerc de S. A. R. qui devaient l'accompagner durant le voyage. La

messe dite, elle s'achemina en chaise à porteur, et tous les gentilshommes à cheval. Le Sérénissime Prince l'accompagna à cheval jusqu'à Venaux, où M^me^ la Princesse descendit de sa chaise, remercia le Prince, en le priant de se retirer, comme il le fit, après les salves, sur les instances de M^me^ la Princesse qui poursuivit son voyage. Le Sérénissime Prince, en repassant à Suse, fut salué par tous les canons du fort du Sud.

On dîna à la grande Croix sur le Mont Cenis, et, à quatre heures du soir environ, M^me^ la Princesse arriva à Lauslebourg, où elle passa la nuit. Le 10, après avoir entendu la messe, elle alla dîner à Braman et coucher à Modane.

Le 11, partie le matin comme le jour précédent, la princesse vint dîner à Saint-Michel et souper à Saint Jean, et, hors de la ville, Madame la Princesse fut rencontrée des syndics et des principaux personnages de la ville, et, un peu avant le Palais, elle a été reçue et rencontrée de l'Évêque et des Chanoines vêtus de leurs chapes, qui la conduisirent à l'Évêché, où avait été préparé le logement de la Sérénissime Princesse.

La matinée du 12, elle vint entendre la messe dans la cathédrale, et, à l'entrée de l'Église, elle fut nouvellement reçue par l'Évêque et les Chanoines; la messe dite, après avoir reçu la bénédiction du *Santissimo*, elle partit et alla dîner à la Chambre et souper à Aiguebelle.

Le 13, la messe entendue, la Princesse alla déjeuner

à Planesse, au delà de Monsigliane, et, si elle ne s'arrêta point en cet endroit, c'est qu'il avait été détruit, et que le château était encore occupé par la garnison française. Avant qu'elle n'arrivât à Planesse, la Sérénissime Princesse rencontra le Gouverneur français de Montmélian, avec une grosse suite d'officiers qui étaient venus tout exprès pour la saluer. La princesse, après déjeuner, s'achemina vers Chambéry et, en passant devant Montmélian, elle fut saluée par deux décharges répétées d'artillerie, et elle trouva toute la garnison sous les armes, qui était descendue tout exprès du château pour cet acte de respect. Et le gouverneur, après avoir accompagné la Sérénissime Princesse à quelque distance de la place, prit congé d'elle en la priant de lui donner le mot d'ordre. — « Saint-Louis », répondit-elle sans hésiter.

A moitié de la route de Montmélian à Chambéry, vint à la rencontre de la Sérénissime Princesse, M. le marquis de Lana, commandant et lieutenant général pour S. A. R. en Savoie, suivi d'un très grand nombre de membres de la Noblesse et de la Bourgeoisie de Chambéry qui, pour donner une preuve de soumission et d'obséquiosité, avait formé une compagnie d'environ quatre-vingts personnes à cheval, avec ses officiers à la tête, tous habillés d'uniformes de drap écarlate, et avec des harnachements pareils sur leurs chevaux.

C'est avec un pareil cortège que la Sérénissime Princesse fit son entrée solennelle dans Chambéry à la tombée de la nuit, au milieu des cris de joie, des acclamations frénétiques de la population entière,

avec des illuminations et des feux de joie qui éclairaient la ville et ses alentours. La princesse était descendue au Château, qui avait été décoré avec le mobilier habituel, et, à l'entrée, l'attendaient une foule énorme de dames de la ville qui, venues pour avoir l'honneur de faire leur révérence à Madame la Princesse, trouvèrent auprès d'elle un accueil plus qu'aimable, bienveillant, allant jusqu'à saluer indistinctement toutes les Dames, aussi bien celles qui jouissent de la prérogative d'être Dames d'honneur de LL. AA. RR. que celles qui ne sont pas décorées de ce grade.

La princesse se tint, durant la soirée, quelque temps dans la chambre de réceptions; ensuite on lui servit à souper suivant l'usage du voyage, c'est-à-dire qu'elle mangea seule et en particulier, alors que le reste du temps qu'elle a passé à Chambéry, la Princesse a bien voulu faire manger avec elle toutes les Dames, qui sont décorées, ainsi qu'on l'a dit plus haut, de la qualité de Dames d'honneur de LL. AA. RR., comme aussi celles qui l'avaient été de la Sérénissime Princesse Lodovica.

Le jour du 14, elle alla entendre la messe dans la chapelle et, à la porte, elle fut reçue du même clergé et complimentée dans une sage et élégante harangue faite par l'ancien du Chapitre.

L'après-midi, les magistrats de Chambéry, soit le Sénat, la Chambre et le Corps de le Ville, vêtus le premier en robes rouges et les autres avec leurs vêtements des solennités, montèrent au corps dans le Château où ils se fermèrent dans une pièce jusqu'à la

Sérénissime Princesse m'eût commandé de les introduire. Et ici, je dois rapporter le mode avec lequel on établit que les dits magistrats seraient admis, en citant plusieurs abus du passé comme des abus tolérés; que je leur indiquai comme pouvant donner satisfaction à S. A. R. de leur soumission et du contentement qu'ils éprouvaient d'être retournés sous le Clémentissime Souverain Maître.

Il fut donc convenu et exécuté, que le capitaine de campagne, que le Sénat a l'habitude de conduire avec lui en manteau rouge quand il marche en corps, et qu'on disait avoir autrefois introduit dans des cas semblables au château, qu'il n'entrerait ni dans le Palais, ni dans le château, mais qu'il resterait au dehors de la porte et du pont. Que les huissiers de quelque corps, tant du Sénat, Chambres et Ville n'entreraient pas dans la salle d'audience avec la grande masse et les baguettes, S. A. R. ne voulant pas admettre pour bonnes les tolérances du passé. La prérogative d'entrer avec les huissiers devant mais sans masse, n'était positivement et réellement permise qu'au Grand Chevalier, dont la dignité était considérée comme la première dans les États de S. A. R., lui, étant le chef de toute la justice et le *Pater Patriæ* et *Pater Principum*. On considéra aussi que les clercs et officiers de même ordre bas n'auraient pas l'honneur de baiser la main de Madame la Princesse, mais seulement celui de lui faire une révérence profonde, devant cet acte de respect à la dignité de la personne et à la différence qu'il fallait faire entre les grands officiers des

corps et les plus intimes. Et bien que quelques-uns m'aient réclamé ce droit, en me citant des exemples contraires, et cela jusque par écrit, je n'en ai admis aucun. S. A. R., à qui j'ai fait au retour une relation complète des prétentions des susdits corps et des particuliers, a approuvé ma conduite en m'autorisant à l'inscrire dans le récit du voyage avec toutes les circonstances (1).

Après avoir reçu l'ordre de Madame la Princesse d'introduire les dits corps, j'allais dans l'antichambre et j'en donnais avis à Monsieur le Président Gau, lequel était à la tête du Sénat, et me plaçant à sa gauche, sans qu'il y eût personne autre à droite, les huissiers restant tous hors de la porte, je l'introduisis dans la salle d'audience, où Madame la Princesse trônait sur le baldaquin; le seigneur Président s'approcha du marchepied sans y monter, suivi de tous les autres Présidents Chevaliers, Sénateurs et autres officiers qui firent une « bellissima » harangue, puis ensuite baisèrent la main de la Princesse et, après lui, tous les autres, à l'exception de ceux que j'ai déjà mentionnés; je les ai reconduits dans l'antichambre.

Ensuite, de la même façon, j'ai introduit la Chambre des Comptes, à la tête de laquelle marchait le seigneur Président Doulices qui fit ses harangues.

En dernier lieu, je fis entrer le corps de la ville de la même façon et le premier syndic fit la harangue.

(1) Nous avons préféré traduire fidèlement et sans rien en supprimer les galimatias du comte du Vernon, plutôt que de manquer au respect que doit avoir tout auteur pour les documents de son œuvre.

La réception terminée, Madame la Princesse sortit pour aller visiter quelques monastères et, en traversant l'antichambre, elle daigna recevoir les compliments de tous les corps des Ordres réguliers, venus tout exprès pour lui rendre cet acte de soumission et d'hommage.

Madame voulut tout d'abord aller à l'église de Saint-François, accompagnée des gardes du corps et d'un nombre immense de gentilshommes à cheval, où elle reçut la bénédiction du *santissimo*. De là, elle passa au monastère de la Visitation dans lequel entrèrent plusieurs dames et chevaliers, et les religieuses lui offrirent une collation. En sortant, la Princesse alla promener jusqu'au Verne; le soir, elle se tint dans la salle de réception, où elle reçut avec beaucoup de bonté les Dames qui s'étaient présentées pour lui faire leur cour. Le 15, la Princesse, après avoir fait collation, partit pour l'Échelle accompagnée de M. le marquis Tana, de beaucoup de noblesse et de la société de Chambéry. Elle passa la nuit à l'Échelle; elle y déjeuna le jour suivant, où elle reçut la visite de M. le marquis d'Anjou, Chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, désigné par le Roi Louis XIV à lui servir de chevalier d'honneur, qui s'empressa de faire sa révérence à la princesse et à la servir à la messe. Ensuite il repartit pour Pont-de-Beauvoisin.

Et moi, le même matin, je partais pour le Pont afin de m'entendre avec le comte de Brionne, prince de la maison de Lorraine et Grand Écuyer de France en survivance, et Madame la duchesse du Lude qui

étaient venus, par ordre du Roi, pour prendre ici Madame la Princesse à l'endroit même où elle leur serait remise par M. le marquis le Dronero et la Sérénissime Princesse de la Cisterna; et précisément était arrivé quelques jours auparavant le marquis Des Grange, Maître de cérémonies du Roi, pour traiter cette question. Après avoir reconnu avec le marquis de Dronero que lui et moi avions reçu l'ordre commun du Roi de choisir pour le lieu d'échange Pont-de-Beauvoisin, dans la partie située sur les États de Sa Majesté, où devait être conduite et consignée la Princesse (1).

Arrivé au Pont-de-Beauvoisin, après avoir vu le comte de Brionne, et la duchesse du Lude, et le marquis des Grange, et parlé avec eux de la volonté de Sa Majesté que la princesse Marie-Adélaïde, à peine arrivée sur la rive savoyarde du Guiers, fût transportée en chaise à porteur dans la maison que l'on préparait pour elle sur la rive française, je dus constater que je les trouvais assez fermes dans l'idée de ne pas se départir de cette prétention. Après de grandes difficultés, ils acceptèrent l'expédient que je leur proposais

(1) La petite bourgade, appelée Pont-de-Beauvoisin, était et est encore aujourd'hui un pittoresque site des Alpes, divisée en deux par le torrent du Guiers, qui, à cette époque, était la frontière du Dauphiné et de la Savoie. Le pont du Guiers était donc à moitié français et Savoyard; aussi, pour ne pas préjudicier les droits des deux nations, on avait pensé d'élever une sorte de plateforme où les deux cortèges pourraient prendre place. Mais l'idée c'était impraticable, ainsi que l'écrivait Des Grange à Torcy, le pont étant construit sur un seul arc, étroit, fait en dos d'âne, comme le sont tous ces genres de pont, on ne pouvait pas élever une construction sans interrompre la circulation au public.

qu'ils auraient reçu la Princesse sur le Pont qui divise les deux États, ainsi que le fait s'était déjà pratiqué entre le Roi très Chrétien et le Roi Catholique. Aussi en donnai-je immédiatement avis au marquis de Dronero, afin que la Princesse pût partir sans le moindre retard.

En même temps M. le comte de Brionne me fit voir la commission du Roi pour recevoir la Princesse et dont il me donna copie. Nous concertâmes alors ensemble la forme de la déclaration de la réception de la Princesse; mais M. le comte de Brionne, en me la remettant, avait omis le titre de Altesse Royale, mais je n'ai pas cru devoir faire des instances pour obtenir réparation de cette omission, parce que cela aurait pu provoquer un bruit qui pouvait avoir des conséquences (1).

Dans l'entrée sur le Pont, nos gardes Suisses et du corps se mélangèrent avec ceux du Roi, de manière que les uns étaient d'une part et les autres de l'autre, en deux lignes parfaitement régulières et qui ne se dépassaient pas.

Au milieu du Pont environ se trouvèrent le comte de Brionne, la Duchesse du Lude, le marquis Dangeau et

(1) Le comte de Vernon avait fort sagement agi en ne soulevant un incident qu'après le départ de la princesse. Le motif du refus singulier que faisait M. de Brionne de traiter le duc de Savoie d'Altesse Royale, à qui le Roi donnait ce titre sans difficulté depuis longtemps, Saint-Simon nous le révèle : « On sent bien qu'il y a là quelque chose de plus ou de moins, et cette chose était l'Altesse que Brionne voulait accrocher pour sûr. » Journal de Dangeau : vol. VI, additions de Saint-Simon.

tout le reste de la maison du Roi. Là s'arrêta la chaise à porteur de Madame la Princesse, et je dis au comte de Brionne : « Monsieur, voici Monsieur le marquis de Dronero », et à la duchesse du Lude : « Madame, voilà la princesse de la Cisterna ». Monsieur le marquis Des Grange dit à Monsieur le marquis de Dronero : « Monsieur, voici Monsieur le comte de Brionne » et à Madame la princesse de la Cisterna : « Madame, voici Madame la duchesse du Lude ». Enfin le marquis de Dronero dit au comte de Brionne : « Voici Madame la Princesse de Savoie, et M. de Dronero répéta la même phrase à la Princesse de la Cisterna et à Madame la Duchesse du Lude. Et tous immédiatement s'inclinèrent et saluèrent la Princesse à l'usage de France, ce que fit aussi le marquis d'Anjou. Alors M. le Marquis de Dronero exposa l'ordre qu'il tenait de lui consigner la Princesse, et M. le comte de Brionne, celui qui avait reçu l'ordre de revevoir la Princesse, le remercia en termes civils et courtois.

Madame la Princesse arriva donc avec toute la suite des personnes que nous avons mentionnées, qui composait une cour très nombreuse et extraordinaire sur les trois heures environ de l'après-midi au Pont-de-Beauvoisin (1). Elle descendit au logement préparé dans la maison de S. A. R. dans le couvent des Pères Carmélites, qui est situé dans les États de S. A. R. Les

(1) Ce qui n'a rien de surprenant, car le Marquis des Granges, qui attendait depuis plusieurs jours au Pont-de-Beauvoisin l'arrivée de la Princesse, avait reçu, au dernier moment, des instructions de Louis XIV pour qu'elle fût traitée comme si elle était déjà la duchesse de Bourgogne.

choses ainsi faites, elle se dirigea vers le pont qui est situé sur les deux États.

Précédait le cortège la Compagnie de Chambéry à cheval, qui faisait une très belle figure et qui prit poste en face du Pont du côté de la Savoie; suivait ensuite la garde Suisse à pied sur les côtés de la noblesse qui était à cheval, et avant laquelle marchaient les valets de pied, et immédiatement après les gardes du corps, au milieu desquels se trouvait Madame la Princesse en chaise à porteurs, et derrière, Madame la Princesse de la Cisterna et Madame Du Noyer, et le marquis de Dronero et d'autres destinés à servir Madame la Princesse à cheval, à l'exception de M. Dumas, Exempt de la garde, qui marchait à pied et à côté de la chaise et les pages en avant.

A peine la Princesse lui eut-elle été consignée, qu'elle monta dans le carrosse du Roi, qui stationnait sur le pont, l'avant-train entièrement tourné vers la Franee, ne restant seulement sur la sommité du pont que les roues de derrière, qui retenaient le carrosse en raison du penchant du pont. Montèrent dans la voiture après la Sérénissime Princesse, Madame la Princesse de la Cisterna, à laquelle la duchesse du Lude céda le pas et la main; entrèrent ensuite deux autres dames destinées par le Roi au service de la Sérénissime Princesse. Dans un troisième carrosse, qui était en arrière sur le pont, monta Madame Du Noyer et deux autres dames désignées, elles aussi, au service de la Princesse, entre autres M^me^ la Marquise Dangeau, qui était la première en rang après Madame du Lude,

mais qui consentit à faire cette honnêteté à Madame Du Noyer, sur l'assurance que je lui donnais que cette dame n'était pas seulement sous-gouvernante, mais aussi Dame d'honneur de Madame Royale, et, que comme telle, elle avait l'honneur de manger avec les Princesses Royales et de monter dans leur carrosse. Et sur cette certitude, que je lui avais donnée le matin, elle l'aurait admise dans le carrosse du Roi, s'il eût été capable de contenir plus de personnes.

Montèrent dans un autre carrosse, qui lui aussi se trouvait en tête du pont, M. le comte de Brionne, le marquis Dangeau et d'autres Seigneurs. Le marquis de Dronero, moi et les autres chevaliers, nous nous retirâmes. Quelque temps après, nous nous rendîmes au delà du pont pour faire notre cour à Madame la Princesse, qui fut servie et mise au lit par la princesse de la Cisterna qui dormait dans sa chambre, la duchesse du Lude ayant bien voulu lui céder cet honneur. Soupèrent ensuite avec la Princesse toutes ces Dames et Madame Du Noyer. M. le marquis de Dronero et M. le marquis Tanna et moi fûmes invités à dîner par le comte de Brionne avec plusieurs autres gentilshommes. Le marquis Des Granges invita M. Mondragon, le maître d'hôtel et le restant des chevaliers; furent invités messieurs les pages et généralement tous ceux de la maison de S. A. R., même les bas officiers placés à diverses tables suivant le grade qu'ils occupaient.

Monsieur le comte de Brionne, avant le repas, de sa propre main offrit au nom du Roi, une magnifique boîte de diamants à Madame la Princesse de la Cisterna,

à M^me^ Du Noyer un bracelet de diamants, à M. le Marquis de Dronero une boîte de diamants, et à moi un portrait du Roi garni de diamants. Le marquis Des Granges donna à M. l'abbé de Cumiane, aumônier de la Princesse, un portrait garni de diamants, à M. le Commandeur Saudigliano, écuyer, un portrait garni de diamants, à M. de Mondragon un anneau de diamants, à Messieurs les gentilshommes de la bouche, il fit aussi un régal de cinquante doubles à chacun. A M. Dumas, un portrait garni de diamants, au général Grondana, un portrait garni de diamants, au comte Robbio, fourrier de la Maison, un anneau de diamants, aux Messieurs Paggi, la valeur d'une épée de doubles.

Généralement à tous les autres officiers, femmes, valets de chambre, secrétaires de la Maison, valets de pied, cuisine, écurie, au chapelain et clergeon, gardes du corps, gardes suisses, porteurs et généralement à tous on a donné une marque quelconque de la générosité du Roi.

Note de ce qui s'est donné comptant :

Pour l'officier de la maison.	doubles	400
Pour la chambre.	—	400
Pour les gardes du corps.	—	200
Pour les Suisses.	—	100
Pour le chapelain et le clergeon.	—	50
Pour les domestiques de la maison.	—	100
Pour le fourrier.	—	30
Pour les valets de pied.	—	60
Pour les porteurs.	—	20
Pour les femmes.	—	400

A M. le comte Maffei, second écuyer de S. A. R., venu

en poste au Pont-de-Beauvoisin pour donner le bon voyage au nom de S. A. R. à Madame la Princesse, le Marquis Dangeau offrit une épée de diamants (1).

La matinée suivante, qui fut celle du 17 octobre, dès son lever, Madame la Princesse reçut les compliments des Dames, des Chevaliers et Officiers de la maison de S. A. R. Ensuite elle fut entendre la messe, que M. l'abbé de Cumiane eut encore une fois l'honneur de lui servir. L'office à peine terminé, elle poursuivit le voyage sur Paris; et les officiers de la Maison de S. A. R., revenus de l'autre côté du pont, où ils dînèrent, le même soir, descendirent aux Échelles pour continuer sur Turin, retour qui se fit avec les mêmes étapes de l'aller, et Madame Du Noyer resta à Chambéry.

Ainsi finit l'intéressante relation du comte de Vernon qui est la seule mentionnant le mariage à Turin et le voyage en Piémont jusqu'à la frontière. Nous donnons maintenant :

La distincte Relation des cérémonies faites à Madame la duchesse de Bourgogne du Pont-de-Beauvoisin au pont de Lyon, et la note générale des Taxes des Princes d'Italie, réglée dans la ville de Milan, de ce que chacun d'eux doit débourser à l'Empereur.

Comment et pourquoi se trouve réunie à la relation

(1) Détail curieux, et qui prouve avec quel sans-gêne on écrivait les noms propres aux dix-septième et dix-huitième siècle, le comte de Vernon, un maître de cérémonie, a écrit tout le temps le marquis de d'Anjou pour Dangeau!

des Cérémonies faites à M^me^ la duchesse de Bourgogne la note générale des taxes des Princes d'Italie? Deux mots d'explication le feront comprendre au lecteur.

L'Empereur, pour consentir à la paix et donner son consentement au mariage d'une princesse de la maison de Savoie avec le fils aîné du Dauphin de France, avait exigé une taxe de 291,003 doubles, autrement dit pistoles, des princes d'Italie, qui étaient au nombre de vingt-deux. Les plus taxés furent le Grand Duc de Florence, 75,000 doubles, plus 40,000 Gênes, les ducs de Mantoue et de Modène, 36,000 à Parme, 25,000 à Montferrat. A partir de cette somme, la taxe tombe 5,796, 5,000, 4,775, 4,000, puis 2,700, 2,000 et la plus minimum, 120 doubles, l'Évêché. Mais promettre et tenir font deux, et du plus riche état au plus pauvre s'éleva un refus général de payer. L'empereur, ne pouvant pas recommencer la guerre pour se faire payer d'une somme aussi misérable, dut se contenter de peu ou rien (1).

Liste des officiers de la Maison du Roi qui furent envoyés au Pont-de-Beauvoisin pour la réception de Madame la Duchesse de Bourgogne.

Monsieur le comte de Brionne, de la Maison de Lorraine, et qui était Grand Écuyer de France en survivance.

Monsieur des Granges, Maître des Cérémonies.

(1) Voir aux archives de Turin — Négociation pour la paix. (1696. Dangeau, toujours parfaitement informé, en parle dans son journal. Tome VI, pages 16 et 17.

Un Chapelain et un Clerc de chapelle.

Un Écuyer et un sous Écuyer.

Six Pages.

Dix Valets de pied.

Les Cochers, Postillons et Palefreniers nécessaires à l'équipage d'écurie.

Un Maître d'hôtel et trois Gentilshommes.

Servants.

Huit Femmes de chambre.

Un Contrôleur.

Un Trésorier.

Deux Huissiers de la Chambre.

Deux Tapissiers.

Trois Porte-Meubles.

Vingt-cinq Officiers tant du Gobelin, que de la cuisine de la Bouche du Roi et un grand nombre de Garçons de service.

Trente-sept Officiers de la fruiterie, panneterie, échansonnerie, et cuisine du commun avec tous les garçons.

Quatre Officiers pour le bois.

Un Vaguemestre et un aide pour conduire les équipages qui étaient en grand nombre.

Deux Maréchaux de logis et quatre Fourriers, un Exempt, deux Brigadiers, deux sous-Brigadiers et vingt-quatre Gardes du corps, un officier et huit Suisses de la Garde, un Exempt et deux gardes de la Prévôté, quatre gardes de la porte.

Quand on lit l'énumération du personnel qu'il fallait

pour faire voyager une simple princesse de la famille royale, on se demande avec épouvante ce que pouvait coûter un déplacement royal. Aussi, durant les vingt-cinq dernières années du règne de Louis XIV, c'est-à-dire depuis la mort de Louvois, les princes du sang seuls étaient envoyés aux armées, et encore sans suite autre que celle qui était indispensable au service de leur personne. Philippe V, lorsqu'il dut aller en Italie pour se présenter à ses nouveaux sujets, n'y vint que comme général d'armée. Lors du camp de Compiègne, le Roi, devant le luxe royal que déployait le maréchal de Boufflers, ordonna à son petit-fils, le duc de Bourgogne, de ne point tenir d'ordinaire, et d'accepter l'hospitalité de la table du duc de Boufflers, lorsqu'il se rendait au camp.

Le chevalier Planque, qui a été durant plus de trente ans agent du duc de Savoie en France, a laissé une très curieuse correspondance, aujourd'hui aux Archives de Turin.

— Nous n'en citerons que deux lettres, celle du 17 septembre 1696 et la seconde du 8 octobre 1696.

Lettres du chevalier Planque, agent d'affaires du duc de Savoie à Paris au Duc Victor-Amédée II.

Paris, 17 septembre 1696.

... Les Dames et les Officiers qui doivent servir Madame la Princesse, sont partis pour se rendre au Pont-de Beauvoisin ainsi que V. A. R. le saura d'ailleurs. Et s'il y aura quelque chose à faire pour son service, je supplie très humblement V. A. R. de se souvenir d'un de ses plus anciens et fidèles serviteurs...

A la lettre est jointe la note suivante :

Officiers qui doivent servir Madame la Princesse de Savoie.

Madame la Duchesse du Lude, dame d'honneur.

Madame la Marquise de Mailly, dame d'atours.

Six Dames du Palais :

Madame de Dangeau; — Madame de Mougon; — Madame de Chatillet; — Madame de Nogaret; — Madame Dô; — Madame de Roussy.

Monsieur le Marquis de Dangeau, chevalier d'honneur, Monsieur le Comte de Tessé, premier écuyer.

M. Planque à Madame Royale de Savoie.

Paris, le 8 octobre 1696.

Comme j'ai eu l'honneur d'accompagner partout Monsieur le comte Govon, envoyé extraordinaire de S. A. R., je suis témoin, Madame, de la joie générale que son arrivée à apportée dans ce pays, et particulièrement de celle que le Roi, et toute la maison Royale en a témoignée, laquelle ne peut s'exprimer. La cour est à présent à Fontainebleau où Madame la Princesse Marie-Adélaïde de Savoie est attendue avec beaucoup d'impatience. Et particulièrement de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qui témoigne beaucoup d'empressement de la voir.

Relation de la Cérémonie faite à Madame la duchesse de Bourgogne, du Pont-de-Beauvoisin au pont de Lyon.

Le 27 du mois dernier, la Princesse de Savoie arriva au Pont-de-Beauvoisin, où elle fut accueillie avec magnificence des Dames superbement ornées, et du cortège non moins somptueux que brillant, *tous jubilant à l'idée de voir une princesse qui, bien que jeune d'aspect, mais d'aspect misérable dans la façon de traiter et de discourir, lorsqu'elle est arrivée au pont de Lyon* (1).

Immense était le concours du peuple pour observer les cérémonies qu'on n'avait jamais vues dans pareilles circonstances. La Princesse fut reçue d'un grand nombre de carrosses et de gens à cheval, principalement du Prévôt des Maréchaux, à cheval en tête des Archers, hors du Bourg de la Guillotière, sur la route qui conduit au Pont du Rhône et à la place de Bellecour où elle loge. Sur tout le parcours, les rues étaient bordées de trente-six compagnies de Bourgeois sous

(1) Visiblement, il y a là une allusion à la harangue de la Municipalité de Lyon, et à la réponse qu'y fit la Princesse. Madame de Maintenon en parle au comte de Gavone et dans des termes qui prouvent que loin d'en être blessés, le Roi et elle l'approuvaient ouvertement. « La princesse a répondu mieux qu'il ne l'aurait fait lui-même à la fatale harangue de Lyon. » Voir plus haut la lettre du comte de Gavone au duc de Savoie. — Fontainebleau, 23 octobre 1696.

les armes et proprement habillés. Le Prévôt des Marchands et le Maire de la Ville, présentés à la Princesse par Monsieur Des Granges, la reçurent à la porte du Pont, et elle fut complimentée par eux à la descente du carrosse. Elle fut reçue du comte Canaples, Commandant de Sa Majesté, qui la complimenta, et la conduisit à son appartement au bruit du canon et de la mousqueterie, où elle reçut immédiatement les cadeaux de la ville, illuminée toute la nuit sur la Place de Bellecour avec torches, lampadaires et feux d'artifice (1).

Le 19, la Princesse se rendit à l'église cathédrale de Saint-Jean, où elle fut reçue à la porte par l'Archevêque de Lyon à la tête du Chapitre, et elle entendit la sainte messe en musique.

Le même jour, elle fut complimentée du Doyen de Saint-Jean, en présence des Comtes de Lyon, le Présidial, les trésoriers de France, et tous les autres officiers, et ensuite elle alla visiter le collège et la Bibliothèque des Pères Jésuites, où les écoliers récitèrent une quantité de pièces de vers à sa louange, et au retour elle promena sur la Place de Bellecour pour satisfaire la curiosité publique.

Le 20 octobre, la Princesse alla entendre la messe à l'Église des Célestins, et elle visita ce fameux Monastère fondé par les ducs de Savoie, comme elle alla

(1) Qui connaît les deux façades de la Place de Bellecour actuelles, et qui n'ont pas changé, peut seul se faire une idée de l'effet magique que dut produire ce spectacle grandiose sur une jeune princesse de onze ans.

aussi aux Carmélites où elle fut reçue et conduite dans le chœur sous un magnifique baldaquin, et assista à la profession d'une novice, à qui elle-même donna le voile. Ensuite elle alla se promener sur les remparts et fut complimentée du Sénat de Dombes.

Le 21, la Princesse quitta Lyon avec autant de solennité qu'à son entrée, les citoyens du Palais faisant la haie de la place de Bellecour à la porte de la Ville. Elle s'arrêtait le soir à Tarare et le 22 à Roanne où elle séjourna.

Le Maire de la Ville et les Citoyens du Palais en armes et honnêtement mis, faisaient la haie depuis la porte jusqu'à la maison particulière qui avait été choisie pour la Princesse. Deux jours plus tard, elle reprenait sa marche sur Nevers, en couchant le 24 à la Pacaudière, le 25 à Varennes, le 16 à Moulins, où elle se reposa un jour et fut reçue par l'Évêque et le maire de la ville, le Conseil, et la noblesse et la bourgeoisie. Avant de repartir, elle entendit la messe à la cathédrale, et Monseigneur lui donna la bénédiction du Saint-Père. Le 28 octobre à Saint Pierre-le-Moutiers, d'où elle repartit pour Nevers et s'y reposa le 30. Là encore, l'Évêque et les autorités l'attendaient, et on lui fit une réception aussi belle qu'on le pouvait dans un pays aussi isolé. Le 31, la Princesse était à la Charité, où elle passa le jour de la Toussaint, en assistant aux Offices. Le 3 novembre, elle coucha à Briare, où, comme nous l'avons vu, l'attendait le comte de Govon, l'envoyé extraordinaire de Savoie. Lui-même va nous raconter les impressions du Roi à

la vue de la jeune princesse qu'il attendait si impatiemment.

Le journal de Dangeau raconte en détail tous les faits qui suivirent de Montargis à Fontainebleau (1). Quant au trajet de Fontainebleau à Versailles, laissons la parole au comte de Govon.

(1) La lettre de Louis XIV à Madame de Maintenon, écrite le soir de l'arrivée, laisse déjà pressentir l'affection immense que le Roi devait éprouver pour elle durant sa vie entière. — (Lettres de Louis XIV, de Monseigneur le Dauphin, adressées à Madame de Maintenon). Elles sont reproduites dans le journal de Dangeau. Vol. VI — (4 novembre 1696).

Lettres du comte de Govon sur le trajet de Fontainebleau à Versailles.

Fontainebleau, le 6 novembre 1696.

... A mon retour de Briare, advenu hier soir, j'ai retrouvé l'*humanissima* de V. A. R. du 27 octobre dernier, et aux ordres qu'elle contient je donnerai aujourd'hui l'exécution qu'ils comportent, en rendant mes très humbles remercîments à Sa Majesté pour ce qu'elle veut faire, en ordonnant les traitements de Duchesse de Bourgogne à Madame la Princesse, dont la réception a eu lieu hier à Montargis de la façon que plus distinctement S. A. R. verra dans la relation que j'ai l'honneur de lui transmettre à Madame la Duchesse Royale. Mais aucune plume au monde ne pourra jamais rendre la consolation, la tendresse excessive et la très cordiale affection avec laquelle Madame la Princesse a été accueillie de Sa Majesté, qui a daigné me répéter plusieurs fois, depuis l'arrivée, son plein contentement, de la retrouver à son goût, et qu'il ne voudrait pas la retrouver diverse de ce qu'elle est, ne la laissant pas sans éprouver une vive impatience de la revoir bientôt, et voulant sans cesse la montrer lui-même, expliquer ses qualités, et lui prouver par tous les moyens son incomparable tendresse, à laquelle répondait bien Madame la Princesse. Elle, qui connaissait bien sa grandeur, jugeait qu'il serait im-

prudent de ne pas continuer à mériter ses bonnes grâces par tous les actes possibles d'affection et de soumission à ses ordres.

Suivant l'ordre que vous me donnez, j'accomplirai la mission, dont vous me chargez auprès de Monsieur; la passion qu'il a pour la Princesse, sa petite-fille, étant au moins égale à celle du Roi, comme aussi celle de Monseigneur, qui a daigné me l'affirmer en plusieurs rencontres, ayant même dit à ses confidents que sa belle-fille était plus belle que feue la Dauphine...

Le Comte de Govon au Duc de Savoie.

Paris, 12 novembre 1696.

Sa Majesté et toute la Cour sont parties à huit heures de Fontainebeau pour Versailles d'où je suis parti seul hier soir. Madame la Princesse fait le voyage en carrosse à part, parce qu'elle devait manger à la moitié de la route; et elle continue à jouir d'une bonne santé et à posséder les bonnes grâces du Roi, qui la visite régulièrement deux fois par jour, non avec cérémonie, mais par affection, ayant une attention continuelle, à lui procurer des divertissements propres à son âge, mais dépassant tout ce qu'elle peut rêver. Le roi l'a conduite hier visiter tous les jardins et fontaines, où j'ai eu l'honneur de les suivre. Et j'observais avec une curiosité émue la tendresse de Sa Majesté, qui prenait plaisir à laisser marcher à pied la

jeune princesse auprès de lui, et lorsqu'il la sentait fatiguée, de la faire monter avec lui dans la chaise à porteur, en lui expliquant toute chose, et en accentuant ses observations avec le ton affectueux d'un père très amoureux. Ce spectacle était pour moi, simple spectateur, un vrai régal de gourmet.

Le rang de Duchesse de Bourgogne, qui était resté jusqu'à présent dans un état d'incertitude, a été complètement établi avant-hier à l'occasion de la visite que la princesse reçut de la Reine d'Angleterre, du même mode et avec toutes les formes qu'elle l'aurait faite à la Dauphine, c'est-à-dire avec chaise à bras, c'est-à-dire avec un fauteuil posé tout semblable à celui de la Reine, sauf que le siège de Madame la Princesse était très légèrement tourné et se trouverait sur la même ligne que la Reine lorsqu'elle sortirait. Les Princesses et les Duchesses y assistaient assises sur des tabourets en usage à cette Cour, en formant le cercle.

Le comte de Govon au comte de Buttigliara.

Paris, 12 novembre 1696.

A. R. — Sa Majesté désire, ainsi qu'elle me l'a fait signifier par M^me^ la Duchesse du Lude, que je me tienne à la Cour, et que je fréquente celle de M^me^ la Princesse, née sous la plus heureuse et plus fortunée étoile qui fut jamais. Comme V. E. le verra dans l'annexe (1),

(1) L'annexe manque.

mais plus individuellement que quand j'écris à M^me^ la Duchesse Royale, Sa Majesté désire que je manifeste ma consolation de voir comment est traitée la fille...

Le comte de Govon au duc de Savoie.

Versailles, 19 novembre 1696.

A. R. — Madame la Princesse sait s'attacher de plus en plus le cœur de Sa Majesté, de Monseigneur et de Madame de Maintenon, qui m'assurait encore avant-hier à Meudon, ainsi que j'ai l'honneur de l'écrire plus diffusément à M^me^ la Duchesse Royale. Sa Majesté ne discontinue pas de me raconter avec tendresse les demandes et les réponses qui s'échangent entre elle et la princesse, et combien il se réjouit de la voir joindre tant d'enfantillage à un fond de bon sens. J'étais hier présent à la conversation que la princesse a eue durant une demi-heure avec Monseigneur le duc de Bourgogne, fixée régulièrement à chaque samedi pour la laisser avec le désir de la revoir. Dès le début, les jeunes mariés commencèrent à s'entretenir avec familiarité et finirent plus tristement quand ils virent que le moment de se séparer approchait. Ce soir, Sa Majesté la fera appeler dans la chambre de Madame de Maintenon pour choisir certains cadeaux que Madame la Princesse enverra ici lors du départ de Monsieur le Marquis d'Arié, qui part dans les dix jours avec les dispositions arrêtées, avec M. le Marquis de Saint-Tho-

mas pour les ordres de la vente de Sommariva et d'autres de ses propriétés...

Le comte de Govon au duc de Savoie.

Versailles, 19 novembre 1696.

A. R. — Sa Majesté m'a exprimé d'une façon confidentielle l'inutilité de retenir plus longtemps le médecin venu avec Madame la Princesse, dont le tempérament, ne l'ayant jamais servi, lui est inconnu, et qu'en cas de maladie son avis ne prévaudrait pas. Elle estime donc que si on pouvait le licencier avec une indemnité d'argent et le plus promptement possible, ce serait encore mieux. Ce que je n'ai pas voulu exécuter avant de vous en avoir parlé. Désirant, avec la permission de V. A. R., le préparer au retour en lui disant que ce n'est pas pour le désapprouver, mais que, ne connaissant pas le tempérament de la Princesse, ses fonctions ici sont nulles, et que tôt ou tard, s'il ne partait pas de bonne grâce, il serait licencié et que j'en écrirais à Monsieur de Tessé. Sa Majesté ne doute pas du plein assentiment de V. A. R., d'autant que ce médecin n'avait été envoyé que pour le voyage.

Sa Majesté recommença à me parler de la tendresse qu'elle éprouvait pour Madame la Princesse, en qui elle trouvait chaque jour plus de bon sens, me priant d'attester à V. A. R. l'amour et l'attention qu'elle aura toujours pour la précieuse conservation de votre vie. Elle m'a ajouté que la femme de chambre Marchet

était une femme tranquille et de bon sens, qui a déclaré qu'elle ne voulait pas vivre séparée de sa famille, qu'en somme elle reste libre de faire ce qui lui plaira, car il n'y avait pas à craindre les mauvais conseils de la fameuse Bessola à feu Madame la Dauphine, et qui furent cause de ses malheurs (1). Le Roi alla même jusqu'à me raconter diverses imprudences et circonstances de dissipation nées et causées par cette femme.

Le médecin se trouvait à Paris, je n'ai pu exécuter l'ordre susdit, ce que je ferai demain. Et nous verrons aussi quelles sont les intentions de M^me^ Marchet, qui a commencé par me signifier qu'elle ne voulait pas rester longtemps ici. Je m'arrangerai cependant pour que Sa Majesté ne prononce pas une décision avant d'avoir reçu les instructions de V. A. R., à qui je fais ma très humble révérence. — De V. A. R.. — Versailles, 19 novembre 1696.

Très humble, très obséquieux et très excellent serviteur, sujet et vassal.

Solaro de Govon.

Le Comte de Govon au Duc de Savoie.

Paris, 3 décembre 1696.

Altesse Royale. — Madame la Princesse continuant

(1) La fameuse Bessola, effectivement, avait fini par se rendre absolument maîtresse des volontés de la Dauphine, au point que la princesse s'enfermait des jours et des nuits avec elle, sans vouloir voir personne. Bien des suppositions ont été faites sur cette affection singulière.

à donner toujours plus de meilleurs indices de bon sens et de bonne conduite, en démontrant la vive affection qu'elle ressent pour Sa Majesté. Aussi la tendresse que le Roi a pour elle va se raffermissant tous les jours, ce que me confirme avec un grand contentement Madame de Maintenon, qui ne cesse pas de m'expliquer la satisfaction de Sa Majesté, d'elle et de toute la Cour. On a destiné au médecin pour son retour 500 louis d'or; mais son départ n'a rien qui presse.

Le Comte de Govon au Duc de Savoie.

Décembre 1696.

Altesse Royale. — J'ai rempli les ordres contenus dans votre très précieuse lettre du 5 décembre dernier. J'ai pris le temps opportun pour tirer au sort, imposé par moi, à Monsieur le Marquis de Torcy (ce qui est la même chose qu'avec M. de Pomponne), au sujet de l'entérinement, par le Parlement et le Conseil d'État, du Contrat de Madame la Princesse. Mais lui me répondit familièrement, bien que je lui eusse parlé d'une chose convenue, qu'il n'était pas nécessaire de faire reconnaître des actes pareils par le Conseil d'État; mais que, malgré tout, on en parlerait pour satisfaire à la capitulation.

Le Comte de Govon au Duc de Savoie.

Versailles, 10 décembre 1696.

Altesse Royale. — Monsieur le Marquis Dangeau m'ayant insinué, à l'occasion que Sa Majesté devait aller avec Madame la Princesse jeudi dernier, jour de sa naissance, à Marly, de demander, comme il est coutume, de pouvoir m'y rendre. J'ai fait connaître mon désir d'être invité à Marly, quoiqu'il soit sans exemple que le Roi y ait admis des étrangers et surtout des Ministres; mais ce qui m'y a décidé est que les conditions d'admission pour moi sont toutes différentes de celles des autres, et que je croyais ne pas être refusé. Et le Marquis Dangeau m'ayant dit que le Roi y consentait, en s'excusant seulement que ce ne fût pas une saison propice pour voir ce lieu dans son état, je lui répondis que je saisirais cette occasion pour rendre à Sa Majesté tous mes remercîments, en ajoutant que je ne verrais pas grand'chose, et que j'aurais désiré retarder d'un an ma visite pour voir amener un fleuve. Le marquis Dangeau tint à me faire monter avec lui dans sa voiture, de laquelle j'étais à peine descendu lorsque Sa Majesté m'appela à Elle pour me faire regarder la situation, l'entrée et autres singularités, poussant la générosité jusqu'à m'inviter au dîner, que je goûtai particulièrement.

J'y vis, pour la première fois, Madame la Princesse sans M. le Dauphin, avec la préséance à Monsieur,

qui, non seulement avait évité jusqu'alors de se trouver dans un lieu où il devait céder la préséance, mais qui avait fait de pressantes instances à Sa Majesté pour qu'il retirât le rang accordé à la Duchesse de Bourgogne, et lorsqu'il fut reconnu, qu'on ne lui en donnât pas le titre, avec le motif qu'il soit précédé de Princesse de Savoie.

On me conduisit à la table des Ducs et des Maréchaux, et, après le repas, le Roi me rappela, en daignant me demander que je l'accompagnasse dans les jardins, pour me faire observer l'excellence de l'art avec lequel ils avaient été dessinés, et ayant toujours devant lui Madame la Princesse, en lui faisant tout observer, en se complaisant à l'admirer comme un Père amoureux, en l'excitant à sauter et à courir, et me répétant combien il est satisfait de son excellent naturel, et qui semblait avoir été fait tout exprès pour lui. On arriva ensuite à la roulette, qui est un jeu où l'on tourne dans des voitures de bois, où je m'arrêtai environ trois quarts d'heure à l'admirer. Madame la Princesse demanda au Roi que je participasse à ce divertissement avec toutes les Dames, ce qui fut fait (1).

Le jeu terminé, le Roi voulut me remercier en me racontant, durant notre promenade, toute l'histoire de ce lieu, dans lequel il ne veut admettre que personnes qui l'agréent, en excluant les inconnues, même

(1) Évidemment il s'agissait d'un jeu dans le genre des chevaux de bois, ou, ce qui est plus probable, des montagnes russes, qu'on devait faire monter et descendre avec les eaux de Marly.

des serviteurs; qu'il n'y traitait pas d'affaires, ce qui ne l'empêchait point d'en avoir fait des plus importantes, que notamment il y avait eu, l'année dernière, beaucoup de conférences avec M. de Tessé, au sujet de Votre Altesse Royale contre laquelle, bien qu'il se soit succédé une infinité d'accidents d'exaspération, il a toujours nourri un sentiment d'affection et de bonne intelligence. Il me fit plaisir en me prouvant tout le malheur des Princes de ne pas se connaître réciproquement, et d'être le plus souvent soumis contre leur propre inclination aux inclinations qui favorisent les desseins des Ministres; et que ce malheur a été d'autant plus fâcheux pour Votre Altesse Royale, que si elle avait pu connnaître le bon cœur de Sa Majesté, et Elle celui de Votre Altesse Royale, il ne se serait jamais élevé le moindre nuage entre eux deux. Le Roi me répéta à diverses reprises que s'il avait pu conférer avec Votre Altesse Royale, il n'aurait pas douté de lui faire connaître son intérêt véritable que lui avaient toujours caché ses ennemis, dont il était constamment entouré.

Les chefs jardiniers interrompirent ce discours en faisant remarquer certains de leurs ouvrages, et la nuit tombant, dirent à Madame la Princesse qu'il serait prudent de se retirer, et à moi que Madame de Maintenon, avec laquelle j'avais eu précédemment un entretien, désirait me parler. Après l'avoir retrouvée, je m'éloignais des Dames, et elle daigna m'assurer du plein contentement de Sa Majesté et du sien pour le bon sens et l'excellente nature de Madame la Princesse,

en racontant les circonstances successives qui le lui prouvaient, notamment la déclaration de sa mère, Mme la Duchesse Royale; qu'elle n'avait jamais découvert en elle que de bonnes qualités, et pas le moindre défaut. La pensée de Madame de Maintenon est de la tenir éloignée des divertissements si désirés de Monsieur et de la Cour, qui la distrairaient, pour se faire affectionner d'elle, comme il est arrivé à d'autres princesses. Elle doit étudier tous les moyens possibles pour se faire affectionner du Roi, duquel dépend son bonheur, et lui ne cherchant qu'à la rendre digne de l'État auquel elle est destinée.

Sa Majesté ne cessant pas de me louer les excellentes dispositions qu'avec un contentement infini elle rencontrait chez elle, elle en revint à parler de l'article de Monsieur, de ses habitudes invétérées aux plaisirs, de son inconstance, parce qu'après avoir obsédé le Roi pour qu'il donnât le rang de Duchesse de Bourgogne à Madame la Princesse, et sur sa demande à Madame, si elle n'en ressentait aucune peine, celle-ci avait donné son consentement.

Madame de Maintenon croyait tout terminé lorsque les autres princesses du sang, à l'exception de Madame Veuve la Princesse de Conty, s'insurgèrent contre Monsieur, en lui remontrant le préjudice qu'il se faisait à soi-même et à elles en cédant à la Princesse de Savoie le titre de Duchesse qu'elle n'aurait pas eu sans cela. Elles le supplièrent d'obtenir de Sa Majesté la révocation, ce qu'il fit, mais qui lui fut sèchement refusée, par la raison que c'était à son instance qu'elle avait

été portée et avec le consentement de Madame. Je m'en étais assuré en sa présence, car il en est résulté que Monsieur n'est pas allé la rencontrer plus loin que Montargis, s'étant fait ordonner de rester, comme l'a dit Sa Majesté elle-même. Monsieur, depuis, a soigneusement évité de se trouver avec elle dans un endroit où il serait obligé de céder le pas, et, ayant demandé à son frère, l'autorisation d'aller à Marly, il fut averti par le Roi d'avoir à y penser deux fois avant d'y venir, car il ne pourrait pas faire autrement que de lui céder le pas.

Pendant que Madame de Maintenon me faisait ses confidences, suivait Sa Majesté, qui, informée par elle être l'objet du discours, le reprit pour son propre compte, en y ajoutant diverses circonstances, notamment qu'elle aimait beaucoup Monsieur malgré leur différence de nature, que lui connaissait bien, en me confirmant toute la satisfaction qu'elle éprouvait d'avoir connu Madame la Princesse. Le Roi conclut, en riant avec une grande cordialité de cœur, « qu'elle était faite à souhait pour lui », qu'elle était peut-être sujette aux fluxions, ce qui ne semblait pas, que Madame la Princesse lui avait dit que qui l'en avait guérie étaient les *varoles!* et qu'elle savait mieux que le médecin (à qui on avait donné 500 louis d'or) ce qui convenait le mieux à son tempérament (1).

(1) Quel charmant tableau d'intérieur nous dépeint le comte de Govon! Qui pourrait supposer, après les portraits qu'on nous a laissés de Louis XIV et de Madame de Maintenon, que le grand Roi si majestueux, si grave, déposerait le masque, en compagnie de celle qu'il avait appelée à l'honneur de devenir sa compagne, paraîtrait ce qu'il

Le comte de Govon au Duc de Savoie.

Paris, 17 décembre 1696.

Altesse Royale. M'étant aperçu qu'on ne parle plus ici de l'entérinement au Parlement et au Conseil d'État pour convalider l'acte de renonciation de Madame la Princesse, je me suis adressé à Monsieur le Marquis de Torcy, qui m'a fait un mémoire par écrit, en s'excusant du retard, et en me promettant l'expédition dans les premiers jours, que j'accueillerai avec la modération qui me paraîtra nécessaire...

Le comte de Govon au Ministre du Duc de Savoie.

Paris, le 24 décembre 1696.

Excellentissime Seigneur. — Je reçois la très bienveillante de Votre Excellence du 25 dernier, avec les nouvelles que les incessantes occupations de Votre Excellence n'ont pas permis de m'envoyer plus tôt. Une réflexion excellente a été de ne pas engager Madame la Princesse sans reconnaître avant et aplanir les chemins, comme je l'espère, par l'entremise de Madame de Maintenon qui est la source vive; aussi ne devons-nous en aucune façon fournir la plus minime occasion de nous l'aliéner. Sa Majesté continue à éprouver pour la Princesse une passion incomparable, me disait avant-hier le Père de la Chaise; hier elle

était, un homme d'esprit et d'intérieur, aimant à se divertir tout comme un simple mortel.

m'a entretenu plus de demi-heure sur la consolation qu'elle apportait à sa vie, et qu'elle espérait que la duchesse deviendrait le soutien de sa vieillesse. Et cela, il me l'a répété à diverses reprises...

Le comte de Govon au Ministre du Duc de Savoie.

Paris, 13 janvier 1696.

Excellentissime Monsieur. — Les fêtes du nouvel an étant terminées, je donnerai un nouvel avertissement à Monsieur de Torcy pour l'entérinement au Parlement de la renonciation de Madame la Princesse, comme j'ai écrit déjà par ordre de Sa Majesté, qui me déclare qu'il est plus que jamais enlacé par l'esprit et le jugement de la Princesse qui augmente tous les jours...

1697. — 15 décembre.

Instructions de S. A. R. au Marquis Doria de Cirié, envoyé à Paris pour complimenter le Roi sur la conclusion du mariage du Duc de Bourgogne avec la Princesse, fille aînée de son Altesse Royale.

Instruction à vous, Marquis de Cirié, pour votre voyage à Paris.

L'heureux mariage de la Princesse, ma fille, avec Monseigneur le Duc de Bourgogne, nous engage à ne pas différer d'en féliciter Sa Majesté par l'envoi d'un Gentilhomme exprès. C'est pourquoi nous vous avons choisi, connaissant la prudence et l'habileté avec laquelle vous vous acquittez de cette commission. Vous partirez donc incessamment pour vous en acquitter, et vous vous rendrez, avec la plus grande diligence que vous pourrez, à Paris, où vous vous adresserez au marquis Ferrero, notre ambassadeur, auquel vous communiquerez les ordres que vous tenez de nous, et concerterez la manière de vous en acquittter le plus promptement.

Nous remettons au choix de sa prudence de vous conduire immédiatement à Versailles pour satisfaire avec plus d'empressement à ce devoir. Vous devez donner part de votre arrivée à l'Introducteur des

Ambassadeurs, en le faisant prier de savoir de Sa Majesté le jour, et quand elle voudra vous accorder l'honneur d'être reçu à son audience. Il vous viendra prendre avec un carrosse de Sa Majesté, et vous conduira où elle sera en compagnie de notre Ambassadeur. Vous l'aborderez par une profonde révérence et lui représenterez la joie infinie que nous avons reçue en apprenant l'heureuse nouvelle du mariage de M. le Duc de Bourgogne avec la Princesse, ma fille; que nous avons dépêché incessamment pour aller remercier très humblement Sa Majesté en notre nom d'une grâce qui nous est si précieuse, et qui nous a comblé d'une joie que nous ne saurions assez témoigner à Sa Majesté. Vous lui présenterez en même temps notre lettre, lui protestant que ces glorieux liens nous attacheront indissolublement pour toujours à Sa Royale personne, et à son service, ne souhaitant rien avec plus de passion que de lui donner des marques d'une vérité si constante.

Vous lui présenterez ensuite la lettre de Madame la Duchesse, la lettre de Madame la Duchesse Royale, l'assurant de ses très humbles respects, et de la joie infinie, dont elle a été pénétrée; après quoi vous lui présenterez aussi la lettre de Madame Royale, ma mère; et après avoir répondu à ce que Sa Majesté aura eu la bonté de vous dire, comme votre prudence vous suggèrera, vous passerez à l'audience de Monseigneur le Dauphin, lui témoignant l'extrême joie, dont nous avons été pénétrés, en recevant la nouvelle

du mariage de Monsieur le Duc de Bourgogne avec la Princesse ma fille. Que ces nouvaux liens nous attacheront toujours davantage à sa personne, comme nous souhaitons avec empressement de lui confirmer cette vérité par des preuves. Vous lui ferez un compliment de la même nature pour Madame la Duchesse Royale, en lui remettant sa lettre, et vous lui présenterez ensuite celle de Madame Royale, ma mère.

De cette audience vous passerez à celle de Monseigneur le Duc de Bourgogne, auquel vous représenterez la joie extrême que nous avons ressentie, en apprenant l'heureuse nouvelle de son mariage avec la Princesse ma fille. Vous lui direz que ce lien sacré, après tous les devoirs qui nous lient à sa personne, nous unit si étroitement, que vous ne sauriez jamais assez lui marquer l'attachement passionné, que nous aurons toujours pour lui. Que vous le suppliez d'en être très persuadé, et que nous ne souhaiterons rien davantage que de lui donner de fréquentes preuves d'une vérité si constante. Vous lui ferez un pareil compliment plein de tendresse et d'affection de la part de Madame la duchesse Royale en lui remettant sa lettre. Après quoi, vous irez à l'audience de Madame la Duchesse de Bourgogne ma fille, à laquelle vous témoignerez notre extrême joie de son mariage avec M. le Duc de Bourgogne; que nous prions ardemment le Ciel de bénir de ses plus précieuses bénédictions, comme nous espérons qu'il fera pour comble de notre consolation. Vous lui ferez un pareil compliment de la part de

Madame la Duchesse Royale en lui présentant ses lettres, et vous lui remettrez ensuite la lettre de Madame Royale, ma mère, en l'accompagnant d'un compliment convenable à ses qualités.

Vous irez à l'audience de Monseigneur le Duc d'Anjou et de Monseigneur le Duc de Berry, auxquels vous témoignerez que les liens qui nous unissent à Monseigneur le Duc de Bourgogne nous attachent aussi vivement à leur personne, que nous aurons toujours un extrême empressement de le leur marquer dans toutes les occasions qui se présenteront.

Vous irez ensuite à l'audience de Monsieur, auquel vous présenterez notre lettre et celle de Madame la Duchesse Royale, en l'assurant de notre respect filial et des sentiments passionnés que nous conservons pour sa personne, dont nous vous avons très expressément chargé de le bien assurer de notre part, en le suppliant de nous continuer toujours l'honneur de son amitié qui nous est si précieuse. Vous ferez à peu près un compliment de la même nature à Madame, et sans repasser sur le détail des autres audiences que vous aurez de Messieurs les Princes et Princesses du sang, auxquels nous n'écrivons pas, il suffira que vous leur représentiez aux uns et aux autres la considération que nous avons pour eux.

Nous vous chargeons d'une lettre pour le Roi et d'une autre pour la Reine d'Angleterre, qui sont à Saint-Germain. Vous vous concerterez avec le Marquis Ferrero sur la manière de les leur présenter, suivant l'usage de la cour de France, si ce sera avec l'Intro-

ducteur de la même Cour, ou avec lui seulement et dans quel ordre.

Vous direz au Roi Jacques que les liens qui nous attachent à sa Royale personne nous engagent à lui communiquer la joie que nous ressentons du mariage de Monseigneur le Duc de Bourgogne avec la Princesse ma fille; que nous vous avons chargé d'assurer Sa Majesté de notre très humble respect, comme nous le faisons dans la lettre que vous lui présenterez de notre part. Vous ferez un compliment de la même sorte à la Reine sa femme, en les suppliant de vous honorer de leurs commandements.

Il y a Madame la Duchesse de Nemours, Princesse du sang de France, qui a épousé le dernier Duc de Nemours, qui nous appartient par cet endroit-là, à laquelle vous devrez faire par conséquent un compliment de notre part, en lui présentant la lettre dont nous vous avons chargé pour elle. Si elle vous parlait d'une prétention qu'elle a de quelque intérêt contre cette Royale Maison, vous vous en tirerez en lui affirmant que vous n'en avez jamais eu connaissance.

Il n'y a plus aucun autre Prince en France de notre sang que Mademoiselle de Carignan, à laquelle vous ferez aussi un compliment de notre part, en lui remettant notre lettre, et, après que vous aurez fait un séjour convenable à la Cour de France, vous prendrez congé de Sa Majesté pour retourner en ce Pays; et en nous promettant que vous remplirez dignement toujours les susdites commissions, et que vous recevrez

particulièrement celles dont pourrait vous charger Madame la Duchesse de Bourgogne, nous prions Dieu qu'il prospère votre voyage et qu'il vous ait en sa sainte garde.

V. AMADEO DE SAINT-THOMAS.

Turin, ce 15 septembre 1697.

LETTRES

DE LA

PRINCESSE MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE

LETTRES

DE MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE

Duchesse de Bourgogne, à son aïeule, Jeanne-Baptiste de Nemours.

Versailles, ce 25 mars.

J'espère que j'écris assez bien, ma chère grand'-maman; j'ai un maître qui se donne beaucoup de peine : j'aurais grand tort de ne pas profiter des soins qu'on prend de tout ce qui me regarde. La Duchesse du Lude est revenue auprès de moi, dont je suis ravie, et il est vrai que Madame de Maintenon me voit le plus souvent qui lui est possible. Je crois pouvoir vous assurer sans saut (*sic*) me flatter que ces deux dames m'aiment. Ne doutez jamais, ma chère grand'-maman, que je ne vous aime toujours autant que je le dois.

1696.

Les voyages de Marly m'empêchèrent de vous écrire le dernier ordinaire, comme je l'avais projeté, ma chère grand'maman; et il n'est pas croyable combien

j'ai peu de temps (1). Je fais bien ce que vous m'ordonnez sur Madame de Maintenon. J'ai beaucoup d'amitié pour elle et de confiance dans tous ses avis. Croyez, ma chère grand'maman, tout ce qu'elle vous a mandé de moi, quoique je ne le mérite peut-être pas, mais je voudrais que vous eussiez ce plaisir-là, car je compte sur votre amitié, et je n'oublie point toutes les marques que vous m'en avez donnée.

Jeanne-Baptiste de Nemours, élevée à la cour de Versailles, qu'elle n'avait jamais quittée qu'à regret, en connaissait parfaitement les êtres et, elle avait de bonne heure habitué sa petite-fille à l'idée que la destinée l'y conduirait peut-être un jour. Aussi, malgré son jeune âge, Marie-Adélaïde provoqua-t-elle sur son passage un vif sentiment de surprise. La petite sauvagesse savoyarde que l'on s'attendait à trouver, se montrait aux yeux de tous une jolie enfant que la nature avait douée de tous ses dons. Jeanne-Baptiste avait insisté surtout pour que Marie-Adélaïde sût, par ses attentions délicates, captiver avant tout le cœur de Madame de Maintenon, pour arriver à toucher celui du roi. On sait maintenant tout le succès qu'obtint dans son entreprise la jeune Duchesse; elle affola Louis XIV et Madame de Maintenon.

Ceux qui m'aiment comme vous, ma chère grand'maman, ont souvent sujet de se réjouir avec moi des

(1) On appelait ordinaire, un courrier qui partait à jour et à heure fixes et qui revenait de même.

bontés du Roi, car il m'en donne tous les jours de nouvelles marques. J'ai lieu d'espérer qu'elles augmenteront; du moins n'oublierai-je rien de ma part, pour les mériter. Je vais essayer d'un nouveau plaisir, qui est celui d'un voyage, et je vous aimerai partout, ma chère grand'maman.

Versailles, ce 13 février.

Je souhaite, ma chère grand'maman, que le marquis de Cirié vous dise des choses agréables de ce pays-ci, et surtout de moi, qui ai une grande passion de vous plaire. J'envie le bonheur qu'il aura de vous rendre compte de tout; vous n'aurez pas de peine à comprendre mon bonheur. Je n'ai qu'à désirer qu'il dure longtemps et vous avez assez d'amitié pour moi pour vous y intéresser.

Le Marquis de Cirié, de la maison Doria, que M. de Savoie avait envoyé pour faire compliment sur le mariage, joignait à une noblesse ancienne des qualités de diplomate qui le faisaient rechercher pour des discussions. L'échange des relations de cour à cour était à cette époque assez fréquente pour que Marie-Adélaïde chargeât de ses amitiés, et parfois même de ses commissions pour sa famille, des diplomates de l'une et l'autre nation.

Si je pouvais vous divertir par mes lettres, ma chère grand'maman, vous en recevriez plus souvent; mais je crains de vous lasser en vous assurant toujours de

mon amitié, dont vous ne pouvez pas douter. Je sais que mille dames vous écrivent de mes nouvelles, et que vous savez mieux que moi ce qui se passe ici. Il ne me reste donc qu'à vous dire que je sens tout mon bonheur et que je vous aime tendrement.

Puisque vous m'ordonnez de vous écrire quand ce ne serait que deux mots, je le fais, ma chère grand'-maman, pour vous assurer de la reconnaissance que j'ai des bontés que vous avez pour moi et de l'amitié que j'ai pour vous. Assez de personnes ici me demandent de vos nouvelles.

Ce 28 février 1698.

J'espère réparer, quand je saurai écrire, les fautes que je fais présentement, et vous faire voir dans ce temps-là, ma chère grand'maman, que je vous écris rarement parce que j'écris fort mal, mais que je ne vous en aime pas moins tendrement. Je m'en vais au bal.

Ce 5 mai 1698.

Je vous conjure, ma chère grand'maman, de ne point croire que je vous en aime moins quand je ne vous écris pas bien régulièrement. Je ne puis jamais être ingrate sur l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, et l'on ne me laisse pas ici oublier votre mérite. Vous y êtes bien aimée et estimée, et je le vois, ma chère grand'maman, avec un bien grand plaisir.

Cette lettre confirme ce que nous avons dit des regrets poignants que Jeanne-Baptiste avait toujours éprouvé d'être obligée de quitter Versailles, et des souvenirs qu'elle y avait laissés.

J'ai eu une grande joie de la prise de Barcelone, une chère grand'maman, car je suis bonne Française, et je sens bien tout ce qui peut plaire au Roi auquel je suis aussi attachée que vous pouvez le désirer. Quoique je n'entre pas beaucoup dans les affaires d'État, j'entends dire que l'on aura bientôt la paix, et ce sera encore une nouvelle joie pour moi, car j'en ai beaucoup dans ce pays-ci, ma chère grand'maman, et je suis très persuadée que vous partagez mon bonheur par les bontés que vous avez pour moi.

La nouvelle de la prise de Barcelone, bien qu'elle fût attendue, provoqua une vive joie, au Roi, à la Cour et à la France. Depuis longtemps on avait perdu l'habitude d'en recevoir de pareilles. Le siège, que Vendôme par mer, et le vice-amiral d'Estrées par mer, avaient entrepris conjointement en juin, avait traîné longtemps faute de troupes pour investir complètement la place. La capitulation de Barcelone, après une héroïque défense des Espagnols, fut conclue le 8 août, en accordant aux assiégés des conditions très honorables. Le siège avait été très meurtrier pour les deux parties contractantes. Nous y perdîmes environ neuf mille hommes, entre tués ou blessés, et les ennemis six mille. Vendôme, en récom-

pense de ce beau succès, reçut le titre de Vice-Roi.

On remarquera que Marie-Adélaïde, qui nous dit gravement qu'à douze ans elle n'entre pas beaucoup dans les affaires d'État, manifeste toute sa joie des espérances de paix qui couraient à la cour. C'est qu'en effet, après une lecture de la correspondance des deux sœurs à leur famille, on doit reconnaître que Marie-Adélaïde, la duchesse de Bourgogne, et Marie-Louise, la Reine d'Espagne, n'ont jamais eu qu'une pensée au cœur, paix! paix! L'une et l'autre, tout en ayant sincèrement adopté leur nouvelle patrie, étaient nées Savoisiennes, et l'une et l'autre sont mortes Savoisiennes, quoi qu'on ait dit en parlant de Marie-Adélaïde. Et qui pourrait reprocher aux deux filles de Victor-Amédée l'amour profond qu'elles avaient conservé pour le pays natal?

De Fontainebleau, le 14 octobre.

J'ai appris, ma chère grand'maman, par Madame la duchesse du Lude, que vous étiez incommodée. J'en suis fort en peine, je n'ai pu différer à vous le témoigner et à vous assurer, en même temps, ma chère grand'maman, de ma tendre amitié.

La duchesse du Lude, que la duchesse de Bourgogne a toujours beaucoup affectionnée, avait conservé d'excellentes relations épistolaires avec Jeanne-Baptiste de Nemours, qui pouvait ainsi recevoir des nouvelles de sa petite-fille et en transmettre des sien-

nes et de celles de sa famille. Cette correspondance était aussi fort utile à Madame Royale pour connaître exactement la situation de Marie-Adélaïde à la cour, et pouvoir aussi la diriger utilement, pour qu'elle ne démérităt pas dans l'esprit du Roi et de Madame de Maintenon.

Ce 31 octobre 1698.

Vous rendez justice, ma chère grand'maman, aux sentiments de mon cœur qui est rempli de reconnaissance et de tendresse pour vous. Le séjour de Fontainebleau m'est fort agréable, et surtout de ce qu'il a été le second endroit où j'ai eu l'honneur de voir le Roi; et j'espère, ma chère grand'maman, que je serai heureuse non seulement à Fontainebleau, mais partout, étant bien résolue de faire tout ce qui dépendra de moi pour l'être.

La cour arriva à Fontainebleau le 2 octobre pour ne rentrer à Versailles que le 13 novembre. La saison fut très brillante en fêtes, parties de chasse, réceptions, etc, etc. Fontainebleau ne devait jamais en revoir de pareilles. On entrait dans des temps difficiles.

Marie-Adélaïde fut, comme toujours, la reine de la saison. Dangeau nous annonce que le dimanche, 12 octobre, la duchesse de Bourgogne donna audience à Madame Henritherthe, femme de l'ambassadeur de Hollande. Le soir, le Roi, le Dauphin et toute la cour y vinrent.

Le lendemain, elle se rendait avec la cour à la cha-

pelle où le duc d'Elbœuf, chargé de la procuration de M. de Lorraine, épousa Mademoiselle. La nouvelle duchesse de Lorraine prit le titre de Duchesse royale, comme la duchesse de Savoie, Anne d'Orléans, sa sœur.

De Versailles, le 13 novembre 1696.

Vous me pardonnez, Madame, si je ne vous ai pas écrit, mais la peur de vous ennuyer me l'a fait faire. Je finis, Madame, en vous embrassant.. .

Très humble, très obéissante, petite-fille,

M.-ADÉLAÏDE DE SAVOIE.

Telle est la lettre que la comtesse della Rocca donne comme adressée par Marie-Adélaïde à sa grand'mère. Le doute n'est pas possible. Jamais la petite-fille de Jeanne-Baptiste de Nemours ne lui a écrit une lettre pareille. Mais une chose est possible : que la date de 1698 ne soit point exacte, malgré l'annotation de la lettre originale, c'est 1696 qu'il faut lire, alors que Marie-Adélaïde, âgée de onze ans, savait à peine écrire. En 98, ses lettres sont déjà beaucoup plus lisibles, et moins incorrectes, et mieux rédigées.

Ce 13 décembre 1698.

Je crois, ma chère grand'maman, que je ne vous donnais guère de joie, il y a treize ans, et que vous auriez bien voulu un garçon : mais je ne puis douter, par toutes les bontés que vous avez eues pour moi, que vous ne m'ayez pardonné d'avoir été une fille.

On les reçoit fort mal ici. Je désire ardemment que vous n'en ayez pas davantage et que vous soyez persuadée de ma tendresse et de ma reconnaissance.

Dans cette lettre, Marie-Adélaïde fait une allusion charmante à l'anniversaire de sa naissance, que la famille de Savoie, loin de saluer avec joie, avait accueillie avec grande tristesse. Mais ce n'est pas à Turin et à Paris seulement « qu'on recevait fort mal » l'arrivée d'une fille, mais aussi dans toutes les familles royales. A Versailles, parmi tous les membres de la famille royale, le seul qui n'ait jamais eu à se plaindre de sa femme à ce sujet, était le fortuné duc de Bourgogne. Marie-Adélaïde, avec une ponctualité admirable, chaque fois mettait au monde un garçon. Deux ducs de Bretagne, un duc d'Anjou, voilà qui était fait pour contenter le plus difficile des maris. Et qui sait même si l'affection profonde, que le roi éprouvait pour elle, ne provenait point de ce qu'il pressentait que d'elle seule dépendrait peut-être un jour l'avenir de sa dynastie?

Versailles, ce 16 décembre 1698.

Je n'ose vous dire, chère grand'maman, que je n'ai pu avoir le plaisir de vous écrire plus tôt parce que j'ai très peu de temps à moi. On me fait voir tous les jours quelque chose de nouveau et très beau. Le Roi continue ses bontés pour moi, je suis très heureuse. Je vous prie, ma chère grand'maman, de m'aimer toujours, et d'être persuadée de mon respect pour vous.

Versailles, ce 29 décembre 1698.

Vous êtes bien bonne, ma chère grand'maman, d'être contente de moi, car je ne le suis point du tout de mes soins à votre égard, et il me semble que je ne vous écris pas autant que je le voudrais. Croiriez-vous que c'est le temps qui me manque; c'est pourtant la vérité et que mes journées sont fort remplies. Mais il n'y aura jamais, ni occupations, ni plaisirs, ma chère grand'maman, qui puisse me faire oublier ce que je vous dois, et l'amitié que vous m'avez toujours témoignée.

1698.

Je n'ai pu vous écrire le dernier ordinaire, ma chère grand'maman, parce que je sors continuellement et que je vais tous les soirs voir le Roi. Je suis assurée que cette excuse ne vous déplaira pas, et que vous trouverez mon temps bien employé quand je le passe auprès du Roi. Ses bontés pour moi ne se peuvent exprimer, et, comme je connais l'intérêt que vous prenez à mon bonheur, je suis bien aise de vous assurer qu'il est parfait et qu'il ne me fera jamais oublier la tendresse que je dois avoir et que j'ai pour vous.

Versailles, ce 2 janvier 1699.

J'ai appris avec bien de la douleur et de l'inquiétude, ma chère grand'maman, que vous avez été malade; mais j'espère que ce rhume n'aura pas de suite, et je le souhaite fort, ayant pour vous toute l'amitié

que je dois et la reconnaissance des bontés que vous m'avez toujours témoignées. Vous serez heureuse de savoir que l'on continue à être contente de moi en ce pays-ci, et que je m'y trouve fort bien. Je tâcherai de les mériter et que vous ne cessiez pas d'y prendre intérêt.

Ce 10 janvier 1699.

Je ne suis pas encore assez libre, ma chère grand'maman, avec M. le duc de Bourgogne, pour en faire les honneurs. Je suis seulement fort aise que vous soyez contente de sa lettre. Je voudrais que la mienne pût exprimer ce que je vous souhaite de bonheur pour cette année et pour bien d'autres et combien je désire que vous m'aimiez toujours.

En effet, il n'y eut jamais entre Marie-Adélaïde de Savoie et le Duc de Bourgogne, son mari, la familiarité et l'affection qu'eurent toujours entre eux Philippe V et Marie-Louise de Savoie. Marie-Adélaïde était une tête trop légère, une idole trop encensée, pour comprendre que sous des allures froides, le duc de Bourgogne n'en nourrissait pas moins pour elle une passion qui ne finit qu'avec sa vie. Au reste, à cette époque, les deux époux n'étaient encore que des fiancés. Ce ne fut que sept mois plus tard que le duc et la duchesse de Bourgogne furent réellement mariés.

Ce 18 mai.

Vous voilà donc au comble du bonheur, ma chère grand'maman, puisque vous le mettiez à avoir un pe-

tit-fils. Votre joie augmente la mienne, car je ne puis pas partager tout ce que vous sentez, vous aimant autant que je puis et ayant autant de reconnaissance que j'en ai de vos bontés pour moi.

Ce grand bonheur qui était arrivé, le 26 avril 1699, à la famille de Savoie, était la naissance d'un garçon, alors que la duchesse Anne n'avait eu jusque-là que des filles. Malheureusement, Victor-Amédée Philippe, prince de Piémont, devait mourir en 1715, âgé de seize ans à peine.

Ce 14 juin.

Il est vrai, ma chère grand'maman, que j'aurais le cœur mal fait si je ne me souvenais de la tendresse que vous avez eue pour moi, et que je vous prie d'avoir toujours.

Le voyage de M. de Tessé m'a fait plaisir, parce que je pense qu'il me rendra de bons offices auprès de vous, et que vous ajouterez plus de foi à ce qu'il vous dira qu'à beaucoup d'autres discours de gens qui ne me connaissent pas. Je vous embrasse tendrement, ma chère grand'maman.

M. de Tessé partait pour Turin avec la mission d'aller complimenter le duc de Savoie à l'occasion de la naissance du Prince de Piémont, mais, en réalité, pour demander à Victor-Amédée la main de Marie-Louise, sa fille, pour le duc d'Anjou, qui était allé prendre possession du trône d'Espagne. Le roi n'avait

pu faire un meilleur choix que celui de Tessé, *persona grata,* auprès de la cour de Turin. Tessé ne quitta pas Turin avant que le mariage de Marie-Louise avec Philippe V n'eût été décidé, et le traité d'alliance entre la France, l'Espagne et la Savoie signé. Une condition *sine qua non,* et qui devait coûter cher au duc de Savoie.

Ce 2 juillet.

On travaille à ma ménagerie. Le Roi a ordonné à Mansart de n'y rien épargner. Voyez, ma chère grand'-maman, ce que ce sera; mais je ne le verrai qu'à mon retour de Fontainebleau (1). Il est vrai que les bontés du Roi pour moi ont été admirables, mais je l'aime bien aussi. Je lui ai fait vos compliments et il m'ordonne de vous en faire de sa part. Aimez-moi toujours, ma chère grand'maman, j'en userai de même.

Cette lettre est trop bien rédigée pour que nous doutions un instant qu'elle n'ait été dictée par Madame de Maintenon. Elle est la première, mais elle ne sera pas la dernière que nous aurons à signaler.

Et, en effet, la jeune duchesse eût été bien ingrate de ne pas adorer un Roi, qui, sans avoir jamais aimé d'autre personne que soi-même, s'ingénia, le reste de sa vie, à chercher tout ce qui pourrait plaire à sa petite-fille. Marie-Adélaïde, qui avait déjà joué un peu tous les rôles depuis son départ de Turin, voulut

(1) Marie-Adélaïde avait dû joindre à sa lettre un plan de la maison fait par Mansart.

essayer si un autre plus modeste, celui de bergère, guérirait ce fonds d'ennui qui la rongeait. On chercha vainement un emplacement dans le parc de Versailles; rien ne plaisait à Madame la Duchesse de Bourgogne; rien, hors la ménagerie royale, que le roi voulut bien lui concéder gracieusement.

Marly, le 3 juillet 1699.

Je suis très aise, ma chère grand'maman, que vous ne vous lassiez point de me parler de votre amitié, car j'en reçois toujours les assurances avec une nouvelle joie. Je voudrais pouvoir vous dire la beauté de ce lieu-ci et les plaisirs qu'on y a. Je suis ravie d'être sur le pied d'y venir à tous les voyages, car j'aime autant ceux-ci que les Marly Bourgogne (*sic*). Je vous embrasse, ma chère grand'maman, et je m'en vais me baigner.

La duchesse de Bourgogne voudrait-elle dire qu'elle suivait toujours le Roi à Marly, même lorsque la cour restait à Versailles? C'est la seule explication logique que l'on puisse admettre.

Ce 7 septembre.

On vous dit la vérité, ma chère grand'maman, quand on vous assure de mon bonheur, et je pourrais dire que j'ai trop de divertissements, car ils prennent tout mon temps. Il est pourtant vrai que les bontés du Roi et de Monseigneur sont mon plus grand plaisir.

Je suis bien persuadée, ma chère grand'maman,

que vous vous intéressez à moi, et je vous prie de croire que je le mérite un peu par la tendresse que j'ai pour vous.

Le mois suivant, le Journal de Dangeau donnait cette nouvelle :

« Versailles, 22 octobre. — Monseigneur le duc de Bourgogne coucha pour la première fois chez Madame la duchesse de Bourgogne ; dans ces commencements, il n'y couchera que de deux jours l'un. »

Marie-Adélaïde de Savoie, désormais, ne sera plus traitée comme une adolescente, mais bien en jeune femme. Elle est émancipée.

27 décembre 1699.

Il est vrai, ma chère grand'maman, que j'ai une bonne amie en madame de Maintenon, et qu'il ne tiendra pas à elle que je ne sois parfaite et heureuse. Vous saurez bientôt de mes nouvelles par le cardinal d'Estrées, qui est bien instruit sur tout, mais qui ne peut vous dire, ma chère grand'maman, combien je conserve d'amitié et de reconnaissance pour vous. »

Ce 17 janvier 1700.

Monsieur le Cardinal d'Estrées veut porter une lettre de moi, ma chère grand'maman, et je la lui donne volontiers. Vous savez que je me remets à lui de vous instruire de ce qui me regarde ; mais il ne peut vous dire combien je vous aime, ni à quel point je suis touchée de vos bontés. Je cours un peu en masque depuis

quelques jours et, dormant fort tard, j'ai peu de temps de reste.

Le cardinal d'Estrées, qui se rendait à Rome, s'arrêta à Turin pour voir Madame Royale Jeanne-Baptiste de Nemours, sa parente rapprochée. Depuis son mariage, il avait toujours entretenu des relations suivies avec elle. Bien que Son Éminence eût été accueillie très affectueusement à la Cour, M. le Duc de Savoie, qui n'avait jamais voulu supporter le cérémonial des cardinaux, ne voulut le voir que chez Madame Royale, sa mère, et chez la Duchesse Anne d'Orléans, sa femme.

Ce 4 janvier 1700.

Quoique je vous ai écrit depuis peu, ma chère grand'-maman, il ne faut pas passer ces premiers jours de l'année sans vous la souhaiter heureuse. Je lis toujours avec plaisir les assurances de vos bontés pour moi. Je vous en demande la continuation et je les mériterai toujours par ma tendresse pour vous.

Ce 20 mars 1700.

Il n'y a point de temps où je ne reçoive vos lettres avec plaisir, ma chère grand'maman; mais il est vrai que le carnaval m'a bien occupée, et que les bals ont des suites qui prennent tout mon temps. C'est ce qui m'a empêchée de vous écrire. Je suis ravie que les relations qu'on vous a faites de moi vous ont été agréa-

bles, désirant de vous plaire en tout et de conserver toujours l'amitié que vous avez toujours eue pour moi.

Ce 26 avril 1700.

Tout ce qui me revient sur votre santé, ma chère grand'maman, me donne tant d'inquiétude, que je m'adresse à vous-même pour savoir de vos nouvelles. Les miennes sont très bonnes et je désire de tout mon cœur que les vôtres soient de même et que vous me conserviez toujours votre amitié.

Ce 16 novembre.

Je suis ravie, ma chère grand'maman, que vous approuviez ce que je fais, et je n'ai point de plus forte passion que celle de ne point faire de fautes et de mériter l'estime des honnêtes gens. La vôtre, ma chère grand'maman, m'est bien précieuse.

Vous trouverez, peut-être, ce discours bien sérieux; mais je vous avertis que je ne suis plus une enfant; ma gaieté même est un peu diminuée. Plus je deviendrai raisonnable, et plus je connaîtrai, ma chère grand'maman, combien je dois vous aimer.

Ce 6 mai 1701.

Non, ma chère grand'maman, je ne serai jamais insensible aux événements de ma Maison et à la satisfaction de mes proches. L'un et l'autre se trouvent dans cette occasion aussi en une joie que je ne sau-

rais exprimer. Je partage la vôtre, ma chère grand'-maman, et je vous prie de me donner des nouvelles de ma mère à tous les ordinaires. Il y a lieu d'espérer que sa couche sera heureuse. Je consentirai (*sic*) présentement qu'elle se reposât. Adieu, ma chère grand'maman, aimez-moi toujours autant que je vous aime.

Marie-Adélaïde se réjouissait avec raison de la naissance de son second frère, le duc d'Aoste, plus tard Roi de Sardaigne, sous le nom de Charles-Emmanuel III. C'est le seul enfant mâle qui ait survécu.

La lettre originale porte aux *insères* de ma Maison. Mais comme il s'agit d'un événement domestique, nous nous sommes permis de changer le mot.

Ce 27 décembre 1701.

Je suis honteuse, ma chère grand'maman, d'avoir été si longtemps sans vous écrire; il peut y avoir de ma faute, et je vous en demande pardon; mais je vous assure que nous menons une vie d'un si grand désordre, changeant continuellement de lieu.

Je suis ravie de pouvoir vous mander que ma sœur se trouve fort heureuse, et que le roi d'Espagne est fort content d'elle. Ce qu'elle a fait sur les femmes a été une enfance qui n'a point eu de suite. Je souhaite, ma chère grand'maman, qu'elle et moi ne vous donnions jamais que de la joie, et que nous méritions toujours votre tendresse; que mes irrégularités ne vous

fassent jamais douter de celle que j'ai pour vous, ma chère grand'maman.

Enfance veut dire enfantillage. La phrase est énigmatique. La duchesse de Bourgogne ne brillait pas par la clarté du style, et l'on chercherait vainement un trait d'esprit dans ses lettres. Marie-Louise avait pleuré amèrement en voyant qu'à la frontière on la séparait de sa suite piémontaise. Et Marie-Adélaïde, plus jeune et surtout plus froide, ne pouvait pas comprendre l'émotion profonde qu'avait éprouvée sa sœur en se séparant des Dames, amies chères qu'elle ne devait plus revoir.

Versailles, ce 9 décembre 1701.

Je suis bien assurée, ma chère grand'maman, que vous prenez part à l'accomplissement de mon bonheur. Faites-moi la même justice sur les sentiments que j'ai pour vous qui seront toujours remplis de tendresse et de respect, je vous en assure, dans mon changement d'état, et que je serai la même toute ma vie.

Ce 9 janvier 1702.

Je suis bien irrégulière, ma chère grand'mère, de ne pas vous avoir désiré une heureuse année, mais j'ai été incommodée de fluxions et de migraines. Pardonnez-moi, ma chère grand'mère, et n'en croyez pas moins que je vous aime tendrement, et avec la reconnaissance que je dois de l'amitié que vous m'avez

toujours témoignée, et dont je vous demande la continuation.

C'est la première lettre de Marie-Adélaïde où elle nous parle de fluxions et de migraines, dont elle se croyait guérie, grâce à des *varoles*, en dépit des ordonnances du médecin piémontais. L'infortunée princesse ne se doutait pas que ces fluxions et ces migraines l'emporteraient à la fleur de l'âge.

Les deux premières lettres de janvier 1702 traitent du même sujet. La première fut probablement remise au marquis du Coudray et la seconde envoyée par l'ordinaire (1).

21 janvier 1702.

Le marquis du Coudray s'en retourne à Turin. Vous pourrez apprendre par lui de mes nouvelles plus en détail. Il me paraît charmé de ce pays-là. Je n'ai rien épargné pour qu'il fût content de moi, et il me paraît que j'y suis parvenue.

Ce 22 janvier 1702.

Monsieur du Coudray vous dira, ma chère grand'-maman, que votre petite-fille est bien grande. Il me semble que je ne suis plus jeune et que mon enfance n'a guère duré! Il est bien content de la France, et il

(1) Le marquis du Coudray, capitaine des gardes de la première compagnie de M. de Savoie, avait été envoyé à Paris pour assurer le Roi que dans le mois de février suivant, ses troupes, au nombre de dix mille cinq cents hommes, et lui, en personne, seraient prêts à marcher pour joindre notre armée d'Italie. (Voir Dangeau).

a raison, car c'est un beau et bon pays. Vous y êtes fort honorée, ma chère grand'mère, et je vous prie de croire que je suis pour vous telle que je le dois, et que je n'oublie point l'amitié que vous m'avez toujours témoignée.

Ce 14 février 1702.

Il me semble qu'il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, ma chère grand'maman; la quantité de lettres que je fais depuis le départ des princes et le carnaval nous laissent peu de temps. J'espère, ma chère grand'maman, que je n'en suis pas moins bien avec vous, et que vous aurez toujours la même amitié pour moi.

Le départ des Princes pour les armées avait été, en effet, décidé par Louis XIV. Le comte de Toulouse s'embarqua à Toulon sur la flotte commandée par le comte d'Estrées. Le duc de Bourgogne partit pour les Flandres, accompagné de Gamaches et de Saumerez qui avait été son sous-gouverneur. On se rappelle les précautions excessives que prit le Roi pour empêcher son petit-fils de communiquer à Cambrai avec son ancien précepteur.

Le jeune prince ne devait point, ainsi que c'était l'usage, descendre de sa chaise de poste pour recevoir l'archevêque de la ville. Mais, en revoyant son adoré Maître, le duc de Bourgogne n'y tint plus : il l'embrassa à plusieurs reprises, « et assez longuement, dit Saint-Simon, pour se parler quelques mots à

l'oreille, malgré l'importune proximité de Saumerez. » Dans la même armée servait comme lieutenant général, bien que Rosen fût le premier en titre, Monsieur du Maine. Ce choix inique ne surprit personne.

Ce 17 avril 1702.

Je suis bien honteuse, ma chère grand'maman, d'avoir été si longtemps sans vous écrire; mais l'absence des Princes me donnait tant de lettres à écrire que cela, joint à nos voyages continuels, il me reste très peu de temps. J'en ai toujours en l'intention, ma chère grand'maman, et toutes les bontés que vous m'avez témoignées depuis que je suis au monde, je vous en demande la continuation et, de mon côté, je tâcherai de la mériter.

Ce 13 mai 1702.

Je prends l'occasion de Monsieur Phélypeaux, ma chère grand'maman, pour me réjouir de votre meilleure santé et pour vous recommander l'ambassadeur qui est un très honnête homme. Je vous embrasse, ma chère grand'maman.

Le nouvel ambassadeur à Turin, Phélypeaux, était un homme apte à tous les emplois, aussi vaillant lieutenant-général qu'habile ambassadeur. Ce fut lui qui négocia le traité d'alliance avec la Savoie, traité qui fut rompu, deux années plus tard, à la suite des avertissements réitérés de Phélypeaux au Roi que le duc de Savoie n'avait jamais cessé de le trahir. Victor-

Amédée II, furieux de voir ses intrigues mises à jour, mit une garde chez les ambassadeurs de France et d'Espagne. Mais il avait affaire à un homme énergique, bien décidé à supporter les plus mauvais traitements plutôt que demander grâce. Le duc de Savoie fut obligé de le rendre à la liberté.

Versailles, ce 12 juin 1702.

Vous avez été malade, ma chère grand'mère; et je voulais vous en témoigner ma peine; mais je prends souvent de si mauvaises mesures, que le temps me manque, outre que j'écris tous les jours à M. le duc de Bourgogne.

Je courus hier à Meudon sur la nouvelle qui nous vint de la fièvre de Monseigneur; il arrive présentement, son mal, probablement n'est qu'une fièvre tierce.

Je souhaite que tous les vôtres finissent, et que vous me conserviez toujours les mêmes bontés. Je les mérite par les sentiments que j'ai pour vous.

Ce 4 juillet 1702.

Nous avons été bien affligés, ma chère grand'maman, et je l'ai été en mon particulier encore plus que je ne l'aurais cru. J'aimais fort Monsieur, et je croyais en être aimée. Sa mort a été imprévue au moins pour nous, et toutes ces circonstances sont affligeantes.

Je suis bien persuadée, ma chère grand'maman, que vous en avez été touchée, et je compte bien

d'éprouver votre amitié dans toutes les occasions. Ne doutez jamais aussi de celle que j'ai pour vous.

Monsieur qui, sous l'apparence de rapports affectueux avec son frère, n'en avait jamais eu que d'assez tendus, fut frappé d'une attaque d'apoplexie à la suite d'une violente discussion au sujet de son fils, le duc de Chartres, que le Roi, malgré sa promesse, refusait de nommer à un gouvernement, sous le prétexte qu'il menait une vie désordonnée. Monsieur avait eu le grand tort, suivant son habitude, de souper trop copieusement, et lorsque le roi, trois fois appelé, se décida enfin à se rendre à Saint-Cloud, vers trois heures du matin, Monsieur entrait en agonie. Madame Royale perdait un père qui n'avait jamais cessé de l'affectionner profondément.

Ce 14 août 1702.

Je suis honteuse d'avoir été si longtemps sans vous écrire, ma chère grand'mère; mais j'espère que vous me pardonnez, ayant beaucoup à le faire à M. le duc de Bourgogne, et que cela ne diminuera point l'amitié que vous avez pour moi. J'ose dire que je le mérite par la tendresse et le respect que j'ai pour vous, ma chère grand'mère, qui ne finira qu'avec ma vie.

Ce 11 septembre 1702.

Je suis fort persuadée de l'amitié que vous avez pour moi, ma chère grand'mère; mais je m'offense

fort si vous doutez de la mienne et si vous croyez que ma sœur vous aime mieux que moi. Je lui cède en tout hors cela. Ce serait une injustice que je n'ai point par la tendresse et le respect que j'ai et aurai toute ma vie pour vous, ma chère grand'mère.

Ce 12 octobre 1702.

Je suis bien aise, ma chère grand'maman, que vous soyez revenue en bonne santé de votre pèlerinage. Vous y avez laissé de grandes marques de votre piété. Je vous remercie du chapelet que vous m'avez envoyé et que je veux garder toute ma vie.

Je partage bien la joie que vous sentiez de l'état où vous avez trouvé la famille, et vous me faites justice quand vous croyez que je m'y intéresse. N'en doutez jamais, ma chère grand'maman, ni de la part que vous avez à ma tendresse.

Madame Royale s'était rendue au sanctuaire de l'Oroppa, dans les montagnes du Biollan, un lieu de pèlerinage célèbre avec une église magnifique. Jeanne-Baptiste de Nemours avait laissé, en souvenir de sa visite, un enfant en or massif, du poids d'un nouveau-né, et un ostensoir d'or massif, enrichi de pierres précieuses.

Ce 27 septembre 1702.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit, ma chère grand'maman, quelqu'envie que j'en ai eue à tous les ordinaires. Si vous voyiez la vie que

nous faisons, vous m'excuseriez peut-être; mais pour moi, j'aime bien mieux vous en demander pardon que de chercher des excuses. Je vous assure avec la même sincérité que ce n'est point par aucune diminution dans mon amitié et que j'en aurai toujours pour vous une très tendre et très respectueuse.

Ce 4 décembre 1702.

Je suis honteuse, ma chère grand'maman, d'avoir été si longtemps sans vous écrire, et je n'ai point de bonnes raisons à vous en faire. J'aime mieux vous en demander pardon et je vous conjure qu'en blâmant ma paresse, vous ne doutiez jamais de mon amitié, car il est vrai que j'en ai une très grande pour vous, et un souvenir plein de reconnaissance de celle que vous avez toujours eue pour moi.

Ce 6 décembre 1702.

J'ai montré votre lettre au Roi, ma chère grand'-maman, parce qu'elle explique bien mieux vos sentiments que je ne l'aurais pu faire. Il me charge de vous en remercier d'une manière aussi obligeante que tout ce que vous avez pensé dans cette occasion. Je m'acquitte avec joie d'un ordre qui m'est si agréable. Je vous assure, ma chère grand'maman, que je suis en tout l'amitié et la reconnaissance que j'ai pour vous.

Ce 9 décembre 1702.

M. de Tessé ne pouvait me faire un plus grand plai-

sir qu'en vous disant des choses qui peuvent encore augmenter l'amitié que vous avez pour moi.

J'en espère la continuation et je vous prie, ma chère grand'maman, d'être persuadée de la mienne pour cette année et pour toutes les autres.

René de Froullay, comte de Tessé, a été appelé à jouer un grand rôle à la cour de Louis XIV. Successivement ambassadeur, Mestre de camp général des dragons, maréchal de France, il avait été chargé, en 1696, de négocier la paix avec la France. Successivement, il remplit plusieurs missions en Italie, dont il s'acquitta fort heureusement, notamment la conclusion du traité de Mantoue. Actuellement, il s'agissait d'obtenir du duc de Savoie le passage des troupes et la fourniture des vivres, car il était impossible de rien commencer avant d'avoir reçu de lui cette assurance. Tessé obtint d'Amédée II tout ce qu'il demandait. Rentré à Versailles, fortifié par ce brillant succès, son rôle dans les intrigues de la Cour devint immense. La duchesse de Bourgogne, qui avait pour lui une très grande amitié depuis qu'il avait traité de son mariage, le fit choisir par le Roi pour son premier écuyer, et obtint plus tard pour lui le bâton de Maréchal de France.

Ce 17 décembre 1702.

On m'a dit que vous aimiez les petits flacons de cristal; j'aurais voulu en trouver de plus jolis que les trois que je vous envoie. J'espère, ma chère grand'maman,

que vous les recevrez d'aussi bon cœur que je vous les donne.

Ce 24 décembre 1702.

Je ne puis laisser partir le comte de la Tour sans vous dire, ma chère grand'maman, que je souhaite que tout ce qu'il vous apprendra de moi vous soit agréable, car je compte toujours sur l'intérêt que vous y prenez. Adieu, ma chère grand'maman.

Ce 18 janvier 1703.

J'apprends avec une extrême peine que vous avez la fièvre, ma chère grand'mère, et je vais bien demander à Dieu de vous conserver, car malgré toutes mes irrégularités sur l'écriture, je conserve pour vous toute la tendresse que je dois et toute la reconnaissance de celle que vous m'avez témoignée.

J'envie la facilité que la reine d'Espagne a pour écrire, mais je vous assure, ma chère grand'mère, que je ne lui cède point dans les sentiments de mon cœur pour tout ce que je dois aimer, et que l'éloignement ne me fera jamais oublier.

Je n'ose vous parler de mon frère, ni d'autre chose dans l'état où vous êtes, dont j'attendrai des nouvelles avec une grande impatience.

La duchesse de Bourgogne parle de Victor-Amédée Philippe, Prince de Piémont, né en 1699.

On remarquera que, dès le commencement de l'année 1703, la correspondance de Marie-Adélaïde avec sa

grand'mère, et non plus grand'maman, devient enfin plus sérieuse, et qu'elle prend une importance historique depuis octobre 1705. L'orthographe a subi une légère amélioration, sans qu'il soit toutefois possible de la donner telle qu'elle. Les lettres ne consistent plus en compliments enfantins de quelques lignes : elles deviennent longues comme celles d'une personne qui écrit au courant de la plume. Ce changement si brusque tient à ce que la duchesse, née en 1685, atteignait alors ses dix-huit ans.

Ce 2 avril 1703.

Je suis ravie, ma chère grand'mère, que vous m'ayez donné une commission. Je vous envoie un échantillon de thé que l'on m'assure qui est excellent. Si vous le trouvez tel, je vous en enverrai davantage. Le Roi n'en prend point, c'est la sage (sic) que M. Fagon lui a ordonné, dont il s'en porte fort bien. Je souhaite que vous soyez de même de l'usage du thé, il n'y a personne au monde qui s'y intéresse plus que moi, ma chère grand'mère, et qui vous aime plus tendrement.

Ma sœur a eu cinq accès de fièvre tierce, mais on dit qu'ils ne sont pas bien violents. J'espère pourtant qu'ils n'auront point de suite.

Fagon avait-il ordonné au roi l'usage du thé, ou le lui avait-il interdit? Bien habile qui pourra deviner ce qu'a voulu dire la duchesse de Bourgogne. Le thé, originaire des contrées orientales de l'Asie, n'a été

introduit en Europe qu'au dix-septième siècle, par la Compagnie des Indes hollandaises. Aussi son usage se limitait-il alors aux classes riches.

Ce 2 octobre 1703.

Il est vrai, ma chère grand'mère, que la prise de Brisach a surpris tout le monde, car on ne s'attendait pas qu'il se rendrait si tôt (1).

J'ai rendu votre lettre à M. le duc de Bourgogne qui m'a paru lui avoir fait grand plaisir, et être fort sensible à tout ce que vous lui mandez. J'ai fait vos compliments au Roi et à Monseigneur qui me charge de vous en remercier.

Nous avons un autre sujet de nous réjouir, ma chère grand'mère, de la bataille que M. l'Électeur de Bavière a gagné contre le comte de Styrum, qui a été fort considérable. Je ne doute point que vous n'en ayez déjà eu le détail, c'est pourquoi, ma chère grand'-mère, je ne vous en dirai pas davantage. Je suis très sensible aux marques de votre amitié ; je vous prie d'en être bien persuadée, et de ne point douter de la véritable tendresse que j'ai pour vous, qui ne finira qu'avec ma vie. Je vous conjure, ma chère grand'mère, de vous souvenir un peu de moi et de m'aimer toujours.

(1) Ce même mois éclatait la rupture définitive de la France avec la Savoie. Les avis réitérés de Phélypeaux avaient enfin ouvert les yeux au roi. Après l'arrestation de notre ambassadeur, Torcy se présenta chez celui de Savoie et tira de lui parole qu'il ne sortirait pas du royaume. Victor-Amédée se conduisit en vrai sauvage en faisant arrêter tous les Français qui se trouvaient dans ses États. Jusqu'en 1713, France et Savoie devaient rester ennemies mortelles.

Il s'agit de la célèbre bataille d'Hochstœdt gagnée, le 28 septembre, par l'Électeur de Bavière et d'Usson sur les Impériaux commandés par le comte de Styrum, qui avait soixante-quatre escadrons et quatorze mille hommes d'infanterie. Quatre mille tués ou blessés, quatre mille prisonniers, trente six-pièces de canons, de nombreux étendards et drapeaux, tel fut le résultat de la bataille.

Mais la bataille d'Hochstœdt, de septembre 1703, devait être notre dernier succès. Villars, dont le caractère et l'humeur ne pouvaient sympathiser avec l'Électeur, quitta la Bavière. Ce départ eut des suites bien funestes pour la France. Marsin et Tallant, qui le remplacèrent, se firent battre honteusement à Hochstœdt par le prince Eugène et Marlborough, le 13 août 1704. Et alors, comme nous le verrons, la France ne marcha plus que de désastre en désastre. Tallant, Marsin, La Feuillade, Tessé, l'inepte Villeroy, même Villars et Boufflers, les deux seuls généraux de valeur, étaient hors d'état de tenir tête au prince Eugène et à Marlborough.

Marie-Adélaïde, dans ses lettres à sa famille, ne parle que des victoires et jamais des défaites. Elle était trop prudente pour s'exposer à encourir la colère du Roi et de Madame de Maintenon en révélant à la cour de Savoie ce qu'on voulait tenir inconnu et secret.

Ce 17 décembre 1703.

Votre lettre, ma chère grand'mère, m'a fait un sen-

sible plaisir, d'autant plus que je ne m'y attendais pas, et que je craignais de n'avoir pas de bien longtemps de vos nouvelles qui me sont très chères. Je vous conjure, ma chère grand'mère, de m'en donner le plus souvent qu'il vous sera possible, car je suis très sensible aux marques de votre souvenir et à l'amitié que que vous me témoignez. Ce m'est une consolation, dans la situation où nous nous trouvons, de voir que vous vous souviendrez toujours d'une petite fille qui vous aime bien tendrement.

La reine d'Espagne m'a envoyé une lettre pour vous que je joints à cette lettre.

L'année 1704 ne compte que deux lettres, mais on ne sera pas surpris de cette lacune, quand on saura que la jeune duchesse s'était alitée le 28 février 1704, pour ne relever qu'après l'accouchement du duc de Bretagne, qui eut lieu le 25 juin 1704. Mais de là à rester une année entière sans écrire à sa grand'mère, visiblement il y a une lacune dans la correspondance.

Nous ajoutons à ces deux lettres celle de Madame la duchesse du Lude à Madame la duchesse Royale, que nous avions promis de donner.

Nous sommes, Madame, dans d'étranges alarmes sur Madame la duchesse de Bourgogne depuis trois jours; elle a eu des douleurs, on l'a mise au lit, et l'on a trouvé que son enfant s'est tourné et fort baissé. L'on prétend que ça n'est pas tant mal; on compte, qu'en prenant des précautions, ça ira jusqu'au neuf. Elle est

condamnée à demeurer au lit jusques à neuf mois. Le vingt-deux de ce mois, elle peut entrer dans son huit.

Elle est dans des craintes d'accoucher terribles, ce qui lui donne des vapeurs, et la met dans un état très triste. Vous croyez bien, Madame, que le mien est bien à plaindre de la voir dans la crainte d'accoucher. Nous vivons sur cela au jour la journée, espérant que le lendemain sera aussi heureux que celui que nous passons sans qu'elle soit accouchée. Je voudrais pouvoir vous donner de ses nouvelles à toute heure. L'enfant remue et est fort, et paraît en bonne santé par le sentir fréquemment et fortement.

Notre Princesse m'a ordonné de vous témoigner la douleur qu'elle a de ne pouvoir vous écrire, mais tout mouvement lui est défendu. Elle vous mande de ne point vous alarmer; comptez bien seulement qu'elle ira jusqu'au bout de son terme, qu'elle est bien résolue de prendre toutes les précautions que l'on lui conseillera. Voilà sur quoi vous pouvez compter, Madame, et que je vous manderai très exactement tout ce qui se passera sur ce qui la regarde; personne ne vous est plus soumise que la Duchesse de Lude.

P. S. — Elle vous prie de donner part de ce qui la regarde à Madame Royale, étant bien persuadée qu'elle la plaindra, et qu'elle en sera en peine. Et, malgré nos bonnes espérances, nos inquiétudes sont grandes.

Ce 1er septembre 1704.

Je suis honteuse, ma chère grand'mère, d'avoir été si longtemps sans vous écrire, mais j'ai eu bien des incommodités qui en ont été la cause. Vous croyez bien que je n'aurais pas été ce temps-là sans vous renouveler les assurances de la tendresse que j'ai pour vous, et vous prier pour celle que vous m'avez toujours témoignée, j'y suis très sensible, malgré les irrégularités que vous me voyez.

Je ne saurais m'empêcher de vous parler de mon fils qui se porte fort bien; il serait assez joli s'il n'avait point la gale, mais j'espère que, quand nous reviendrons de Fontainebleau, il n'en aura plus.

Adieu, ma chère grand'mère, continuez-moi votre amitié, et croyez que je la mérite par celle que j'ai pour vous qui ne finira qu'avec ma vie.

Ce fils était le premier né de Marie-Adélaïde, le duc de Bretagne. L'accouchement eut lieu le mercredi 25 juin, après des douleurs terribles de trois heures qui allèrent en croissant jusqu'à la délivrance. Le roi fut toujours au pied du lit de travail, et Madame de Maintenon au chevet. Tandis que le duc de Bourgogne, brisé par l'émotion, attendait impatiemment les nouvelles dans son cabinet, Monseigneur et toute la maison royale se tenaient dans le fond de la chambre, en gardant un silence profond. La naissance de l'héritier du trône fut saluée par la famille royale comme le plus heureux événement qui pût lui arriver.

Ce 9 février 1705.

J'ai reçu avec bien de la joie, ma chère grand'mère, la lettre que vous m'avez écrite et les nouvelles assurances que vous me donnez de la continuation de votre amitié, à quoi je suis très sensible, ayant pour vous toute la tendresse possible et toute la reconnaissance des bontés que vous m'avez toujours marquées. Il me semble, ma chère grand'mère, que plus je vis, plus j'en reconnais le prix.

Je voudrais que vous pussiez voir mon fils. Je crois que vous en seriez contente; mais je voudrais encore davantage vous embrasser avec toute la tendresse que j'ai pour vous (1).

Ce 13 avril 1705.

Vous me témoignez trop d'amitié, ma chère grand'mère, pour que la mienne pût diminuer. Quand je n'aurais pas d'autres raisons de vous aimer, je quitterais volontiers ma promenade pour vous en assurer et pour vous dire de mes nouvelles puisque vous en voulez savoir. Ma santé serait parfaite sans les fluxions, qui ne cessent de pleuvoir sur moi.

Adieu, ma chère grand'maman, j'écris si lentement, que les moindres lettres me prennent du temps.

(1) Nouvelle lacune dans la correspondance. Il est impossible que Marie-Adélaïde n'ait pas souhaité la bonne année à sa grand'mère. Enfin la lettre du 9 février répond à une lettre d'elle.

Ce 27 avril 1705.

Je ne puis, ma chère grand'mère, être plus longtemps sans me consoler avec vous du malheur qui m'est arrivé. Je suis bien persuadée que vous y aurez été sensible, car je sais l'amitié que vous avez toujours eue pour moi. Si l'on ne prenait tous les malheurs de cette vie en Dieu, je ne sais ce que l'on deviendrait (sic). Je crois qu'il veut m'attirer à lui en m'accablant de toutes sortes de chagrins. Ma santé en souffre beaucoup, mais c'est le moindre que j'ai.

J'ai reçu une de vos lettres, ma chère grand'mère, qui me fait un très grand plaisir. Les assurances d'amitié que vous me donnez me servent de consolation. J'en ai un grand besoin dans l'état où je suis.

Rien ne pouvait faire prévoir le décès subit du duc de Bretagne. Le 9 février, comme on l'a vu, la duchesse de Bourgogne écrivait à sa grand'mère que, si elle pouvait voir son fils, elle serait contente. Le 12 avril, le duc de Bretagne, atteint de convulsions, mourait dans des souffrances atroces. Le Roi visita la mère, qui s'était mise au lit, accablée de douleur, et qui ne se releva plus qu'en août. Le nom de duc de Bretagne ne devait pas porter bonheur à la dynastie. Le second subit le même sort que le premier.

Ce 1er juin 1705.

Je suis très persuadée, ma chère grand'mère, de votre amitié, et par là de la peine que vous avez sentie

de mon affection, et m'est une grande consolation de recevoir de vos nouvelles et des assurances de votre tendresse qui m'est fort chère.

J'ai été très en peine de la fièvre que vous avez eue; je suis bien aise que vous en soyez quitte. J'espère que vous aurez de la santé pour longtemps et que vous m'aimerez toujours, ma chère grand'mère.

Ce 10 août 1705.

Il y a un temps infini, ma chère grand'mère, que je ne vous ai écrit. Attribuez cette irrégularité à tous les remèdes que j'ai faits, qui étaient cause que je ne pouvais point m'appliquer. Ce qui m'affligeait fut de ne pouvoir vous témoigner moi-même toute la tendresse que j'ai pour vous.

J'espère que pour à cette heure je serai plus régulière à vous donner de mes nouvelles et à vous en demander des vôtres. Je vous prie aussi, ma chère grand'mère, de m'écrire un peu plus souvent, car je suis ravie toutes les fois que j'ai de vos aimables lettres; et, dans les temps où nous sommes, j'ai besoin de toutes sortes de consolations. Ce m'en est une grande que les assurances de votre amitié.

Ce 3 avril 1705.

Je n'ai pas encore eu le plaisir de recevoir de vos lettres cet ordinaire, ma chère grand'maman, mais je ne laisserai de vous écrire pour vous prier de me continuer encore votre amitié.

Je vous envoie une lettre de ma sœur. Je crois que si je ne l'aimais autant que je le fais, je serais jalouse de ce que vous lui donnez plus souvent de vos nouvelles qu'à moi. Mais je vous prie, ma chère grand'-mère, de vous ressouvenir que vous aviez beaucoup d'amitié pour moi. Donnez-m'en quelque marque en m'écrivant plus souvent, et comptez que je le mérite par la tendresse que j'ai pour vous.

Ce 25 octobre 1705.

Vous me faites grand tort, ma chère grand'mère, de croire que vous m'écrivez plus souvent que je voudrais. Je vous aime trop pour n'être pas ravie toutes les fois que vous me donnez des marques de votre amitié. Je vous conjure donc encore une fois de m'en donner souvent, et de ne point douter du plaisir que cela me fera.

Je suis ravie de la bonne santé de mes frères; il est étonnant qu'ils se soient remis aussi vite d'une maladie qui est très violente. Je me souviens de l'avoir vue à ma sœur et qu'elle souffrait de grandes douleurs. Il y a ici un remède que l'on dit excellent pour ces maux-là, je ne sais si on l'a à Turin, c'est l'ipécacuana, mais il est très violent. Beaucoup de personnes de ce pays s'en trouvent fort bien (1).

(1) Les Portugais ont découvert l'ipécacuana en 1646 au Brésil. out d'abord ils lui donnèrent le nom de *raiz de oro*, racine d'or, et ils le prônèrent comme une véritable panacée, par exemple dans le traitement de la petite vérole, la maladie des frères de Marie-Adélaïde.

Il est vrai, ma chère grand'mère, que je devins grosse ici, il y a deux ans, mais, pour cette année, ce ne sera pas de mesure. J'ai fait mander à M. le comte d'Estrées ce que vous m'écrivez pour lui. Je ne doute point que cette marque de souvenir ne le touche beaucoup. Il se porte un peu mieux, mais il est encore incertain s'il ne le faudra point tailler, ayant de grandes douleurs. Cela serait très fâcheux à l'âge qu'il a. Je vous envoie une lettre de la reine d'Espagne (1).

A Versailles, ce 28 mars 1706.

Je me réjouis, ma chère grand'mère, que vous soyez quitte de votre rhume. J'avais grand peur que le temps qu'il fait ne le fît durer plus longtemps, et mon exemple me le ferait craindre longtemps. Mais j'espère que le printemps rétablira tout à fait une santé qui m'est si chère. Je le souhaite bien sincèrement et que vous soyez persuadée, ma chère grand'mère, de la tendre amitié que j'ai pour vous. Conservez-m'en une qui m'est très chère. Je vous envoie deux lettres de ma sœur.

A Marly, ce 21 juin 1706.

Je ne saurais être plus longtemps, ma chère grand'mère, sans partager avec vous toutes nos peines.

Le père du célèbre Helvétius en répandit l'usage et obtint de Louis XIV, à titre de récompense, 24,000 livres.

(1) Nouvelle lacune dans la correspondance, et d'autant plus regrettable, que dès 1706, les lettres deviennent plus longues et prennent de l'intérêt.

Jugez dans quelle inquiétude je suis sur tout ce qui vous arrive, vous aimant fort tendrement et ayant toute l'amitié possible pour mon père, ma mère et mes frères. Je ne puis les voir dans une situation aussi malheureuse sans avoir les larmes aux yeux, car assurément, ma chère grand'mère, je suis bien sensible à tout ce qui vous regarde, et je vois par tout ce que je suis, à quel point va mon amitié pour ma famille.

Ma santé n'est point aussi altérée qu'elle le devrait être; je me porte assez bien, mais je suis dans une tristesse qu'aucun amusement ne peut diminuer, et qui ne s'en ira plus, ma chère grand'mère, car il me sert de consolation dans l'état où je suis.

Ne me privez point, je vous en conjure, de vos lettres. Elles me font trop de plaisir, et j'en ai besoin dans l'état où je suis. Mandez-moi des nouvelles de ce qui m'est le plus cher au monde.

Reportons-nous à la lettre du 2 juillet 1698, et nous verrons combien nous étions dans le vrai en disant que Marie-Adélaïde, qui avait déjà joué un peu tous les rôles depuis son départ de Turin, voulut essayer si un autre plus modeste, celui de bergère, *guérirait ce fonds d'ennui qui la rongeait.*

Cette lettre fait allusion au siège de Turin, à la fuite de la famille de Savoie à Gênes, et aux dangers que courait son père en combattant avec le prince Eugène contre son oncle le duc d'Orléans.

A Marly, ce 25 juillet 1706.

Je ne vous ai pas écrit, ma chère grand'mère, ne sachant si vous étiez encore avec ma mère, et ne pouvant en savoir aucune nouvelle. Vous connaissez mon cœur; jugez de l'état où j'étais. Je reçus hier une de vos lettres à quoi je fus fort sensible. Je ne le suis pas moins à l'état où vous êtes, et je ne saurais m'accoutumer à tous vos malheurs. Je les vois augmenter avec une douleur extrême, et il n'y a point de jours que je ne les ressente très vivement et que je ne pleure en songeant à tout ce que je vois souffrir à une famille qui m'est si chère, et pour qui je donnerais ma vie pour la soulager un moment.

Je suis bien aise, ma chère grand'mère, que les fatigues d'un voyage aussi triste et aussi pénible que vous venez de faire, n'aient point attaqué votre santé, qui, je l'espère, malgré tout cela, continuera à être bonne. Je plains bien ma mère qui, par surcroît de malheur, a l'inquiétude de voir ses enfants malades, et d'être obligée de continuer un voyage qui ne saurait que les incommoder par les chaleurs excessives qu'il a fait et dans des chemins affreux.

Il ne me reste d'autre consolation, ma chère grand'mère, que d'avoir de vos nouvelles et que vous me continuerez toujours votre amitié. Nous avons tous besoin de grand courage pour soutenir des peines aussi violentes que celles que nous avons depuis quelque temps. Dieu veut bien m'éprouver par tous

les endroits qui me sont les plus sensibles. Il faut se résigner à sa volonté et le prier qu'il nous tire bientôt de l'état où nous sommes.

Pour moi, je sens que je ne le puis soutenir longtemps, s'il ne m'en donne la force.

Aimez-moi toujours et soyez persuadée, ma très chère grand'mère, de mon respect et de ma tendresse pour vous, qui ne finira qu'avec ma vie.

Marie-Adélaïde fait allusion à la grave maladie dont fut atteint son père, Victor-Amédée, à Embrun, durant la marche sur Toulon, et à la désertion des généraux qui l'abandonnèrent. (Voir le récit de l'incident dans la famille de Savoie.)

A Versailles, ce 2 octobre 1706.

Il y a un temps infini, ma chère grand'mère, que je ne vous ai écrit. L'état où je suis m'empêche de vous donner de mes nouvelles aussi souvent que je voudrais. Quoique ma grossesse soit très heureuse, je ne laisse pas d'avoir quelques petites incommodités et d'être souvent obligée de garder le lit. Je me flatte cependant que, cette fois-ci, je ne serai pas contrainte d'y être de suite comme à mon autre grossesse. J'entre dans mon septième et, avec toutes les précautions que je prends, j'espère que ma santé sera bonne jusqu'à la fin et que je vous donnerai, ma chère grand'mère, un petit-fils.

Je n'aurais, après cela, plus rien à souhaiter que de

nous retrouver dans une situation plus heureuse, plus tranquille et que vous me continuerez toujours votre amitié. C'est ce qui m'est le plus précieux et qui me sert de consolation dans tous mes malheurs.

La Duchesse de Bourgogne était en effet enceinte de sept mois, car elle accoucha le 2 janvier d'un second duc de Bretagne. Quant aux précautions, non qu'elle prenait, mais que le roi prenait pour elle, elles étaient minutieuses. Dangeau annonce que Sa Majesté changea toute la disposition du voyage de Fontainebleau sur ce que Clément dit que Madame la duchesse de Bourgogne ne pouvait point faire ce voyage, et que dans l'état où elle était, elle se blesserait fort aisément. Le roi décida qu'il n'y ferait qu'un petit voyage trois semaines plus tard.

Le 11 octobre 1706, le duc de Berry souffrait beaucoup d'une fluxion qui augmentait considérablement. Un abcès s'était formé, qui le défigurait tellement, que le roi ne voulut plus que la duchesse de Bourgogne le vît, alors qu'elle allait chez lui toutes les après-midi.

Quelles précautions prenait Louis XIV pour sa petite-fille, lui, l'égoïsme personnifié, qui obligeait les Dames de la Cour et parfois les princesses, à sortir par tous les temps et à faire leur service, même si elles étaient indisposées ou en état de grossesse !

A Versailles, ce 29 novembre 1706.

Je suis honteuse, ma chère grand'mère, d'avoir été si longtemps sans vous écrire et sans vous renouveler

les assurances de mon respect et de ma tendresse. Mais il le faut pardonner à l'état où je suis, où l'on ne peut pas toujours faire ce que l'on voudrait. Mais j'espère que, quand je serai accouchée, je me remettrai à mon devoir et que je réparerai mon peu de régularité.

Je suis très charmée, ma chère grand'mère, des marques d'amitié que vous me donnez; je suis très sensible à tout ce qui vient de vous. Je vous conjure de me continuer toujours votre amitié, je la mérite par celle que j'ai pour vous.

La dernière lettre que vous m'avez écrite était la moitié pour ma sœur; apparemment que vous étiez pressée ou un peu distraite dans ce moment-là, ce qui vous a fait prendre l'une pour l'autre. Il me semble qu'autrefois ma mère vous accusait de l'être quelquefois.

Ma grossesse continue d'aller fort bien et, depuis quelques jours, je me porte mieux, n'ayant bien d'incommodité que celle d'une grosseur excessive et, par conséquent, bien de la pesanteur. Je ne fais pas assez d'exercice pour en être importunée. Je vais entrer dans mon neuvième mois; ainsi je n'ai pas longtemps à attendre pour en être quitte. Je souhaite, ma chère grand'mère, de vous donner un petit-fils, mais je crains bien que ce ne soit qu'une fille.

A Versailles, ce 21 décembre 1706.

Je suis charmée, ma chère grand'mère, de la lettre que vous m'avez écrite. Tous les détails que vous me

mandez me font un plaisir infini, car je suis ravie d'avoir des nouvelles d'une famille qui m'est si chère, et des bontés dont vous me témoignez.

J'ai ressenti une grande joie en apprenant que ma mère était heureusement délivrée, et que j'avais un troisième frère : celle que vous avez eue a encore augmenté la mienne. Je vous suis très obligée de vouloir bien m'informer régulièrement de l'état dans lequel sera ma mère et mon petit frère. Si la tendresse que j'ai pour vous, ma chère grand'mère, pouvait augmenter, ce serait dans cette occasion par toutes les marques d'amitié que vous me témoignerez. Je vous assure que j'en suis bien reconnaissante, et que je vous aime beaucoup, si j'ose me servir de ce terme-là sans manquer au respect que je vous dois.

Il est vrai, ma chère grand'mère, que j'ai eu un très grand accès de fièvre qui n'a eu aucune suite, et je me porte fort bien, à des migraines très fréquentes près.

L'on commence ici à songer à danser : Il y aura aux Rois des bals. Il faudra que d'ici à ce temps-là je me remette, car il m'est impossible de faire un pas de danse. J'espère pourtant que mes jambes reviendront.

Vous me demandiez, il y a quelque temps, des nouvelles de Madame de Soubise. Elle se porte mieux et l'on commence à espérer qu'elle guérira. Pour M. le Comte d'Estrées, il ne paraît point qu'il ait été aussi malade ; sa santé étant tout à fait revenue.

Je voudrais bien, ma chère grand'mère, vous mander quelque chose qui puisse vous plaire. Quand vous

voudrez savoir des nouvelles de ce pays-ci, je vous prie de m'en demander, je me ferai un fort grand plaisir de vous informer de ce qu'il vous plaira et mériter toujours votre amitié.

Cette lettre est la dernière que devait écrire la duchesse de Bourgogne, avant son accouchement, le 8 janvier 1707. Rapprochement singulier, mère et fillé accouchant à un mois de distance. La reine Anne de Savoie d'un fils, Emmanuel-Philibert, qui ne vécut que dix-huit jours.

Nous n'entrerons pas dans le détail de l'accouchement. Dangeau, Saint-Simon, et le *Mercure* de janvier ont raconté le fait dans ses détails les plus complets. La duchesse de Bourgogne, si jeune et si frêle, n'eut pas les douleurs plus d'une heure. Mais le second duc de Bretagne devait faire une aussi triste fin que son aîné. Mais déjà les lettres de Marie-Adélaïde à sa famille ne laissent aucun doute sur les craintes qu'elle avait que ses migraines et fluxions finiraient par lui jouer un tour. Michelet observe justement que toutes les familles royales s'éteignent misérablement, grâce aux alliances constantes entre personnes de la même famille.

Le Maître a raison. Mérovingiens, Carlovingiens, Capétiens, Valois, Bourbons, Allemands, Espagnols, Italiens ont compté des rois fous ou imbéciles. Une remarque intéressante est que, généralement, à un grand roi succède un incapable. Après François I^{er}, Henri II; après Henri IV, Louis XIII, qui a donné plu-

sieurs fois des signes manifestes d'aliénation mentale; après Louis XIV, le plus grand roi de notre histoire, Louis XV, un fou dont les actes rappellent ceux de Caligula. Parmi les Bourbons des branches collatérales, combien d'exemples fréquents de folie furieuse! M. le Duc, lui-même, le successeur du Régent, donnait, a dit Robin, maints signes d'un esprit dérangé, d'une mauvaise bête sauvage. Sous la Régence, le Comte de la Marche, Bourbon-Conty, s'amusait à tirer des maçons sur les toits qui donnaient sur son jardin (1).

Et enfin la maison de Savoie a compté des fous tels que Victor-Amédée II, le père de Marie-Adélaïde et de Marie-Louise de Savoie, et le fameux muet Emmanuel-Philibert, le fondateur de la dynastie régnante actuelle. Cette famille est entachée de scrofules et de rachitisme. Dès lors, on ne sera pas surpris de la mort si précipitée des deux jeunes princesses de Savoie, qui, elles aussi, descendaient par Henri IV des Bourbons.

A Versailles, le 14 mars 1707.

Je suis ravie, ma chère grand'mère, que vous m'exhortiez à vous donner souvent des nouvelles de mon fils : je vous assure que je n'avais pas besoin de cela pour le faire : il se porte, Dieu merci, fort bien... Je l'ai trouvé fort grossi et changé en mieux à mon retour de Marly. Il n'est pas beau jusqu'à cette heure,

(1) Voir le Journal de Barbier-Michelet, *Histoire de France*, vol. XV. En mars 1887, l'auteur a assisté au Cercle Philologique de Milan à une conférence du professeur E. Morselli sur le très intéressant sujet des *Pazzi de Neuropatici trono.*

mais fort vif et beaucoup mieux qu'il était en venant au monde. Il n'a encore que deux mois, et je ne serais point étonnée si, dans quelques mois, il devient joli. Je ne sais si c'est que je commence déjà à m'aveugler sur lui qui me fait espérer cela. Je crois pourtant que je ne la serai jamais sur mes enfants, et que l'amitié que j'aurai pour eux me fera connaître aisément leurs défauts pour tâcher de bonne heure de les en corriger.

Je ne vais voir mon fils que très rarement pour ne m'y point trop attacher, et aussi pour y trouver quelque changement, car l'on ne saurait encore s'y amuser, et pourvu que je le sache en bonne santé je suis contente et c'est tout ce qu'il faut souhaiter sur cela.

Ma sœur se porte à merveille de sa grossesse : elle ne sent aucun mal que des migraines, à quoi elle est fort sujette, et qui lui viennent un peu plus souvent. J'en suis fort étonnée, car ce n'est point un mal de l'état où elle est. Pour moi, d'abord que je suis grosse je n'ai plus aucun mal de tête; et c'est assez que je sois trois semaines sans l'avoir pour être sûre que je la suis.

On fait ici tout ce qu'il faut pour le prince des Asturies et, dans deux mois, la layette et le meuble pour cet enfant partira. Langle, qui est chargé de le faire faire, en est dans une très grande joie, je ne sais si vous le connaissez (1).

Voilà une lettre assez longue pour aujourd'hui.

(1) Dangeau cite un abbé de Langle, précepteur du comte de Toulouse. C'est probablement le même personnage.

Ayez toujours de l'amitié pour moi, je vous en conjure, et comptez que vous avez une petite-fille qui vous aime et vous respecte infiniment.

A Versailles, le 18 avril 1707.

Je commençais, ma chère grand'mère, à me plaindre de n'avoir point de vos lettres, et je trouvais que je le méritais, non par mes sentiments, par tout ce qui vous touche, mais pour ne pas vous écrire assez souvent, quand j'ai reçu de vos nouvelles qui m'ont fait un très grand plaisir.

Pour répondre aux questions que vous me faites, je vous dirai qu'il s'en faut beaucoup que mon fils soit aussi beau que le premier. Je suis bien étonnée de ne vous avoir point parlé de sa laideur, car j'en fus bien choquée au commencement que je l'ai vu; il commence un peu à embellir. Je ne crois pas qu'il soit sitôt en état d'être peint, mais d'abord qu'il le sera, je vous l'enverrai.

La reine, ma sœur, a enfin senti remuer, elle est présentement dans son cinquième mois. J'ai beaucoup d'impatience de la savoir heureusement accouchée. On lui envoie d'ici un accoucheur et une garde, n'en ayant point d'habile en Espagne.

Adieu, ma chère grand'mère, aimez-moi toujours et soyez sûre du respect et de la tendresse que j'ai pour vous.

Je vous envoie une lettre de ma sœur et de madame des Ursins.

A l'appui de cette lettre, nous donnons l'extrait suivant d'une lettre de sa sœur, la reine d'Espagne.

« ... Il est vrai, ma chère grand'maman, que ma sœur m'envoie son accoucheur et sa garde; ils sont déjà ici, l'un et l'autre, qui sont très nécessaires, car je ne suis pas fort persuadée de l'habileté des sages-femmes de Madrid... Ils ont ici très peu de soins des femmes en couche : et, comme vous dites fort bien, on ne saurait assez avoir de soin, ni assez se conserver. »

Marie-Louise accoucha, le 25 août, d'un fils qui reçut les noms de Louis-Ferdinand. Le fils aîné de la reine monta sur le trône sous le nom de Louis I[er], et mourut le même année.

Versailles, le 6 juin 1707.

Je suis charmée, ma chère grand'mère, toutes les fois que je reçois de vos aimables lettres. Je ne vous écris pas aussi souvent que je le voudrais : nous sommes malheureusement dans un temps où l'on ne mande pas tout ce que l'on voudrait, et j'aurais peur de vous ennuyer si je vous redisais souvent l'amitié que j'ai pour vous. J'espère que vous me faites la justice de n'en point douter.

Je crois, ma chère grand'mère, que vous prendrez part à ma joie de n'être point grosse : je l'ai craint pendant longtemps mais, Dieu merci, je suis hors de toutes inquiétudes sur cela. Je suis fort contente de mon fils, et il est fort grand pour son âge, fort joli et

d'une grande vivacité. Pour peu qu'on reste quelques jours sans le voir, on le trouve changé en mieux.

J'espère, ma chère grand'mère, que vous aurez bientôt un autre petit-fils. J'ai beaucoup d'impatience que ma sœur ne soit délivrée. Je vous envoie une de ses lettres, et je finis en vous embrassant de tout mon cœur.

Marly, ce 25 juillet 1707.

Je ne puis être plus longtemps, ma chère grand'mère, sans vous donner de mes nouvelles et vous assurer de ma tendresse. Si j'osais, je me plaindrais de n'avoir pas plus souvent de vos lettres : vous ne pouvez douter du plaisir qu'elles me font, connaissant mes sentiments pour vous qui, loin de diminuer, augmenteraient s'il était possible. Ainsi, ma chère grand'mère, ne me privez pas plus longtemps de la consolation de recevoir de vos nouvelles un peu plus souvent : dans la situation présente, j'ai besoin de tout.

Je crois que vous vous plaindriez de moi si je ne vous disais quelque chose de mon fils : tout ce que je sais, c'est qu'il se porte à merveille. Il y a très longtemps que je ne l'ai vu, ainsi je ne puis vous parler de sa figure; je me fais un grand plaisir de le voir à la fin de cette semaine, espérant y trouver beaucoup de changement depuis un mois que nous sommes ici.

Je vous envoie une lettre de ma sœur par où vous

apprendrez sa bonne santé. Elle a une grande envie d'accoucher et, ce qui m'étonne, c'est qu'elle n'en a aucune crainte. J'ai fort envie aussi de la savoir heureusement délivrée.

Aimez-moi, ma chère grand'mère, tous vos petits-enfants, ils le méritent, et j'espère qu'ils ne se rendront jamais indignes de votre amitié. Pour de moi j'en réponds.

P. S. J'ai été dans une grande inquiétude de la maladie de mon frère, mais, par bonheur, il s'en est fort bien tiré (1).

Versailles, ce 5 septembre 1707.

Je crois, ma chère grand'mère, que vous ne serez point indifférente en apprenant que ma sœur est heureusement accouchée d'un garçon : elle n'a été que cinq heures et demi en travail. Voilà tout ce que je puis vous dire n'en sachant pas davantage. Ma joie a été extrême, aimant ma sœur comme je fais et la sachant délivrée il y a aujourd'hui onze jours. Ainsi j'espère que sa bonne santé continuera, car le plus incommode de la couche sera passé.

Mon fils a déjà une dent qui lui est percée sans aucune incommodité; il se porte si bien que cela fait espérer qu'il s'élèvera à merveille. On lui donnera demain sa première robe.

Je ne ferai point cette lettre plus longue, parce que

(1) Il s'agissait de Victor-Amédée-Philippe, Prince de Piémont, qui, durant l'été de 1707, avait été fort gravement malade.

je vais demain au bois de Boulogne me promener à cheval, et l'on donne une grande collation.

Adieu, ma bien chère grand'mère; je vous manderai l'ordinaire prochain tout ce que je saurai de ma sœur. Il y a à Paris une grande fête que donne l'ambassadeur d'Espagne, qui durera trois jours à cause de la naissance du prince d'Asturie. Elle commença hier, et on dit qu'il n'y a rien de plus magnifique. Elle coûte plus de vingt mille écus. Voilà tout ce que j'en sais. Continuez, ma chère grand'mère, votre tendresse, et soyez sûre de la mienne qui durera toute ma vie.

Dangeau ne parle pas de cette fête, mais d'un souper magnifique offert, à la Muette, par M. d'Armenonville, dont il était capitaine, au duc et à la duchesse de Bourgogne. La fête fut fort agréable et dura jusqu'à deux heures du matin.

Jean-Ferdinand naquit le 25 août 1707. Marie-Louise l'annonçait en ces termes à sa grand'mère :

« Il est vrai, ma chère grand'maman, que ma couche a été des plus heureuses, n'ayant pas seulement eu la fièvre de lait. Je n'ai qu'un peu de peine à me rétablir, et j'ai été longtemps entièrement faible; mais, depuis quelques jours, je puis dire que je me porte tout à fait bien (1). »

(1) Correspondance inédite de la Duchesse de Bourgogne et de la Reine d'Espagne. Michel-Lévy frères, Libraires-éditeurs, Paris, 1864.

A Versailles, ce 31 octobre 1707.

Il est vrai, ma chère grand'mère, qu'il y a plusieurs ordinaires que je ne vous ai écrit. La vie que j'ai menée à Fontainebleau ne me donnait pas un moment à moi. J'allais quasi tous les jours à la chasse avec le Roi, et souvent je n'en revenais que fort tard et fort lasse. Et puis, il n'y avait pas grand chose à vous mander et je n'aurais pu, ma chère grand'mère, que vous assurer d'une amitié dont vous devez être très persuadée. Le reproche que vous me faites me fait plaisir, sachant par là que mes lettres ne vous ennuient point, et que vous avez pour moi toute l'amitié que je peux souhaiter et que je mérite par mes sentiments pour vous.

Je n'ai point été indifférente de revoir mon fils : je l'ai trouvé fort embelli, et je puis dire avec vérité que c'est le plus joli enfant du monde. Il commence un peu à connaître et a de petites manières très aimables; si cela continue, il le sera infiniment.

Ma sœur est en parfaite santé. Le bruit court ici qu'elle est de nouveau grosse, mais je n'en crois rien : si elle l'était déjà, elle n'aurait pas perdu de temps. Je souhaite qu'elle ne le devienne pas si tôt.

J'ai été tout le jour en dévotion, ce qui m'a fait assez mal à la tête. Depuis quelques jours j'ai des douleurs de dents insupportables. Le temps qu'il fait en est cause. J'ai peur que tous les petits maux que j'ai ne finissent par un bon rhume, ce qui me déplairait fort.

Adieu, ma chère grand'mère; il faut que je sois persuadée de votre amitié pour vous tant parler de moi, et je vous conjure de l'être toujours de mon respect et de ma tendresse.

L'année 1708 compte seize lettres, dont quelques-unes en novembre et décembre fort longues et mieux tournées que les autres. La duchesse de Bourgogne ne devait pas marquer d'une pierre blanche cette nouvelle année. Elle avait fait une fausse couche, elle avait été traitée au petit lait, bu les eaux de Plombières. Tout cela indiquait un état de santé critique, aggravé encore par les inquiétudes qu'elle éprouvait depuis que son mari commandait les armées réunies de France et d'Espagne, dans des conditions plus que critiques, ainsi que nous le verrons bientôt.

A Versailles, ce 2 jauvier 1708.

Nous voici, ma chère grand'mère, au commencement d'une nouvelle année que vous voulez bien que je vous la souhaite aussi heureuse que vous le pouvez désirer. Elle la sera toujours si vous voulez me continuer votre amitié, je vous la demande avec tout le respect et la tendresse que j'ai pour vous.

Nous sommes ici fort occupés d'un grand bal qu'il y aura la veille *des Rois* et nous le ferons aussi. Je me prépare à m'y bien divertir. Je me mets tous les jours en haleine pour y bien danser, ce que je crois que ce sera absolument difficile, car je l'ai absolument

oublié, et je suis devenue aussi fort pesante, ce qui ne fait pas bien pour la danse (1).

Je crois, ma chère grand'mère, que vous n'y êtes point insensible, connaissant l'amitié que vous avez pour elle, et je puis vous assurer qu'elle ne vous aime pas moins. Je lui cède en tout hors sur sa tendresse, car rien ne saurait égaler celle que j'ai pour ma chère grand'mère.

Le duc d'Orléans était arrivé le 30 décembre à Versailles, où le roi le reçut longtemps. Ce prince se loua fort de l'accueil que lui avait fait la reine d'Espagne, la cour et la nation. Malgré tout, le Régent regretta toute sa vie de n'être pas arrivé à temps pour gagner la célèbre bataille d'Almansa :

Versailles, ce 15 janvier 1708.

Je connais l'amitié que vous avez pour moi, ma chère grand'mère, pourquoi ne voulez vous donc pas que je fasse des réflexions sur ce que vous me mandez.

(1) La fête des *Rois* fut célébrée en grande pompe à Versailles, le 5 janvier 1708. Au souper, quatre tables, tenues, la première, par le Roi, où étaient le Roi d'Angleterre, la princesse sa sœur, et la duchesse de Bourgogne. Les trois autres étaient tenues par Monseigneur, le duc de Bourgogne et le duc de Berry. On dansa jusqu'à trois heures du matin, et quoi qu'en dise la duchesse de Bourgogne, le *Mercure* la compte au nombre des plus intrépides danseuses. Le roi d'Angleterre ouvrit le bal avec elle, et elle dansa ensuite avec le duc de Berry, et « s'en acquitta avec tant de grâce que toute l'assemblée en fut charmée. »

(*Mercure* de janvier, pages 244 à 288.)

Tout ce qui vient de vous m'est trop précieux pour ne point penser, j'espère, que les souhaits que vous me faites au commencement de cette année me la rendront heureuse ainsi qu'à mon fils. Je vous assure que je voudrais qu'il fût en état de pouvoir vous en remercier à la fin.

La maréchale de La Mothe a bien voulu consentir de le laisser peindre; ainsi j'espère que vous pourrez bientôt juger de sa beauté qui n'est pas grande, sans en vouloir faire les honneurs (1).

..... je ne sais pourquoi, ma chère grand'mère, de n'avoir point de vos lettres. Je les lui envoie fort régulièrement et, sans vous faire de reproches, vous lui écrivez bien plus souvent qu'à moi. Si je pouvais être jalouse d'elle, je le serais sur cela; mais je lui cède en tout hors sur son amitié pour vous, car la mienne, ma chère grand'mère, ne saurait être égale à personne, vous aimant fort tendrement et bien plus que je ne puis dire (2).

(1) La maréchale de La Mothe, qui a joué un très grand rôle à la cour de Versailles, durant sa longue existence, et qui jouissait de toute la confiance de Louis XIV, avait été nommée Gouvernante du jeune duc de Bretagne, deuxième du nom. Et telle était la puissance de pouvoir que donnait une telle fonction, que la mère elle-même ne pouvait faire peindre le portrait de son fils!

(2) Nous avons promis de respecter religieusement le texte des lettres de Marie-Adélaïde à sa famille. Mais nous déplorons d'être obligé de répéter les formules d'adieu, que Marie-Adélaïde adresse avec une régularité monotone à son aïeule, lorsqu'elle veut comparer son affection avec celle de Marie-Louise, sa sœur. On sent qu'elle était jalouse d'elle en tout et pour tout.

Versailles, 2 avril 1708.

Ma mère me mande, ma chère grand'mère, que vous êtes fort enrhumée; ce qui vous oblige de garder le lit, quoique nous soyons dans une saison où il en court beaucoup, et que ce ne soit point un mal dangereux. Je ne saurais cependant vous savoir la moindre incommodité sans en être fort en peine pour la véritable amitié que j'ai pour vous. Permettez-moi donc de m'informer de vos nouvelles en attendant que j'en puisse avoir. J'attends la semaine prochaine avec impatience, espérant d'apprendre que vous en serez entièrement quitte.

J'ai bien envie de savoir comment vous aurez trouvé le portrait de mon fils. Il se porte de mieux en mieux et profite beaucoup de son nouveau lait. Il commence à me donner assez de plaisir, car il a bien de la connaissance et des manières fort aimables, ce que j'espère qui ira toujours en augmentant.

Je n'ai point de nouvelles à vous mander. L'on n'est occupé que de l'affaire d'Écosse, et je crois, ma chère grand'mère, que dans la malheureuse situation où nous sommes ensemble, il est tout aussi bon de n'en point parler. Ce que je souhaite infiniment, c'est tout ce qui pourra faire finir le plus tôt notre malheur, et que nous nous retrouverons bientôt dans les mêmes intérêts. Je serai contente d'abord que cela sera et que vous me continuerez votre amitié, ma chère grand'mère, étant bien persuadée de la ten-

dresse et du respect que j'ai et aurai toute ma vie pour vous.

Vraiment Louis XIV prenait comme plaisir à susciter à la France de nouveaux embarras. Il s'agit de la fameuse expédition du Prétendant qu'il avait organisée pour s'emparer de l'Écosse. Le *Chevalier de Saint-Georges* débarqua à Dundee le 27 mars avec les troupes françaises, pendant que la flotte anglaise bloquait nos vaisseaux à l'embouchure du Tarz. On sait la triste fin de cette expédition aventureuse. La flotte française fut dispersée, et enfin se rallia avec le Prétendant à Dunkerque, non sans avoir perdu quelques vaisseaux. A peine débarqué, il écrivit au Roi pour le prier de lui permettre de résider en Flandre jusqu'à l'ouverture de la compagne. Sur un avis contraire du Roi, il dut revenir à Saint-Germain, où il résida jusqu'en 1713. Éloigné de la France, par suite du traité d'Utrecht, il se réfugia à Rome : le Pape lui fit un brillant accueil; et la France, l'Espagne, le Pape, Modène et Parme lui reconnurent le titre de Jacques III.

Marly, ce 7 mai 1708.

Je crois que vous aurez su l'accident qui m'est arrivé, ce qui m'a empêchée de vous écrire plus tôt, ma chère grand'mère, mais je m'en porte fort bien et commence à retrouver mes forces.

Je suis ravie que vous soyez remise de votre rhume. Vous ne devez point être étonnée que j'en ai été en

peine, connaissant l'amitié que j'ai pour vous, et je ne trouve point, ma chère grand'mère, que ce soit une marque de bon cœur que de m'intéresser à tout ce qui vous regarde. Il faudrait être une ingrate pour n'avoir point toute la reconnaissance que je dois à vos bontés pour moi.

Je voudrais attendre encore quelque temps pour vous envoyer le portrait de mon fils, à cause que j'en ai envoyé un à ma mère; mais puisque vous le voulez, d'abord que nous serons à Versailles, s'il y a quelque changement, je le ferai raccommoder et vous l'enverrai le plus tôt qu'il se pourra. Je suis ravie que vous l'ayez trouvé joli et que vous ayez quelque amitié pour lui.

Adieu, ma chère grand'mère, je vous prie d'être toujours persuadée de mon respect et de ma tendresse.

Ma mère me mande l'accident qui a failli arriver à mes frères. Je ne saurais y penser sans trembler.

Depuis quelque temps, la duchesse de Bourgogne avait donné des signes manifestes de grossesse. Le 13 avril, elle fut saignée, car les médecins n'en doutaient plus. Elle continua le même genre de vie qu'elle menait jusqu'au 18 avril, où elle commit l'imprudence d'assister à la revue en compagnie du Roi. Le soir, après son coucher, son médecin s'aperçut qu'il pouvait y avoir quelque changement à sa grossesse.

Le 19, les douleurs augmentant, on envoya chercher à Paris Clément, son accoucheur, qui inspection

faite, ne douta plus que la duchesse ne fût blessée. Le 23, elle accouchait d'un faux germe et sans grande souffrance.

Cet accident, qui avait failli coûter la vie à ses frères, était arrivé sur la route de la Vénerie. Un taureau furieux avait piqué, tête baissée, sur les chevaux de l'attelage. La voiture roula au fond d'un précipice. Heureusement que les jeunes princes s'en tirèrent avec quelques contusions seulement.

Fontainebleau, ce 23 juin 1708.

Vous avez eu bien des incommodités, ma chère grand'mère, depuis que je ne vous ai écrit. J'en ai été fort en peine, mais, à l'heure qu'il est, j'ai tant à écrire et la peur aussi que vous ne voulussiez me faire réponse, et que cela augmentât votre fluxion sur les yeux m'a retenue.

Le temps horrible qu'il fait depuis que nous y sommes et la pluie est si continuelle, qu'il n'y a pas moyen de s'y promener. Les chasses ici sont fort vilaines, c'est pourtant le plus grand plaisir de ce séjour qui est fort trouble. L'on est obligé d'avoir du feu, ce qui me paraît honteux dans la saison où nous sommes.

La pauvre duchesse du Lude se trouve fort mal du froid; elle a été contrainte de demeurer à Versailles à cause de sa goutte : elle ne peut point se soutenir et, de temps en temps, elle souffre beaucoup. Ce qui l'empêche, quand on la croit mieux, de se remettre, et la met hors d'état de pouvoir venir.

Il est mort depuis peu une personne que je crois qui était de votre connaissance, la Comtesse de Gramont. Elle a eu dans les derniers temps de furieuses douleurs, et un mal qui paraissait fort extraordinaire. Vous connaissiez aussi M^me^ d'Armagnac. Nous en avons perdu depuis de très jeunes.

Conservez-vous, ma chère grand'mère, et croyez que personne n'y prend un intérêt plus tendre, ni vous aime davantage que moi.

La Comtesse de Gramont, qui avait été dame du palais de la Reine, était une femme avec qui comptaient la cour et la ville, fort aimée de tous, surtout du roi. Quant à Madame de Maintenon, elle ménageait fort la comtesse, bien qu'elle n'ignorât pas qu'elle avait affaire à une des plus ferventes disciples de Port-Royal. Elle mourut à Paris, le 3 juin 1708, le même jour que la m arquise de Bellefonds la jeune.

L'annonce de la mort de Madame d'Armagnac n'était pas une nouvelle fraîche. Elle était sœur du maréchal de Villeroy, dame du palais de la Reine, et avait été chassée de cette fonction pour s'être trouvée dans l'affaire de la comtesse de Soissons, de Guiche et de de Vardes. Madame d'Armagnac mourut à la grande écurie de Versailles, le 25 décembre 1707, fort peu regrettée de tous et surtout du Roi, qui ne la souffrait qu'avec peine.

Fontainebleau, ce juillet 1708.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir, ma chère grand'mère, de me donner des nouvelles de ma mère. L'attention que vous avez sur cela me charme, l'étant de tout ce qui vient de vous, qui peut me marquer votre amitié. Je suis ravie qu'elle se soit tirée heureusement de sa fausse couche. J'espère que, puisqu'elle n'a eu aucun accident, elle en aura une meilleure santé à l'avenir; mais je suis fort étonnée qu'elle se soit levée avant les neuf jours, car il me semble que c'est une règle que l'on observe toujours en pareil cas, mais je ne crois pas nécessaire.

Il est vrai, ma chère grand'mère, que sans vous je n'aurais su aucun détail à quoi pourtant je suis très sensible, ne pouvant être assez bien instruite sur ce qui regarde une mère que j'aime tendrement. Mais je ne puis vous en remercier assez, ni trouver des termes assez forts pour vous dire toute ma reconnaissance à vos bontés, et combien je vous aime.

J'ai bien peur, ma chère grand'mère, que si vous avez le même temps que nous, vous ne vous ressentiez de quelque fluxion. Il ne se passe pas de jours qu'il ne pleuve, ce qui cause beaucoup d'humidité. Le lait que je prends me fait fort bien, mais quand je rentre un peu tard, cela me cause un peu de mal aux dents la nuit. Mais ma santé revient tout à fait dans son naturel. Vous êtes bien bonne d'en vouloir être instruite, et je suis très sensible à toutes vos bontés.

Accouchements et fausses couches de mère et fille se suivaient régulièrement. Aussi Marie-Adélaïde en parlait-elle en femme fort versée par la pratique.

Fontainebleau, ce 31 juillet 1708.

Vous ne devez point être étonnée, ma chère grand'-mère, que j'ai été très sensible à la bonté que vous avez eue pour moi de me faire un petit détail de la fausse couche de ma mère, car vous devez être persuadée que tout ce qui vient de vous me fera toujours beaucoup de plaisir, vous aimant et vous respectant comme je le dois.

Le lait que j'ai pris ne m'a pas fait autant de bien que je l'espérais pendant le temps que j'en faisais usage; mais depuis que je l'ai quitté, je m'en trouve fort bien. Mon visage revient un peu, et je commence à engraisser. Je l'ai pris avec toute la règle possible, et quand je fais tant que de faire des remèdes, je les fais fort bien.

J'ai eu beaucoup de soin d'éviter le serein qui est fort mauvais dans ce lieu-ci. J'espère, ma chère grand'mère, que les chaleurs achèveront de vous guérir absolument. Je n'ai point de regret à celles que je sens, et qui m'incommodent beaucoup, quand je songe qu'elles vous feront du bien. C'est la seule chose qui puisse me les faire souhaiter, quoique nous ne soyons point dans le même climat. Il me semble pourtant que cette année le temps a été égal partout.

Vous voulez que je vous mande des nouvelles de

mon fils? Il se porte fort bien et a trois grosses dents depuis que nous sommes ici, qui lui ont percé sans aucun mal. J'ai assez d'impatience de le revoir, espérant le trouver embelli, marchant tout seul et commençant à parler un peu.

Adieu, ma chère grand'mère, continuez-moi toujours une amitié qui m'est très chère, et que je mérite par celle que j'ai pour vous.

Évidemment le traitement qu'on faisait suivre à la jeune duchesse était celui du lait d'ânesse, que l'on ordonne encore aujourd'hui aux gens affaiblis. Mais tous les traitements que tentèrent les médecins de Louis XIV, « traitements qu'elle prenait avec toute la règle possible », ne purent lui rendre la santé. On ne lutte pas contre sa destinée.

Fontainebleau, ce 26 août 1708.

Voici la dernière lettre que je vous écrirai pour cette année de ce séjour, ma chère grand'mère. Je reçus hier la vôtre qui me fit beaucoup de plaisir, car ce m'en est toujours un nouveau que d'avoir des assurances d'une amitié qui m'est très chère.

Je suis ravie que vous me faisiez des questions et j'y répondrai toujours de mon mieux, trop heureuse de pouvoir satisfaire aux curiosités que vous pourrez avoir sur ce pays-ci.

Vous voulez savoir qui me sert à la place de la duchesse du Lude, c'est M^me^ de Mailly, et à sa place

Mme de Latour, dont je m'accommode fort bien... L'on ne met jamais personne à la place de celles qui sont malades, car j'ai neuf dames du palais qui me servent.

Nous partons demain pour Versailles, où j'espère retrouver la duchesse du Lude en bonne santé, dont je serai fort aise, car je l'aime fort.

Je ne serai point insensible à revoir mon fils, mais j'ai bien peur de le trouver changé, car il a eu fort mal aux dents pour la douzième qui lui est percée avec le dévoiement, ce qui n'embellit pas un enfant.

Le comte d'Estrées se porte fort bien. Il n'est point venu à cause d'une chute qu'il a faite, mais il ne s'en ressent plus, et c'est un miracle qu'à son âge, il ne s'en soit pas trouvé plus incommodé. Je sais, ma chère grand'mère, l'intérêt que vous portez à ce qui le regarde; c'est pourquoi je me ferai toujours un grand plaisir de vous informer de tout ce qui le regarde, vous aimant plus que je ne puis le dire, et étant ravie de pouvoir vous plaire.

Notre départ de demain m'oblige à finir ayant encore plusieurs lettres à écrire. Je suis dans une grande inquiétude sur ce qui regarde M. le duc de Bourgogne, et très aise que votre fluxion sur l'œil aille bien.

La duchesse de Bourgogne avait cent fois raison d'être inquiète de la situation de son mari, alors à l'armée de Flandre. En butte aux calomnies atroces de

Vendôme et de sa cabale qui, pour le tuer dans l'esprit du Roi au profit de ses bâtards, l'accusaient de lâcheté, en refusant de livrer bataille, alors que lui, Vendôme, l'en suppliait à genoux. Le duc de Bourgogne, désespéré, s'adressa à Madame de Maintenon pour défendre son honneur devant son aïeul. Sa prière fut entendue.

Peu après Vendôme, dont les mœurs infâmes avaient toujours révolté le Roi et Madame de Maintenon, tombait en disgrâce, et vécut désormais loin de la Cour. Quant à Berwick, le principal coupable, Louis XIV ne le punit pas, en se rappelant qu'il frappait en lui le vainqueur de Barcelone.

Mais, dans ce même mois d'août 1708, la duchesse de Bourgogne avait été une victime, elle aussi, des calomnies acharnées de la cabale Vendôme, qui l'avait dénoncée au Roi et à Madame de Maintenon comme ayant proféré des propos infâmes contre divers membres de la famille royale. L'infortunée duchesse s'adressa à sa protectrice pour la défendre auprès de son mari, et voici la lettre que Madame de Maintenon reçut en réponse du duc de Bourgogne. Nous la donnons ainsi que l'autre, non seulement parce que toutes les deux font partie de notre sujet, mais aussi parce que le volume, publié à petit nombre pour les bibliophiles seulement, est aujourd'hui introuvable (1).

(1) *Lettres de Louis XIV à Madame de Maintenon*, imprimée pour MM. les Bibliophiles français. — Paris, Firmin-Didot, 1822. — Un vol. in-8°.

Au camp de Lowendeghem, le 21 août 1708.

Il est certain, Madame, que l'état où l'on est présentement est un état violent, et qu'il n'y a que Dieu qui sache par où tout finira ; mais il faut tout espérer de sa protection. Je suis charmé de la manière dont madame la duchesse de Bourgogne a recours à lui, et j'espère que peu à peu elle deviendra comme nous le souhaitons bien ardemment.

Le courrier que j'envoie aujourd'hui au Roi lui portera notre projet; il n'est pas tout à fait conforme à nos derniers entretiens, mais je le crois tel que le bien de son service peut le demander. Il est vrai, Madame, que tout le monde n'est pas dans une égale volonté, mais il ne faut pas croire aussi que tous manquent de courage, comme il y a apparence que l'on fait à la cour.

Le concert entre M. de Vendôme et moi paraît établi. Nous prendrons les mesures les plus convenables à la situation présente, et le roi sera exactement instruit de tout. Il est certain que quelque envie que nous ayons de donner du secours à Lille, nous pourrions trouver les choses dans une telle situation, que ce serait tout perdre que de hasarder un combat que nous perdrions sans hésiter. En ce cas, je ne crois pas l'intention du roi de tenter la bataille. Mais nous ne nous désisterons qu'après l'avoir informé de tout ce que nous aurions trouvé et reçu de nouveaux ordres.

Ma lettre est bien courte, Madame, mais vous ne vous en formalisez pas, et vous savez qu'il y a des temps où l'on n'est guère à soi.

LOUIS.

Cette lettre est admirable, et comme seul pouvait la penser et l'écrire l'élève de Fénelon. « Le concert entre M. de Vendôme et moi paraît établi. » Que dire de plus en moins de mots, pour faire comprendre que lui et Vendôme étaient des ennemis mortels.

La seconde lettre est plus émotionnante encore que la première. Qu'on en juge.

« Au camp de Lowendeghem, le 27 août 1708.

Il n'est pas bien difficile de justifier près de moi Madame la duchesse de Bourgogne, sur des choses auxquelles je n'ajoute pas une foi entière, et je ne suis que trop porté à lui être favorable en tout. Mais l'amitié, dont elle m'a donné ici de sensibles marques, m'avait fait appréhender qu'elle n'eût été un peu trop loin dans quelques discours. Je lui ai bien dit déjà plusieurs fois que j'étais content de ce qu'elle m'avait répondu là-dessus, et que ma crainte actuelle était de l'avoir un peu peinée par ce que je lui avais écrit. Je vous prie de lui dire encore, Madame, et de lui marquer combien je suis charmé de son amitié et de sa confiance. Je me flatte que je les mérite, et je tâcherai de plus en plus de mériter son estime.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je vois à la Cour des

gens qui ne l'aiment pas et qui voient avec peine l'amitié que le roi lui témoigne. Je crois même ne pas ignorer leur nom. Ce sera à vous, Madame, quand je vous verrai, de pouvoir m'en éclaircir plus particulièrement, pour prendre les précautions nécessaires, afin que Madame la duchesse de Bourgogne ne tombe point dans certains panneaux infiniment dangereux, et que je vous ai vue souvent appréhender. Pour la tracasserie, ce serait bien injustement qu'on l'en accuserait; elle la méprise souverainement, et son esprit est bien éloigné de ce que l'on appelle esprit de femme. Elle a assurément un esprit solide, beaucoup de bon sens, le cœur excellent et très noble; mais vous la connaissez mieux que moi et ce portrait est inutile. Peut-être même que le plaisir que j'ai à parler d'elle m'empêche de m'apercevoir que je le fais trop souvent et trop longtemps [1].

LOUIS.

Dans ces deux lettres, où se révèle visiblement l'amour profond, passionné, du duc de Bourgogne pour sa jeune femme, on sent aussi percer un sentiment d'amertume profonde de n'avoir pas été compris d'elle. De lui-même il comprenait qu'il était d'une portée trop haute et trop inégale pour elle. Et, sans aucun doute, tel était le motif qui lui a fait toujours pardonner plus que des légèretés, mais des fautes. Longtemps

(1) *Lettres de Louis XIV à Madame de Maintenon*, imprimées pour MM. les Bibliophiles français. Paris, Firmin-Didot, 1824, un vol. in-8°.

nous avons hésité à prononcer un jugement aussi sévère sur la duchesse de Bourgogne, mais l'histoire exige la vérité. Saint-Simon le déclare nettement, avec des détails tellement précis, qu'on ne peut en douter; et le noble duc, loin d'être un ennemi du duc et de la duchesse de Bourgogne, a toujours été leur admirateur passionné.

Ah! la mort est parfois bien cruelle. Elle a enlevé à la France un jeune roi et une jeune reine comme elle n'en aurait jamais eu, pour mettre à leur place un roi dont les folies devaient achever la ruine de la monarchie. Dès la mort de Louis XIV, noblesse, clergé et bourgeoisie donnaient déjà le signal de la débandade, et, après le règne de Louis XV, celle de la débâcle générale.

Versailles, ce 23 septembre 1708.

Votre lettre, ma chère grand'mère, du premier de ce mois, me jette dans la confusion, parce que je vois qu'il y avait longtemps que vous n'en aviez reçu des miennes. Nous avons été dans un état d'agitation si grand que j'espère que vous me pardonnerez mon peu de régularité, puisqu'elle ne vient point faute de tendresse, mais par trop d'occupation qui n'était point du tout agréable et certainement, ma chère grand'mère, le plaisir de vous écrire me l'aurait été bien davantage. Votre mal d'œil m'inquiète beaucoup, car il me semble qu'il y a longtemps qu'il vous dure.

Nous n'avons pas été à Marly depuis le retour de Fontainebleau, et je crois que le roi ne pense pas à

sortir encore sitôt d'ici. La nourrice de mon fils se trouva un peu mal hier, et l'on dit aujourd'hui qu'elle a entièrement perdu son lait, ce qui m'oblige à le sevrer plutôt que l'on ne voudrait; mais il mange fort bien, et pense fort peu à son teton. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les deux œillères sont prêtes à percer, et que j'ai peur que ce changement ne les recule[1]. Mais il se porte fort bien, et est fort vigoureux.

Voilà, ma chère grand'mère, vous rendre un compte exact de ce que vous voulez savoir. Il ne me reste plus qu'à vous demander la continuation de votre amitié, et à vous assurer que personne ne la désire tant, ni la mérite plus que moi.

Versailles, ce 29 octobre 1708.

J'ai reçu deux de vos lettres, ma chère grand'mère, qui m'ont fait fort grand plaisir, car je suis toujours plus sensible que je ne puis le dire aux marques de votre souvenir et de votre amitié et, quelque occupation que j'ai, je n'oublierai jamais vos bontés, mais elles m'ont parfois quelquefois empêché de vous écrire aussi souvent que je l'aurais voulu.

Je souhaite que les tisanes que vous allez prendre vous fassent du bien. Je me souviens très bien du médecin Farsagne, et que c'est un très habile homme. Vous ne sauriez mieux faire que de suivre ses conseils.

(1) *Œillères*; la duchesse entend, par ce mot, désigner les dents de l'œil.

J'approuve fort les petits remèdes qui ne peuvent pas faire de mal, et on m'accuse même de les aimer assez, à cause que j'ai pris du lait ce printemps et que présentement, je prends des eaux savonneuses, qui n'obligent à aucune précaution, pour m'humecter la poitrine et me purifier le sang, qui en a grand besoin après les grandes inquiétudes que j'ai eues (1). J'espérais qu'elles finiraient après le siège de Lille (la ville a été obligée de se rendre il y a quelques jours), mais on ne l'envisage (sic) pas encore, et on croit même que la campagne pourrait durer l'hiver.

Je tâcherai de vous donner de mes nouvelles fort régulièrement, pendant que ma mère sera à la Vénerie. J'approuve fort votre goût, ma chère grand'mère, de ne point sortir de Turin. Pour moi, depuis que ma santé est entamée, je suis fort fâchée de tous les voyages que nous faisons, et je ne respire présentement que la tranquillité. Mon fils a trois dents qui lui ont percé en deux jours sans aucune incommodité; et il ne lui manque plus qu'une, et il y a tout lieu d'espérer qu'elle viendra comme les autres. Il se porte le mieux depuis qu'il est sevré.

Adieu, ma chère grand'mère, aimez toujours une petite-fille qui vous aime tendrement.

« Pour moi, depuis que ma santé est entamée, je suis fort fâchée de tous les voyages que nous faisons,

(1) Jeudi 25 octobre, à Versailles. — « Madame la Duchesse de Bourgogne continue à prendre les eaux de Plombières : il y a déjà six semaines qu'elle en prend. » *Journal de Dangeau.*

et je ne respire à présent que la tranquillité. » Visiblement, respire veut dire aspire à la tranquillité. Quel changement profond dans les goûts de la jeune duchesse! C'est qu'elle-même sentait que ce surmenage excessif lui serait fatal. Victor-Amédée, en mariant ses deux filles, l'une à un petit-fils de roi, l'autre à un roi, au lieu de les donner à un prince italien, avait joué leur vie.

Un courrier du duc de Bourgogne avait apporté une lettre de M. de Boufflers avec la capitulation de Lille, qui fut signée le 23. Ce n'était que celle de la ville. Le maréchal de Boufflers se retira dans la citadelle avec 6,000 hommes, qu'il défendit héroïquement, et ne capitula que le 11 décembre, parce que les poudres et les vivres allaient manquer. Cependant il avait eu un ordre du roi de capituler. Les conditions furent honorables. Le prince Eugène fit un accueil des plus flatteurs au maréchal de Boufflers.

La Vénerie était la résidence favorite du duc et de la duchesse de Savoie, qui y demeuraient parfois jusqu'au cœur de l'hiver. Commencée par Charles-Emmanuel II, et continuée par Victor-Amédée, cette magnifique demeure, le Versailles du roi du Piémont, fut presque entièrement détruite durant la Révolution. Victor-Emmanuel avait choisi ces ruines, soutenues par quelques constructions modernes, pour sa résidence privée.

A Marly, ce 5 novembre 1708.

C'est pour ne pas manquer à la parole que je vous

ai donnée de vous écrire régulièrement, ma chère grand'mère, que je le fais aujourd'hui, n'ayant eu aucune lettre cette semaine, et il n'y a rien ici qui me fournisse quelque chose à vous mander.

Je suis toujours fort occupée à écrire, et il n'y a pas d'apparence que cet exercice finisse sitôt. Il est bien heureux pour moi que l'aversion que j'avais soit terminée, puisque mon devoir présentement m'y oblige.

Ma sœur se plaint beaucoup de toutes les incommodités qu'elle a de sa grossesse. Sa première l'avait un peu gâtée, car elle n'en avait aucune, mais elle connaîtra que sur cela il n'y a point de règle (1).

J'ai pris il y a quelques jours médecine, qui a fort rétabli ma santé. Je désire fort, ma chère grand'mère, que la vôtre la soit tout à fait, et que vous me continuiez votre amitié qui m'est très chère.

A cette date du 5 novembre, le duc de Bourgogne, bien que Lille eût capitulé, était resté à l'armée, et ne revint à Versailles qu'aux premiers jours de décembre. Une lettre de lui à Madame de Maintenon nous dépeint son étonnement et sa joie de la régularité de la duchesse à lui écrire. En effet, Marie-Adélaïde, contrairement à sa sœur Marie-Louise, avait toujours témoigné d'une répugnance invincible à faire courir la plume sur le papier.

(1) Suivant nous, la phrase devrait être reconstituée ainsi : « Sa première l'avait un peu, c'est-à-dire légèrement, gâtée, car elle n'en avait aucune trace.

10 juin 1708.

Je ne vous parle pas de notre duchesse de Bourgogne. Je suis étonné de sa régularité à m'écrire, et rien ne me fait mieux connaître l'amitié que vous m'avez toujours dit qu'elle a pour moi et dont je ne suis pas en doute. Il n'est, je crois, pas besoin que je vous la recommande, et vous en faites là-dessus plus que je ne puis vous en demander (1).

Marly, ce 26 novembre 1708.

Je ne vous ai point écrit le dernier ordinaire, et il y en a plusieurs que je n'ai eu le plaisir de recevoir des précieuses marques de votre souvenir. Je ne puis être plus sensible que je la suis, ma chère grand'mère, à votre amitié, et il me souvient avec plaisir de celle que vous m'avez toujours témoignée en mon particulier. Ce que je n'oublierai de ma vie; et j'en aurai une éternelle reconnaissance pleine du respect et de la tendresse que je vous dois.

Il n'y a rien de nouveau dans ce pays-ci. Il fait un temps horrible et très fâcheux pour des personnes infectées de fluxions. J'ai grand peur que s'il en est de même à Turin, vous ne vous en ressentiez. Il me paraît que ma mère se plaît beaucoup à la Vénerie, mais la saison l'obligera bientôt à abandonner la campa-

(1) *Lettres de Louis XIV à Madame de Maintenon*, imprimées pour MM. les Bibliophiles français. — Didot, 1822. — Un volume in-8°.

gne. Il n'y a aucun plaisir à y être par le froid : pour nous, nous venons ici également en tout temps et ce n'est point la promenade qui fait notre occupation : le jeu et la musique, joints aux petites affaires que l'on a dans sa chambre, font passer la journée assez vite.

Adieu, ma chère grand'mère, rien ne me fournit à faire cette lettre plus longue. C'est pourquoi je finis, de crainte de vous ennuyer, en vous embrassant de tout mon cœur.

A Versailles, ce 5 décembre 1708.

Vous avez bien raison, ma chère grand'mère, de dire qu'il faut trouver du temps et que les plaisirs ne fassent rien oublier de son devoir. Le mot que vous m'en dites dans votre lettre m'a fait faire bien des réflexions. J'espère que cela me sera très utile et que je profiterai de votre conseil. Je suis bien loin de trouver que ce soit un discours de grand'mère comme vous le dites; mais cela me prouve l'intérêt et l'amitié que vous avez en moi. C'est deux choses qui me charment par la véritable tendresse que j'ai pour vous.

Mon fils gagne tous les jours en gentillesse : il ne peut être plus joli sans être beau. L'on dit qu'il a beaucoup de connaissance; mais je ne m'en suis point encore aperçue. Il serait difficile qu'il me connût : je ne le vois point assez souvent pour cela; il y a plusieurs jours que je ne l'ai vu. Le temps ne permet point qu'il vienne ici, et j'ai une fluxion sur la tête et sur les dents qui m'empêche d'aller chez lui.

Je connais votre goût, ma chère grand'mère, sur

la campagne; la vie que l'on y mène ne vous plaît guère; aussi ne suis-je point étonnée que vous aimez mieux demeurer à Turin que d'aller à la Vénerie. Il me semble que ma mère s'y plaît beaucoup cette année: elle a toujours beaucoup aimé l'exercice.

L'on dit que les enfants du comte de Soissons sont fort jolis. Leur mère a fait une étrange entrée en France: et, par tout ce que j'en ai entendu dire, elle me paraît un peu extraordinaire (1).

Adieu, ma chère grand'mère, je ne me rendrai ja-

1 Soissons! un nom qui rappelle celui de trois des plus célèbres coquins du dix-septième siecle. Et Dieu sait s'il en a manqué à cette epoque! La premiere, Olympe Mancini, comtesse de Soissons, tenait sous son oncle Mazarin une vraie cour. Plus tard, surintendante de la Maison de la reine, elle dut se démettre de cette charge au profit de Mme de Montespan, à la suite d'une folie qui la fit chasser avec Vardes et le comte de Guiche. Elle se trouva tellement compromise dans l'affaire de l'empoisonneuse Voisin, qu'elle dut s'enfuir en Flandre et de là en Espagne, où, admise à la cour, malgré les répugnances insurmontables du roi, elle empoisonna la reine en lui faisant boire une tasse de lait glacé. Elle se sauva précipitamment en Allemagne et enfin a Bruxelles, où elle mourut entourée du mépris et de l'horreur generale.

Si nous avons parle d'elle, c'est qu'elle était alliée d'assez près à la duchesse de Bourgogne qui obtint du roi d'en prendre le deuil pour six jours. Mais ni le roi, ni la cour ne le portèrent.

La seconde, Mlle Marie Jeanne de Soissons, était sa fille, qui reçut la defense de voir la princesse de Savoie. Et après une vie de débauches à rappeler celle de Messaline, elle fut enfermée pour la vie dans un couvent.

La troisieme, celle dont nous parle la duchesse de Bourgogne, était la comtesse de Soissons, une femme d'une beauté magnifique qu'elle sut conserver jusqu'à sa mort, qui s'était retirée dans un couvent de Turin, où elle tint des propos si offensants contre la cour, que le duc de Savoie la chassa de ses États. Réfugiée à Grenoble, elle arriva jusqu'à Nemours, où se trouvait le Roi. Il lui fit ordonner de se rendre sur-le-champ dans un couvent où elle vécut jusqu'à sa mort.

mais indigne de votre amitié. Continuez-la moi, je vous en conjure. J'en fais tout le cas qu'elle mérite, et l'on ne saurait avoir plus de tendresse et de respect que j'ai et que j'aurai toute ma vie pour vous.

Versailles, ce 31 décembre 1708.

Croyez-vous, chère grand'mère, que l'on puisse oublier aisément les marques que vous m'avez toujours données de votre amitié. Elles sont si fort gravées dans mon cœur que jamais elles ne pourront être effacées, et je vous assure que je le sens bien vivement et que j'en resterai jamais indigne. Ce m'est toujours un plaisir quand je pense à vos bontés pour moi, et tout ce que je peux souhaiter sur cela, c'en est la continuation que je vous demande au commencement de l'année où nous allons entrer demain. Je vous renouvelle les assurances de ma tendresse et de mon respect pour toute ma vie.

Je ne suis point étonnée que ma mère soit revenue à pied de la Vénerie, car elle a de bonnes jambes, et vous avez raison de croire, ma chère grand'mère, qu'il me serait impossible d'en pouvoir faire autant.

Adieu, ma chère grand'mère, j'ai encore plusieurs lettres à écrire, ce qui m'oblige à en faire autant.

Si toute la correspondance de Marie-Adélaïde avec sa grand'mère Jeanne-Baptiste de Nemours, ressemblait à celle de 1709, elle formerait à elle seule un volume entier et fort intéressant. Elle compte seize

grandes lettres, plus d'une par mois. Et si l'on songe que Marie-Adélaïde correspondait avec son mari tous les jours durant ses absences, avec sa grand'mère, son père et sa mère, dont la volumineuse correspondance s'est malheureusement perdue, on trouvera que ses journées n'étaient pas consacrées seulement au plaisir.

Nous entrons dans l'année 1709, l'année du terrible hiver qui vint achever l'œuvre des hommes. Une France épuisée par des années de misère, de guerres sans fin, toujours battue, souvent envahie, s'abandonnait, sans plus songer au lendemain. Le paysan errait à l'aventure, sans pain, sans viande, sans nourriture d'aucune sorte, réduit à manger les fruits, les racines et les herbes des champs. Les troupes point payées désertaient en masse. Nul moyen de se procurer des ressources pour continuer la guerre, chose absolument nécessaire. Les commissaires du roi, transformés en accapareurs, saisissaient les réserves de blé pour les revendre plus cher. La situation semblait désespérée, et cependant notre France, comme dans les circonstances critiques qu'elle a traversées, sut se relever d'elle-même.

Les lettres de la duchesse de Bourgogne deviennent vraiment intéressantes, car elles nous donnent des détails fort curieux sur la vie de Paris et de Versailles.

Versailles, ce 4 février 1709.

Plût à Dieu, ma chère grand'mère, que vos vœux fussent accomplis. Je crois que nous aurions lieu toutes deux d'être contentes, car, quoique nous soyons présentement dans différents pays, nous pouvions bien penser de même sur bien des choses.

Il me semble que le froid excessif qu'il fait règne également dans tous les climats. On dit ici qu'il y a deux cents ans que l'on n'a vu un hiver aussi rude. L'on croit qu'il sera impossible de faire le carême, à cause que tous les légumes ont été gelés et que par là Mgr l'Archevêque sera contraint de permettre que l'on fasse gras trois jours la semaine. Pour moi, je n'y suis point intéressée, car ma santé ne me permet point de faire maigre, le poisson me faisant mal.

J'ai eu aussi fort envie d'aller en traîneau, car je n'y ai jamais été; il m'en est demeuré une idée fort agréable pour y avoir vu aller ma mère. Mais j'avoue que je n'en ai pas eu le courage à cause du grand froid. Je n'en aurai pas grand peine à vous rendre compte des divertissements de ce carnaval. Il a été fort triste jusqu'à cette heure, et je crois qu'il finira de même. Il ne saurait y avoir de bals, car il n'y a plus personne pour danser. Il y a plusieurs dames qui sont grosses, et la plupart de celles qui se marient ont été dans les couvents et ne savent pas danser. Il n'y a précisément que neuf dames en état de danser qui ne sont la moitié que de petites filles. Je serais la plus vieille du bal, ce qui m'a ôté toute l'envie de danser.

Je ne sais quelle folie les dames ont présentement, car à trente ans elles se trouvent hors d'âge à pouvoir danser; si cette mode dure, il faudra profiter du peu de temps qui me reste.

Adieu, ma chère grand'mère. Conservez-moi votre amitié et soyez sûre de la mienne.

On comprend facilement qu'il ne pût y avoir ni de bals, ni de fêtes durant le carnaval de 1709. Dangeau, en fin courtisan qu'il était, ne parle ni de l'hiver terrible, ni de la misère affreuse dont tous souffraient, grands et petits. Mais il faut chercher dans Saint-Simon des détails vrais sur la situation terrible de la Cour et de la France. A Versailles, on dut faire appel aux riches pour obtenir d'eux qu'ils consentissent à porter à la monnaie leur vaisselle plate, et ils recevaient du Roi un bon de remboursement pour... plus tard. Saint-Simon crûment, nous déclare qu'il dut abandonner au monopole, c'est-à-dire, au fondage, une partie de sa vaisselle pour la sauver. Les plus riches de la cour durent manger dans de la faïence pour ne pas courir le risque de voir saisir leurs vaisselles. Le Roi, pour montrer l'exemple, envoya sa vaisselle d'or à la monnaie. Mais n'avait-il pas agi de même en 1688 et 1706, après la bataille d'Hochstædt? Il se contenta de se servir de vaisselle de vermeil et d'argent, en obligeant les princes et les princesses du sang à manger dans la faïence. Trois mois plus tard, toutes les vaisselles reparaissaient sur les tables, sauf celles d'une centaine de courtisans

naïfs qui l'avaient envoyée en croyant plaire au Roi. Lui-même fut le premier à se moquer de la mesure qu'il avait prise. Ainsi va le monde.

Versailles, ce 25 février 1709.

Quoi que je n'aie point reçu de vos lettres, ma chère grand'mère, je ne puis m'empêcher de m'informer moi-même de votre santé qui, j'espère est fort bonne. Je souhaite que vous ne vous soyez point ressentie du froid excessif qu'il a fait dans ce pays-ci. Après quelques jours de beau temps, il est revenu plus horrible que jamais, ce qui me donne un très gros rhume qui m'oblige à me beaucoup conserver, car il court une grande quantité de fluxions sur la poitrine.

Ma mère me mande que mes frères ont fort bien réussi par leurs manières gracieuses et honnêtes au bal chez le prince de Carignan. Je crois que vous n'y aurez point été indifférente, connaissant votre amitié pour vos petits-enfants. Pour moi, en mon particulier, je suis charmée de celle que vous m'avez toujours témoignée, et je vous en demande la continuation en vous assurant, ma chère grand'mère, que je vous aime tendrement.

Versailles, ce 11 mars 1709.

J'ai été fort surprise d'apprendre par Madame que ma mère avait eu la fièvre, car je venais de recevoir une de ses lettres et la vôtre, ma chère grand'mère, qui ne m'en parliez point. Je crois bien que ce ne soit

l'effet du remède et que la mauvaise nourriture ne fasse durer son mal plus longtemps. Si cela est, j'espère que vous aurez la bonté de m'en mander des nouvelles bien régulièrement. Vous faites fort bien de vous conserver beaucoup, c'est le seul remède nécessaire dans les rhumes où il n'y a point de fièvre; je suis ravie que le vôtre soit de cette espèce. Pour moi, j'en ai un depuis trois semaines dont je ne saurais guérir, mais je vais toujours mon train de vie habituelle. Il n'y a que quelques sermons qu'il m'a fait manquer, car il fait aussi froid à la chapelle qu'à celle de Saint-Jean.

Il est bien heureux, ma chère grand'mère, qu'on en soit quitte à Turin pour beaucoup de maladie. Il n'en est pas de même ici, car elles sont suivies de beaucoup de morts. Je suis ravie que mes lettres vous fassent plaisir et en même temps bien fâchée de n'avoir rien d'agréable à vous mander qui pût vous rendre la lecture amusante, mais présentement on ne songe point à se divertir.

Je suis assez en peine de mon fils : il a le dévoiement depuis quelques jours et fort mal aux dents.

Ce n'est rien de considérable et qui puisse effrayer, mais la moindre incommodité fait toujours peur à l'âge qu'il a.

Nous espérions être quitte du froid, mais depuis hier il regèle très fort; c'est le septième hiver que nous avons eu cette année comme l'almanach nous l'avait promis [1].

[1] *Nil novi sub sole.* Les Mathieu de la Drôme existaient depuis la

Adieu, ma très chère grand'mère, aimez toujours une petite-fille qui fait beaucoup de cas de votre amitié et qui vous aime tendrement.

Marly, ce 13 mai 1709.

Vous ne me trouverez plus en faute, ma chère grand'mère, car puisque mes lettres vous font plaisir, j'en ai trop à vous écrire pour être longtemps sans vous donner des marques de mon respect et de ma tendresse, puisque c'est le seul moyen qui me reste dans l'éloignement où nous sommes, où je peux vous dire tout ce que je sens pour vous, ma chère grand'mère.

J'ai été fort étonnée d'apprendre la mort du Prince de Carignan, car ma mère m'avait mandé qu'il était entièrement hors d'affaire. L'état où vous me mandez qu'ils sont me fait une grande pitié. Vous avez été témoin d'un triste spectacle. Je ne suis point surprise que vous en ayez été fatiguée; mais j'ai bien peur que vous ne vous en ressentiez, surtout d'être rentrée tard chez vous, car vous n'y êtes point accoutumée. Je suis bien fâchée que ma mère ait été durant ce temps-là à la Vénerie; elle vous aurait épargné toute l'attention que vous avez eue de trop qui pouvait nuire à votre santé dans une pareille action.

Je ne m'alarme guère sans sujet, ma chère grand'mère, et je vous suis très obligée de vouloir me ras-

Renaissance et ne cesseront qu'avec la fin du monde. Mais celui de Versailles, en 1709, avait prédit avec une justesse que doit envier son confrère contemporain.

[illegible] sur la santé de mon fils. Je sais que souvent les enfants résistent davantage aux maux que les grandes personnes. Mais cela n'empêche point, quelque ré[illegible] que j'y fasse, d'être fort inquiète d'abord que mon fils a le moindre mal; mais jusqu'à cette heure, il ne m'en a pas donné de sujet bien souvent : d'en avoir et encore un, cela augmente encore la crainte [illegible], et pour ce dernier. Je fus, avant-hier, à Versailles [illegible] je ne pensais point aller, tellement il est devenu [illegible] Ce qui m'impatienta beaucoup, car le plus grand agrément que je lui trouvais, c'était la douceur et de ne jamais crier. Mais Madame Ventadour le gâte absolument à force de l'aimer (1). J'attends, à chaque instant, la nouvelle de l'accouchement de ma sœur, car elle doit l'être du commencement de ce mois : apparemment que, la semaine prochaine, je vous écrirai pour vous l'apprendre.

Au surplus, ma chère grand'mère, je finis en vous demandant la continuation de votre amitié qui m'est très précieuse (2).

Le prince Emmanuel-Philibert de Savoie Carignan

1 Madame de Ventadour était la gouvernante du duc de Bretagne, deuxième du nom. Elle le fut ensuite du troisième enfant, le duc d'Anjou, depuis Louis XV. On peut dire que sans ses soins assidus, sa surveillance de tous les instants, jusqu'à lui faire prendre un contre-poison, le dernier descendant des Bourbons aurait subi le sort de ses frères.

2 Comme l'introduction de cette lettre est charmante et affectueuse, et comme le contenu en est intéressant! Quels progrès avait faits Marie-Adelaïde en peu d'années! Mais son institutrice se nommait Madame de Maintenon.

était l'oncle de Victor-Amédée, et premier prince du sang après lui; et même, aussi longtemps que Victor-Amédée n'eut pas d'enfants mâles, il était héritier présomptif du trône.

Emmanuel-Philibert était donc le grand-oncle de Marie-Adélaïde de Savoie. C'est à ce titre que nous nous étendons à parler un peu longuement de ce curieux personnage.

La famille de Savoie-Carignan était divisée en deux branches, la première s'était fondue en France avec la maison de Soissons; l'autre, demeurée en Piémont, et dont le chef était le prince Emmanuel-Philibert, est aujourd'hui celle de la famille régnante.

Le prince de Carignan mourut, âgé de soixante-dix-neuf ans, le 23 avril 1709. Les renseignements que donne Saint-Simon, sur la façon dont il apprit à lire, à écrire, à comprendre tout et, non à parler, mais à balbutier quelques paroles, sont parfaitement conformes à une tradition encore bien vivante à Turin.

Emmanuel-Philibert était un homme d'une intelligence extraordinaire, et, s'il eût pu parler, il serait devenu le plus grand homme d'État de son époque. Le prince avait dépassé la cinquantaine lorsque lui, qui n'avait songé au mariage, demanda la main de Catherine d'Este, princesse de Modène. Malgré le secret avec lequel cette négociation avait été conduite, Louis XIV, à peine en fut-il informé, déclara à Victor-Amédée que jamais il ne consentirait à ce mariage, et qu'il se chargeait de le marier en France avec une princesse de la maison royale. Le prince de Carignan

répondit à son neveu qu'il voulait une femme italienne qui le comprît et qu'il pût comprendre. Et cet infortuné déshérité de la nature avait eu cent fois raison de refuser une pareille alliance.

Louis XIV croyait l'incident terminé, lorsqu'il apprit que Catherine d'Este était arrivée incognito à Braccognigi et que le mariage du prince Emmanuel-Philibert avait été consommé avec Catherine d'Este, Princesse de Modène. On comprend la colère furieuse du Roi à l'annonce de cette nouvelle, en se voyant joué et berné par l'oncle et le neveu.

Versailles, ce 3 juin 1709.

Je suis très fâchée, ma chère grand'mère, que vous vous plaigniez de ne point recevoir de mes lettres. Je ne saurais comprendre pourquoi vous n'en avez pas eues, car je vous avais écrit trois ordinaires tout de suite, et il n'y a que les deux derniers que j'ai manqués. Mais je suis fort sensible au reproche que vous m'en faites, puisque le principe dont il part, est une marque qu'elle ne vous importune point et une preuve d'amitié qui m'est très précieuse et que je ne négligerai jamais aucun moyen pour m'en rendre digne de plus en plus.

Le beau temps avait retenu ma mère quelques jours de plus à la Vénerie; je comprends, ma chère grand'mère, que vous ne soyez pas trop aise qu'elle soit longtemps de suite à la campagne, car vous ne l'aimez point assez pour y aller, et cela vous sépare de toute votre famille. Je suis bien aise que vous ayez trouvé les

jardins beaux et le bâtiment neuf à votre goût. Je crois que si je pouvais les revoir, j'y retrouverais bien des changements, car mon père y a fait beaucoup travailler. Je n'y ai jamais été qu'une fois; cependant, je m'en souviens parfaitement bien.

Vous voulez, ma chère grand'mère, que je vous parle de mon fils? Il se porte fort bien, devient, tous les jours, plus fort. Ma sœur a été saignée à cause de quelque étourdissement qu'elle a eu. J'espère que cela la fera accoucher. J'ai beaucoup d'envie de la savoir délivrée. Il faut qu'elle se soit trompée considérablement, puisqu'elle ne l'est point encore.

Adieu, ma chère grand'mère, soyez persuadée que je vous aime très tendrement.

La duchesse de Bourgogne, en annonçant à sa grand'mère, dans sa lettre du 13 mai, l'accouchement prochain de sa sœur Marie-Louise ne commettait point une erreur. La faute en était seule à la reine d'Espagne, ainsi que le constate un passage d'une lettre à sa grand'mère. « De Madrid, ce 3 juin..... « Vous croyez, ma chère grand'maman, que quand je recevrai votre lettre, je serai dans mon lit; mais jusqu'à cette heure, je ne sens rien qui m'annonce ce triste moment; et comme je me suis trompée, je ne sais plus où j'irai. »

Versailles, le 15 juillet 1707.

Ma sœur est enfin accouchée fort heureusement d'un garçon. Apparemment que vous le saurez avant

que de recevoir cette lettre. Je ne vous en ferai aucun détail, car je vous en envoie une de Madame des Ursins.

Je vous suis très obligée, ma chère grand'mère, de me mander des nouvelles de ma mère, car elle est si honteuse d'être grosse qu'elle n'en veut point parler, ce qui m'afflige fort. Pour moi, je me porte mieux de la mienne depuis quelques jours. Je me mettrai au lit mercredi, ou du moins je ne sortirai point de ma chambre, car j'approcherai du terme où je me suis blessée l'année passée, et je prends toutes sortes de précautions afin de n'avoir rien à me reprocher au cas qu'il m'arrivât quelque malheur.

Vous êtes bien aimable, ma chère grand'mère, de vous entretenir d'une famille qui certainement le mérite par la tendresse infinie qu'elle a pour vous. Au moins je réponds de moi, car je pense et je sens pour vous tout ce que vous pouvez imaginer de plus tendre.

La Reine d'Espagne était en effet accouchée d'un garçon sur les premiers jours de juillet, mais dans des conditions morales qui paraissent fort tristes, si nous devons en juger par un fragment de la lettre suivante que nous empruntons à l'ouvrage de la comtesse della Rocca.

De Madrid, le 11 août 1707.

« Hélas, ma chère grand'maman, j'ai trouvé une grande différence de cette couche-ci à la première ; alors tout alla à souhait, et ce n'était que joie ; et cette

fois il n'y a eu que de bien tristes choses et bien touchantes pour moi. Je vous suis bien obligée de toutes les amitiés que vous me faites par plusieurs de vos lettres que j'ai reçues dans ma couche. Je ne doute pas par avance de l'intérêt que vous aurez pris à la terrible perte que j'ai faite (1) ».

La reine d'Espagne, en parlant de bien tristes choses et bien touchantes pour elle, faisait allusion au départ du Roi pour prendre le commandement de son armée *le 2 août* 1709. La séparation entre les deux époux fut d'autant plus déchirante que le roi laissait sa femme alitée et souffrante ; et que lui-même, avant de franchir le Manzanarès, avait crié comme César : *Alea jacta est!* Ce n'était donc pas sans motif que Marie-Louise était alarmée. Le roi d'Espagne et le maréchal de Bezons qui commandait les troupes françaises, étaient en grand désaccord. Le roi voulait qu'on combattît, persuadé qu'il était que la situation de l'Archiduc devenait de plus en plus critique. Bezons, n'osant pas désobéir à l'ordre du Roi, s'avança comme pour combattre. Les Espagnols, assurés dès lors de la victoire, se battaient héroïquement, lorsque les troupes françaises abandonnèrent le champ de bataille. Leur arrière-garde fut massacrée. Philippe V, sur le champ, prit le parti héroïque d'aller se mettre à la tête de l'armée franco-espagnole; mais, après cinq jours de séjour à l'armée, il revint promptement à Madrid, où il avait laissé sa femme régente avec

(1) *Correspondance inédite de Madame la duchesse de Bourgogne et de la Reine d'Espagne.* Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, 1864.

Madame des Ursins, sa *camarera-mayor,* comme conseillère jusqu'à son retour, car la princesse se disait bien décidée à quitter Madrid où elle était haïe et détestée des grands. Ce qu'elle se garda bien de faire. La vérité est que cette femme, qui passait pour être très habile dans l'art de gouverner un État, réputation que sa correspondance est loin de justifier, ne se souciait pas de courir au-devant d'un échec. Des destinées plus hautes l'attendaient encore en Espagne, où elle s'était emparée de la confiance complète du jeune monarque; et dès lors elle régna en son nom jusqu'au jour où elle en fut honteusement chassée par celle qui remplaça la reine d'Espagne.

Nous avons placé cette lettre du 29 juillet après celle du 11 août, parce qu'elle donne des nouvelles de la reine d'Espagne, après ses couches.

Versailles, le 29 juillet 1707.

Je ne savais point, ma chère grand'mère, que vous eussiez mal aux yeux. J'en suis fort fâchée et fort en peine. J'espère pourtant qu'il n'aura point de suites et que c'est seulement les chaleurs qui l'ont causé.

Votre petit-fils l'infant est mort; il n'a vécu que sept heures. Une lettre de Madame des Ursins vous instruira de tout. Ce qui fait que je ne vous en dirai rien. Ma sœur se porte fort bien. Pour moi, je suis toute consolée de la perte de cet enfant à cause de l'excroissance de chair qu'il avait, ce qui aurait été

un grand défaut. Ainsi c'est un bonheur que Dieu l'ait pris de bonne heure, et ma sœur est d'un âge à ne pas craindre qu'elle puisse manquer d'avoir des enfants.

Adieu, ma chère grand'mère. J'espère que, dans huit jours, j'apprendrai que vous êtes quitte de votre fluxion, et je finis en vous embrassant de tout mon cœur.

Versailles, le 7 août 1707.

Il y a trop longtemps que je ne vous ai écrit pour vouloir encore manquer cet ordinaire sans vouloir vous renouveler, ma chère grand'mère, les assurances de ma tendresse et de mon respect.

Je ne répondrai point à l'aimable lettre que vous m'avez écrite, n'en ayant plus la force, étant fort incommodée. Vous me reprochez qu'il y a du temps que je n'ai eu d'enfants, et je ne saurais mieux faire pour vous obéir que d'être grosse; mais j'avoue que j'aurais bien voulu n'être pas si ponctuelle à vos ordres.

Cette lettre, nous la donnons sans en changer une parole, en nous contentant de corriger deux ou trois fautes insignifiantes. Jamais nous n'avons trouvé dans la correspondance de la reine d'Espagne, sa sœur, dont on a tant vanté l'esprit, une phrase aussi bien tournée que celle qui la termine.

Marly, le 26 août 1709.

Vous ne sauriez jamais avoir la moindre incommodité, ma chère grand'mère, sans que je sois dans

l'inquiétude, car ma tendresse pour vous ne saurait supporter que vous souffriez.

Il est certain que toutes les peines qu'a senties ma sœur dans la grossesse, ont beaucoup contribué aux accidents qui lui seront arrivés. Mais elle se porte bien, et c'est le principal pour nous. J'espère que pour moi, je ne suivrai son exemple, car je serais inconsolable si j'avais des enfants qui eussent la moindre chose extraordinaire.

Vous voulez que je vous parle de mon fils? Il dit souvent des gentillesses, mais qui, je vous avoue, qu'elles sont perdues pour moi, et je crois qu'elles n'auraient aucun mérite par écrit. Mais il devient fort opiniâtre et pleure quand on le contredit; ce qui lui ôtera beaucoup de son agrément si cela continue, car ce qu'il avait de plus aimable, c'était sa bonne humeur et de ne jamais crier; mais il faudra y remédier de bonne heure afin qu'il ne prenne point de mauvaises habitudes.

Je suis ravie que ma mère se porte bien. Il me semble que, jusqu'à cette heure, nos deux grossesses se ressemblent beaucoup. Je désire fort qu'elles finissent de même en vous donnant encore deux petits-fils; une sœur ou une fille me seraient fort désagréables.

Adieu, ma chère grand'mère, aimez-moi toujours, et soyez persuadée de ma tendresse pour vous.

Le souhait de la duchesse de Bourgogne ne devait pas se réaliser quant à sa mère, qui accoucha d'un

enfant mort. Quant à elle, sa grossesse datait de trois mois à peine. Visiblement la duchesse ne ressentait pas une grande affection pour son fils, le second duc de Bretagne. Soit qu'elle regrettât le premier, parce qu'il était plus joli, soit que le second fût un enfant d'une nature méchante, la mère repoussait toutes les caresses que le pauvre petit voulait lui faire. Dans la lettre suivante, Marie-Adélaïde avoue la raison de son aversion, il était laid.

Versailles, ce 23 septembre 1709.

Je suis ravie, ma chère grand'mère, que l'absence de ma mère fasse que mes lettres vous feront plus de plaisir, tant qu'elle sera à la campagne. Je ne manquerai pas d'occasion à vous donner moi-même de mes nouvelles. Je me trouverais bien heureuse si je pouvais avoir quelque chose qui pût être agréable à vous mander, mais il me semble qu'il ne se passe rien d'amusant, et mon esprit ne saurait produire aucune gentillesse. C'est ce qui m'empêche souvent de vous écrire.

J'ai été trois jours fort malade, ayant vomi à plusieurs reprises, ce qui me fatigue beaucoup, n'y étant pas accoutumée. Du reste ma santé est fort bonne. Je souhaite fort de vous donner un second petit-fils, et je n'en doute même pas, étant comme les deux autres.

J'ai été dans de grandes inquiétudes, la semaine passée, mais jamais bataille perdue n'a été si avantageuse et si glorieuse pour nous. Ce qui m'a été d'une grande consolation.

Vous verrez, ma chère grand'mère, par ma sœur, toutes les inquiétudes qu'elle a à l'égard du roi d'Espagne qui est parti précipitamment pour se mettre à la tête d'une armée, parce qu'il n'avait pas été content de la manœuvre de celui qui la commandait (1).

Je ne sais, ma chère grand'mère, qui vous mande tant de merveilles de mon fils. Il est vrai qu'il est fort joli par ses manières et son esprit, mais point par sa figure.

Je n'ai pas le temps de vous en dire plus long pour ce soir, et je finis en vous conjurant de me continuer votre amitié et d'être persuadée de celle que j'ai pour vous.

La désastreuse bataille de Malplaquet fut livrée le 11 septembre 1709. Une fois de plus, Villars prouva qu'il était un vaillant, en marchant le premier au feu, mais qu'il était incapable de tenir tête à Marlborough et au prince Eugène. Ce fut un carnage épouvantable, qui rappelait les grands massacres d'Azincourt et autres batailles de la guerre de Cent ans. Les ennemis couchèrent sur un champ de bataille de vingt-cinq mille morts! Sans doute l'ennemi perdit beaucoup de monde, mais l'élite de la noblesse française

(1) La Duchesse de Bourgogne parle du départ pour l'armée du roi d'Espagne pour prendre le commandement de l'armée Franco-Espagnole, et cela, à la date du 23 septembre. Il suffit de se rapporter à la lettre de la Reine d'Espagne du 11 avril que nous avons citée, pour comprendre qu'elle commit une erreur complète.

Il est vrai qu'à cette époque les distances étaient si lointaines, qu'entre deux réponses il pouvait se passer près d'un mois.

fut décimée. Le plan de Villars était inepte : nous étions trop inférieurs en nombre pour risquer la bataille. Le seul qui, comme toujours, sut se montrer à la hauteur de la situation, fut l'héroïque Boufflers qui, après avoir réuni, notre armée dispersée, fit une retraite admirable jusqu'à Maubeuge et à Cambray.

Versailles, ce 14 octobre 1709.

J'ai été fort surprise et fort fâchée, ma chère grand'mère, en apprenant l'accouchement de ma mère ; mais c'est une grande consolation pour moi qu'elle se soit tirée d'un accident fâcheux : heureusement que sa santé est bonne. Je suis fort en peine de savoir qui l'a blessée, et si son enfant n'a point eu baptême. Vous me feriez grand plaisir de m'en faire le détail. Je ne suis point étonnée que vous en soyez fâchée; votre peine est aisée à comprendre en pareil cas. Mais j'ai bien peur que les voyages à la Vigues ne vous fatiguent beaucoup.

J'espère que je ne suivrai point les mauvais exemples de ma mère et de ma sœur et que je vous donnerai un petit-fils qui sera en bonne santé.

Adieu, ma chère grand'mère. Je vous embrasse de tout mon cœur. J'ai été charmée de recevoir des lettres de mon frère. Je l'exhorte à m'écrire quelquefois, car il commence à être grand (1).

(1) Les Archives de Turin ne renferment qu'une lettre de Marie-Adélaïde à son frère, sans date, fort courte, et d'une nullité complète. — Nous la donnons avec les lettres du père.

J'ai été dans une inquiétude horrible, ma chère grand'mère, d'avoir été deux ordinaires sans avoir aucune nouvelle de ma mère. Mais j'ai bien espéré que ce n'était que la faute de la poste et du vilain temps, car je n'ai point mis en doute que quand même elle n'aurait pas été en état de m'écrire elle-même, vous m'auriez mandé l'état de sa santé.

J'ai bien peur qu'elle ne se presse trop d'aller à la Vénerie, car l'on dit qu'il faut se conserver davantage des fausses couches que des véritables, et la sienne peut passer pour les deux.

Je suis ravie que mon père se soit complètement rétabli. Il n'y a rien de si bon que l'exercice. C'est un remède dont je ne me sers guère, n'ayant ni le goût, ni la force d'en faire. Vous êtes heureuse d'avoir un beau temps; pour nous, nous en avons un très vilain; le froid, la pluie, le temps humide et bas, est celui qu'il fait ici, ce qui est très malsain et désagréable, quand même on garde la maison.

Ma santé continue à être fort bonne. J'espère qu'elle continuera la même jusqu'à la fin. Mon fils commence à m'amuser, et j'avoue qu'il est fort joli; c'est beaucoup que je le dise, mais c'est la vérité qui m'y force.

Adieu, ma chère grand'mère, aimez-moi toujours et soyez persuadée de mon respect et de ma tendresse pour vous.

Marly, ce 11 novembre 1709.

C'est un grand malheur, ma chère grand'mère, que ma mère soit accouchée d'un garçon qui n'a point

eu baptême, mais c'est toujours une grande consolation qu'elle s'en porte aussi bien, car il en reste beaucoup de langueur. Elle n'est pas du même avis que vous que cet accident lui soit arrivé par faire trop d'exercice, car elle me mande que ce qui la console, c'est qu'il n'y ait point eu de sa faute. Mais elle a eu assez d'enfants et de fausses couches pour avoir les reins faibles; ce qui oblige à se ménager davantage. J'en parle connaissant trop quel mal c'est, et à combien de contrainte il oblige. Il me semble que ce n'est pas un mal pour ma mère que la maigreur, car elle l'est assez naturellement.

Vous êtes bien bonne, grand'mère, d'avoir la complaisance de jouer avec mes frères. Je comprends la joie qu'ils ont, mes frères. C'est un jeu bien triste et qui ne me paraît guère plus amusant que celui de la bête.

Ma sœur est bien à plaindre dans la position où elle se trouve; car ses affaires sont dans un état où l'on ne saurait guère goûter aucun plaisir à s'en mêler.

Elle passe une étrange jeunesse; car ses malheurs ont commencé de bonne heure. On ne saurait trop l'admirer dans toute sa conduite. Je vous avoue que je n'y saurais penser sans avoir le cœur déchiré.

Je ne m'accoutume point, ma chère grand'mère, à la retenue qu'il faut avoir avec les gens que l'on aime, pour ne point dire tout ce que l'on pense, car il me semble que ce serait une grande consolation de pouvoir vous entretenir à cœur ouvert : mais le malheur de se trouver dans des intérêts différents oblige sou-

vent à garder le silence. Quand nous retrouverons-nous unis tous ensemble? C'est un temps que je désire bien ardemment.

C'est désormais pour Marie-Adélaïde un parti pris de prendre sa mère pour thème de toutes ses lettres : Que fait-elle? Que ne fait-elle pas? Et toujours des conseils. Ajoutons que le ton de familiarité qu'elle prend vis-à-vis de sa vénérable aïeule est bien fait pour surprendre. « Elle est bonne grand'mère d'avoir la complaisance de jouer avec ses frères. » Mais, quand elle parle de sa charmante mère, elle en arrive à perdre tout sentiment de respect filial; elle se croit la mère d'Anne d'Orléans, de celle qui l'avait élevée aussi en lui donnant son charme et ses grâces toutes françaises.

Quant à sa sœur, Marie-Louise, si infortunée qu'elle ait été, elle n'en restera pas moins aux yeux de l'histoire une jeune reine de trente ans qui, comme Régente, a dirigé les affaires de l'Espagne dans des circonstances d'une gravité excessive. Intelligence, bonté, instruction, fermeté, connaissances politiques, Marie-Louise était supérieure à Marie-Adélaïde sur tous ces points. Aussi a-t-elle laissé des souvenirs ineffaçables en Espagne. Et qui parle encore de la duchesse de Bourgogne, en dehors des lettrés et des curieux? Elle adorait Philippe V qui le lui rendait bien; en était-il de même de la duchesse de Bourgogne pour son mari? Mais, ainsi qu'il arrive toujours aux têtes légères, les honneurs avaient grisé la jeune duchesse de Bourgogne.

Versailles, le 9 décembre 1709.

Quand viendra, ma chère grand'mère, ce temps si désiré où l'on pourra se parler franchement sur beaucoup de choses, dont on est obligé de garder le silence présentement? Il y a longtemps que la guerre dure : je crois qu'il n'y a personne de ceux qui la font qui n'en désire la fin, et, malgré tout cela, elle continue : plus vous verriez le fond de mon cœur, et plus vous connaitriez, ma chère grand'mère, qu'il est tel qu'il doit être et fort sensible, ce qui ne contribue point à ma tranquillité. Mais je n'ai aucun regret à tout ce que je souffre, puisque je sais ce que le sang et le devoir m'ordonnent.

J'ai passé ma journée à l'église, ce qui n'est pas peu de chose dans l'état où je suis. Depuis que j'ai passé le huit, je suis bien plus languissante. Les changements de mois m'ont toujours fait l'effet dans cette grossesse-ci, ce qui me fait espérer que dans quelques jours j'en serai quitte.

Je crois vous avoir déjà parlé de M. l'Électeur de Bavière. Comme il est content de nous et comme nous le sommes aussi de lui, je ne vous en dirai rien de plus, et je finirai en vous assurant de mon respect et de ma tendresse.

Voilà déjà deux lettres où la duchesse de Bourgogne fait des allusions au grand désir qu'elle a de la paix. La correspondance de la duchesse avec sa famille était trop surveillée pour que Madame de

Maintenon n'aie pas eu connaissance de ces lettres, surtout de la dernière. Au surplus, ce n'est pas la première ni la dernière fois que nous la verrons inspirer et même dicter les lettres de Marie-Adélaïde à sa famille.

Nous donnerons plus loin la fameuse lettre du 3 mai 1711 adressée à sa mère, inédite jusqu'ici, et le lecteur seulement alors pourra juger si notre affirmation est bien fondée.

Versailles, ce 24 mars 1710.

Je suis ravie, ma chère grand'mère, d'être en état de pouvoir vous assurer de ma tendresse. Je m'ennuyais fort de vous point écrire et de ne pouvoir vous dire combien je suis sensible aux marques que vous me donnez en toute occasion de la continuation d'une amitié qui m'est très précieuse. Ma santé commence à se fort bien rétablir, et j'espère que dans peu elle sera parfaite.

Je me suis trompée fort agréablement, ma chère grand'mère, en vous donnant un second petit-fils. Il est le plus joli du monde, et j'espère qu'il sera d'une grande beauté. Quoique cela ne fasse rien quand ils sont grands, on aime toujours mieux avoir un joli enfant qu'un laid.

Adieu, ma chère grand'mère, soyez persuadée que je vous aime très tendrement. Je finis cette lettre pour écrire à mes frères.

Le samedi 15 février, à huit heures du matin, la

duchesse accoucha d'un enfant que le Roi déclara être un duc d'Anjou.

Mais le *Mercure*, en annonçant la nouvelle, l'a conclut par une phrase qui, sans qu'il s'en doutât, était une prophétie qui devait se réaliser.

« Comme ce jeune prince est arrière-petit-fils du Roi, rien ne marque mieux que le ciel bénit la postérité de ce monarque, et d'ailleurs il est très avantageux à un État d'avoir beaucoup de princes d'une même race, d'autant plus que lorsqu'ils passent d'une race à l'autre, il arrive souvent des démêlés qui causent de grands désordres. »

Le vœu de la duchesse de Bourgogne devait, lui aussi, se réaliser. Louis XV fut, en effet, le plus joli homme de son royaume, comme aussi le plus pervers et le plus débauché. Ses fantaisies et ses caprices égalent, à la cruauté près, celles de certains empereurs romains.

Versailles, ce 13 avril 1710.

Vos lettres, ma chère grand'mère, ne m'incommoderont jamais et, dans quelque temps que je les reçoive, elles me feront toujours plaisir. Je vous suis pourtant fort obligée de l'attention que vous avez eue sur cela, pendant que j'étais en couches.

Ma santé est très bonne; elle est présentement tout à fait remise. J'ai été, ces jours passés, fort en peine du duc d'Anjou, car il a pensé mourir. Mais, Dieu merci, il se porte bien présentement.

Il n'y a aucune nouvelle en ce pays qui mérite de

vous être transmise, de choses que je puisse vous mander. Aussi, ma chère grand'mère, je finis en vous assurant de toute ma tendresse et en vous demandant la continuation de votre amitié qui m'est très précieuse.

A Marly, ce 5 mai 1710.

Quoique je n'aie qu'un moment à moi, je ne puis l'employer à rien qui me soit plus agréable que de vous assurer, ma chère grand'mère, de ma tendresse. Il y a trop longtemps que je ne l'ai fait pour en perdre encore aujourd'hui l'occasion.

Le cardinal d'Estrées, aussi vif qu'il est à son âge, je crois qu'il sera touché de l'envie que vous avez de savoir de ses nouvelles. Je l'ai dit à sa mère afin qu'il le sache. Il y a huit jours que je n'ai vu mes enfants, mais ils sont en bonne santé. Le vilain temps empêche l'aîné de venir ici. Adieu, ma chère grand'mère, je vous embrasse de tout mon cœur.

A Versailles, ce 23 juin 1710.

Il n'est question ici, ma chère grand'mère, que du mariage de Monsieur le duc de Berry. Quoiqu'il se fasse sans aucune cérémonie et que le temps ne permette point de divertissement, ni de grandes dépenses, toutes les dames ne laissent pas moins que d'être occupées de leurs ajustements. Ce qui ne rend pas la conversation fort aimable et ce qui ne donne point matière pour une lettre, car on ne parle que de coiffures, d'habits, de jupes et de marchands et, quoique

femme, je ne prends pas grand plaisir à de tels entretiens.

J'ai une grande envie que la noce soit faite, afin qu'il n'en soit plus question. Mais on attend la dispense de Rome. Je crois que, dans dix ou douze jours, je pourrai vous faire un récit très bref de la façon dont elles se sont passées.

Tout le monde assure que mon père sera en campagne le premier du mois prochain. Jugez, ma chère grand'mère, de mon inquiétude : il ne me manquait que celle-là. Mais dans quelqu'état que je sois, comptez que vous avez une petite-fille qui vous aime bien tendrement.

Les fiançailles du mariage du duc de Berry avec Mademoiselle eurent lieu chez le roi, le samedi 5 juillet. On signa le contrat de mariage et le cardinal de Janson les fiança. Avant comme après la cérémonie, les deux fiancés s'étaient rendus chez la duchesse de Bourgogne. Le lendemain, devant toute la Maison Royale assemblée dans la chapelle, se fit le mariage. Le soir un souper de vingt-huit personnes réunissait tous les assistants.

La pénurie était si grande que le roi se contenta de donner un fort médiocre présent de pierreries à la duchesse, et rien à son petit-fils. Madame la duchesse de Bourgogne fut obligée d'intercéder auprès du roi pour qu'il lui accordât un don de cinq cents pistoles qui lui permettrait de jouer, ce qu'il n'avait pu faire les premiers jours.

La duchesse de Bourgogne n'eut pas précisément à se louer d'avoir pris la part la plus active à la conclusion de ce mariage, en raison de l'affection particulière qu'elle avait pour le duc de Berry. A peine Mademoiselle était-elle mariée depuis huit jours, qu'elle montra ouvertement ce qu'elle était, la plus détestable nature de l'humanité. Elle commença par se brouiller avec sa mère, la duchesse d'Orléans, qu'elle appelait devant son père, Madame Lucifer. Elle se montra tout aussi ingrate pour sa belle-sœur, la duchesse de Bourgogne, « qui, dit Saint-Simon, avait compté la conduire et en faire comme sa fille, mais qui sagement retira promptement ses troupes, et ne voulut plus s'en mêler. »

Un mariage, qui commençait sous d'aussi tristes auspices, ne pouvait finir que tragiquement. On connaît la fin malheureuse du duc de Berry, un prince doux, affable, tout en sachant tenir son rang. Le duc était un grand chasseur devant l'éternel. Un jour qu'il chassait avec l'électeur de Bavière, en voulant retenir son cheval qui menaçait de s'agenouiller, il frappa sa poitrine d'un coup terrible sur le pommeau de la selle. Depuis ce jour, il ne faisait plus que cracher du sang. Visiblement une veine s'était rompue dans son estomac. Trois jours plus tard, il s'alitait pour ne plus se relever. Une fièvre ardente le saisit, et, comme il avait vomi des matières noirâtres, les médecins prétendirent que c'était du chocolat, dont le prince était très friand! La vérité ne devait se faire jour que plus tard. Le prince infortuné mourut, le vendredi

4 mars 1714, huit jours après son accident. Encore un que Saint-Simon prétend avoir été empoisonné, et cela sur l'assurance de Boulduc, l'apothicaire du roi, extrêmement attaché aux Saint-Simon. Visiblement le noble duc, dans tous les cas de mort subite, ne rêvait que poison, une monomanie d'autant plus terrible qu'elle frappait toujours des innocents.

Quant à la mort de la duchesse de Berry, nous renvoyons aux pages que Saint-Simon a consacrées à cette Messaline. Sa mort épouvantable est un des plus dramatiques récits que l'on puisse lire. Mais c'est encore une autre victime du poison. Cette fois c'était Chirac, le médecin du Régent, son père, qui avait fait le coup.

A Versailles, ce 7 juillet 1710.

Vous me donnez à chaque occasion, ma chère grand'mère, les marques de votre amitié, à quoi je suis très sensible.

Vous m'avez fait le plus grand plaisir du monde de me mander en détail des nouvelles de ma mère, quoique mon père m'ait envoyé le mémoire des médecins. Votre lettre me rassure davantage et m'apprend plus l'espèce de sa maladie. Je me trouve bien heureuse de le savoir et de l'avoir sue hors de danger. En apprenant son mal, jugez, ma chère grand'mère, l'inquiétude que j'aurais eue; huit jours sans en entendre parler m'aurait été insupportable, et je bénis Dieu de ce qu'il ne reste plus que de la faiblesse. Selon ce que vous me mandez, c'est la rougeole avec tous les

accidents possibles qu'elle a eue; mais cette maladie laisse souvent des suites fâcheuses. J'attends le premier ordinaire pour être tout à fait rassurée.

Je suis charmée des soins que vous me mandez que mon père a eu d'elle. Je suis sûre qu'elle en aura été fort sensible. Pour les vôtres, ma chère grand'mère, je n'en suis point surprise, connaissant votre bon cœur et mon amitié pour ma mère. Mais s'il y a du venin dans sa maladie, je crains que vous ne vous soyez fait violence et que par là votre santé n'en ait souffert. Rassurez-moi sur cela, je vous prie, et soyez persuadée de ma tendresse pour vous.

Monsieur le duc de Berry s'est marié hier. Cela a été aussi magnifique que la saison ou le temps le permettait. Il n'y a eu aucune fête, c'est tout ce que je puis vous dire pour aujourd'hui, étant entièrement fatiguée.

A Versailles, ce 17 novembre 1710.

Je crains toujours, ma chère grand'mère, de vous importuner en vous parlant souvent de mes enfants, mais puisque vous m'ordonnez de vous en donner des nouvelles, je vous obéirai avec plaisir.

Je commencerai par vous dire que l'aîné commence à avoir assez de raison pour savoir qu'il a une grand'mère, qu'il vous aimait beaucoup aussi. Il croît prodigieusement, et, par conséquent, il est fort maigre; il est bien fait, mais assez laid. Le petit n'est pas de même : c'est un gros pâté et fort beau; il a présentement quatre dents et se porte à merveille. D'abord

qu'il aura un an, je vous enverrai son portrait, car je n'oserai le faire peindre plus tôt, parce que l'on dit que cela porte malheur. Je n'en crois rien, mais l'exemple de l'aîné fait que j'aime mieux ne le point hasarder.

J'ai demandé le portrait de mon père, de ma mère et de mes frères; si j'osais, ma chère grand'mère, je vous demanderais le vôtre... J'avoue que j'ai grande envie de l'avoir et que vous me ferez plaisir de me l'envoyer, ayant pour vous, ma chère grand'mère, toute la tendresse possible.

Plus nous marchons à la catastrophe, et plus le nombre des lettres de Marie-Adélaïde à sa grand'mère va en se raréfiant. Six pour l'année 1710. Trois pour l'année 1711. Et ce sont des lettres insignifiantes, qui se taisent sur l'événement le plus important de la vie de la duchesse de Bourgogne, la mort de Monseigneur et son avénement au titre de Dauphine.

Il est vrai que l'infortunée princesse ne devait pas en jouir longtemps. Cette nouvelle dignité de Dauphine de France, qu'elle avait acceptée avec tant de joie, acheva de ruiner sa santé. En dehors des fonctions et des charges qu'elle comportait, elle devait supporter, durant les torrides chaleurs du mois d'août, la chasse du cerf à Fontainebleau, ou au bois de Boulogne.

Monseigneur est mort dans la nuit du mardi au mercredi 14 avril 1711, de la petite vérole compliquée de pourpre.

A peine avait-il fermé les yeux qu'on songea à l'emporter au plus vite à Saint-Denis. Sans même faire l'autopsie pour procéder à l'embaumement, les plombiers qui avaient apporté le cercueil, déposèrent eux-mêmes le corps du défunt. Le jeudi soir, à sept heures, le cercueil fut porté à Saint-Denis dans un carrosse du roi qui n'était pas même drapé, et de chaque côté se trouvaient le chapelain de Monseigneur et le curé de Meudon. La maison du défunt, vingtquatre pages du roi portant des flambeaux, suivaient derrière. *Sic transit gloria mundi.*

Après les premières larmes données à la perte qu'ils venaient de faire, le duc et la duchesse de Bourgogne se consolèrent d'autant plus facilement que Monseigneur ne cachait plus l'aversion qu'il ressentait pour eux.

Les deux lettres du duc de Bourgogne à Madame de Maintenon, que nous avons citées, ne laissent plus aucun doute à ce sujet : elles n'étaient autre qu'une plainte contre les agissements de la cabale dirigée par Monseigneur.

A partir du lendemain « le Roi traita la Duchesse de Bourgogne, non en Dauphine, mais en Reine, en lui constituant la disposition des charges qui s'appellent de la Maison, et qui ne fut jamais accordée à la dernière Reine régnante, ni à aucune de celles qui l'ont précédée (1). »

« La Dauphine aura la nef sur la table du prêt et le maître d'hôtel portera le bâton. Feue Madame la Dauphine n'avait point eu ces honneurs-là les premières années (2). »

Dangeau et Saint-Simon ne sont pas aussi bien informés que l'ambassadeur de Venise. — « On voit l'amitié du Roi pour Madame la Dauphine en lui accordant des honneurs qui ne sont dus qu'à la Reine, et en les lui donnant si promptement. »

A Versailles, ce 4 janvier 1711.

Je vous souhaite, ma chère grand'mère, toutes sortes de bonheur au renouvellement de cette année. Si mes désirs pouvaient être accomplis à votre égard, il ne vous en resterait aucun à faire, et tout irait au

(1) Archives d'État de Venise. Chancellerie secrète. — *Correspondances des Ambassadeurs Vénitiens à Paris, de* 1696 *à* 1712. Dépêche 209 (1711-1712). Zuane Emo.

(2) Dangeau.

devant de ce qui pourrait vous plaire. Tous les vœux que je fais pour vous partent du fond de mon cœur, et, par conséquent, sont très sincères. J'espère que vous les connaissez assez pour en être persuadée et pour me rendre toute la justice que les tendres sentiments que j'ai pour vous méritent.

J'ai tant à écrire aujourd'hui, et la médecine du roi m'a empêchée de m'y prendre de bonne heure, que je suis obligée, ma chère grand'mère, de finir et de vous embrasser de tout mon cœur.

A Marly, ce 12 octobre 1711.

Je n'ai point eu le plaisir, ma chère grand'mère, de retrouver mes enfants embellis. Le petit, que j'avais laissé fort beau, est certainement changé; il est fort délicat; ses dents le tourmentent beaucoup. On a été obligé de le sevrer de si bonne heure, que la moindre incommodité qu'il a maintenant nous donne de l'inquiétude, parce que d'abord le dégoût lui prend. Pour l'aîné il a une santé très robuste; il est fort bien fait et il croît entièrement; il est bien mieux depuis qu'il a des cheveux.

Je ferai de mon mieux sur ce que vous me demandez pour la comtesse Fichet. Il faudra que cela soit absolument impossible pour qu'on ne vous l'accorde point, car l'on a grande envie dans ce pays-ci de faire

tout ce qui se pourra pour vous faire plaisir. Pour de moi, ma chère grand'mère, je crois que je serai toujours charmée de trouver des occasions à pouvoir contribuer à quelque chose pour vous plaire et vous marquer en même temps mon respect et ma tendresse, qui est au delà de tout ce que je puis vous dire.

A Versailles, ce 7 décembre 1711.

Il est vrai, ma chère grand'mère, qu'il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit et que je n'avais reçu de vos lettres.

La raison qui vous a empêchée de me donner de vos nouvelles m'affligeait beaucoup et la crainte de vous incommoder m'empêchait de vous en donner des miennes et vous renouveler les assurances de mon respect et de ma tendresse (1). J'espère que vous me rendez assez de justice pour connaître et être persuadée de tous les sentiments que j'ai pour vous, sans que j'aie besoin de vous le répéter souvent. C'est pourtant un grand plaisir pour moi que de m'entretenir avec une grand'mère que j'aime plus que je ne saurais dire.

(1) Madame Royale, comme on peut le voir par la correspondance de Marie-Adélaïde, souffrait d'une affection ophtalmique depuis plusieurs années.

Nous espérons que les apparences qu'il y a de la paix sont bien fondées, et qu'incessamment nous en verrons le succès.

Vous croyez que je ne désire pas moins que vous que mon père trouve tous les avantages qu'il peut souhaiter. Je ne faire que cela sera, et que vous me connaîtrez toujours votre amie, qui m'est très précieuse.

Comme on le voit, la dernière lettre de Marie-Adélaïde exprime le désir que la paix soit enfin conclue. C'est le souhait qu'elle avait toujours fait depuis que le premier coup de canon avait été tiré entre la France et la Savoie.

L'infortunée princesse ne devait pas le voir se réaliser.

On ne peut voir sans une profonde émotion, quand on passe dans une des salles de l'appartement de feue la reine Marie-Thérèse au Palais Royal de Turin, le portrait de la duchesse de Bourgogne en amazone, une cravache ou un élégant chapeau d'une main, et soutenant de l'autre son superbe costume; regardant devant elle en souriant avec grâce, pendant

que sa belle chevelure poudrée à blanc flotte au vent. En le considérant attentivement, on sent que Marie-Adélaïde de Savoie a dû être une charmeuse irrésistible.

LETTRES

DE MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE

AU DUC DE SAVOIE, VICTOR-AMÉDÉE, SON PÈRE.

A Versailles, ce... février 1698.

Il est bien juste, mon cher père, que j'aie l'honneur de vous écrire, quoique vous ne me donniez pas le plaisir de recevoir de vos lettres. Il me suffit de savoir par ma mère la continuation de vos bontés pour moi et de vous supplier de ne jamais douter de la tendresse et du respect que j'ai pour vous.

Ce 27 juin 1699.

Quoique je compte sur votre bonté pour moi, mon cher papa, je suis ravie des nouvelles assurances que vous m'en donnez, et je vous supplie aussi de ne jamais douter des sentiments que j'ai pour vous, quoique je ne vous le dise pas souvent. Vous devez me le pardonner plus aisément qu'un autre.

Ce 3 janvier 1700.

Trouvez bon, mon cher père, que, selon la coutume, je renouvelle au commencement de cette année les assurances de mon respect, de ma reconnaissance, et de ma tendresse pour vous, et que je vous demande de m'aimer toujours. Ce M. de Brionne me dit des choses là-dessus qui m'ont fait un grand plaisir en me faisant voir que mon éloignement ne diminue point vos bontés pour moi.

Ce 17 décembre 1700.

Je charge le comte de Tessé d'une boîte que je prends la liberté de vous envoyer, en vous assurant, mon cher père, que rien ne peut me faire de plaisir que la continuation de votre amitié.

A Versailles, ce 12 juin 1700.

Si je ne vous écris pas plus souvent, mon cher père, croyez, je vous supplie, que c'est la crainte de vous importuner qui m'en empêche, et la confiance où je suis que vous ne doutez point que je ne conserve pour vous tous les sentiments de tendresse, de respect et de reconnaissance que je dois au meilleur père du monde. Je serais bien affligée, si je ne vous faisais justice là-dessus, et vous ne pourriez penser autrement sans avoir mauvaise opinion de moi, qui certainement mérite la tendresse que je vous demande.

Ce 1er janvier 1708.

Vous croyez bien, mon très cher père, que ce n'est point un compliment, et que c'est bien sincèrement et bien tendrement que je vous assure, au commencement de cette année, que l'amitié que j'ai toujours eue pour vous ne diminue point. Je suis bien sensible, mon très cher père, à toutes les marques que vous donnez de la vôtre par les Français qui ont le bonheur de vous voir. Que ne donnerais-je point pour vous assurer moi-même de la tendresse et du respect que j'aurai toute ma vie pour vous!

La correspondance entre père et fille saute cinq années. Nous arrivons en 1708. Mais quelle différence! L'intérêt des lettres va grandissant jusqu'à la dernière. Et nul doute que ce même intérêt n'ait commencé comme toutes les autres lettres de Marie-Adélaïde dès 1706. Quelle perte à jamais regrettable!

A Versailles, ce 31 décembre 1708.

Les assurances, mon cher père, que ma mère m'a données de la continuation de votre amitié, m'ont fait un trop grand plaisir pour ne pas vous témoigner moi-même ma reconnaissance et combien je suis sensible à votre souvenir. Rien ne diminuera jamais plus mon respect et ma tendresse pour vous.

Le sang, mon cher père, se fait sentir bien vivement dans toutes les occasions, et, quoique ma destinée mal-

heureuse, puisqu'elle me fait être un parti contraire au vôtre, vos intérêts sont si fort imprimés dans mon cœur, que rien ne me fera jamais souhaiter contre; mais cette même tendresse ne fait qu'augmenter ma douleur, quand je songe que nous sommes au nombre de vos ennemis. J'avoue que l'amitié pourrait être un peu blessée de voir que vous êtes contre vos deux filles, mais pour moi je ne le serai jamais contre vous, et je ne vous regarde que comme un père que j'aime comme ma vie. Mais ce n'est point dire assez, puisque je la sacrifierais volontiers pour vous, et que votre intérêt est l'unique but de mes désirs présents.

Permettez-moi donc, mon cher père, que j'avance d'un jour le premier de l'année, pour souhaiter que celle où nous pourrons entrer *voie* la fin de mon malheur, en nous réunissant ensemble d'une manière qui nous comble de joie. J'ose vous dire qu'il ne tiendra qu'à vous de me rendre la plus heureuse personne du monde.

Mais je crains de vous être importune par la longueur de cette lettre; mais pardonnez-moi la liberté que je prends. Je ne puis m'empêcher de vous assurer une fois au moins par an de ma tendresse et de mon respect, et de vous demander en même temps la continuation, mon cher père, de votre amitié. Je crois la mériter et ne m'en rendre jamais indigne (1).

(1) L'orthographe de cette lettre est meilleure, la ponctuation moins élémentaire, et les tournures des phrases plus correctes.

A Versailles, ce 6 janvier 1710.

C'est pour ne point perdre la coutume de mon pays que je vous écris, mon cher père, au commencement de cette année, pour vous la souhaiter telle que vous la pouvez désirer, et pour vous renouveler les assurances de ce respect et de ma tendre amitié. Je vous demande en même temps la continuation de la vôtre, que je mérite par les sentiments que j'ai pour vous. Je ne me rendrai jamais indigne de vos bontés. C'est la crainte de vous importuner qui fait que je ne vous en assure pas plus souvent, mais j'espère qu'il viendra bientôt un temps plus heureux où j'oserai vous faire ressouvenir plus souvent de moi. C'est tout ce que je désire le plus ardemment.

La paix! La paix! criait aux siens l'infortunée Marie-Adélaïde de Savoie qui, sentant bien que ses années étaient comptées, voulait les revoir encore une fois. Jusqu'à la fin de la correspondance, cette même note douloureuse et triste sonnera dans toutes les lettres.

Versailles, ce 11 août 1714.

Permettez-moi, mon très cher père, de me réjouir avec vous de votre guérison. Je ne vous parlerai de toutes les inquiétudes que votre maladie m'a causées, car j'espère que vous me rendrez assez de justice et que vous connaissez assez la tendresse que j'ai pour vous, pour n'avoir pas besoin de vous dire tout ce que

j'ai senti dans une pareille circonstance. J'espère que le changement d'air vous remettra entièrement, et que je conserverai toujours votre amitié, c'est ce que je désire ardemment et que je vous demande de tout mon cœur.

A Versailles, le 4 janvier 1711.

Il m'est impossible, mon cher père, de passer le commencement de cette année, sans vous assurer de mon respect, et si je l'ose dire de ma tendresse, et de vous demander en même temps la continuation de votre amitié qui m'est très précieuse, et que je mérite par tous mes sentiments pour vous qui dureront jusqu'aux derniers moments de ma vie, et que rien ne pourra jamais changer.

Je vous souhaite, mon cher père, tout ce que vous pourrez désirer et que l'année 1711 voie finir nos communs malheurs. J'espère que les avantages que le Roi, votre gendre, vient de remporter en Espagne, sont un présage de bonheur. Je fais tous les jours des vœux au ciel pour que mes désirs s'accomplissent et je vous assure, mon cher père, qu'ils sont dignes d'une fille qui vous aime très tendrement.

Le succès que venait de remporter Philippe V était la célèbre bataille de Villaviciosa, que le Roi avait gagnée contre M. de Staremberg, le 10 décembre 1710.

L'armée ennemie, après une défense désespérée, fut absolument défaite. Cette belle victoire remit à flot les affaires du roi d'Espagne alors fort compromises.

A Marly, le 16 février 1711.

Je suis si charmée, mon cher père, de la lettre que vous m'avez écrite, que je ne puis m'empêcher de vous dire combien je suis sensible aux assurances que vous me donnez de votre amitié. Je vous assure que je la mérite par la tendresse que j'aurai toute ma vie pour vous. Plût à Dieu, mon cher père, que cette année me soit aussi heureuse que celle que vous voulez bien me souhaiter!

Il n'y a qu'une seule chose qui manque à mon bonheur, mais c'est une chose qui me tient bien au cœur. Je ne m'accoutumerai jamais d'être dans des intérêts différents des vôtres, et je vous avoue que mon devoir a beau m'y obliger, la nature prend toujours le dessus, et je ne peux m'empêcher de faire continuellement des vœux pour vous. Mais, en vérité, mon cher père, il serait bien temps de voir finir tous nos malheurs. Les avantages que nous avions remportés en Espagne m'avaient fait espérer que nous rentrions au bonheur. Mais le seul que je puis avoir ne peut venir que par vous.

Je ne finirais pas sitôt ma lettre, mon cher père, car il me semble que j'aurais encore bien des choses à vous dire, mais j'ai seulement peur de m'étendre trop sur une matière qui ne me convient en nulle façon... Pardonnez-le, mon cher père, en faveur d'une fille que la seule tendresse fait parler, et qui voudrait vous savoir content et glorieux.

Tristes et douloureuses sont les sensations que nous éprouvons en transcrivant cette dernière lettre d'adieux d'une fille à son père. Une année écoulée, jour par jour, et Marie-Adélaïde de Savoie n'était plus.

Lettre de Marie-Adélaïde de Savoie au Prince de Piémont son Frère.

A Versailles, le 24 mars 1710.

Vous m'avez fait un plaisir infini, mon très cher frère, en me témoignant votre joie sur la naissance récente de votre petit neveu. Je suis fort aise (1) quand il se présente quelque occasion qui me procure de vos lettres et des assurances de votre amitié. Ayant été toujours pour vous une sœur qui vous aime tendrement.

Telle est l'unique lettre de Marie-Adélaide à ses frères qui se soit retrouvée aux archives de Turin. Cette lacune est regrettable, sans doute, mais pas autant que celle de la correspondance de la mère qu'il nous reste à donner.

(1) Voici la seconde fois que nous trouvons sous la plume de la duchesse de Bourgogne une expression qui pourrait sembler étrange aux boulevardiers parisiens, mais qui était alors une expression courante pour dire : je suis au comble de la joie.

LETTRES

DE MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE

A LA DUCHESSE ANNE D'ORLÉANS, SA MÈRE

De 1697 à 1711

Aucun doute n'est plus possible. La correspondance de Marie-Adélaïde avec sa mère, la Duchesse de Savoie, devait être plus volumineuse que celle qu'elle entretenait avec Jeanne-Baptiste de Nemours, son aïeule. Il suffit de la lire pour voir qu'elle parle constamment de sa mère, des lettres qu'elle lui a écrites, de celles qu'elle reçoit.

Toutes les recherches aux Archives de Turin ont été inutiles, et, Dieu sait cependant si elles ont été faites avec un soin minutieux. Cette correspondance a été détruite. Peut-être aussi que la famille de Savoie avait voulu la conserver dans ses archives particulières et qu'elle a été brûlée durant le siège de Turin, ou perdue dans le voyage de Turin à Gênes.

Quoi qu'il en soit, le fait est à jamais regrettable.

Quand on aura lu les quelques lettres qui ont échappé par miracle, on comprendra l'immense perte qu'a faite l'histoire.

Ce 2 janvier.

Je trouve comme vous, ma chère mère, que les nouvelles d'Espagne viennent bien rarement. Je voudrais savoir tout ce qu'Elle fait depuis le matin jusqu'au soir pour l'intérêt que je prends. Je suis pourtant bien plus en repos depuis que je sens l'amitié véritable qui est entre le roi d'Espagne et Elle. J'espère, ma chère mère, que nous n'aurons de son côté que des sujets de joie.

Je me pique actuellement d'être une grande personne, et j'ai cru que Maman n'y convenait pas. Mais, j'aimerais mieux encore ma chère mère que ma chère maman, parce que je connaîtrais mieux tout ce que vous valez et tout ce je vous dois.

Cette lettre et la suivante, qui ne portait que la date sans l'année, ne peuvent être que de 1702; la troisième et la quatrième portent l'année. Ainsi en un mois Marie-Adélaïde avait écrit quatre fois à sa mère ! Elle parle de sa sœur Marie-Louise qui avait été épousée à Turin au nom du roi d'Espagne par le prince de Carignan, son grand-oncle, dont nous avons déjà parlé lors du mariage de Marie-Adélaïde. Séparée à Villefranche, près de Nice, de sa famille, la jeune reine commença, le 15 septembre, au pied du col de Tende, une correspondance qui ne devait se

terminer qu'avec la mort, alors que ses père et mère étaient sur le trône de Sicile.

A Versailles, ce 11 janvier.

Je n'ai point eu de vos nouvelles cette semaine, ma chère mère, dont je suis fâchée; mais je crois que la gelée et la neige en ont été la cause. Mais comme le temps est présentement tourné à la pluie, j'espère que les ordinaires ne seront plus dérangés, et que je ne serai plus privée du plaisir de lire vos lettres et des assurances d'une amitié qui m'est très précieuse. Il n'y a rien de nouveau ici. Le vilain temps a empêché d'aller à Marly, car il n'est pas propre pour la campagne. Cet hiver ne nous fournira aucun divertissement à pouvoir vous faire récit, car à cause du deuil, il n'y aura ni bals, ni spectacles, ni même plaisirs. Je n'y ai pas grand regret, car le carnaval est fort court, cette année, et par conséquent plus aisé à passer.

Mes enfants sont en parfaite santé et ne se sont point ressentis du froid.

Adieu, ma très chère mère, faute de matières, je suis obligée à finir. Cependant cette lettre n'aurait point de fin si je voulais vous exprimer toute ma tendresse pour vous; mais il n'y a pas de termes assez forts pour vous dire tous mes sentiments. J'espère que vous me rendrez assez de justice pour n'en point douter et pour les connaître tels qu'ils sont.

Ce 21 janvier 1702.

Le marquis du Coudray s'en retourne à Turin. Vous pourrez apprendre par lui de mes nouvelles plus en détail. Il me paraît charmé de ce pays-ci. Je n'ai rien épargné pour qu'il fût content de moi, et il me paraît que j'y suis parvenue. Il vous assurera de la tendresse respectueuse que j'ai pour vous, ma chère mère, qui ne finira qu'avec ma vie.

Marie-Adélaïde a fait, cette fois, d'une pierre deux coups, comme dit le proverbe, c'est-à-dire deux lettres semblables à sa mère et sa grand'mère, en supprimant le mot grand. Ce qui prouve une fois de plus que sa correspondance avec son aïeule était moins importante, et que la lettre relative à Mansart ne ressemble pas, du tout, à celle qu'elle écrivait à sa mère. Cela s'explique. Madame la Duchesse de Savoie et Madame Royale, qui, on pourrait le dire, se haïssaient, vivaient autant que possible complètement séparées.

Ce 23 janvier 1702.

Je vous renvoie le plan que M. Mansart m'a rendu. Il me semble qu'il est fort joli, si les travaux sont bien exécutés. Il me prie de vous demander si vous voulez qu'il vous envoie un homme pour les faire exécuter. Vous n'avez qu'à me dire ce que vous voulez; je m'en chargerai volontiers, ma chère mère, ne souhaitant rien de plus que de vous plaire en tout.

Le voyage d'Italie pour le roi d'Espagne est décidé; il me fait grand plaisir et en même temps, je pense qu'on est toujours fort content de ma sœur... je vous en parlerai le premier ordinaire plus au long.

Je m'en vais voir la reine d'Angleterre, et de là à Marly. On dansera. Ce voyage-ci on a joué la comédie qui a fort bien réussi. Le roi en a été fort content et Monseigneur aussi. Pardonnez-moi, ma chère mère, si je vous écris aussi mal, mais c'est que je suis pressée. Vous pouvez bien croire que j'aimerais mieux vous écrire et pouvoir vous amuser un moment.

Adieu, ma très chère mère, je vous embrasse de tout mon cœur, ma chère mère, de tout mon cœur.

Le départ du roi d'Espagne pour l'Italie avait été l'objet d'une longue conférence entre Louis XIV et ses ministres, où chacun fit valoir ses raisons pour ou contre. Les uns disaient qu'il était nécessaire qu'un jeune roi se montrât en Italie, surtout à Naples et à Milan, les autres montraient tout le danger à ce que Philippe V quittât l'Espagne. Louville, qui devait l'accompagner, l'emporta. Nous connaissons les faits qui suivirent.

A Marly, ce 25 janvier.

Je suis, Dieu merci, quitte de ma fluxion, ma chère mère, après avoir eu pendant huit jours la joue enflée avec un peu de fièvre le soir. Le grand froid qu'il fait empêcha que l'on ne me fît des remèdes, dont je suis fort aise; on voulait à tout prix me saigner, m'as-

surant que tant que je ne le serais point, ma fluxion continuerait. J'en suis cependant quitte sans l'avoir été, pourvu qu'elle ne me reprenne point, je suis bien contente.

Je suis fort fâchée, ma chère mère, que vous ne receviez pas régulièrement mes lettres, les vôtres ne me jouent pas le même tour, car elles m'arrivent fort bien ce qui me fait grand plaisir, car je ne puis point m'accoutumer à n'avoir point d'espérance de votre amitié, qui m'est si précieuse.

Les nouvelles de la paix continuent à aller à merveille; ce qui me fait espérer que nous l'aurons incessamment. Je vous avoue, ma chère mère, que je l'attends avec une grande impatience, car je compte que nous aurons tous lieu d'être contents, et ce sera pour moi une grande consolation de ne plus voir cette vilaine guerre qui dure depuis si longtemps. Nous n'avons pas encore des nouvelles du Congrès, mais elles ne peuvent pas tarder.

Adieu, ma chère mère; aimez-moi toujours, et soyez persuadée de tous les sentiments tendres que j'ai pour vous.

Ainsi Marie-Adélaïde ne pouvait pas écrire une lettre à un membre de sa famille sans parler de paix, toujours de paix à sa famille. Pauvre Marie-Adélaïde!

A Versailles, ce 3 mai 1711.

Je n'ai point eu de vos lettres cet ordinaire, ma

très chère mère; j'espère pourtant qu'elles arriveront dans peu de jours.

Nous avons eu de fort bonnes nouvelles de Barcelone, et il nous en vient de tous les côtés de fort agréables. Tout ce qui se passe en Italie me fait faire bien des réflexions et me donne bien des espérances. J'avoue la vérité, ma très chère mère, que ce serait le plus grand plaisir que je pourrais avoir dans cette vie, si je pouvais voir revenir mon père à la raison. Je ne comprends point comment il ne fait point quelque accommodement, surtout dans la malheureuse situation où il se trouve, et sans aucune espérance de pouvoir être secouru. Veut-il encore se laisser prendre Turin? Le bruit court ici que l'on ne sera pas longtemps sans en faire le siège. Jugez, ma chère mère, sensible comme je le suis sur tout ce qui vous regarde, de l'état où je dois être! Je suis au désespoir de l'état où se réduit mon père par sa faute. Est-il possible qu'il qu'il croie que nous ne lui fassions pas un bon accommodement? Je vous assure que tout ce que le Roi souhaiterait serait de voir son royaume tranquille, et celui du roi d'Espagne, son petit-fils, aussi. Il me semble que mon père devrait désirer la même chose pour lui, et, quand je songe qu'il en est le maître, je suis étonnée que cela ne soit point.

Je crois, ma très chère mère, que vous me trouverez fort étourdie de tout ce que je vous mande, mais je ne puis plus me tenir dans l'état où je suis de l'état où se trouve mon père. Je sens qu'il est mon père et un père que j'aime profondément. Ainsi, ma très chère

mère, pardonnez-moi si je vous écris trop librement. C'est l'envie que j'aurais que nous ne fussions pas dans des moments aussi difficiles qui me font parler comme je le fais.

Aimez-moi toujours, ma très chère mère, et ne me sachez pas mauvais gré de tout ceci, car vous voyez à quelle intention je parle, et quel motif me fait agir. Je vous envoie une lettre de ma sœur qui est aussi fâchée que moi de tout ce qui se passe.

Cette lettre, nous pourrions dire ce testament, de la duchesse de Bourgogne à sa famille, nous fournit l'occasion de traiter une question longtemps débattue et qui, nous l'espérons, ne pourra plus l'être, après la publication des lettres de Marie-Adélaïde de Savoie à sa famille.

Duclos, d'un esprit beaucoup plus fin que profond, a su tirer parti de sa position d'historiographe de France, pour publier les *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV,* qui n'ont jamais eu aucune valeur historique, et qui ne se lisent même plus aujourd'hui. Duclos, qui avait toujours passé pour un contempteur de toutes choses, a calomnié indignement la mémoire de la duchesse de Bourgogne, et cela sans preuve aucune.

Ce philosophe sans souliers, avant qu'il n'eût été nommé historiographe, grâce à une favorite du roi, Duclos, étant né, en février 1712, il est difficile qu'il ait pu savoir ce qui se passait à la cour à cette époque. Mais au moins cite-t-il le nom de l'autorité sur laquelle

il s'est appuyé? L'affirmation de M. Duclos doit nous suffire.

Madame de Maintenon et le Roi auraient trouvé dans une cassette ayant appartenu à la Duchesse de Bourgogne des papiers qui arrachèrent au roi cette exclamation : « La petite coquine nous trahissait! »

Nous trahissait! Alors qu'il fallait des heures à la pauvre petite princesse pour rédiger quelques lignes pénibles à sa famille, en ne parlant que de choses enfantines, et, plus tard, de sujets intéressant la cour! Il faudrait donc admettre qu'elle retrouva tous les jours, comme par enchantement, assez de lucidité d'esprit et de facilité d'écrire pour rédiger des nouvelles aussi importantes. Ceci est inadmissible.

Marie-Adélaïde, au faîte des grandeurs, était restée ce qu'elle a toujours été, *la Savoisienne*. Jamais fille n'a voulu oublier la famille et le pays natal. Elle parle constamment du sang auquel elle appartient. Enfin, preuve décisive, elle n'a jamais caché à Louis XIV et à Madame de Maintenon l'affection sans bornes qu'elle avait conservée pour les siens, et les lettres qu'elle leur écrivait pour les décider à la paix.

Allons plus loin, nous sommes convaincu que les lettres de Marie-Adélaïde à son père Victor-Amédée II et à sa mère ont été dictées par M^me^ de Maintenon. Non que Marie-Adélaïde ne nourrît pas dans son cœur les sentiments de paix et de concorde, mais elle était dans l'impossibilité de les exprimer. Louis XIV, devant une situation aussi grave, avait tout intérêt à ramener à lui, non le plus puissant, mais le plus influent de

ses ennemis, celui qui les reliait tous entre eux.

La lettre du 13 décembre fait déjà pressentir que la duchesse de Bourgogne ressentait les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Elle est une des plus longues qu'elle ait jamais écrite.

A Versailles, ce 13 décembre 1711.

Il est triste, ma chère mère, que mon frère et moi, nous ayons la même sympathie pour le mal de dents. Je souhaite qu'il n'ait pas même eu celui que j'ai eu cette nuit, qui m'a fait prodigieusement souffrir et dont je suis quitte pour le moment. *Il y a plus de deux mois* qu'il me prend de temps en temps. Je m'en contrains préoccupé plus, car de garder ma chambre ne m'a rien fait, et, dans le temps que je ne rentre point, je n'y pense pas et espère toujours qu'il ne reviendra plus. J'évite seulement les vents dans les oreilles, et de ne rien manger qui y puisse faire mal. Je crois que l'horrible temps qu'il fait contribue beaucoup à donner des fluxions.

Pour moi, ma très chère mère, je ne puis point être aussi retenue que vous pour parler de la paix, et il faut absolument que je vous en dise ce que j'en pense. Nous avons eu encore aujourd'hui un courrier d'Angleterre qui confirme encore l'espérance que j'en ai. C'est à Utrecht que l'on tiendra les conférences, et elles commenceront le douze du mois prochain. On ne ferait point de telles avances si l'on n'était pas dans une véritable résolution de conclure une paix tant dé-

sirée de tout le monde et nécessaire à toute l'Europe. Il n'y a que l'Empereur qui ne veut pas entendre parler; mais quand il sera tout seul, il faudra bien qu'il y vienne. On dit que cela leur est ordinaire de faire les difficiles, et que la dernière affaire, il en avait fait autant. J'espère que bientôt vous n'aurez plus tant de retenue avec moi et que nous aurons tout lieu de nous réjouir ensemble.

Je me fais un grand plaisir de revoir des Piémontais dans ce pays-ci; j'aurais bien celui de les entretenir de vous, de toute ma chère famille, et du pays, dont le seul souvenir m'est très agréable. Madame Vercelis m'a écrit; je verrai ce que l'on pourrait faire pour elle; mais bientôt, ma chère mère, toutes ces dames n'auront pas besoin de mon faible secours. Mais, en attendant, je suis ravie de pouvoir être à portée de lui rendre quelque service. A la fin, M. Julien a été placé, comme vous me l'aviez recommandé; je vous le mande.

La pauvre Madame du Lude est encore attaquée de la goutte à la gorge et au pied, et elle souffre beaucoup. J'ai bien peur qu'à la fin, elle ne lui joue un mauvais tour. Madame est dans les remèdes; elle fut saignée il y a deux jours, et elle a pris médecine aujourd'hui. Ce n'était pas sans besoin, car elle dormait partout, ce qui faisait de la peine à tous ceux qui prennent intérêt à elle.

Il faut qu'elle l'ait bien senti pour s'y être résolue. Adieu, ma chère mère, je vous embrasse de tout mon cœur.

A Versailles, ce 18 décembre 1711.

C'est pour ne pas manquer une semaine à vous assurer moi-même de ma tendresse que je le fais aujourd'hui. Je suis depuis sept jours, ma chère mère, dans un grand accablement, qui m'a empêchée de pouvoir me habiller, car toute la fluxion que j'avais sur les dents s'est repandue sur tout mon corps. Je ne puis quasi remuer et j'ai la tête dans une pesanteur horrible.

Je voulais devancer le premier jour de l'an pour faire à toute ma famille des souhaits tels que je les désire, mais ne le pouvant plus, je me contente, ma chère mère, de vous embrasser de tout mon cœur.

Cette lettre était le dernier adieu que Marie-Adélaïde de Savoie envoyait à sa mère chérie et à toute sa famille.

La Dauphine rendit le dernier soupir le vendredi 12 février à huit heures du soir, après une longue agonie qui avait commencé dès l'après-midi. Le Dauphin, déjà atteint de la maladie de sa femme, ne put assister à ses derniers moments. Lui-même mourut à Marly le mardi 18 février, à huit heures et demie du matin, et leur fils le duc de Bretagne les suivait quelques jours après à Saint-Denis. Le duc d'Anjou n'échappa au sort commun de sa famille que grâce à Madame de Ventadour qui, non seulement, refusa de

le laisser traiter par les médecins, mais lui administra un contre-poison.

« Une fièvre pourprée a emporté lui et sa charmante femme. La cour fut à la lettre comme assommée du coup. Cent cinquante ans après, on pleure encore en lisant les pages navrantes où Saint-Simon a mis son deuil. »

Michelet passe immédiatement à des considérations sur les conséquences qu'eurent la mort du duc de Bourgogne. Le roi, frappé de Dieu, crut l'apaiser en frappant plus terriblement que jamais les protestants.

Et, nous-même, nous aurions suivi l'exemple de respect que nous donnait l'illustre Maître, si la vérité historique ne nous obligeait pas à prouver toute la pauvreté du récit de Saint-Simon sur la maladie et la mort de la Dauphine. Michelet, lui-même, s'il eût connu les documents actuels, aurait solennellement protesté. Même il croyait tellement invraisemblable son accusation qu'il ajoute : « On a noté ses injustes sévérités, il n'est pas éloigné de croire que M. de Noailles était un empoisonneur. »

Le noble duc débute par ces lignes :

« Le vendredi 5 février, le duc de Noailles donna une fort belle boîte pleine d'excellent tabac d'Espagne à la Dauphine qui en prit et le trouva fort bon. Ce fut vers la fin de la matinée. En entrant dans son cabinet où personne n'entrait, elle mit cette boîte sur la table, et l'y laissa. Sur le soir, la fièvre lui prit par frisson. Elle se mit au lit et ne put se lever, même pour aller dans le cabinet du Roi après le souper. Le samedi 6,

la Dauphine qui avait eu la fièvre toute la nuit, ne laissa pas de se lever à l'ordinaire, mais le soir la fièvre la reprit. Elle continua médiocrement toute la nuit et le dimanche 7 encore moins; mais, sur les six heures du soir, il lui prit tout à coup une douleur au-dessous de la tempe, qui ne s'étendait pas tant qu'une pièce de six sous, mais si violente, qu'elle fit prier le Roi qui venait la voir, de ne point entrer. Cette sorte de rage de douleur dura sans relâche jusqu'au lundi 8 et résista à du tabac à fumer et à priser, à quantité d'opium et à deux saignées au bras. La fièvre se montra davantage lorsque les douleurs furent un peu calmées. Elle dit qu'elle a plus souffert qu'en accouchant (1). »

Bref, la Dauphine expira le 13 février 1712, après, et suivant Saint-Simon, sept jours de maladie. Le plus fort, est, qu'au commencement du chapitre, il déclare que le 18 janvier, à Marly, la Dauphine dut s'y rendre de bonne heure, avec une grande fluxion sur le visage, qu'elle se mit au lit en arrivant, et qu'elle dut se relever à sept heures, la figure toute embéguinée, parce que le Roi voulut qu'elle tînt le salon (2).

En un mot, Saint-Simon accuse nettement le duc de Noailles d'avoir empoisonné la Dauphine avec du tabac d'Espagne, et la meilleure preuve est que la tabatière a disparu et que sa maladie a débuté ce

(1) Mémoires du duc de Saint-Simon publiés par MM. Chéruel et Ad. Régnier fils. Paris, Libraire Hachette et Cie. — 1873 (chapitre IX, page 191.)

(2) Enviez donc le sort des heureux du monde! La pauvre Dauphine obligée de se lever, la joue empaquetée de coton, pour présider le salon de Marly!

jour-là. Il suffit, pour mettre à néant l'accusation calomniatrice du grand écrivain contre son rival à la Cour, de se reporter aux deux lettres que Marie-Adélaïde écrivait à sa mère, la première le 13 décembre 1711, et la seconde du 18 décembre 1711, la dernière que la duchesse ait jamais écrite. Au surplus, les lettres de Marie-Adélaïde et de Marie-Louise de Savoie sont remplies de détails sur leurs maux et le traitement qu'elles suivaient. Marie-Adélaïde elle-même, dans une lettre de 1710, reconnaît que la vie agitée qu'elle était obligée de mener la conduisait à la mort. Marie Louise confirmait à sa grand'mère, un mois avant la mort de sa sœur, dans une lettre que nous avons donnée, que cette vie lui serait avant peu fatale.

Comment les médecins du Roi ont-ils pu ignorer que tous les symptômes de la fièvre pourprée consistent en une décomposition générale du sang qui provoque un empoisonnement rapide?

L'autopsie du corps de la défunte Dauphine ne constata « nulle cause naturelle de la mort, mais d'autres, vers la partie intérieure de la tête, voisine de cet endroit fatal où elle a tant souffert. » Dès lors, Fagon et Boutin ne doutèrent plus du poison, et le déclarèrent nettement au Roi. Les cinq autres médecins qui avaient assisté à l'autopsie, confirmèrent le fait par leur morne silence. Maréchal seul, soutint qu'il n'y avait pas de marques de poison si équivoques; qu'il avait ouvert plusieurs corps où il s'en était trouvé des parcelles, et sur la mort desquels il n'y avait jamais eu le plus léger soupçon.

Huit jours plus tard, le Dauphin mourait emporté par la même maladie. Maréchal, qui avait pratiqué l'autopsie, s'obstina à soutenir « que le poison qui avait emporté les deux époux, était un venin naturel de la masse du sang. »

Qui pouvait avoir intérêt à la mort de l'infortunée Dauphine? Marie-Adélaïde de Savoie a pu être enviée, et même jalousée de son influence sur le Roi et Madame de Maintenon, mais elle n'en avait jamais abusé pour faire du mal à personne. Bonne et charitable, elle n'a jamais refusé de demander une place, ou une grâce à ceux qui faisaient appel à elle. La question eût été tout autre, si le Dauphin seul eût été atteint d'un mal aussi foudroyant. Nous-même, nous aurions partagé l'avis de Saint-Simon. *Is fecit cui prodest.* Et le duc du Maine avait tout à gagner à la disparition du Dauphin.

Quant au duc d'Orléans, il n'y avait rien à gagner, étant régent de France de droit, malgré les dispositions contraires du Roi.

Avant de poser au bas de ces pages un mot que nous ne placerons qu'à regret, nous ferons connaître un document diplomatique d'une valeur historique inestimable, car c'est le seul que l'on connaisse relatif à la maladie et à la mort de la Dauphine et du Dauphin.

Nous avions fait de vaines recherches dans diverses archives, rien, toujours rien. Et cela se comprend : la France était en guerre avec l'Europe entière, Venise excepté! Mais, grâce à l'inépuisable complaisance de

M. Cerchetti, nous avons pu trouver ce document si précieux.

Un document précieux, qui nous apprend que l'adorable Marie-Adélaïde de Savoie n'écrivait pas seulement à sa famille en faveur de la Paix, mais qu'elle la prêchait aussi en pleine cour de Versailles.

Très Sérénissime Prince,

Une légère indisposition, devenue après une durée de quelques jours, une violente et maligne maladie, a provoqué sur la fleur de l'âge (car elle avait accompli depuis deux mois seulement la vingt-septième année de son âge) la mort de Marie-Adélaïde de Savoie, Dauphine de France. Immense et incroyable est la tristesse de la Ville, de la Cour, du Dauphin; et le Roi lui-même n'a pas cherché à cacher ses larmes. La Princesse était vraiment digne d'une destinée plus douce à cause de ses rares et célèbres vertus, qui lui valaient d'être traitée par anticipation comme Reine, et, continuant à monter toujours plus haut, le Roi lui concéda la disposition des charges qui s'appellent de Sa Maison, et qui ne fut jamais accordée ni à la dernière Reine régnante, ni à aucune de celles qui l'ont précédée.

Mais ce qui paraissait plus merveilleux encore, est qu'elle ait pu maintenir sa haute situation durant la longue et acharnée guerre engagée avec son Père, assez habilement, pour que non seulement l'amitié et l'estime qu'on avait pour elle ne diminuât en aucune

façon, mais encore qu'elle ait pu continuer son œuvre en cherchant à apaiser les esprits pour les conduire à la paix, le but suprême de son espérance et de tous ses désirs. Mais Dieu n'a pas voulu lui concéder tant de bonheur. Elle laisse deux fils, le duc de Bretagne, héritier présomptif de la Couronne, et le Duc d'Anjou, en très bas âge; mais elle aurait désiré que la succession fût appuyée d'une postérité plus nombreuse.

Pour s'arracher à la douloureuse situation de Versailles, le Roi, le même jour, avec Madame de Maintenon, se sont transportés à Marly. Et la matinée suivante, s'y rendent aussi la Cour et le Dauphin, bien qu'il fût plongé dans la plus profonde affliction, soit aussi par un accès de fièvre violente dont on n'a pas encore déterminé la période (1).

. . . . . .

ZUANE EMO.

Paris, 15 février 1711.

(1) Archives d'État de Venise. — (Chancellerie Secrète). — (Ambassadeurs Vénitiens en France. — Dépêches : 209 — 1711-1712. Zuane-Emo, ambassadeur).

EXTRAITS

De la correspondance du Marquis Ferrero au Duc de Savoie et au Ministre, relatifs au mariage de la Princesse Marie-Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne (1).

Le Marquis Ferrero au Duc de Savoie.

Paris, 22 avril 1697.

J'ai remis la lettre de Votre Altesse Royale à M. le duc de Beauvilliers, qui a reçu avec un grand respect et soumission le compliment que je lui ai fait, en me déclarant qu'il s'estimera très honoré que Votre Altesse Royale, daigne se servir de lui pour habituer l'esprit et le cœur du duc de Bourgogne, à avoir de l'estime et de l'affection pour la Princesse. Le duc ne parle pas souvent de la Princesse, par respect; mais il ne l'en estime pas moins, en faisant seul à seul et de lui-même des résumés de nos conversations.

Aujourd'hui j'ai rendu visite à Madame la Duchesse du Lude qui, après avoir entendu le compliment, m'a répondu que, de son côté, elle s'efforcerait toujours

(1) Le Marquis Ferrero avait succédé en avril 1697, au comte de Govon, comme ambassadeur du Duc de Savoie à la Cour de France.

de maintenir la Princesse sur la ligne de la bonne conduite, afin de mériter les bonnes grâces du Roi, et qu'elle aurait peu à faire pour les mériter. D'elle-même, la Duchesse m'a promis de s'occuper beaucoup de la Princesse, et que quand il y aurait quelque chose à lui insinuer, et qu'elle ne jugerait pas lieu de le faire elle-même, elle me le dirait, afin que je m'en charge moi-même...

Le marquis Ferrero au Duc de Savoie.

Versailles, 7 septembre 1697.

Altesse Royale. — Le comte Ponte qui sera le porteur de cette lettre pourra informer V. A. R. du mariage de Mme la Duchesse de Bourgogne qui a eu lieu ce matin. Le voilà tel qu'il s'est passé.

A deux heures, Monseigneur le Duc est allé chercher la Princesse dans sa chambre pour la conduire dans celle du Roi. Le Duc la tenait d'une main, Monsieur de Tessé de l'autre, la queue de la robe était portée par l'official de garde, de la façon qui se pratique ici quand on ne marche pas en grande cérémonie.

Les deux époux marchaient avant Monseigneur et Monsieur, et, derrière ceux-ci, s'avançaient Sa Majesté, Madame et les Princesses du sang, conformément à l'ordinaire.

En sortant de la chambre, Sa Majesté me dit de suivre son auguste personne, et je me mis à la suivre

avec l'Introducteur des ambassadeurs à mon côté. La marche et tout le reste de la cérémonie se passa comme à l'ordinaire excepté, comme je l'ai dit, que les fiançailles, au lieu de se faire la veille, précédèrent le mariage. Le cardinal de Coislin, vêtu pontificalement, procéda aux fiançailles, et celles-ci terminées, il fit le mariage et dit une messe basse. Le roi voulant que j'entendis et que je vis tout. La cérémonie finie, chacun retourna à sa place, et Moi au banc avec les autres ambassadeurs qui s'y trouvaient avant que la cérémonie ne fût commencée. Les époux restèrent sur le leur, le plus bas gradin de la chapelle jusqu'à l'Offertoire, que chacun fit avec le cierge habituel orné d'un écusson d'or fixé sur le cierge, et qui ressemble à un soleil, et revêtu de l'étole blanche. Et ici, je dois dire qu'avant de se mettre en marche comme au retour, les assistants ont toujours fait révérence au Roi, et que le duc de Bourgogne, avant de prononcer le oui, a adressé avec une grande désinvolture et sans s'arrêter ni s'embrouiller jamais, un compliment de félicitations au Roi, et au Père et à la Duchesse, à Monseigneur et à Monsieur et à Madame.

La messe dite, le duc de Bourgogne a pris place immédiatement après le Roi à la table qui était en forme de fer à cheval. Le Roi était au milieu à droite, Monseigneur à gauche, le duc de Bourgogne à côté de Monseigneur, la Duchesse de Bourgogne près de lui, et, suivant leur rang, vingt-et-un invités dont tous les Princes fils du Roi, qui jusqu'à présent n'avaient point eu cet honneur, et Madame de Verneuil. Le soir,

il y eut appartement jusqu'à neuf heures, et ensuite des feux de joie. Cette illumination a été si générale et si grande que l'on ne pourrait pas la décrire assez bien.

Quand le Roi sortit de la chambre et qu'il me dit de le suivre, en ajoutant qu'était arrivé le jour tant désiré, avec enthousiasme qui se fit remarquer de tous. La messe finie, je lui fis mon compliment et sur ce il s'arrêta, pour me répondre que sa satisfaction était très grande et pour l'acquisition qu'il avait fait d'une Princesse qu'il aimait tant, et pour son esprit et pour être d'un sang qu'il espérait voir unie de nouveaux nœuds indissolubles pour toujours et qu'il me priait de témoigner cela à ses Père et Mère. Le Roi revint deux fois sur ce discours.

La pompe, la dépense, la magnificence des habits, le banquet, tout le monde convient qu'il faut les comparer avec celle de la feue Reine pour se convaincre que celle-ci la dépassait de cent coudées.

Elle dit que maintenant que le mariage est consommé, elle ne veut plus être appelée Princesse, mais bien Duchesse de Bourgogne.

Deux jours avant, le duc de Bourgogne étant allé lui rendre visite, lui dit que ce serait la dernière fois qu'il paraîtrait dans les cérémonies.

Le Roi et la Reine d'Angleterre étaient venus avant pour voir les feux et le jeu du Portique, et ils ont soupé tous ensemble, deux au premier poste. Et après le cardinal de Coislin a fait la bénédiction du lit nuptial. Sa Majesté m'a voulu présenter, comme aussi pour

les voir tous les deux au lit, afin que je puisse écrire à VV. AA. R.R. que j'avais vu ce qu'il n'avait pas été donné de voir aux autres ambassadeurs.

Le Roi d'Angleterre m'a fait compliment et prié de lui écrire comme étant, après Monsieur, le plus proche parent de tous. Il a donné la chemise à l'époux et la Reine à l'épouse, et pour ne pas retarder à V. A. R, une pareille satisfaction, je lui fais ma très humble et très profonde révérence.

De votre Altesse Royale très humble
et très fidèle serviteur et vassal,

FERRERO.

Versailles le 7, à minuit, décembre 1697.

P. S. — Je ne crois pas que les nouveaux époux soient restés bien longtemps ensemble dans le lit, le duc de Broglie et la duchesse de Lude étant restés dans la chambre (1).

Voici un des derniers, mais non des moins intéressants documents des Archives de Turin sur le mariage de Marie-Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne. Il est en français, et nous avons dû corriger l'orthographe et les incorrections, tout en respectant scrupuleusement le texte.

(1) Le marquis de Ferrero ne confondait-il pas le nom de Broglie avec celui de Beauvilliers? C'est la dernière du marquis de Ferrero relativement à la duchesse de Bourgogne.

Le Marquis Ferrero à Madame la Duchesse Royale.

Paris, 4 octobre 1697.

Altesse Royale. — La fixation du mariage au dix décembre, Votre Altesse Royale l'aura sue par ma lettre à Son Altesse Royale. Le Roi conduisit mercredi dernier Madame la Princesse à Marly, pour dîner avec lui. Le Prince de Galles lui ayant rendu visite, elle voulut lui donner la main sur un fauteuil égal au sien, mais le Prince ne la prit pas.

Madame de Maintenon s'informa comment la visite s'était passée; on lui répondit qu'elle avait été avec beaucoup de compliments réciproques de civilité et de peu de paroles comme à l'ordinaire.

Sa Majesté a voulu déjà trois fois éprouver si la Princesse était capable de garder un secret. Aussi il lui confia quelque chose en divers temps, en faisant observer par Madame du Lude et les domestiques, si elle en dirait rien, mais elle l'a toùjours trouvée fort exacte à le garder.

Le Roi a dit qu'il fallait se garder de ne pas trop la charger d'habits le jour du mariage, parce que cela pouvait lui faire mal et la faire évanouir. J'ai su la réponse qu'elle fit pour s'exempter de danser au ballet, qui fut que l'on sût bien que la bonne volonté ne lui manquait point, mais qu'elle n'en savait pas assez pour danser sur un théâtre, où si elle eût manqué, cela lui aurait fait du tort auprès du public. Ce qui fut

trouvé fort judicieux par le Roi, Madame de Maintenon et toute la Cour.

Les charges de sa Maison se sont mises en vente, à l'exception de celle de premier aumônier, que le Roi a donnée à Monseigneur l'évêque de Meaux, et deux cents petites charges que le Roi a bien voulu donner.

Madame la duchesse du Lude en a obtenu quelques-unes, pour ceux qui la servent pour la chambre. M. de Villassera paie cent mille écus pour la charge de premier maître d'hôtel pour son fils.

Et je fais à Votre Altesse Royale, très humble et très profonde révérence.

De Votre Altesse Royale,
Très humble, très obéissant
et très fidèle serviteur et sujet,
FERRERO.

Le Marquis Ferrero à

Fontainebleau, ce 14 octobre 1697.

Le Roi va tous les jours à la chasse avec tous les Princes de la Maison Royale et bien souvent il y amène aussi la Princesse de Savoie dans son carrosse pour la divertir.

Monsieur est parti ce matin pour Montargis, où il séjournera trois jours, et sera de retour ici le soir de vendredi prochain. Madame ira aussi demain. Il y aura bonne compagnie de Dames pour y jouer. Monsieur l'ambassadeur de Portugal y est allé aussi pour

le même sujet. Cependant ici on y continuera les appartements, comédies et concerts de musique...

Le Marquis Ferrero au Duc de Savoie

Paris, 29 octobre 1697.

Altesse Royale. — Je me suis empressé d'exécuter la demande que vous avez daigné me faire relativement au jour du mariage de la Princesse. Sa Majesté m'a dit, pendant qu'elle était à table, qu'elle-même avait voulu la fixer au 10 décembre, un mardi, bien que les douze ans de la Princesse eussent terminé le 6; mais que c'était un vendredi, et qu'il avait la fête de la Conception. Et que le dix décembre, il n'y aurait plus d'empêchement possible au mariage, attendu qu'il avait reçu les dispenses nécessaires avec la spécification de tous les degrés de parenté, qui sont nombreux...

Le Marquis Ferrero au ministre du Duc de Savoie.

Paris, 4 novembre 1697.

Illustrissime et Excellentissime Seigneur mon Maître,

En ce moment, neuf heures du soir, Monsieur qui vient de Marly, m'envoie dire que le mariage reste avancé de trois jours, et que par conséquent, il se fera le 7.

La raison de ce changement est que le 8 étant un dimanche, jour de la Conception, qui se renvoie quelquefois du dimanche au lundi, ce qui ferait deux jours de fête. Quoi qu'il en soit, le mariage est fixé pour le

7 décembre, ce qui m'oblige à répliquer cette lettre par l'ordinaire, afin que LL. AA. RR. soient informées du changement de jours en hâte par Votre Excellence.

Je baise les mains de Votre Excellence.

Très dévoué et très obligé serviteur,

FERRERO.

Post-Scriptum d'une autre lettre du 4 novembre 1697, *de Paris, du Marquis Ferrero au Marquis de Saint-Thomas, ministre du Duc de Savoie.*

Puisque j'ai l'occasion de ce courrier de Son Altesse Royale, je dois dire à V. E., qu'à Fontainebleau, au retour de Monsieur, de Montargis, il me tira à part pour me dire, que le bruit qui avait couru que le mariage de Madame la Princesse se reculait par suite d'un nouvel imbroglio de S. A. R., qu'il l'avait demandé au Roi qui lui avait dit, que ce n'était pas vrai.

Ce bruit avait réellement couru à Paris et à la Cour; mais moi je n'en avais pas fait cas, attendu qu'il n'y avait pas apparence que cela fût possible.

On m'a encore dit que les Princesses se seraient entendues pour ne pas porter la queue de la robe de notre Princesse dans la fonction du mariage, avant qu'elle n'eût été nommée Duchesse de Bourgogne. Le Roi aurait très mal pris la chose et dit qu'il y pourvoirait. Peut-être Sa Majesté veut-elle dire qu'on ne fera pas de fiançailles, comme c'était convenu, la

soirée avant, mais qu'on ferait tout en même temps et que probablement, dans l'aller à l'église, les Princesses ne feront pas de difficultés.

Le marquis Ferrero au Duc de Savoie.

Paris, 28 novembre 1697.

Altesse Royale. — Les mauvaises nouvelles ont toujours bon pied, tel est le cas de celle du malheureux accouchement de Madame la Duchesse Royale, qui s'est répandue hier jeudi comme venant de Modane, où se trouvait Sa Majesté, sans qu'on ait su quel fondement elle avait. Monsieur a envoyé chez moi à onze heures du soir pour savoir si j'en avais reçu avis, et je lui ai répondu que je n'en avais pas. Le matin du vendredi, je me suis mis en cherche de l'origine de cette nouvelle, et j'ai trouvé que c'était un courrier qui venait de Rome et qui en avait fait informer Sa Majesté par M. de Torcy. J'ai voulu parler avec ce courrier qui me l'a racontée de manière si précise que j'ai compris combien malheureusement elle était vraie.

Le soir du vendredi m'est arrivée la trop bienveillante lettre de S. A. R, avec la relation et les lettres pour Monsieur et la Princesse. Bien qu'une telle nouvelle m'eût troublé au dernier point dès la veille, je fis un effort sur moi-même pour me rendre chez Monsieur qui, lui-même, était fort inquiet. Je lus cette relation, et je pris part à la joie de Monsieur en apprenant les nouvelles de Madame la Duchesse Royale.

Je me rendis ensuite chez Sa Majesté qui, dès qu'elle me vit, me témoigna toute sa joie, en ajoutant que

V. A. R. et Mme la Duchesse Royale étant tous les deux jeunes, vous pourriez avoir encore non pas un, mais trois ou quatre garçons. Je dis au Roi que j'avais dans les mains une lettre pour la Princesse, mais que je ne voulais pas la lui remettre avant de la lui avoir communiquée, afin qu'il vît les sentiments de reconnaissance que V. A. R. et Madame la Duchesse avaient pour son auguste personne. Sa Majesté goûta beaucoup ma précaution, et me dit qu'avant de la remettre à la Princesse, elle voulait la communiquer à Madame de Maintenon, persuadée qu'elle en serait fort contente, elle aussi.

Je me rencontrai plus tard avec Madame de Maintenon qui me témoigna elle aussi et la duchesse du Lude leurs sentiments. L'une et l'autre voulaient absolument savoir comment le fait s'était passé, et me protestèrent de leurs sentiments d'amitié pour vous, enfin que si elles n'écrivaient à V. A. R. sur ce sujet, c'était par pur respect pour elle.

Le Dauphin, lui aussi, me fit part de la grande inquiétude qu'il avait éprouvée, et tout en me chargeant de porter à V. A. R. ses meilleurs sentiments d'amitié, il me fit observer que le contrat de mariage avec le duc de Bourgogne étant stipulé depuis longtemps et le jour du mariage très prochain, que c'était à V. A. R. à lui en faire part. Ce que je fis sur le champ.

De Votre Altesse Royale,

Très humble et très fidèle serviteur et vassal,

FERRERO.

Paris, le 28 novembre 1697.

Le marquis de Ferrero au Duc de Savoie.

Paris, 20 janvier 1698.

Altesse Royale. — J'ai remis les lettres de Leurs Altesses Royales à Sa Majesté, au Dauphin et au duc de Bourgogne, en mains propres. Le Roi m'a dit que le mariage allait de mieux en mieux, les deux époux s'aimant, et que leur amour croîtrait encore plus quand ils seraient ensemble, ce qui augmenterait sa satisfaction. Je lui ai répondu que celle de leurs Altesses Royales était encore plus grande en apprenant que Sa Majesté était de plus en plus contente de la conduite de la duchesse de Bourgogne, et que son affection pour elle croissait journellement.

Il est arrivé le duc de Saint-Alban, fils naturel du roi Charles d'Angleterre, envoyé par le roi Guillaume pour féliciter le Roi sur le mariage du Duc de Bourgogne, dont Sa Majesté lui avait donné part par lettre. Il devait avoir son audience d'Envoyé extraordinaire hier. Ceux qui l'ont connu autrefois disent que ce n'est pas un grand esprit, mais tout au contraire un piètre sire pour avoir accepté d'un tel roi une pareille mission, lui le neveu du roi Jacques. Ce dernier a ordonné aux siens de ne pas se trouver à Paris et à la Cour aussi longtemps qu'y sera l'ambassadeur anglais, sous peine d'être chassés, et cela par un motif de grande prudence pour éviter toute complication.

APPENDICE

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Jean-Louis-Albert Gagnière, avocat, est né à Valence (Drôme), le 6 décembre 1845. Il était fils de Jean-Joseph-Léon Gagnière, avocat, et de Marie-Louise Desmarest, fille de M. Laurent Desmarest, bâtonnier de l'ordre des avocats, maire de Valence.

Les Gagnière, dont tous les aînés se sont appelés Jean, remontent par actes authentiques à 1510. Le premier se nommait Jean Gagnière, laboureur, c'est-à-dire propriétaire, et habitant près d'Anneyron, à Fondeville, une habitation aussi vaste que commode, située au milieu d'un parc immense, planté de cèdres du Liban, et de sapins de Norvège, sur une prairie qui se terminait par un long étang. Sur la colline, une forêt de vieux chênes séculaires, et, devant la maison, un beau jardin toujours fleuri.

Tous les Gagnière ont été propriétaires ou avocats, et deux seulement médecins. L'un, un original de la pire espèce, ancien médecin de Louis XV, avait composé un traité de physique en vers; l'autre, après avoir fait le tour du monde, un voyage de cinq ans, en laissant l'administration de ses biens à son frère, revenait à Saint-Vallier, et, pour rembourser à mon grand'père des avan-

ces nombreuses qu'il avait dû faire durant un voyage aussi coûteux, il laissa tout son avoir à ses deux domestiques, le mari et la femme, deux coquins fieffés, en réservant une somme de 200,000 francs pour la fondation d'un hospice qui porte son nom. M. Gagnière a une sœur mariée à M. Emmanuel de Balhe, un riche gentilhomme terrien, résidant aux Chaberts, près Moras (Drôme).

Leur père, M. Joseph Gagnière, un homme éminent, avocat, agrégé de la Faculté de droit de Paris, mais n'ayant jamais exercé ces deux professions, était un des chefs du parti républicain dans le Dauphiné. Élu dans la Drôme représentant du peuple, une timidité insurmontable lui avait fait refuser cette nomination, et il fut remplacé par Bancel, son cousin, l'émule de Gambetta comme orateur. Aussi le premier des inscrits sur la liste des proscrits fut-il mon père. Mais des amis veillaient; dans la nuit du 2 décembre, par un temps affreux, ils vinrent prévenir mon père, qui put se réfugier sur un bateau charbonnier qui le conduisit à Marseille, où il s'embarqua pour Nice. Mais mon père, un homme robuste et vigoureux, ne put résister à une émotion pareille. Alors que ma mère se proposait d'aller le rejoindre avec ses deux enfants, il mourut à Nice, en quelques heures, frappé d'un transport au cerveau, en laissant une jeune veuve et deux enfants, dont l'aîné avait sept ans.

Louise Desmarest, dont le souvenir est resté encore bien vivant à Valence, était la plus jolie femme de la ville et des environs. Grande et bien faite, d'une taille élancée, une brune au teint mat avec de grands yeux noirs, le nez aquelin, le visage ovale, elle avait les allures et la démarche d'une grande dame. Élevée dans le meilleur pensionnat de la ville, elle en sortit une jeune fille accomplie.

Malheureusement pour elle et ses enfants, elle s'était remariée avec un homme de bonne famille, mais qui, par

sa paresse et son inconduite, en était réduit à vivre dans une campagne isolée avec une servante. Comment ma mère, cette femme délicate et distinguée, put-elle s'éprendre d'un pareil rustre? Le cœur a parfois ses mystères. Bref, ils s'épousèrent, et ma regrettée mère mourait en couches deux années plus tard, en laissant à Mme Gagnière, notre grand'mère, le soin d'élever deux orphelins.

Mme Gagnière, veuve elle-même, née en 1793, était alors âgée de soixante ans. Fille unique d'un très riche propriétaire de Saint-Romain-d'Alban, elle avait été élevée à Grenoble dans le meilleur pensionnat de la ville. Elle y avait reçu l'éducation forte et solide du dix-huitième siècle; aussi écrivait-elle comme Voltaire qu'elle connaissait par cœur, et parlait-elle comme Mme du Deffant. Tous les matins, levée à l'aube, elle réveillait les domestiques, puis, avec une mantille noire sur la tête, des souliers de satin à talons Louis XV, gantée, elle visitait les travailleurs de ses propriétés et leur donnait les ordres de la journée. Elle avait eu trois enfants, mon père, et deux filles dont l'une a épousé M. Enbrayal, le plus célèbre architecte de Lyon, qui a construit l'Alcazar, la merveille de la ville.

Dès l'âge de huit ans, M. Gagnière fut placé au lycée de Tournon, fondé par le cardinal de ce nom pour un couvent de Dominicains, le plus beau et le plus grand de France comme bâtiments et situation. Le proviseur, Henri Chevreau, un ancien capitaine retraité, était un homme rude et sévère, sans éducation, sans instruction, une vraie brute qui maltraitait sans pitié les malheureux enfants. Nous avons revu ce même Chevreau, sous la commune, commandant du bataillon des mobilisés qui gardaient l'Hôtel-de-ville.

Trois ans plus tard, le jeune collégien entrait à Louis-le-Grand, où il a terminé son éducation. Licencié ès-let-

tres, licencié en droit, après trois années de stage, il se faisait inscrire au tableau de l'ordre. Mais une vocation irrésistable l'entraînait vers les travaux historiques. Et dès lors, il quitta tout, le monde et ses plaisirs, pour se livrer à sa passion favorite.

Les lecteurs d'un livre aiment à connaître son auteur. Et c'est pour cette unique raison que nous nous sommes permis d'écrire cette biographie.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS I

LA FAMILLE DE SAVOIE 1

Le mariage de la princesse Marie-Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne.

Lettres du comte Solaro de Govon, envoyé extraordinaire à la Cour de France, pour démontrer au Roi la sensibilité de S. A. R., soit pour sa réconciliation, soit pour le mariage de la Princesse Marie-Adélaïde, sa fille, avec le Duc de Bourgogne, par suite de la paix conclue 73

Déterminations données par Son Altesse Royale aux questions du marquis de Dronero, destiné à accompagner avec la princesse de la Cisterna, la Princesse Marie-Adélaïde, épouse du duc de Bourgogne jusqu'au Pont-de-Beauvoisin, sur divers points du cérémonial 93

Instructions au marquis de Dronero pour son voyage au Pont-de-Beauvoisin pour accompagner la Princesse Marie-Adélaïde, épouse du duc de Bourgogne 97

Lettre du marquis de Dronero à Son Altesse Royale, dans laquelle il fait la relation du voyage de la princesse Marie-Adélaïde jusqu'au Pont-de-Beauvoisin 99

Copie des commissions du roi de France Louis XIV au comte de Brionne, pour recevoir aux confins de la Savoie la princesse Marie-Adélaïde, fille aînée du Duc de Savoie, qui doit épouser le duc de Bourgogne 105

Pages.

Copie d'attestation du comte de Brionne, de l'arrivée de la Princesse au Pont-de-Beauvoisin au jour indiqué, où elle fut conduite par le marquis de Dronero par l'ordre du Duc, et où le susdit Comte l'a reçue 106

Copie de la lettre où l'on fait voir que, dans ces deux actes, il est sans fondement qu'on n'ait pas donné le titre d'Altesse Royale au duc de Savoie, alors que tous les Princes souverains le lui ont toujours accordé, et pour restituer les susdits actes au comte de Brionne afin qu'il répare cette omission. — Lettre du marquis de Dangeau au comte de Vernon..... 109

Réponse du comte de Vernon au marquis de Dangeau..... 113

Lettre du comte de Vernon au comte de Govon..... 115

Note des personnes qui furent à la suite de Madame la duchesse de Bourgogne jusqu'au Pont-de-Beauvoisin. — Note des Dames pour le dîner, à l'occasion de la fête donnée par Son Altesse Royale pour le mariage de la dite Duchesse. Tirée de la relation de son voyage..... 117

Contrat de mariage entre Louis, duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin Louis, fils aîné de Louis XIV, roi de France et la princesse Marie-Adélaïde, fille aînée du Duc Victor-Amédée II et d'Anne d'Orléans, duchesse de Savoie, dans lequel il est établi la dot de deux cent mille écus d'or, sans compter les joyaux et la corbeille de noce en rapport avec la situation des nouveaux époux. En retour, sa Majesté, le roi de France, a promis à la Princesse cinquante mille écus en joyaux qui, réunis à ceux qu'elle apportera, seront considérés comme bien patrimonial et lui assignera par douaire vingt mille écus d'or annuels; moyennant cette dot la Princesse devra renoncer à tous ses droits patrimoniaux en faveur de son Père, des Princes ses frères et leurs descendants comme aussi en faveur des Princes collatéraux..... 119

Relation des réceptions qu'a eues la Princesse de Bourgogne Marie-Adélaïde dans les diverses cités de France du Pont-de-Beauvoisin jusqu'à Versailles, à l'occasion de son voyage pour contracter son mariage avec le Duc de Bourgogne, et de la manière avec laquelle elle fut reçue du Roi et de la Cour..... 131

Lettre du comte de Vernon, maître de cérémonie, au Duc de Savoie..... 147

Résumé de la dépense faite pour le trousseau de feu la Dauphine de France, fille aînée de Leurs Majestés Royales de Sicile... 151

Le mariage à Paris, de la Princesse Marie-Adélaïde de Savoie avec Monseigneur le Duc de Bourgogne..... 153

Cérémonial du comte de Vernon, livre VI, année 1696. — Re-

Pages.

lation du mariage de la Princesse Marie-Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne 161
Lettres du chevalier Planque, agent d'affaires du Duc de Savoie à Paris au duc Victor-Amédée II 185
Relation de la cérémonie faite à Madame la duchesse de Bourgogne du Pont-de-Beauvoisin au pont de Lyon 187
Lettres du comte de Govon sur le trajet de Fontainebleau à Versailles 191
1697. 15 décembre. — Instructions de Son Altesse Royale au marquis Doria de Cirié, envoyé à Paris pour complimenter le Roi sur la conclusion du mariage du Duc de Bourgogne avec la Princesse, fille aînée de Son Altesse Royale 205

Lettres de Marie-Adélaïde de Savoie.

Lettres de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, à son aïeule, Jeanne-Baptiste de Nemours 213
Lettres de Marie-Adélaïde de Savoie au Duc de Savoie, Victor-Amédée, son père 329
Lettre de Marie-Adélaïde de Savoie au Prince de Piémont, son frère 336
Lettres de Marie-Adélaïde de Savoie à la duchesse Anne d'Orléans, sa mère 337
Extraits de la Correspondance du marquis Ferrero au Duc de Savoie et au Ministre, relatifs au mariage de la princesse Marie-Adélaïde de Savoie avec le Duc de Bourgogne 355
APPENDICE 367

12877. — Imp. Cerf, 12, rue Saint-Anne, Paris.

Stanford University Libraries
3 6105 006 047 158

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE